UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291477 8

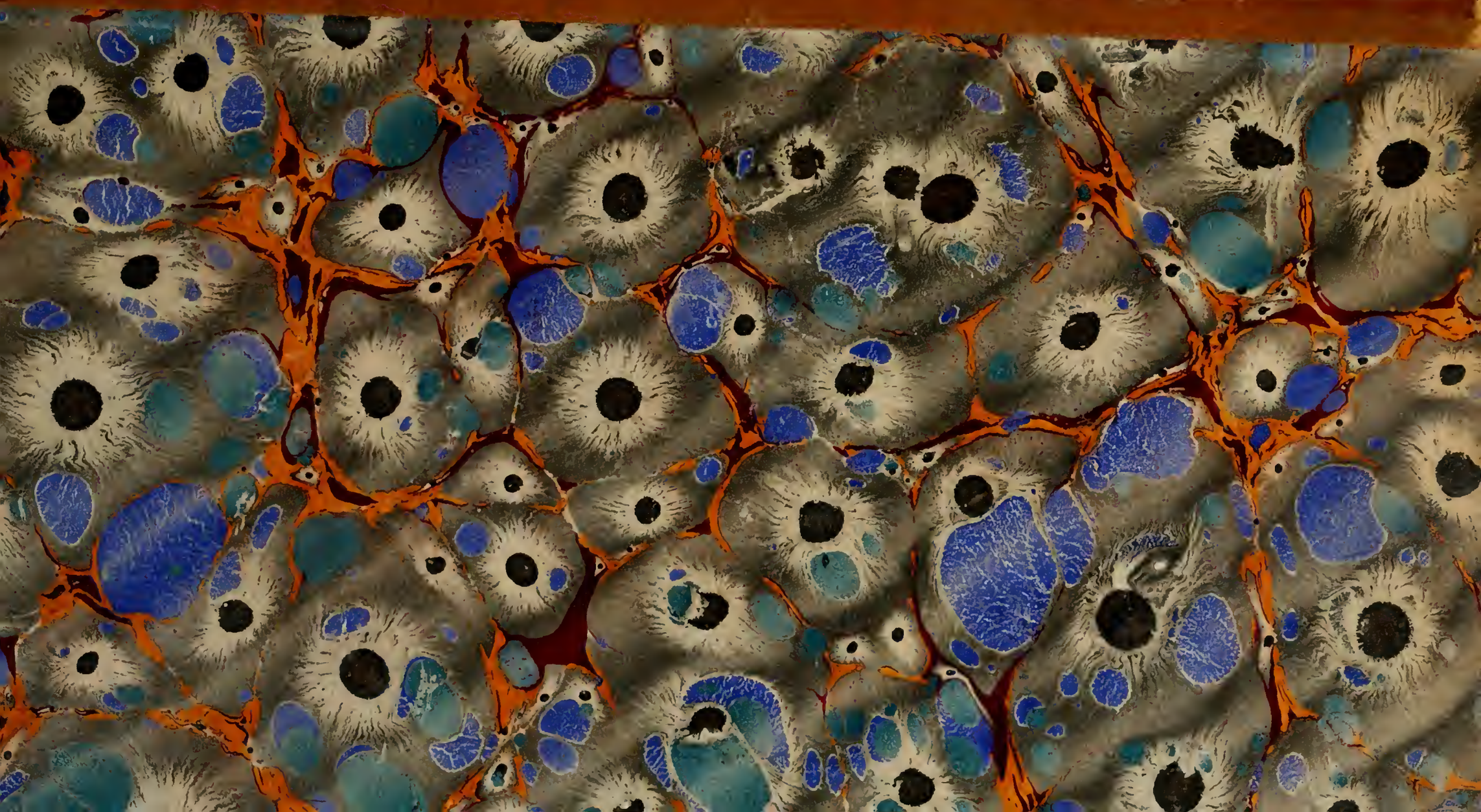

University of Toronto.
KING
ALFRED
LIBRARY
OF
HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH
AND
HARRIET SMITH
1901

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME TRENTE-CINQUIÈME

EN VENTE

CHEZ C. KLINCKSIECK

RUE DE LILLE, 11

À PARIS

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME TRENTE-CINQUIÈME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII

69823
30/5-06

AS
162
P3 B
c.35
pt.e.1

PREMIÈRE PARTIE

TABLE

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT LES ANNÉES 1885-1889.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

Pages.

Décret du Bey de Tunis 1
Legs de M. Le Febvre-Deumier 1
Donation de M. Loubat 2
Legs de M. Saintour 2

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORTS SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES.

Fouilles à Rome 3
Fouilles de M. Maspero 3
Stèle contenant le texte de la loi qui interdit l'accès du temple d'Hérode aux Gentils 3
Inscriptions phéniciennes 4
Inscription du XIII^e^ siècle de Sainte-Marie-Majeure 4
Graffiti de la catacombe de Domitille 5
Horloge solaire de Préneste 5
Dictionnaire de M. Godefroy 5
Fouilles de la *via Nazionale* 5
Guide pour l'étude des inscriptions romaines 6

Ruines de Dougga 6
Liste des archivistes paléographes de 1885 6
Découvertes diverses en Italie 6
Portail antique de l'église de Besalir, près de Figueras 6
Célèbre vase de la collection Campana, au Louvre 7
Travaux de l'École française de Rome 7
Statue et marbres celtiques découverts à Rome 7
Inscriptions de Corinium (Karin) et de Vaison 8
État fâcheux des monuments en Algérie signalé 8
Fouilles à Rome 9
Rapport du Directeur de l'École française de Rome 9
Notes sur *Bulla Regia* 9
Tombeaux archaïques sur le Viminal 9
Les Arènes de Lutèce 10
Catacombe de Sainte-Priscille 10
Sarcophages de la villa Bonaparte 10
Inscriptions de Binh-Tuan 11
Découvertes faites à Carthage : 1° Inscription 11
2° Petit jeu d'orgue en terre cuite 11
Base d'une statue trouvée à Bourges 12
Manuscrit d'Arezzo trouvé par M. Gamurrini 13
Objets trouvés dans l'*atrium* des Vestales 13
Monuments phéniciens inédits de Beyrouth 13
Monument attribué à la déesse Nehallenia 13
Mission de M. René Basset en pays berbère 13
Inscriptions diverses 13
Tombe circulaire de la *via Salaria* 14
Fragments d'inscriptions trilingues d'Artaxercès Mnémon 14
Vingt-six stèles puniques de Carthage 15
Ruines romaines de la vallée de la Medjerdah 15
Le Mars *Mogetius* et le Mars *Rigisamus* 16
Manuscrit du VI^e^ siècle contenant les Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc 16
Fouilles au temple d'Apollon Ptoos, en Béotie 16
Lettre du cardinal Pitra 16
Stèle de Teïma rapportée par M. de Lostalot 17

Rapport de M. de Lostalot. 17
Relation inédite sur la mort de Charles V. 18
Glose de Guillaume d'Auxerre sur l'*Anti-Claudien* d'Alain de Lille. . . . 19
Mesures prises et à prendre pour la conservation des monuments algériens et tunisiens. 19
Fouilles à Sbeïtla (*Suffetala*). 20
Monument de l'amiral Courbet. 20
Fouilles au temple d'Apollon Ptoos. 20
Manuel de Dhuoda. 20
Mission Dieulafoy. 20
Nouvelles acquisitions du Louvre. 20
Rapport du Directeur de l'École française de Rome. 21
Inscription trouvée à Dijon. 21
Fouilles en Égypte. 22
Arènes de Lutèce. 22
Inscriptions trouvées dans l'Annam par M. Aymonier. 23
Papiers de Léon Renier. 23
Archives des Grimaldi et des Matignon à Monaco. 23
Inscriptions trouvées à Délos. 23
Textes latins découverts à Carthage. 24
Regrets exprimés par l'empereur du Brésil pour la mort de M. Egger. 24
Nouvelle liste de textes latins de Carthage. 24
Feuilles manuscrites du Cambodge. 24
Terres cuites de Myrina. 25
Joyaux byzantins du IX^e^ siècle. 25
L'École d'Athènes et les terres cuites de Myrina. 25
Manuscrit du Cambodge donné à la Bibliothèque nationale. 26
Découverte épigraphique à l'abbaye de Cantignagno. 26
Chaton d'or trouvé dans un sarcophage de la *vigna Jacobini*. 26
Rapport du Directeur de l'École française de Rome. 26
Inscriptions de la *vigna Jacobini* et de la *via Salaria*. 27
Découverte du tombeau de sainte Félicité et de ses sept enfants, à Rome. 27
Fragment d'une frise du Parthénon. 27
Fouilles au temple d'Apollon Ptoos. 27
Les *Horrea Cæsaris*. 27

IMPRIMERIE NATIONALE.

Fouilles à Rome..... 27
Buste d'homme trouvé près du temple de la Victoire Aptère..... 28
Le « Tombeau des Rois » à Jérusalem, acquis par M. Isaac Pereire et donné à la France..... 28
Fouilles de M. Maraini..... 28
Centenaire d'Arago..... 28
Découvertes faites à Rome..... 28
Liste des archivistes paléographes de 1886..... 28
Fouilles à Moingt (Loire)..... 29
Inscription sur marbre trouvée à Carthage..... 29
Rapport du Directeur de l'École française de Rome..... 29
Manuscrits annamites..... 29
Plan de la mosquée d'Hébron..... 29
Fouilles à Rome..... 30
Mission de M. Charnay au Mexique et au Yucatan..... 30
Conte annamite servant de commentaire à un roman chinois..... 30
Nouvelles archéologiques d'Italie..... 30
Statues trouvées dans l'Acropole d'Athènes..... 30
Cinq squelettes trouvés dans les Arènes de Lutèce..... 30
Mosaïque de Philippeville et tombeau d'une martyre..... 31
Rapport du Directeur de l'École française de Rome..... 32
Inscriptions de la villa Patrizzi et mosaïque du palais Farnèse..... 32
Deux inscriptions grecques de Brousse..... 32
Antiquités gauloises à Vermand..... 32
Le roi Dounghi à Tello..... 32
Inscriptions de Rome..... 33
Documents grecs anciens trouvés à Bari..... 33
Objets antiques trouvés près de Ravenne..... 34
Tombeau de la martyre Digna à Philippeville..... 34
Mission de M. Basset..... 34
Procédure civile de l'Irlande païenne..... 34
Poignard gaulois du Musée de Vienne..... 35
Sermons attribués à Hildebert de Lavardin..... 35
Plateau d'argent antique représentant la lutte d'Hercule et du lion de Némée..... 36
Ruines du temple de Mercure sur le Puy de Dôme..... 36

Chartes byzantines de Bari. 37
Inscriptions destinées au *Corpus*, etc. 38
Photographies de Ramsès II et de Ramsès III. 38
Plan du palais de Tello en Chaldée. 38
Fouilles de Cherchel. 38
Inscriptions de Tunisie. 38
Inscription lydienne de Thyatire. 38
Inscriptions de Tunisie. 39
Navires à rames de l'antiquité. 39
Cinquième centenaire de l'Université de Heidelberg. 39
Inscription d'une coulevrine du Tonkin. 39
Mausolée de la *via Salaria*. 40
Origine du nom d'*Asie*. 40
Objets de bronze trouvés à Felixstowe (Suffolk). 41
M. Oppert à Heidelberg. 41
Objets et débris antiques des Arènes de Lutèce. 41
Vitraux de l'église d'Écouen. 41
Monuments de la Syrie septentrionale. 42
Influence de l'art grec sur l'art persan. 42
Rapport du Directeur de l'École française de Rome. 42
Fouilles en Italie. 42
Buste de M. Didot offert par sa famille. 43
Estampages légués par M. E. Desjardins. 43
Inscription funéraire bilingue de Palmyre. 43
Nouvelles archéologiques d'Italie. 44
Bijou avec inscription archaïque. 45
Collection d'estampages de M. Desjardins remise à l'Institut. 45
Fragment préhistorique de bois de renne gravé. 46
M. Madwig. 46
Coffret avec bijoux dans une tombe mérovingienne. 46
Inscription romaine en Italie. 47
Liste des archivistes paléographes de 1887. 47
Objets tirés d'une idole de Hué. 47
Bijoux trouvés dans un cimetière mérovingien à Courbillac (Dordogne). 47
Objets antiques trouvés à Grand (Vosges). 48

Mosaïques et ruines de Lescar, près de Pau 48
Rapport du Directeur de l'École française de Rome 49
Nouvelles archéologiques d'Italie 49
Nouvelle série des antiquités orientales au Louvre 50
Travaux en Allemagne et en Angleterre sur les Hittites 50
La grammaire espagnole de Lebrija 50
Nouvelles archéologiques d'Italie 51
Colonne en briques des architectes chaldéens 51
Sarcophage antique 51
Objets d'antiquité chrétienne en Italie 51
Sépulture gauloise de Lunery (Cher) 52
Produits métallurgiques de l'ancien Mexique 52
Lot de médailles romaines donné à la Bibliothèque nationale 52
Objets antiques trouvés en Italie 53
Inscription latine d'Algérie 53
Manuscrit des œuvres d'Aristote découvert à Philippopolis 53
Découverte faite au Fayoum (Égypte) 53
Médailles présentées par M. de Witte 54
Sur l'os gravé du Musée de Cluny, aujourd'hui à Saint-Germain 54
Rapport du Directeur de l'École française de Rome 54
Découverte dans un manuscrit palimpseste de textes intéressant le Nouveau Testament 55
Chaton de bague sémitique trouvé en Chypre 55
Procédé de clichage appliqué aux estampages 55
Sarcophages anthropoïdes avec inscriptions hiéroglyphiques et phéniciennes 56
Figurines représentant l'empereur Postume 56
Inscriptions latines de Cherchel, de la *via Prænestina*, de Caudebec . . . 57
Inscriptions votives à Rabbath-Tanit et à Baal-Hammon 57
Amphithéâtre romain à Fourvières 57
Bornes milliaires en Algérie 57
Inscription du sarcophage trouvé par Hamdi bey à Saïda 57
Inscriptions archaïques de l'Annam 58
Sépultures gauloises dans la presqu'île de Saint-Maur-les-Fossés 59
Découvertes épigraphiques à Saintes 59
Inscriptions hiéroglyphiques du sarcophage du roi Tabnit 60

Époque du roi Tabnit 60
Rapport sur les fouilles de Saïda 60
Inscriptions et antiquités trouvées à Saintes 60
Grande mosaïque de Sousse (Tunisie) installée au Bardo 61
Résultats d'une mission de M. R. Basset en Tunisie 61
Inscription grecque découverte dans le Liban 61
Onze fragments nouveaux de frise du temple d'Artémis à Magnésie du Méandre 62
Mosaïques découvertes à Sousse (Tunisie) 62
Inscriptions romaines d'Afrique 63
Photographies des fragments de frise du temple d'Artémis 63
Fouilles de l'École d'Athènes à Mantinée 63
Nom de *Renier* donné à un village d'Algérie 64
Documents intéressants pour la topographie de Rome 64
Trois tombeaux de l'époque romaine en Silésie 65
Rapport sur l'École française de Rome 65
Maison du IVe au Ve siècle ornée de peintures chrétiennes à Rome 65
La *Vita Roberti regis* 65
Inscription latine de l'époque des Antonins 65
Pièces réintégrées dans les collections de l'Institut 66
Tombe de Pierrelatte (Drôme) antérieure à l'époque carolingienne . . 66
Monuments de l'antiquité chrétienne offerts à Léon XIII 66
Fouilles aux catacombes et inscriptions latines 67
Inscription constatant la substitution d'un théâtre en pierre à un théâtre en bois à Feurs (Loire), sous Claude 67
Quatre fragments épigraphiques réunis en une même inscription à la Mourguier 67
Huitième centenaire de l'Université de Bologne 68
Sarcophage chrétien à Théran, près de Béziers 68
Stèle punique bilingue trouvée au Pirée et acquise par le Louvre 68
Objets de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze trouvés à Boussignies (Nord) 69
Photographies exécutées au Maroc 69
Archivistes paléographes de 1888 69
Produits des fouilles de Rome et de Carthage 69
Tête et torse, débris de belles copies de la Vénus de Praxitèle 70

Vingt-huit stèles puniques de Carthage 70
Dernières découvertes de MM. de Rossi, etc 70
Invitation à l'inauguration du Musée du Bardo 70
Recouvrement de manuscrits dérobés aux bibliothèques de France . . . 71
Félicitations votées unanimement à ce sujet à M. L. Delisle 71
Rapport sur l'École française de Rome 71
Fragment de table de bronze : *lex concilii provinciæ Narbonensis* 71
Restitution épigraphique de la *colonia Uzalis* (*El-Alia*) 71
Découvertes archéologiques en Italie 72
Inscriptions précieuses pour l'histoire de l'Inde 72
Inscriptions latines païennes et chrétiennes 72
Mission de M. R. Basset au Sénégal 72
Costumes de convention donnés par les Grecs aux barbares 73
Fouilles à la catacombe *Priscilla* 73
Inscriptions néo-puniques et latines de Tunisie 74
Coupe de verre, sujet chrétien 74
Urne à deux anses, sujet païen 74
Inscriptions inédites 74
Inscription hébraïque d'Orléans 74
Explorations de MM. Bouriant, Baillet et Bénédite en Égypte 75
Inscriptions latines 75
Inscription d'une corporation et épitaphes chrétiennes 75
Bas-relief du v^e^ siècle : le sacrifice d'Abraham 76
Tumulus-dolmen de Ker-huella 76
Inauguration du Musée du Bardo 77
Fouilles dans l'église des martyrs Jean et Paul, au mont Célius 77
Inscriptions d'Açoka 77
Compte rendu de la mission de l'Académie à l'inauguration du Musée du Bardo 77
Rapport sur l'École française de Rome 80
Travaux linguistiques des missionnaires de l'Afrique équatoriale 80
Découvertes dans la catacombe de Sainte-Priscille 80
Inscriptions relevées dans la nécropole de *Bulla Regia* 80
Les Arènes de Lutèce 80
Résultats heureux de la mission de M. R. Basset au Sénégal 81
Candidats à l'exécution du programme de la fondation Benoît Garnier . 81

Épingles en os sculpté, trouvées à Lyon dans la nécropole de Saint-Just. 82
Fouilles de Cherchel. 82
Tête en marbre du Diadumène de Polyclète. 83
Torse en marbre du Diadumène. 83
Chapiteau du temple d'Épidaure. 84
Antiquités chaldéennes du Musée du Louvre. 84
Inscriptions de Tello. 84
Tablettes avec inscriptions cunéiformes en Égypte. 85
Don des estampages de textes grecs de M. Rayet. 85
Inscription française du XIII^e^ siècle de Saint-Jean-d'Acre. 85
Regrettable restauration du Diadumène de Polyclète. 85
Inscriptions romaines trouvées au Maroc. 86
Mission académique en Tunisie. 86
Belle tête de bronze trouvée à Lezoux. 86
Médaille du Syllogue littéraire grec de Constantinople. 87
Inscription grecque de Lycie. 87
Lettre du cardinal Lavigerie. 88
Milliaire portant le nom de Tétricus, près de Carcassonne. 88
Treize estampages d'inscriptions du Maroc. 88
Deux inscriptions chrétiennes dans les ruines de la basilique de Saint-Valentin. 88
Découverte épigraphique à Césarée de Cappadoce. 88
Exploration poursuivie au Maroc. 89
Fragments d'une inscription romaine à Boulogne concernant la *classis britannica*. 89
Urne avec inscription grecque trouvée près de Sinigaglia. 89
Original de l'inscription de Saint-Jean-d'Acre. 90
Découverte du discours de Néron aux jeux isthmiques, rendant la liberté aux Grecs. 90
Miroir trouvé à *Bulla Regia*. 91
Don des travaux manuscrits de M. Vivien de Saint-Martin sur la géographie ancienne. 91
Mission de M. Bénéditte dans l'île de Phylæ. 92
Rapport sur les travaux de l'École de Rome. 92
Traduction du discours de Néron. 92

Fouilles au temple des Muses près de Thespies 92
Lettre de N. Rigault, réintégrée aux archives de l'Institut 92
Liste des objets volés au Musée de Saint-Louis à Carthage 93
Fouilles du P. Delattre à Carthage 93
Nouvelles archéologiques de Rome 94
Fouilles dans l'église des Saints Jean et Paul au Célius 94
Fragment inédit de l'orateur Hypéride 94
Fouilles au Célius et au forum d'Auguste 95
Mission de M. Bénédite dans l'Arabie Pétrée 95
Archivistes paléographes de 1889 95
Deux monuments intéressants pour la reconstitution du groupe appelé l'*Hermès de Praxitèle* 95
Salles découvertes sous le temple de Palenqué (Mexique) 96
Fouilles du P. Delattre à Carthage 97
Nouveau Musée à Rome 97
Nouvelles archéologiques de Rome 97
Autres nouvelles de Rome 98
Exploration archéologique au Maroc 98
Style épistolaire de la chancellerie pontificale 99
Cippe avec inscription en caractères hamatéens 100
Inscription grecque sur le goulot d'un vase de bronze 100
Pierres gravées de la vallée de Caboul 100
Cliché photographique d'un papyrus araméen 101
Bague byzantine du x^e^ siècle 101
Nécropole romaine d'Hadrumète 101
Exploration archéologique des îles Baléares 102
Tableaux à l'encaustique provenant d'Égypte 103
Deux sarcophages des *Prati di Castello* 103
Fouilles à Sélinonte et à Ostie 104
La *Restauration d'Olympie* 104
Monuments préhistoriques de la grotte du Mas-d'Azil 104
Fouilles de Sélinonte et de Vulci 104
La *Restauration d'Olympie* 105
Inscription latine du *castrum* de Dijon 105
Découvertes faites à Gabès et à Gafsa 105
Fragment d'une loi relative au flamine d'Auguste à Narbonne 106

Fouilles à Corfou..... 106
Anneau-monnaie présentant les poids des mesures assyriennes..... 107
Lettre autographe de don Carlos, fils de Philippe II..... 108
Portraits du même prince..... 108
Inscriptions grecques de Maronée..... 108
Mission au Sinaï..... 108
Bijoux d'or de Lasgraisses..... 109
Plaque de marbre avec inscriptions cunéiformes..... 109
Inscriptions chrétiennes de Sétif..... 109
Fouilles aux *Prati di Castello*..... 110
Inscriptions diverses..... 110

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1885 AU 31 DÉCEMBRE 1889.

§ 1er.

RAPPORTS SEMESTRIELS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION.

Rapports semestriels de 1885 à 1889..... 111

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES COMPOSÉES PAR L'ACADÉMIE.

Médaille relative à l'enseignement primaire..... 111
Monument des docteurs Bretonneau, Velpeau, Trousseau..... 114
Médaille commémorative de la donation de Chantilly..... 114
Médaille Arago..... 115
Monument Leverrier..... 115

§ 3.

PRIX PROPOSÉS ET PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE.

Sujets et jugements des concours depuis l'année 1885 jusqu'à l'année 1889 inclusivement.

Sujets et jugements des concours pour l'année 1885..... 116
— pour l'année 1886..... 121
— pour l'année 1887..... 125
— pour l'année 1888..... 132
— pour l'année 1889..... 135

IMPRIMERIE NATIONALE.

§ 4.

SÉANCES PUBLIQUES.

Séances publiques de 1885 à 1889 139

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DE DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

Lectures des académiciens 141
Lectures et communications de divers savants 154

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, RAPPORTS DES COMMISSIONS, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

Élection des membres du bureau pour 1885 167
Mort de M. Baudry 167
Hommage à sa mémoire 167
Élection des membres des commissions annuelles pour 1885 167
Élection des membres des commissions de prix 168
Présentation à la chaire de slave au Collège de France 169
Commission des impressions 169
Présentation à la chaire de diplomatique à l'École des charte 169
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de l'Institut en avril ... 169
Présentation à la chaire de philologie latine et à la chaire de persan au Collège de France 169
Commission du prix Jean Reinaud 169
Commission des *Historiens arméniens des Croisades* 170
Adjonction pour les travaux de l'École d'Athènes 170
Candidat proposé pour la médaille de la Société centrale des architectes 170
Mort de Victor Hugo 170
Mort de M. Léon Renier 170
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de juillet 170
Commission des Écoles d'Athènes et de Rome 171

Commission pour vérifier les comptes de l'Académie. 171
Mort de M. Egger. 171
Mort de M. Antonius Pingard. 171
Chapitre de M. Egger choisi pour être lu à la séance publique des cinq Académies. 172
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'octobre. 172
Commissions pour présenter des sujets de prix. 172
Rapport de la Commission des Antiquités nationales. 172
Commission des médailles. 172
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de janvier 1886. 172
Commission du prix Gobert. 173
Élection des membres du bureau et des commissions annuelles pour 1886. 173
Élection des commissions de prix. 173
Mort de M. Miller. 174
Présentation à la chaire d'épigraphie au Collège de France. 174
Élections en remplacement de MM. Léon Renier et Egger. 174
La dernière, ajournée par suite du partage des voix. 174
Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome. 175
Remplacement de M. Miller dans trois commissions. 175
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'avril. 175
Commission des impressions. 175
Candidat présenté pour la médaille de la Société centrale des architectes. 175
Commission de la publication des œuvres de Borghesi. 175
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de juillet. 176
Pour la séance annuelle des cinq Académies. 176
Mort de M. Jourdain. 176
Commission chargée de vérifier les comptes. 177
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'octobre. 177
Donation du domaine de Chantilly. 177
Commission chargée de présenter des sujets de prix. 177
Mort de M. Ernest Desjardins. 178
Conseil de perfectionnement de l'École des chartes. 178
Commission pour l'application de la fondation Garnier. 178
Choix d'un lecteur pour la séance annuelle. 178

Legs Nobilleau. 178
Nominations aux commissions des *Historiens de la France*, des inscriptions et médailles, des candidats aux places de correspondants. . . . 179
Mort de M. Natalis de Wailly. 179
Mort de M. Madvig. 179
Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome. 179
Commission du prix Gobert. 179
Élection des membres du bureau pour 1887. 180
Présentation à la chaire de grec moderne. 180
Nomination des commissions annuelles. 180
Nomination des commissions de prix. 180
Médaille décernée au duc d'Aumale. 181
Lettre du duc d'Aumale. 181
Présentation à la chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France. 182
Mort de M. Alexandre Germain. 182
Commission pour la présentation à la place d'associé étranger. 182
Question du nombre des correspondants regnicoles. 182
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'avril. 182
Commission du prix Fould. 183
Indemnité aux travaux de l'Académie. 183
Choix de lecteurs aux séances publiques de l'Institut et de l'Académie. 183
Mort de M. Pott. 183
Commission des comptes. 184
Transformation du prix Louis Fould. 184
Mort de M. Gozzadini 185
Mort de M. Desnoyers. 185
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'octobre. 185
Commissions de prix. 185
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de janvier 1888. 186
Commission pour dresser la liste des candidats aux places de correspondants. 186
Mort de M. Charles Robert. 186
Nomination des membres du bureau et des commissions annuelles pour 1888. 186
Commission du nord de l'Afrique et commissions de prix. 187

Prix Loubat. 187
Legs Saintour. 188
Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome. 189
Mort de M. Fleischer. 189
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'avril. 189
Délégation de l'Académie à l'inauguration du Musée du Bardo. 189
Désignation d'un candidat au Conseil supérieur de l'instruction publique. 189
Commission pour présenter à la place d'associé étranger. 190
Commission des médailles. 190
Commission pour la fondation Benoît Garnier et pour le prix Loubat. 190
Programme du prix Loubat. 190
Candidat à la médaille de la Société centrale des architectes. 190
Lettre du duc d'Aumale. 190
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de juillet. 191
Rapport sur les Antiquités nationales. 191
Application de la fondation Benoît Garnier. 191
Mort de M. Bergaigne. 192
Commission des comptes. 193
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'octobre. 193
Pour la séance annuelle de l'Académie. 193
Commissions chargées de proposer des sujets de prix. 193
Présentation pour la place de Directeur de l'École de Rome. 193
Tableau des droits des membres libres. 193
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de janvier 1889. 194
Commission pour la présentation à une place de correspondant étranger. 194
Mort de M. Riant. 194
Nomination des membres du bureau et des commissions annuelles pour 1889. 195
Présentation à la chaire de chinois à l'École des langues orientales vivantes. 195
Commissions de prix. 195
Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. . 196
Commission des *Historiens occidentaux des Croisades*. 196
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle d'avril. 196

Mort de M. Wright 196
Mort de M. Reboud 197
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de juillet 197
Rapport sur les Écoles d'Athènes et de Rome 197
Candidat à la médaille de la Société centrale des architectes 197
Adjonction à la Commission des inscriptions sémitiques 197
Commission des comptes 197
Présentation à la chaire de chinois à l'École des langues orientales vivantes 197
Concours des Antiquités nationales 197
Mort de M. Charles Nisard 197
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut 198
Félicitations à S. M. don Pedro 198
Mort de M. Amari 198
Délégation à l'inauguration de la nouvelle Sorbonne 199
Prolongation de séjour à un membre de l'École de Rome 199
Mort de M. le baron de Witte 199
Acceptation du legs Saintour 200
Renonciation au legs Nobilleau 200
Mort de M. Gustave Weil 200
Choix d'un lecteur pour la séance semestrielle d'octobre 200
Mort du général Faidherbe 200
Rapport de la Commission des Antiquités nationales 200
Commissions chargées de proposer des sujets de prix 201
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Académie 201
Commission pour le prix Loubat 201
Commission pour présenter aux places vacantes d'associé étranger . . . 201
Mort de M. Cobet 201
Commissaires pour l'examen d'un mémoire sur Alésia en Auvergne . . 201
Attribution sur la fondation Benoît Garnier 202
Commissaire pour assister aux nouvelles fouilles d'Hissarlik 202
Mort de M. Pavet de Courteille 202
Commissions chargées de présenter aux places vacantes de correspondants 202
Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de janvier 1890 203
Nomination du bureau pour 1890 et de la Commission du prix Gobert . 203

Élections aux places vacantes d'associé étranger ou de correspondants en comité secret. 203

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ET NOTICES HISTORIQUES.

Changements arrivés parmi les membres, les associés étrangers et les correspondants de l'Académie depuis le 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1889. 204
État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1890. 208
Composition des commissions permanentes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1890. 211

NOTICES HISTORIQUES SUR LA VIE ET LES TRAVAUX :

De M. Henri-Adrien Prévost de Longpérier. 212
De M. Ambroise Firmin-Didot. 247
De M. Édouard-René Lefebvre-Laboulaye. 286
De M. Joseph-Natalis de Wailly. 322
De M. Émile Egger. 345

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

Décret du Bey de Tunis.

Dans la séance du 11 juin 1886, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie le texte d'un décret rendu le 7 mars précédent par S. A. le Bey de Tunis, et relatif à la conservation des monuments archéologiques, historiques et artistiques de la Régence de Tunis.

Legs de M. Le Fèvre-Deumier.

Dans la séance du 25 juin 1886, le Ministre de l'instruction publique adresse au Secrétaire perpétuel l'ampliation d'un décret du 12 juin autorisant l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences morales et politiques à accepter le legs que leur a fait M. Le Fèvre-Deumier, par son testament en date du 12 juillet 1882, et consistant dans la nue propriété d'une rente annuelle et perpétuelle de 4,000 francs.

« Cette rente, dont les Académies n'entreront en jouissance qu'après un délai de quinze ans, à partir du décès du testateur, devra être affectée à la fondation d'un prix quinquennal de 20,000 francs qu'elles décerneront alternativement, en commençant par l'Académie des sciences morales et politiques, à

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'auteur de l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées. »

Donation de M. Loubat.

Dans la séance du 2 mars 1888, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un décret du Président de la République, en date du 23 février 1888, par lequel l'Académie est autorisée à accepter la donation que lui a faite M. Joseph-Florimond Loubat, suivant acte notarié en date du 2 janvier 1888, d'une rente annuelle de 1,000 francs sur l'État français.

L'Académie, par un vote, accepte définitivement la donation qui lui est faite par M. Loubat et donne au Secrétaire perpétuel les pouvoirs nécessaires pour l'exécution du décret.

« Cette rente, porte le décret, sera immatriculée au nom de l'Académie, avec mention sur l'inscription de la destination des arrérages à la fondation d'un prix triennal qui, sous le nom de *Prix Loubat,* sera décerné à un ouvrage imprimé sur l'Amérique du Nord, et traitant d'histoire et géographie historique, archéologie, ethnographie, linguistique et numismatique. »

Legs de M. Saintour.

Dans la séance du 5 août 1889, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un décret du 25 juillet 1889, l'autorisant à accepter les legs que lui a faits M. Joseph Saintour par testament authentique en date du 16 novembre 1887. Le décret porte :

« Le produit de ces libéralités sera placé en rentes 3 p. 0/0 sur l'État français, avec mention sur l'inscription de la destination des arrérages à la fondation d'un prix annuel qui portera le nom de *Prix Joseph Saintour.* »

L'Académie a accepté dans les formes ordinaires.

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORTS SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES.

Fouilles à Rome.

Séance du 16 janvier 1885. — M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à des fouilles entreprises récemment à Rome. (*Comptes rendus des séances de l'Académie pour l'année 1885*, p. 25.)

Fouilles de M. Maspero.

Séance du 23 janvier. — M. Perrot fait connaître à l'Académie qu'il a reçu des nouvelles de M. Maspero, qui est à Louqsor. M. Maspero dispose de peu de ressources pour les fouilles, mais il a réussi déjà à faire partir les fellahs des maisons qu'ils occupaient, et il espère pouvoir bientôt reprendre ses recherches en cet endroit.

M. G. Paris communique une lettre que M. Maspero a adressée à M. Miller, et qui est relative à de nouvelles et intéressantes découvertes qu'il vient de faire; entre autres choses, « une trentaine de feuillets d'un livre copte, dont chaque page est formée de deux feuillets de papyrus collés ensemble. Les faces opposées l'une à l'autre appartiennent à des manuscrits grecs plus anciens », et il a cru reconnaître à travers les brisures des restes de poésie en style homérique. (*Comptes rendus*, p. 11.)

Stèle contenant le texte de la loi qui interdit l'accès du temple d'Hérode aux Gentils.

Séance du 30 janvier. — M. Clermont-Ganneau, admis à faire une communication, rappelle qu'il y a bientôt quinze ans il a découvert dans les fondations d'un vieil édifice arabe,

1885.
—

à Jérusalem, un monument de la plus haute valeur, au sujet duquel il a lu un mémoire étendu devant l'Académie. C'est une des stèles décrites par Flavius Josèphe, qui contiennent, en grec et en latin, le texte de la loi interdisant aux Gentils l'accès des enceintes sacrées du temple d'Hérode le Grand, texte de la loi qu'invoquaient les Juifs ameutés pour mettre à mort l'apôtre saint Paul. Il n'a pu l'acquérir alors, et le monument, saisi par l'autorité turque, avait disparu depuis cette époque, sans qu'il lui fût possible, malgré toutes les recherches, d'en retrouver la trace.

Il a acquis dernièrement la certitude que la stèle du Temple était depuis plusieurs années déposée dans les caves du Musée impérial de Tchinli-Kieuchk, à Constantinople; et grâce à l'intervention de M. Sorlin d'Origny, archéologue distingué, il a réussi à faire exécuter un moulage intégral du bloc sur lequel est gravée l'inscription.

C'est ce moulage, adéquat à l'original, qu'il place sous les yeux de l'Académie avant de l'offrir au Louvre, où il est digne, à tous égards, de figurer comme une page authentique du Nouveau Testament, à côté de la stèle de Mésa, cette page originale de l'Ancien Testament. (*Comptes rendus*, p. 13.)

Inscriptions phéniciennes.

Séance du 6 février. — M. Barbier de Meynard présente à l'Académie, de la part de M. Spiro, professeur du collège Sadiki, à Tunis, les estampages de vingt-deux inscriptions phéniciennes. Ce sont, pour la plupart, des stèles votives dont on connaît l'importance pour l'onomastique phénicienne. Cet envoi est accompagné d'un mémoire où M. Spiro a donné la transcription hébraïque et la traduction de ces monuments.

Séance du 13 février. — M. Edm. Le Blant, directeur de

1885.

Inscription du XIII^e siècle de Sainte-Marie-Majeure.

l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à une inscription, en caractères du XIII^e siècle, que l'on vient de relever sur l'une des petites cloches de Sainte-Marie-Majeure. Dans la même lettre, M. Edm. Le Blant fait connaître que M. de Rossi vient de prendre copie, dans la catacombe de Domitille, d'un grand nombre de *graffiti* d'un caractère particulier.

Graffiti de la catacombe de Domitille.

Horloge solaire de Préneste.

M. Edm. Le Blant fait aussi savoir que M. Marucchi a découvert récemment à Palestrine, l'antique Préneste, un *solarium*, horloge solaire dont Varron parle comme d'un monument très ancien. (*Comptes rendus*, p. 36.)

Dictionnaire de M. Godefroy.

Séance du 20 février. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel au sujet de la demande d'une subvention annuelle importante qu'il lui a adressée, au nom de l'Académie, en faveur de M. Godefroy, pour la continuation de la publication du *Dictionnaire historique de l'ancienne langue française* :

« Je reconnais comme l'Académie, dit le Ministre, l'intérêt que présente, pour les études philologiques, l'ouvrage de M. Godefroy, et il a fallu des circonstances exceptionnelles pour que j'aie été obligé, en raison des nécessités budgétaires, de réduire la subvention annuelle allouée à cette publication. L'Académie peut être assurée que, si la situation se modifie dans le courant de l'année, je saisirai avec empressement cette occasion pour augmenter la somme qui a été mise à la disposition de l'éditeur de M. Godefroy. »

Fouilles de la *via Nazionale*.

Il est donné lecture d'une lettre par laquelle M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, fait connaître que des fouilles commencées depuis longtemps au bas de la *via Nazionale*, sur le versant du Quirinal, pour la construction

1885.

d'un théâtre, viennent de mettre au jour une statue de bronze, haute de 2 m. 30, représentant un personnage de type héroïque entièrement nu et levant le bras gauche, qui tenait une *hasta*. (*Comptes rendus*, p. 39.)

Guide pour l'étude des inscriptions romaines.

M. Parquet, vérificateur du service topographique de l'Algérie, adresse d'Oran un *Essai de guide élémentaire* pour reconnaître, compléter et dater les inscriptions romaines, en tenant plus particulièrement compte des monuments épigraphiques des anciennes provinces africaines, Afrique, Numidie, Maurétanie.

Ruines de Dougga.

M. le lieutenant Marius Boyé, du corps d'occupation de Tunisie, envoie d'Oued-Gilma un travail intitulé : *Notice sur les ruines de Dougga (Thugga) ; inscriptions recueillies d'octobre 1882 à janvier 1883.*

Liste des archivistes paléographes.

Séance du 6 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la liste des archivistes paléographes nommés par arrêté du 25 février. Cette liste sera lue, conformément à l'arrêté ministériel, dans la prochaine séance publique.

Découvertes diverses en Italie.

M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à la découverte de divers objets trouvés, soit à Vasto, dans la Basilicate, soit dans la catacombe de Domitille ou dans la *grotta dell' Orso*, l'une des stations de l'âge néolithique de la commune de Breonio, province de Vérone. (*Comptes rendus*, p. 41.)

Portail antique de l'église de Besalir, près de Figueras.

Séance du 13 mars. — M. Bosch, photographe à Figueras (Espagne), adresse à l'Académie deux photographies du portail antique de l'église de Besalir, petite cité des environs de Figueras, portail dont il s'est rendu acquéreur.

1885.

Cette église, écrit-il, a été démolie, et il ne reste debout que cette partie.

Célèbre vase de la collection Campana, au Louvre.

M. Ravaisson lit une notice sur un vase grec célèbre qui a fait partie de la collection Campana : il appartient aujourd'hui au Musée du Louvre. Ce vase est décoré de deux tableaux, qui ont été expliqués jusqu'à présent comme représentant, l'un, la Colère d'Achille, qu'Ulysse et Diomède s'efforcent de calmer, l'autre, la Mort et le Sommeil transportant le corps de Memnon. M. Ravaisson, remarquant que, dans le premier de ces tableaux, Achille est habillé en femme, et que, dans le second, c'est encore lui que portent le Sommeil et la Mort, montre que le premier tableau représente Achille à Scyros au moment où, cédant aux exhortations d'Ulysse et de Diomède, il va les suivre à Troie, et le second, le même héros, transporté, après sa mort, au séjour éternel. Ces deux tableaux offrent un exemple frappant de la pensée qu'il a souvent signalée comme présidant à la décoration des monuments funéraires et, en particulier, des vases qu'on déposait auprès des morts, celle de la vertu héroïque, récompensée par la félicité éternelle et couronnée par l'apothéose.

Travaux de l'École française de Rome.

Séance du 20 mars. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une copie du rapport de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, sur l'état actuel des travaux des membres de ladite École.

Statue et marbres antiques découverts à Rome.

M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à la découverte qui vient d'être faite, près de la *Scala Santa,* d'une statue de femme en marbre blanc, mesurant 1 m. 25 de hauteur et sur le socle de laquelle se trouve gravé un hexamètre dont il donne le fac-similé.

M. Edm. Le Blant parle en outre de marbres trouvés sur

1885. —

les terrains de la *via Salaria* (villa Bonaparte). Ce sont les cippes des Licinii et six sarcophages d'une grande beauté. (*Comptes rendus*, p. 43.)

Inscriptions de Corinium (Karin) et de Vaison.

Séance du 27 mars. — M. Desjardins, président, communique une lettre de M. Héron de Villefosse relative à la découverte récente, faite à Corinium (aujourd'hui Karin), d'un monument qui donne le prénom d'Aulus à Ducenius Geminus, préfet de Rome sous Galba, en 69, et auquel Borghesi avait, dans ses notes, consacré une mention. (*Comptes rendus*, p. 52.)

M. Desjardins annonce ensuite la découverte, à Vaison, d'une inscription relative à Burrhus.

État fâcheux des monuments en Algérie signalé.

M. Ch. Robert signale l'état fâcheux de divers monuments antiques de l'Algérie :

« L'Académie se souvient, dit-il, qu'elle a émis, le 20 juin 1884, sur ma proposition, un vœu pour la conservation des monuments et des inscriptions d'Afrique. Je lui demande la permission de lui signaler un nouvel acte de vandalisme qui prouve combien il serait nécessaire qu'une loi, appropriée à la situation de nos colonies, vînt enfin mettre un terme à des destructions que rien ne justifie, surtout lorsqu'il s'agit de pierres à inscriptions qui ne peuvent fournir que des matériaux insignifiants.

« M. Julien Poinssot, qui représente ici les Sociétés archéologiques d'Oran et de Constantine, m'informe que les ruines de Seriana, à 8 kilomètres de cette dernière ville, viennent à leur tour d'être mises en exploitation régulière. Beaucoup d'inscriptions, dont plusieurs sont considérées comme n'ayant pas encore été relevées, ont disparu, et le fortin byzantin a seul résisté par sa masse. Parmi les pierres détruites, M. Poinssot signale un texte publié par M. L. Renier (p. 212), relevé

de nouveau par Willmanns et reproduit dans le tome VIII du *Corpus*, sous le n° 4376. Ce texte mentionnait la patrie d'un vétéran qui se dit DOMO LAMIGO; il avait, par conséquent, un intérêt ethnique réel.

« Quelques personnes ont protesté, mais il leur a été répondu que les ruines de Seriana n'avaient pas d'importance. On envisage trop souvent, en effet, les antiquités de notre terre d'Afrique au point de vue exclusif de l'art; or, s'il convient de ne conserver en France que des églises romanes ou gothiques d'un certain mérite architectural, il ne faut pas oublier qu'en Afrique la plus modeste inscription a parfois un intérêt capital au point de vue de l'histoire, de la géographie et de la connaissance des races diverses qui vivaient dans cette partie du monde romain ou qui peuplaient la *legio III^a Augusta* et ses cohortes auxiliaires. »

Fouilles à Rome.

Séance du 1^er avril. — M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative aux fouilles exécutées à Rome. (*Comptes rendus*, p. 108.)

Rapport du Directeur de l'École de Rome.

Séance du 10 avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie le rapport du Directeur de l'École française de Rome sur les travaux des membres de cette École pendant l'année 1884.

Notes sur Bulla Regia.

M. Aug. Wingler, officier de la division d'occupation de Tunisie, adresse à l'Académie des *Notes sur Bulla Regia*, ville de l'ancienne Afrique du Nord.

Tombeaux archaïques sur le Viminal.

M. Edm. Le Blant écrit au Secrétaire perpétuel une lettre relative à la découverte de tombeaux archaïques sur le Viminal. (*Comptes rendus*, p. 135.)

M. Duruy rappelle que l'Académie a délégué, l'an dernier.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1885.

Les Arènes de Lutèce.

plusieurs de ses membres auprès du Conseil municipal au sujet des Arènes de Paris, et il signale les conséquences heureuses de cette intervention : achat du terrain par la Ville, classement des ruines par l'État parmi les monuments historiques. Il n'y a plus qu'un différend entre la Ville et l'État pour le mode d'adjudication des travaux à faire. Mais un nouvel incident vient de se produire : la Ville se propose de réduire l'espace resté libre auprès des ruines; elle veut y ouvrir une rue. Les délégués des sociétés savantes et une société nouvelle qui s'est formée pour la conservation des monuments historiques de Paris se sont réunis aux Arènes, et ont rédigé une pétition au Conseil municipal pour l'extension de l'espace à donner à ces ruines. La société de Paris a demandé aux sociétés savantes d'agir de même pour les monuments de province. Déjà, dans le département de Seine-et-Oise, de pareilles mesures ont été prises par l'initiative du préfet, et l'on peut espérer qu'il en sera ainsi dans les autres départements.

Catacombe de Sainte-Priscille.

Séance du 24 avril. — M. Edm. Le Blant écrit au Secrétaire perpétuel une lettre relative à de nouvelles fouilles faites à Rome et en particulier dans la catacombe de Sainte-Priscille. (*Comptes rendus*, p. 143.)

Sarcophages de villa Bonaparte.

M. Edm. Le Blant adresse à l'Académie sept photographies de sarcophages découverts sur des terrains ayant fait partie de la villa Bonaparte. Il ajoute que les fouilles qui se poursuivent paraissent, d'après les sondages, devoir fournir encore huit tombeaux. Deux tombeaux, dont il donne la description, ont été découverts la semaine dernière. (*Comptes rendus*, p. 156.)

Séance du 1er mai. — M. Bergaigne donne lecture d'une lettre

1885.

de M. Aymonier, datée de Binh-Tuan, chef-lieu de la province de ce nom (au sud de l'Annam), le 16 mars 1885.

Inscriptions de Binh-Tuan.

Le Binh-Tuan correspond à l'ancien Tchampa, dont le nom figure sur les inscriptions du Cambodge comme celui d'un royaume ennemi. M. Aymonier y a recueilli un certain nombre d'inscriptions sanscrites et quelques inscriptions en langue tchame. Il va continuer l'exploration de l'Annam, et ne croit pas impossible que le domaine de l'épigraphie indienne en Indo-Chine s'étende jusqu'au Tonkin.

Découvertes faites à Carthage : 1° Inscription;

Séance du 8 mai. — Il est donné lecture de deux lettres adressées, de Carthage, au Président par le P. Delattre. La première lettre est relative à une inscription trouvée à Carthage, entre la colline de Saint-Louis et les ruines du bord de la mer appelées *Dermèche*. Cette inscription est gravée sur la face d'un dé de pierre haut de 0 m. 80, large de 0 m. 57 et épais de 0 m. 47. La hauteur des lettres est de 0 m. 045 :

SEXTO·ATILIO
ROGATIANOPRP
HEREDES·EIVS
CVRANTE P·NO
NIO FELICE PRPᵛ
E · V · SOCERO
EIVS

2° Petit jeu d'orgue en terre cuite.

Par la seconde lettre, le P. Delattre envoie le dessin photographié d'un objet de terre cuite trouvé récemment à Carthage, et qui représente un orgue complet. La hauteur de cet objet, qui est sans doute un jouet d'enfant, est de 0 m. 19.

« L'intérêt qui me paraît s'y attacher, dit le P. Delattre, consiste dans les détails qui reproduisent les particularités des

1885.

orgues de l'époque à laquelle appartient cette terre cuite. L'inscription POSSESSORIS, tracée à la pointe, peut être rapprochée d'une marque que j'ai copiée sur un fond de lampe romaine et qui se lit ainsi :

P V L L A E N
POSSESSOR

« Elle permet en outre de fixer l'âge de notre terre cuite à une date voisine du second siècle de notre ère, car le nom de PVLLAENI se rencontre fréquemment sur les lampes romaines sorties de nos deux cimetières d'*officiales* qui remontent à cette époque. »

Cette seconde lettre du P. Delattre et la photographie ont été communiquées à l'Académie des beaux-arts.

Base de statue trouvée à Bourges.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Boyer, archiviste du département du Cher, relativement à la découverte qui vient d'être faite, dans les fondations de la vieille muraille d'enceinte gallo-romaine de Bourges, de la base d'une statue, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

NVM ♁ AVG
ET MARTI
MOGETIO
GRACCHVS
AEGNVTIS·FIL
V·S·L·M

« D'après cette inscription, on voit, dit M. Boyer, que la statue avait été élevée par un Gracchus, fils d'Ategnot (?), à un Mars local et familier : Mars *Mogetius.* »

Séance du 15 mai. — M. Edm. Le Blant adresse, de Rome,

1885.

au Secrétaire perpétuel une lettre dans laquelle il rappelle la découverte faite l'an dernier par M. Gamurrini, dans la bibliothèque d'une confrérie laïque d'Arezzo, d'un manuscrit contenant plusieurs pièces inédites : le traité *De mysteriis* de saint Hilaire de Poitiers, plus deux hymnes et un long fragment d'un voyage en Orient accompli par une sainte femme vers la fin du IV^e^ siècle. « M. Kohler, dit M. Le Blant, a donné, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* une analyse importante de ce manuscrit, que M. Gamurrini lui a libéralement communiqué. »

Manuscrit d'Arezzo trouvé par M. Gamurrini.

Dans la même lettre, M. Le Blant dit que l'on vient de fouiller la partie de terrain avoisinant l'*atrium* des vestales, exhumé l'an dernier, et il donne le détail des objets que l'on y a découverts. (*Comptes rendus*, p. 161.)

Objets trouvés dans l'*atrium* des vestales.

M. Clermont-Ganneau présente à l'Académie trois *monuments phéniciens inédits* qui viennent d'être recueillis ou découverts en Phénicie par M. Loytred, vice-consul de Danemark à Beyrouth.

Monuments phéniciens inédits de Beyrouth.

Séance du 22 mai. — M. Desjardins met sous les yeux de l'Académie la photographie du monument que, dans sa communication du 6 février dernier, il a cru pouvoir attribuer à la déesse Nehallenia.

Monument attribué à la déesse Nehallenia.

M. Barbier de Meynard fait une communication sur la mission que M. Basset vient d'accomplir dans le pays berbère, sous les auspices du gouverneur général de l'Algérie. (*Comptes rendus*, p. 172.)

Mission de M. Basset en pays berbère.

Séance du 29 mai. — Le Président communique à l'Académie : 1° une troisième note de M. Héron de Villefosse sur les *inscriptions de Suffetula;* 2° une seconde lettre de M. Boyer, sur la découverte récente d'une inscription où est mentionné *Mars*

Inscriptions diverses.

1885.

Rigisamus (une autre inscription mentionnait *Mars Mogetius*); 3° une rectification de l'inscription de dom Fonteneau relative à un soldat, *miles*, et non à une mesure itinéraire, *millia*, envoyée par M. Audiat.

Tombe circulaire de la *via Salaria*.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Edm. Le Blant; cette lettre est relative à la découverte faite sur la *via Salaria*, vis-à-vis de la villa Albani, d'une tombe circulaire semblable à celle de Cæcilia Metella. Elle mentionne aussi divers objets que les fouilles ont mis à découvert, ainsi qu'une inscription gravée sur un cippe de pierre, et trois épitaphes. (*Comptes rendus*, p. 175.)

Fragments d'inscriptions trilingues d'Artaxercès Mnémon.

M. Oppert rend compte de deux fragments d'inscriptions trilingues dont M. Germain Bapst lui a soumis les photographies, et qui se trouvent actuellement en la possession de M. le général Richard, au service du Shah de Perse :

« Ces deux inscriptions identiques sont gravées autour d'un fût de colonne, et se rapportent à Artaxercès Mnémon; elles sont presque identiques à une partie du texte que ce même roi a fait graver autour des colonnes d'un palais restauré par lui, après un incendie arrivé sous Artaxercès I^er^.

« La grande importance de ces fragments tient au lieu de provenance. S'il est exact que ces faibles restes de l'épigraphie perse ont été trouvés près de la capitale moderne de la Perse, nous aurons la certitude que les rois achéménides résidaient temporairement dans la partie septentrionale de la Médie, dans la cité antique des rois mèdes, à Rhagès, le Raï actuel. Le pays étant celui où se parlait jadis la langue de la seconde espèce des textes trilingues, appelée *la langue médique*, ce serait une raison de plus pour expliquer la présence de cet idiome sur les documents perses.

« Le premier fragment contient la fin des lignes du texte

assyrien et le commencement des lignes du texte perse; le second montre quelques mots médiques finissant les lignes, et le commencement des lignes assyriennes.

« Le texte portait, restauré en trois langues : « Ainsi dit le « roi Artaxercès, le grand roi, le roi de cette tombe, fils de « Darius roi, de Darius fils d'Artaxercès, roi, d'Artaxercès fils « de Xercès, de Xercès roi, fils de Darius roi, Achéménide. Par « la grâce de Ormazd, d'Anaitis et de Mithra, j'ai fait ce palais. « Que Ormazd, Anaitis et Mithra me protègent, moi et ce que « j'ai fait. . . »

« La fin du texte est illisible sur les photographies, qui n'ont pas été prises avec le soin nécessaire. »

Vingt-six stèles puniques de Carthage.

Séance du 5 juin. — Le P. Delattre adresse à l'Académie des estampages de vingt-six stèles puniques de Carthage, dont il donne la liste.

« Ces stèles sont comme toujours, dit-il, des ex-voto à Tanit-Pène-Baal et à Baal Hammon. Mais elles offrent certaines particularités dignes d'intéresser les auteurs du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Plusieurs sont entières, et leur hauteur varie entre 0 m. 60 et 0 m. 94. Quelques textes se composent d'une formule rare, peut-être même inusitée. Sans parler des autres emblèmes, le singe grimpant à un palmier mérite d'être remarqué. Je dois aussi appeler l'attention sur la stèle de *marbre blanc*. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'on trouve à Carthage une stèle punique de marbre. »

Ruines romaines de la vallée de la Medjerdah.

Le lieutenant Boyé, de la division d'occupation de Tunisie, rappelle au Secrétaire perpétuel qu'il lui a adressé dans les premiers jours de mai, par l'entremise du Ministre de la guerre, un travail archéologique sur un certain nombre de ruines romaines de la vallée de la Medjerdah ou de ses af-

1885. —

fluents, de Tebourba à Bordj-Messaoudi, et sur Battaria de l'Enfida. Il ajoute que, dans quelque temps, il enverra la seconde partie de son étude sur les ruines de Sbeïtla.

Le Mars *Mogetius* et le Mars *Rigisamus*.

M. d'Arbois de Jubainville fait un rapport sur la découverte faite à Bourges, par M. Boyer, de deux inscriptions où le nom du dieu Mars est accompagné d'épithètes gauloises (dans l'une *Mogetius*, dans l'autre *Rigisamus*). (*Comptes rendus*, p. 178.)

Manuscrit du VI^e^ siècle contenant les Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc.

M. Delisle annonce le principal résultat d'une mission que le Ministre de l'instruction publique avait confiée à M. l'abbé Batiffol.

Ce jeune helléniste vient, d'après les indications de M. l'abbé Duchesne, de trouver dans le trésor de l'église de Berat, en Albanie, un manuscrit du VI^e^ siècle, en onciales d'argent, sur fond pourpré, contenant, à peu près au complet, les Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc. Cette copie, tout à fait comparable au célèbre manuscrit trouvé il y a quelques années à Rossano, prendra une place importante parmi les monuments sur lesquels reposent l'histoire et la constitution du texte sacré.

Fouilles au temple d'Apollon Ptoos en Béotie.

Séance du 19 juin. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie le rapport que le Directeur de l'École française d'Athènes vient de lui adresser sur les fouilles dirigées par M. Holleaux à Karditza (Acræphia), en Boétie, au temple d'Apollon Ptoos.

Lettre du cardinal Pitra.

Son Ém. le cardinal Pitra écrit au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Rome, 9 juin 1885.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'être chargé par Sa Sainteté le pape Léon XIII d'offrir à la bibliothèque de l'Institut un premier volume du catalogue imprimé de la

Vaticane. Un second volume suivra de près, contenant les manuscrits latins du fonds Palatin.

J'ai en même temps à remplir un devoir de reconnaissance, au nom de la bibliothèque vaticane, en vous remerciant des nombreuses et précieuses publications qu'elle reçoit de l'Institut de France, et qui sont accueillies avec d'autant plus d'empressement que nous voyons croître le nombre et l'ardeur des travailleurs français, souvent obligés de recourir aux publications de vos savantes Académies.

Veuillez agréer, etc.

J.-B. Card. Pitra.

Stèle de Teïma rapportée par M. de Lostalot.

Séance du 26 juin. — M. Renan communique à l'Académie une lettre de M. de Lostalot, vice-consul de France à Djeddah. M. de Lostalot est débarqué à Marseille le 16 juin, ayant avec lui les objets recueillis au cours de la mission dont il a été chargé par l'Académie. Il rapporte, en particulier, la célèbre stèle araméenne de Teïma, qui mérite la seconde place parmi les monuments d'épigraphie orientale connus jusqu'ici. La stèle du roi moabite Mésa mérite seule de lui être préférée. La stèle de Teïma est un acte d'éclectisme religieux, une sorte de concordat, par lequel un individu, étranger à la tribu des Teïmistes, élève la prétention que le culte qu'il rendra à son dieu particulier soit agréable aux dieux des Teïmistes, et que ceux-ci le protègent. Une part sur ce qu'on peut appeler « le budget des cultes de la tribu de Teïma », consistant en vingt-neuf palmiers, est prélevée au profit du dieu nouveau. « La stèle de Teïma peut être rapportée, dit M. Renan, au v^e^ siècle avant J.-C. Une très curieuse sculpture en relève singulièrement la valeur. M. de Lostalot a déployé, pour acquérir ce monument à la France, un zèle et une intelligence qui ne sauraient être assez loués. »

Rapport de M. de Lostalot.

Séance du 3 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique

IMPRIMERIE NATIONALE.

1885.

transmet à l'Académie un extrait du rapport adressé au Ministre des affaires étrangères par M. de Lostalot, vice-consul de France à Djeddah, sur les mesures qu'il a prises pour assurer le transport de la stèle de Teïma, découverte par M. Huber. M. de Lostalot fait connaître dans quelles circonstances dramatiques la stèle de Teïma a été trouvée par M. Huber, et comment elle a pu être ramenée jusqu'à Djeddah, d'où il vient de la rapporter en France.

Relation inédite sur la mort de Charles V.

M. Hauréau fait connaître à l'Académie qu'il a découvert récemment, dans le n° 8299 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, une relation des derniers moments du roi Charles V. Ce qui est particulièrement intéressant dans cette relation, ce sont les paroles que le roi prononce, avant de mourir, devant les seigneurs, les évêques, le prévôt et les échevins de Paris, touchant les impôts, devenus, il le reconnaît, intolérables. Ces impôts, il déclare les abolir, et, en effet, nous avons une ordonnance, signée par le roi mourant, qui est conforme à cette déclaration. Mais cette ordonnance fut, dit M. Hauréau, dissimulée, après la mort du roi, par le chancelier Miles de Dormans, et le peuple de Paris, voyant les impôts maintenus par le nouveau roi, se souleva, envahit le palais et obtint alors, par la violence, ce dont il avait été privé par une fraude coupable.

La relation signalée par M. Hauréau, et qu'il se propose de publier prochainement, est assez étendue. Christine de Pisan en a connu au moins quelques fragments et les a traduits. Ces fragments contiennent des prières, les pieux discours du roi; mais Christine ne fait aucune allusion à la partie politique du récit, et c'est précisément cette partie politique qui nous intéresse le plus aujourd'hui.

M. Hauréau a rencontré dans le même manuscrit, qui est

1885.

Glose de Guill. d'Auxerre sur l'*Anti-Claudien* d'Alain de Lille.

un recueil de pièces de toutes dates, une glose de Guillaume d'Auxerre sur l'*Anti-Claudien*, d'Alain de Lille. Or, de plusieurs phrases de cette glose, où sont citées la *Physique* et la *Métaphysique* d'Aristote avec le commentaire d'Averroès, M. Hauréau tire cette conclusion que les *Commenta* proscrits, avec la *Physique*, par le concile de 1210 sont les commentaires d'Averroès, déjà connus dans l'École de Paris.

Mesures prises et à prendre pour la conservation des monuments algériens et tunisiens.

M. Ch. Robert rappelle que, dans la séance du 20 juin 1884, il a provoqué un vœu de l'Académie en faveur d'une mesure législative assurant la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises régulièrement organisées. Une loi, annoncée depuis longtemps, qui vient d'être votée par la Chambre des députés, assurera désormais, en Algérie et en Tunisie, la conservation des édifices antiques et des mosquées *classés comme monuments historiques*. C'est un grand pas de fait, et l'on doit seulement regretter que la loi ne soit pas intervenue plus tôt, car un monument qui figure sur la liste qui vient d'être publiée, l'arc de Bulla Regia, a déjà disparu, comme la colonne de Feriana. Mais tout est encore à faire pour les inscriptions, qui forment la véritable richesse de notre terre d'Afrique et qui, même les plus modestes en apparence, sont d'un intérêt capital pour la science; c'est par elles, en effet, tant les auteurs anciens sont peu explicites, que nous pénétrons dans l'histoire administrative et militaire d'une des plus importantes parties du monde romain et que nos savants reconstituent les routes anciennes, les limites des provinces et celles du territoire de chaque cité; c'est par elles encore que nous retrouvons des ethniques et des noms d'hommes qui ont pour la linguistique un intérêt capital. Or les nombreuses inscriptions éparses sur la terre d'Afrique ne peuvent être classées comme monuments historiques, et peut-être eût-il fallu que la destruction

1885.

de toute *pierre écrite* fût, en principe, punie par la loi, et que la constatation du délit fût confiée à tous les agents, quels qu'ils fussent, de la force publique; la science y eût beaucoup gagné, et la perte eût été mince pour les colons et les entrepreneurs.

Fouilles à Sbeïtla (Suffetula).

M. Héron de Villefosse, au nom de la Commission des études du nord de l'Afrique, donne lecture d'un troisième *rapport sur les fouilles du lieutenant Marius Boyé à Sbeïtla,* SVFFETVLA (Tunisie).

Monument de l'amiral Courbet.

Séance du 10 juillet. — Le vice-amiral de Dompierre d'Hornoy écrit au Secrétaire perpétuel que le Comité nommé pour s'occuper du monument à élever à l'amiral Courbet l'a chargé de lui faire connaître qu'il serait heureux de voir son nom figurer sur la liste de souscription, et il le prie d'inviter les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à s'inscrire également sur cette liste.

Fouilles au temple d'Apollon Ptoos.

M. Perrot communique à l'Académie le rapport de M. Foucart au Ministre de l'instruction publique, sur les fouilles dirigées par M. Holleaux à Karditza (Acræphiæ), en Béotie, au temple d'Apollon Ptoos. (*Comptes rendus*, p. 221.)

Manuel de Dhuoda.

M. Delisle fait une communication relative à un exemplaire du *Manuel de Dhuoda,* récemment trouvé dans les papiers de feu M. Germer Durand. (*Comptes rendus*, p. 236.)

Mission Dieulafoy.

M. Dieulafoy fait un exposé des résultats obtenus dans son *Expédition en Susiane.* (*Comptes rendus*, p. 240.)

Nouvelles acquisitions du Louvre.

M. Ravaisson offre à l'Académie la photographie d'une statue antique qui vient d'être acquise par le Musée. Cette statue, qui a fait partie d'une ancienne collection de Sienne, est en marbre fin de Paros; le travail en est bon et paraît indiquer l'époque hellénistique; la conservation en est presque parfaite. Elle représente un personnage à cheveux courts et barbe

longue, debout et en marche, relevant un pan du manteau qui est son seul vêtement, comme s'il se disposait à monter des degrés. Il tient de la main gauche une lyre, dont le corps est formé par une écaille de tortue. Quel est le personnage ainsi représenté? Il est difficile de le déterminer.

M. Ravaisson ajoute qu'on voit aussi au Louvre, depuis quelques jours, de beaux bronzes qui proviennent de la collection Gréau et qui ont été acquis au moyen d'un crédit extraordinaire, voté par les Chambres. Plusieurs de ces bronzes appartiennent aux meilleurs temps de l'art grec.

Rapport du Directeur de l'École de Rome.

Séance du 17 juillet. — Le Directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique transmet au Secrétaire perpétuel une copie du rapport que le Directeur de l'École française de Rome vient de lui adresser sur l'état actuel des travaux des membres de l'École.

Inscription trouvée à Dijon.

Séance du 24 juillet. — M. d'Arbois de Jubainville envoie l'estampage d'une nouvelle inscription, trouvée à Dijon et appartenant à M. de Torcy.

Cette inscription est ainsi conçue :

D. MANDVBƖ
DOVSONNI. FIL
M
ƎT SVARICA VXS

c'est-à-dire :

D[is] M[anibus] Mandub[il]li
Dousonni, fil[ii], et Suarica uxs[or]

Cette inscription, écrit M. d'Arbois de Jubainville, se trouve

1885.

au-dessus d'une niche où apparaissent deux têtes, l'une de femme à gauche, l'autre d'homme à droite; la partie inférieure de la stèle manque.

Fouilles en Égypte.

M. Maspero fait une communication verbale sur les résultats de ses fouilles en Égypte, dans le courant de cette année.

Arènes de Lutèce.

Séance du 31 juillet. — M. Deloche informe l'Académie que le Comité institué pour veiller à la conservation de ce qui reste des Arènes de Lutèce est allé, il y a peu de jours, se rendre compte, sur place, de l'état des choses. Les opérations de déblayement sont fort avancées, et, sur la partie du monument qui occupe l'emplacement acquis par la ville de Paris, l'ellipse du *podium*, les deux principales avenues, l'emplacement des gradins pour les spectateurs, le *proscenium* du théâtre de mimes, danseurs, etc., annexé au cirque, sont actuellement dégagés. Les murs ont été mis à l'abri des intempéries, et, dans une séance récente du Comité, il a été décidé que des travaux de réfection seraient entrepris sur les points où l'exigerait un intérêt de préservation, comme aussi dans les endroits où cela serait jugé nécessaire, afin de donner une idée aussi approximative que possible du monument à son état primitif.

Il a été, en outre, exécuté une restitution en relief, à petite échelle, des arènes et du théâtre; un moulage va en être effectué, et la Commission espère être prochainement à même de présenter à l'Académie cette intéressante réduction du premier édifice municipal de la ville de Paris.

M. Deloche ajoute que, par une décision récente délibérée en Conseil d'État, les Arènes de Lutèce ont été déclarées monument d'utilité publique.

Séance du 11 septembre. — M. Bergaigne communique une

1885.

lettre qu'il a reçue de M. Aymonier. Cette lettre est datée de Quin-hon, le 21 juillet. Malgré les difficultés que lui crée la situation troublée de l'Annam, M. Aymonier a visité plusieurs provinces et y a relevé un certain nombre d'inscriptions nouvelles, les unes sanscrites, les autres tchames. Une des inscriptions sanscrites est bouddhiste. M. Aymonier continue aussi ses études sur la race tchame, dont la domination a précédé celle des Annamites sur une partie de la côte orientale de l'Indo-Chine.

Inscriptions trouvées dans l'Annam par M. Aymonier.

Le Président annonce que M. Héron de Villefosse, délégué par le Ministre, a pris possession, au nom de l'État, des papiers de M. Léon Renier, qu'il en a effectué le dépôt à la bibliothèque des Sociétés savantes, près la bibliothèque Mazarine, et qu'il ne manquera pas de réserver à l'Institut les documents qui lui reviendront de droit.

Papiers de L. Renier.

Le Président annonce que M. Saige, chargé par le prince souverain de Monaco de mettre en ordre les archives des Grimaldi et des Matignon, vient de publier un premier rapport sur ce travail. Ce rapport, dont un exemplaire est offert à l'Académie, nous fait espérer la prochaine publication de trois séries de documents fort importants pour l'histoire du moyen âge et des temps modernes : les documents diplomatiques de Monaco du XV^e^ au XVIII^e^ siècle, les chartes du comté de Rethel et la correspondance du maréchal de Matignon.

Archives des Grimaldi et des Matignon à Monaco.

Séance du 18 septembre. — Le Président annonce que M. Homolle a rapporté de sa mission à Délos un millier d'inscriptions, dont plusieurs sont archaïques, et au sujet desquelles il fera prochainement une communication à l'Académie.

Inscriptions trouvées à Délos.

Séance du 25 septembre. — M. Delisle communique le fac-

1885. —

similé héliographique d'une bulle du pape Serge IV, de l'année 1011, écrite sur papyrus, que M. Brutails, archiviste des Pyrénées-Orientales, a récemment signalée au Comité des travaux historiques. Il donne quelques détails sur la rareté des documents de ce genre.

Textes latins découverts à Carthage.

Séance du 16 octobre. — Le P. Delattre adresse au Secrétaire perpétuel, pour être communiquée à l'Académie, une liste de textes latins recemment découverts dans les fouilles pratiquées à Carthage.

Regrets exprimés par l'empereur du Brésil pour la mort de M. Egger.

Séance du 30 octobre. — M. Hauréau communique quelques passages d'une lettre de l'empereur du Brésil qui le charge de témoigner à l'Académie combien il a été sensible à la nouvelle de la mort de M. Egger. L'empereur dit qu'il n'oubliera jamais ses savantes conférences à la Sorbonne et son aimable entretien.

M. A. Bertrand présente à l'Académie deux haches en chloromélanite, découvertes à Quiberon, entre le Sémaphore et Saint-Julien : « Ces deux haches, qui sont, dit-il, parmi les plus belles et les plus grandes connues, gisaient à 20 centimètres seulement de profondeur, près d'une grande pierre inclinée qui probablement avait recouvert la cachette. » L'une de ces haches mesure 0 m. 38 de longueur, l'autre 0 m. 29. Elles appartiennent à M. Hardes, entrepreneur à Nantes, chargé de travaux importants à Quiberon.

Nouvelle liste de textes latins de Carthage.

Séance du 6 novembre. — Le P. Delattre adresse à l'Académie une nouvelle liste de textes latins découverts dans les fouilles pratiquées à Carthage.

Feuilles manuscrites du Cambodge.

Séance du 20 novembre. — M. le baron Larrey, membre de

1885.
—

l'Académie des sciences, communique à l'Académie *trois feuilles manuscrites* du Cambodge, préservées d'un incendie dans la récente expédition. Ces feuilles ont été rapportées par un médecin de la marine, le docteur Deblenne, qui les a soumises préalablement à l'examen de M. Abel Bergaigne, membre de l'Académie des inscriptions. Il est donné lecture de la lettre explicative adressée à ce sujet à M. le baron Larrey, par M. Deblenne.

L'Académie décide que ce manuscrit sera déposé à la Bibliothèque nationale.

Terres cuites de Myrina.

M. Ravaisson annonce que le Musée du Louvre vient d'entrer en possession d'une collection de terres cuites qui lui a été attribuée par le Ministre de l'instruction publique. Ces terres cuites proviennent des fouilles faites à Myrina (Asie Mineure) par MM. Pottier, Salomon Reinach et Veyries, de l'École d'Athènes. Elles sont sorties de terre sous les yeux mêmes des explorateurs; l'authenticité en est donc indubitable, et l'on pourrait s'en servir pour établir les règles critiques d'après lesquelles doivent être appréciés les monuments analogues.

Joyaux byzantins du IXe siècle.

M. Schlumberger fait passer sous les yeux de l'Académie trois joyaux byzantins de sa collection sur lesquels se lisent les noms de personnages historiques du IXe siècle. (*Comptes rendus*, p. 346.)

L'École d'Athènes et les terres cuites de Myrina.

Séance du 27 novembre. — A propos du procès-verbal de la précédente séance, M. Heuzey rappelle que c'est sur la demande de M. Foucart, directeur de l'École d'Athènes, que l'attribution des terres cuites de Myrina a été faite au Musée du Louvre; il ajoute que le Directeur de l'École avait pris d'avance toutes les mesures nécessaires pour assurer le retour de cette précieuse collection à nos collections nationales. Le

IMPRIMERIE NATIONALE.

1885.

mot *acquisition,* dont se sont servis les comptes rendus des journaux, est donc tout à fait impropre et doit être rectifié.

C'est aussi l'École d'Athènes qui a préparé l'exposition des mêmes antiquités. M. Heuzey signale le concours qui lui a été prêté en cette circonstance par les deux principaux auteurs de la découverte, MM. Pottier et Reinach. Pour la reconstitution et le montage des pièces les plus remarquables, il a tenu aussi à s'entourer des conseils de plusieurs artistes éminents, qui sont les maîtres de la sculpture française, et il saisit l'occasion de les remercier publiquement.

Enfin, il rappelle que M. Aristide-Bey Baltazzi a fait gracieusement abandon du tiers qui lui revenait sur les objets découverts.

Manuscrit du Cambodge donné à la Bibliothèque nationale.

M. L. Delisle remercie l'Académie pour le manuscrit sur feuilles de latanier, rapporté du Cambodge par le docteur Deblenne et dont l'Académie a bien voulu disposer en faveur de la Bibliothèque nationale.

Découverte épigraphique à l'abbaye de Cantignagno.

Le Directeur de l'École française de Rome adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à une découverte épigraphique faite à l'abbaye de Cantignagno, près de Lucques, par M. de Laigue, consul de France à Livourne.

Chaton d'or trouvé dans un sarcophage de la *vigna Jacobini.*

M. Edm. Le Blant envoie en même temps l'empreinte du chaton d'un anneau d'or trouvé dans un sarcophage païen de la *vigna Jacobini,* sur la *via Portuense,* et il incline à y reconnaître l'image de la déesse carthaginoise Tanit. (*Comptes rendus,* p. 353.)

Rapport du Directeur de l'École de Rome.

Séance du 11 décembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet au Secrétaire perpétuel la copie du rapport du Directeur de l'École française de Rome sur l'état actuel des travaux des membres de ladite École.

1885.

Inscriptions de la *vigna Jacobini* et de la *via Salaria*.

M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel l'estampage d'une inscription grecque découverte dans la *vigna Jacobini*, par le P. de Feis.

Dans la même lettre, le Directeur de l'École française de Rome donne la transcription de trois inscriptions latines de soldats prétoriens, trouvées à l'entrée de la *via Salaria;* la première contient le nom de *Pax Julia*, colonie romaine de la Lusitanie. (*Comptes rendus*, p. 357.)

Découverte du tombeau de sainte Félicité et de ses sept enfants à Rome.

Séance du 23 décembre. (Séance avancée au mercredi à cause de la fête de Noël.) — M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à la découverte qui vient d'être faite, à Rome, du tombeau de sainte Félicité et de ses sept enfants. (*Comptes rendus*, p. 367.)

Fragment d'une frise du Parthénon.

M. Ravaisson présente à l'Académie le moulage d'une frise du Parthénon dont l'original est au Musée du Louvre.

1886.

Fouilles au temple d'Apollon Ptoos.

Séance du 8 janvier. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie le rapport de M. Holleaux, membre de l'École française d'Athènes, touchant la seconde campagne des fouilles qu'il a dirigées sur l'emplacement du temple d'Apollon Ptoos. (*Comptes rendus*, p. 26.)

Les *Horrea Cæsaris*.

M. Edm. Le Blant annonce à l'Académie la découverte d'un fragment de marbre sur lequel on lit une inscription incomplète relative aux *Horrea Cæsaris*. (*Comptes rendus*, p. 29.)

Fouilles de Rome.

Séance du 22 janvier. — M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative aux fouilles qui sont pratiquées actuellement à Rome. (*Comptes rendus*, p. 31.)

Cette lettre a fait, dans la séance suivante, l'objet d'un rapport de M. Desjardins.

1886.

—

Buste d'homme trouvé près du temple de la Victoire Aptère.

M. Léon Morel, receveur particulier à Carpentras, se référant à la communication faite, il y a quelques semaines, par M. Ravaisson, sur un groupe représentant la procession des Panathénées, adresse à l'Académie le croquis d'un fragment de marbre, rapporté d'Athènes et trouvé non loin du temple de la Victoire Aptère. C'est un buste d'homme vêtu de la chlamyde.

Le « Tombeau des Rois » à Jérusalem, acquis par M. Is. Pereire et donné à la France.

Séance du 29 janvier. — M. A. Bertrand fait une communication au sujet du monument connu à Jérusalem sous le nom de *Qbour-el-Molouk* (Tombeau des Rois), dont l'acquisition avait été faite en 1864, par M. Isaac Pereire. « Les héritiers de MM. Émile et Isaac Pereire, dit M. Bertrand, ont fait don à l'État de ce monument qui devient ainsi aujourd'hui la propriété de la France. »

Fouilles de M. Maraini.

Séance du 5 février. — M. Edm. Le Blant adresse à l'Académie la photographie de bas-reliefs et l'estampage d'une inscription latine, et fait connaître les découvertes nouvelles résultant de fouilles de M. Maraini. (*Comptes rendus*, p. 38.)

Centenaire d'Arago.

Séance du 12 février. — Le contre-amiral Mouchez, président du Comité d'organisation de la célébration du centenaire d'Arago, écrit à l'Académie pour lui faire connaître la date et le programme de la cérémonie.

Découvertes faites à Rome.

M. Edm. Le Blant fait l'exposé des découvertes récemment opérées à Rome. (*Comptes rendus*, p. 42, et 5 mars, *ibid.*, p. 50.)

Liste des archivistes paléographes.

Séance du 19 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un arrêté du 15 février contenant la liste

des élèves de l'École des chartes qui ont obtenu le diplôme d'archiviste paléographe.

Fouilles à Moingt (Loire).

M. Robert, architecte à Saint-Étienne, envoie à l'Académie des renseignements sur des fouilles opérées à Moingt (Loire), qui ont fait découvrir un vase de cuivre contenant douze cent quatre-vingt-cinq pièces de monnaie de l'époque de Trajan, des lampes et divers autres objets d'origine romaine.

Inscription sur marbre trouvée à Carthage.

M. Paul Masson adresse à l'Académie un fragment d'inscription, sur marbre, qu'il a recueilli sur l'emplacement de l'ancienne Carthage.

M. Morel, receveur des finances, envoie la photographie du fragment de marbre trouvé dans l'Acropole, entre le Parthénon et le temple de la Victoire Aptère.

Séance du 26 février. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie le rapport de M. Edm. Le Blant sur les travaux des membres de l'École française de Rome.

Rapport du Directeur de l'École de Rome.

Manuscrits annamites.

M. Courtois, médecin en chef de l'ambulance de Kep (Tonkin), adresse à l'Académie un certain nombre de manuscrits annamites trouvés dans une pagode détruite par mesure militaire.

Séance du 12 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, au nom du Président du Conseil, un plan de la mosquée d'Hébron et une note explicative, envoyés par M. Ledoulx, consul de France à Jérusalem. (*Comptes rendus*, p. 54.)

Plan de la mosquée d'Hébron.

Cette communication a donné lieu à un rapport de M. Schefer et provoqué une lettre de M. Riant. (*Comptes rendus*, p. 56 et 57.)

1886.

Fouilles à Rome.

Séance du 19 mars. — M. Edm. Le Blant informe l'Académie de nouvelles découvertes faites à Rome.

M. Eug. Pirou offre à l'Académie un album renfermant la photographie de chacun de ses membres.

Mission de M. Charnay au Mexique et au Yucatan.

M. A. Maury communique à l'Académie les premiers résultats de la nouvelle mission dont le Gouvernement français a chargé M. Désiré Charnay et qui a pour objet la continuation des explorations archéologiques que l'on doit à ce voyageur au Mexique et au Yucatan. (*Comptes rendus*, p. 21-24.)

Ces résultats sont consignés dans une lettre adressée au Ministre de l'instruction publique et datée de Valladolid (Yucatan), du 12 février 1886.

Conte annamite servant de commentaire à un roman chinois.

Séance du 26 mars. — M. Abel des Michels expose qu'il a retrouvé, dans un curieux conte annamite, l'explication d'une allusion obscure, contenue dans une des pièces de vers du roman chinois *Yù kiao li*. Cette allusion viserait une antique coutume qui semble s'être absolument perdue dans l'Empire du Milieu.

Nouvelles archéologiques d'Italie.

Séances des 2 et 9 avril. — M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, communique à l'Académie les nouvelles archéologiques de la semaine en Italie. (*Comptes rendus*, p. 182 et 193.)

Statues trouvées dans l'Acropole d'Athènes.

Séance du 16 avril. — M. Perrot présente les photographies de sept statues trouvées dans l'Acropole d'Athènes.

Cinq squelettes trouvés dans les Arènes de Lutèce.

M. Deloche expose que, le 14 de ce mois, les délégués de l'Académie, chargés de suivre les travaux de déblayement, ont visité les Arènes de Lutèce. On a découvert récemment, au fond du sol de l'arène, cinq squelettes, en trois groupes. Dans les

1886.

deux premiers, deux squelettes sont juxtaposés; le troisième ne comprend qu'un seul squelette. Les trois groupes sont séparés les uns des autres par des espaces assez considérables, et l'on peut présumer sans témérité que des fouilles, faites à la même profondeur dans les terrains qui n'ont pas été explorés, feront découvrir d'autres cadavres. On n'a trouvé auprès de ces restes aucune trace d'armes, de vêtements ou de partie quelconque du mobilier ordinaire des tombes antiques; aucune trace, non plus, de cercueil ou de sarcophage. Les corps avaient donc été déposés en ces lieux sur le sol. Ils sont tous les cinq du sexe masculin, et ont les pieds et la face tournés vers le levant. Ce sont tous des adultes, dans la force de l'âge. On s'est demandé à quelle époque approximative ces ensevelissements avaient pu se faire. Parmi les membres du Comité des Arènes, les uns ont pensé qu'ils devaient remonter à une époque antérieure à la construction du monument; d'autres inclinent à croire qu'ils sont postérieurs à cette construction.

La suite des travaux permettra, peut-être, de juger s'il y a eu là, à une époque qui serait à déterminer, un cimetière, ou si les sépultures découvertes sont restées isolées, et dans quelles circonstances elles ont été effectuées.

Quoi qu'il en soit, on espère présenter incessamment à l'Académie des photographies des groupes des squelettes, prises sur la place où ils ont été trouvés et où nous avons pu les examiner.

Mosaïque de Philippeville et tombeau d'une martyre.

Séance du 21 avril. (Séance avancée au mercredi, à cause du vendredi saint.) — M. Gouilly, architecte à Philippeville, adresse à l'Académie le procès-verbal de la découverte qui a été faite, le 6 mars dernier, sur l'emplacement de l'église actuelle de Philippeville, d'une mosaïque d'origine romaine

1886.

ainsi que de l'inscription du tombeau d'une martyre et du sarcophage contenant les restes de la sainte. (*Comptes rendus*, p. 223.)

Rapport du Directeur de l'École française de Rome.

Séance du 30 avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse la copie du rapport du Directeur de l'École française de Rome sur les travaux qui sont en cours d'exécution.

Inscriptions de la villa Patrizzi et mosaïque du palais Farnèse.

M. Edm. Le Blant envoie à l'Académie la transcription d'un grand nombre d'inscriptions mises au jour par les fouilles pratiquées pour élever des constructions sur l'emplacement de la villa Patrizzi, et, de plus, la reproduction d'une mosaïque trouvée dans les caves du palais Farnèse. (*Comptes rendus*, p. 242.)

Deux inscriptions grecques de Brousse.

Le vice-consul de Brousse a fait parvenir à l'Académie, par le Ministère des affaires étrangères, deux copies d'inscriptions trouvées près de Brousse : l'une si incomplète ou copiée si peu exactement qu'on n'y peut lire que le mot ϖέπλος; l'autre, que MM. Weil et Heuzey ont lue ainsi :

ΘΑΜΟΥΣΑ ΚΑΙ ΗΡΑΚΛΙΔΗΣ ΝΥΜΦΗ ΚΑΙ ΠΡΕΠΟΥΣΗ ΤΑΙΣ ΘΥΓΑΤΡΕΣΙΝ ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ.

Antiquités gauloises à Vermand.

M. Nicaise présente à l'Académie plusieurs objets de la Gaule antique, découverts à Vermand (Aisne).

Le roi Dounghi à Tello.

Séance du 7 mai. — M. Heuzey communique à l'Académie les épreuves et les planches déjà gravées d'un article intitulé : *Le roi Dounghi à Tello.* Il s'agit de Dounghi, puissant roi de la ville d'Our, en Chaldée, l'un des constructeurs de la tour à étages de Mougheïr. Une opinion assez accréditée le faisait considérer comme étant le père et le suzerain de *Goudéa, patesi de Sirpourla*, dont M. de Sarzec a retrouvé les statues dans ses fouilles de Tello. Cette opinion reposait sur l'inscription d'un

bijou de pierre dure du Cabinet royal de la Haye. M. Heuzey fait passer un moulage du cachet sous les yeux de ses confrères et il montre que la lecture du nom de Dounghi y est plus que douteuse.

M. de Sarzec a retrouvé sans doute à Tello un certain nombre de petits monuments, consacrés aux divinités locales par Dounghi, roi de la ville d'Our. Plusieurs de ces monuments, qui n'avaient pas encore été reconnus, sont signalés par M. Heuzey, qui en dresse la liste complète. Il étudie surtout un précieux fragment où il a trouvé le nom du roi Dounghi, associé à celui d'un nouveau patesi de Sirpourla, appelé Loukani, et nullement au nom de Goudéa.

M. Oppert remercie son confrère de cette communication si instructive, et demande si, d'après l'opinion de M. Heuzey, fondée sur l'archéologie, l'âge de Dounghi est antérieur à Sargon I^er^ et à son fils Narandin qui sont sûrement, d'après le témoignage du roi Nabonid, du XXXVIII^e^ siècle avant Jésus-Christ.

Quant à l'identification avec Sargon I^er^ d'un roi *Sargani-Sarmisi,* dont un beau cylindre se trouve dans la collection de M. de Clercq, M. Oppert la conteste absolument : ces noms peuvent être d'une époque rapprochée, mais, en tout cas, ce ne sont pas plus les mêmes personnages que Marc-Aurèle et Aurélien.

Inscriptions de Rome.

M. Desjardins rend compte de l'examen qu'il a fait des inscriptions récemment découvertes à Rome, et transmises par M. Edm. Le Blant.

Documents grecs anciens trouvés à Bari.

M. Riant, de retour d'Italie, fait une communication sur la découverte, récemment faite à Bari (Italie méridionale), de documents grecs anciens qui paraissent offrir un certain intérêt et ont été trouvés dans le cours des travaux de réparation faits dans l'église Saint-Nicolas de cette ville.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1886.

Cette communication suggère à M. Derenbourg et à M. Renan un souvenir : c'est qu'en Orient, des rouleaux sont ainsi souvent cachés dans les synagogues au fond de trous pratiqués dans les murailles. On pourrait trouver un jour quelque manuscrit qui nous rendrait des fragments d'auteurs grecs.

Objets antiques trouvés près de Ravenne.

Séance du 14 mai. — M. Edm. Le Blant adresse à l'Académie des détails sur une collection d'objets antiques qui ont été trouvés par des paysans dans une localité voisine de Ravenne, et qui étaient contenus dans le sarcophage d'un évêque lombard. (*Comptes rendus*, p. 255.)

Tombeau de la martyre Digna à Philippeville.

M. Gouilly, architecte de la ville de Philippeville, adresse à l'Académie un plan indiquant la situation de la pierre commémorative du tombeau de la martyre Digna et de la mosaïque qui le recouvrait, découverts sur la place de l'Église à Philippeville. (*Comptes rendus*, p. 223.)

Mission de M. Basset.

M. Barbier de Meynard fait un rapport sur une nouvelle mission accomplie par M. Basset en Algérie, à la recherche des dialectes berbères. (*Comptes rendus*, p. 260.)

Procédure civile de l'Irlande païenne.

Séance du 21 mai. — A propos du procès-verbal, M. d'Arbois de Jubainville rappelle que, dans la précédente séance, exposant la procédure civile irlandaise de l'époque païenne, il avait insisté sur l'usage d'après lequel le créancier (pauvre) jeûnait devant la porte de son débiteur (riche) pour l'amener à solder sa dette. C'était une sorte de violence morale qu'il exerçait *coram populo*. (Il paraît que cette procédure s'exerce encore dans l'Inde.) — Le Président avait demandé s'il existait des textes prouvant que cet usage a été réellement pratiqué. M. d'Arbois de Jubainville revient sur la question et signale diverses circonstances à l'appui. Il fait remarquer d'ailleurs que bien des

1886.

dispositions du droit romain sont acceptées sans discussion, quoique rien ne prouve leur entrée dans la pratique.

Poignard gaulois du Musée de Vienne.

Séance du 28 mai. — M. Al. Bertrand dépose sur le bureau le fac-similé très bien réussi d'un poignard gaulois, dont l'original, qui appartient au Musée de Vienne (le poignard a été découvert dans une tombe gauloise), remonte pour le moins au III^e^ siècle avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque héroïque de nos pères, où ils promenaient leurs armées victorieuses en Italie, en Grèce et en Orient. L'influence de l'art oriental, greffé sur un art plus barbare, se fait vivement sentir dans cette ornementation où, à côté de grenats, se font remarquer de grossières représentations de serpents et de figures humaines du travail le plus primitif. L'ensemble de l'arme n'en est pas moins élégant et fin. Ce fac-similé est de nature à intéresser à la fois les archéologues, les historiens et les artistes. Un exemplaire, don de M. Delafontaine, en est exposé au Musée de Saint-Germain.

Sermons attribués à Hildebert de Lavardin.

M. Hauréau communique à l'Académie le résultat d'une enquête qu'il a faite sur les sermons publiés, en 1708, par dom Beaugendre sous le nom d'Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, puis archevêque de Tours dans la première moitié du XII^e^ siècle. Ces sermons sont au nombre de cent quarante et un, et M. Hauréau, après les avoir tous particulièrement examinés, démontre, en alléguant les témoignages les plus authentiques, qu'ils sont tous, sinon quatre, huit peut-être, de Geffroi Babion, de Pierre le Lombard, de Pierre le Mangeur, de Maurice de Sully et de quelques prédicateurs moins connus. M. Hauréau avait déjà fait un travail semblable sur les *Mélanges poétiques d'Hildebert,* vrai fouillis de pièces disparates qui sont, pour la plupart, indignes de cet évêque très lettré.

1886.

Plateau d'argent antique représentant la lutte d'Hercule et du lion de Némée.

Séance du 4 juin. — M. G. Schlumberger présente un grand plateau d'argent antique rapporté de Milan par M. E. Piot.

Ce magnifique monument, de 40 centimètres de diamètre et du poids de 3 kilogrammes 150 environ, appartient, dit M. Schlumberger, à la classe des *missoria,* grands plats d'argent destinés à figurer dans les festins de l'époque impériale. On en connaît jusqu'ici une quinzaine qui sont tous célèbres. Divers textes nous ont conservé le souvenir de quelques autres qui, au moyen âge, faisaient encore partie de trésors royaux ou de trésors d'églises.

Le sujet représenté sur le *missorium* de M. Piot est la lutte d'Hercule et du lion de Némée. Les deux combattants forment un groupe de grande allure, traité avec fermeté et en même temps avec une finesse extrême jusque dans les moindres détails du pelage du lion.

A l'exergue sont disposés le carquois, la massue, l'arc à double courbure. Ce disque d'argent a été certainement coulé : puis tous les contours les plus délicats ont été repris au burin obtus. Un burin pointu a gravé çà et là des détails et tout le pelage du lion. L'Hercule rappelle à M. Piot les traits de certains empereurs de la fin du II^e^ et du commencement du III^e^ siècle, Commode ou Caracalla. On pourrait plutôt fixer la date de ce précieux objet à l'époque de la Tétrarchie. M. Babelon, ajoute M. Schlumberger, m'a fait remarquer qu'un plateau presque entièrement semblable, mais beaucoup plus petit, de 23 centimètres de diamètre seulement, se trouve gravé dans le *Recueil de monuments antiques* publié par Grivaud de la Vincelle en 1817 (t. II, pl. VIII, n° 4). Ce plateau faisait à cette époque partie de la collection de ce célèbre antiquaire.

Ruines du temple de Mercure sur le Puy de Dôme.

M. Ravaisson rend compte à l'Académie d'une visite qu'il vient de faire aux ruines qu'on a découvertes, il y a quelques

années, sur le sommet du Puy de Dôme, d'un grand temple consacré à Mercure, le principal dieu des Gaulois, temple qui était le centre de notre antique religion nationale. Les fouilles commencées, et qui avaient donné d'importants résultats, dit M. Ravaisson, ont été abandonnées. Les débris qu'elles avaient exhumés sont de plus exposés sans aucune défense aux déprédations de touristes peu scrupuleux. Il serait bien à désirer qu'il fût pris, à ce dernier égard, des mesures de conservation. Il serait bien à désirer aussi que les fouilles fussent reprises. Le temple de Mercure Arverne était le monument le plus important de notre pays et d'un intérêt incomparable pour notre histoire. M. Ravaisson demande à l'Académie d'intervenir pour que ce qui en a déjà été mis au jour soit préservé de tout dommage, et pour que l'on continue des fouilles qui, certainement, seraient des plus fructueuses.

M. de Rozière dit que le vœu exprimé par M. Ravaisson est à la veille de recevoir satisfaction : un projet de loi voté à la Chambre des députés, et, il y a peu de jours, au Sénat, doit assurer la conservation des monuments historiques.

M. Ravaisson fait observer qu'au point de vue de la conservation, il y a urgence; la saison des eaux va commencer, et les baigneurs de Royat vont affluer au Puy de Dôme et mettre en péril les fragments découverts.

L'Académie décide que le Secrétaire perpétuel écrira au Ministre de l'instruction publique pour appeler sa sollicitude sur ce double sujet.

Chartes byzantines de Bari.

M. Delisle donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Duchesne, au sujet de la découverte qui a été faite de chartes byzantines dans les dépendances de Saint-Nicolas de Bari, et dont il a été question dans une des dernières séances de l'Académie. (*Comptes rendus*, p. 276.)

1886.

—

Inscriptions destinées au *Corpus*, etc.

Séance du 18 juin. — Le P. Delattre annonce à l'Académie l'envoi des estampages d'inscriptions, demandés par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*.

Photographies de Ramsès II et de Ramsès III.

M. Maspero adresse à l'Académie le procès-verbal du dépouillement, opéré en présence du Khédive et d'autres personnages égyptiens, des deux momies inscrites sous les nos 5233 et 5229 dans le Musée de Boulaq, où elles étaient conservées dans des cases en verre. Les photographies qui représentent les rois Ramsès II et Ramsès III sont mises sous les yeux de l'Académie. (*Comptes rendus*, p. 294.)

Plan en Chaldée.

M. Heuzey présente à l'Académie, au nom de M. de Sarzec, le plan original et encore inédit du principal édifice découvert par cet explorateur dans ses fouilles de Tello en Chaldée. Il fait l'explication de ce plan, d'après la relation même de M. de Sarzec. Cet édifice est évidemment une grande habitation princière, le palais des anciens chefs ou *patesi* qui gouvernaient la contrée.

Fouilles de Cherchel.

M. Perrot lit une note relative à des fouilles exécutées à Cherchel, au mois de mai 1886, sous la direction de M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, chargé d'une mission archéologique par M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie. (*Comptes rendus*, p. 301.)

Inscriptions de Tunisie.

Séance du 25 juin. — M. Marius Boyé, lieutenant au 6e cuirassiers, adresse à l'Académie quelques inscriptions qu'il a recueillies en Tunisie (25 juin).

Inscription lydienne de Thyatire.

Séance du 9 juillet. — M. Schlumberger offre à l'Académie, au nom de M. Salomon Reinach, les moulages de la mystérieuse inscription lydienne qui a été signalée par lui dans le second numéro de la *Revue archéologique* de cette année.

1886.

« Je rappelle, dit M. Schlumberger, que cette inscription, découverte à Ak-Hissar, l'ancienne Thyatire, par M. Fontrier, de Smyrne, est gravée sur une pierre qui sert de soubassement à une des colonnes en bois du Khani (ou caravansérail) dit Meimaroglou. L'inscription occupe trois côtés de la pierre; sur le quatrième on distingue les jambes écartées d'un personnage. Quelques caractères ressemblent à des hiéroglyphes égyptiens mal copiés. M. Sayce, auquel un estampage a été communiqué, ne les considère pas comme hittites, et certainement il n'existe que des ressemblances assez lointaines entre ces hiéroglyphes et les caractères gravés sur les monuments hittites, connus jusqu'ici. Je m'abstiens, dit en terminant M. Schlumberger, de toute hypothèse sur le contenu de ces inscriptions, et me borne à déférer au vœu de M. Salomon Reinach en déposant les moulages à la bibliothèque de l'Institut. »

Inscriptions de Tunisie.

Séance du 16 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, au nom de la Commission de publication des documents archéologiques de Tunisie, un certain nombre d'inscriptions relevées par M. le lieutenant Toussaint.

Navires à ram de l'antiquité.

M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, transmet à notre Compagnie un travail manuscrit, de M. Corrazzini, sur les navires à rames de l'antiquité. L'Académie des sciences, qui a reçu communication de cet ouvrage, a pensé que l'examen de ce travail pouvait présenter quelque intérêt pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

5e centenaire de l'Université de Heidelberg.

Le Recteur de l'Université de Heidelberg invite l'Académie à se faire représenter aux fêtes du cinquième centenaire de la fondation de cette Université.

Inscription d'une couleuvrine du Tonkin.

Séance du 30 juillet. — M. Bazangeon, procureur de la Ré-

1886.
—

publique à Embrun (Hautes-Alpes), écrit à l'Académie pour lui communiquer une inscription relevée sur une couleuvrine qui a été rapportée du Tonkin.

Mausolée de la *via Salaria*.

M. Le Blant donne à l'Académie quelques nouveaux détails sur un mausolée découvert l'année dernière, près des murs de Rome, à l'entrée de la *via Salaria*. (*Comptes rendus*, p. 374.)

Séance du 13 août. — Le Ministre de l'instruction publique fait savoir à l'Académie que, d'après un rapport du consul de France à Kustendje (Roumanie), plusieurs monuments portant des inscriptions latines ont été découverts à Babadagh, sous-préfecture du district de Toultcha. Les autorités locales ont été chargées de faire exécuter des fouilles et d'expédier les pierres à Bucharest.

Il informe, en outre, l'Académie que M. Lionel Faurot, chargé d'une mission d'histoire naturelle sur les côtes de la mer Rouge, vient de lui transmettre une note relative à une inscription antique qu'il a trouvée dans l'île de Karamane (côte d'Arabie). Cette note, accompagnée d'un plan et d'un dessin du lieu où se trouve cette inscription, est renvoyée à la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*.

Origine du nom d'*Asie*.

Séance du 20 août. — M. Maspero fait à l'Académie une communication sur l'île de Chypre vers le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle avant notre ère :

« Le nom qui désigne l'île de Chypre en égyptien a été lu Amasi, Asi, Sibinaï, Masinaï : la lecture certaine en est *Asi* et aux basses époques *Asinaï*. Si l'on cherche parmi les noms anciens de l'île que nous ont fait connaître les classiques, on ne trouve que la ville d'Asinê dont le nom puisse se rapprocher d'Asinaï. Pourtant Asi rappelle invinciblement le nom d'Asia.

1886.

Si l'on songe que Chypre a été une des premières colonies habitées par les Grecs Achéens, on se demande si le nom d'Asia que l'antiquité classique a appliqué à la péninsule, puis au continent entier, ne viendrait pas de ce nom, Asi, que les monuments égyptiens nous montrent avoir été appliqué à l'île de Chypre, dès le temps de Thoutmès III, et que ne connaissent déjà plus les documents assyriens. »

Objets de bronze trouvés à Felixstowe (Suffolk).

M. Ch. Robert présente à l'Académie, au nom de M. John Evans, président de la Société des antiquaires de Londres, une note sur la découverte d'objets de bronze, qui a eu lieu à Felixstowe (Suffolk). « Ces objets, dit M. Ch. Robert, n'offrent rien de particulièrement nouveau et reproduisent les types connus dans le mobilier dit *préhistorique*. M. Evans insiste seulement sur la présence d'une scie, instrument dont on n'avait rencontré jusqu'ici aucun spécimen dans la Grande-Bretagne. »

M. Oppert à Heidelberg.

Séance du 27 août. — M. Oppert rend compte de la mission que l'Académie lui a donnée de la représenter aux fêtes du cinquième centenaire de l'Université de Heidelberg.

Objets et débris antiques des Arènes de Lutèce.

Séance du 29 octobre. — M. Charles Robert rend compte d'une séance du Comité des Arènes de Lutèce, qui a eu lieu le 28 octobre. Le Comité a constaté que tous les objets, médailles, chapiteaux, colonnes et débris antiques de toute sorte, découverts dans la partie qui appartient à la Ville, avaient été réunis et savamment classés sous un abri provisoire par M. Maurice du Seigneur. (*Comptes rendus*, p. 430.)

Vitraux de l'église d'Écouen.

Séance du 12 novembre. — M. Albert des Meloises rectifie une opinion émise sur les vitraux de la chapelle de la Vierge dans l'église d'Écouen. (*Comptes rendus*, p. 432.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1886.

Monuments de la Syrie septentrionale.

M. G. Perrot présente les photographies de quelques monuments découverts dans la Syrie septentrionale, en 1881, par une mission allemande, sous la direction du docteur Otto Puchstein, et il rapproche ces monuments de ceux que lui-même a trouvés autrefois en Cappadoce (Exploration archéologique de la Galatie).

Influence de l'art grec sur l'art persan.

A l'occasion des découvertes faites en Susiane par M. et M^me^ Dieulafoy, M. Heuzey rappelle le haut intérêt qu'elles ont pour la solution d'une importante question de l'histoire de l'art : celle de l'influence, de l'action en retour que l'art grec a pu exercer sur les grands travaux des rois de Perse. On n'avait pas signalé jusqu'ici un texte de Pline qui donne le nom d'un artiste grec de grande valeur, le sculpteur Téléphanès de Phocée, dont les œuvres sont comparées à celles de Myron et de Polyclète, et qui, pendant une partie de sa carrière, « *s'était consacré aux ateliers des rois* Xercès et Darius ». M. Heuzey commente rapidement ce précieux texte. Il saisit cette occasion pour rendre publiquement hommage aux magnifiques résultats obtenus par la mission de Susiane.

Rapport du Directeur de l'École de Rome.

Séance du 17 décembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie le rapport de M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, sur l'état actuel des travaux des membres de l'École.

Fouilles en Italie.

M. Edm. Le Blant adresse une lettre à l'Académie sur les plus récents résultats des fouilles archéologiques opérées en Italie. (*Comptes rendus*, p. 482.)

M. Alfred Firmin-Didot adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Château d'Escorpain, 8 décembre 1886.

Monsieur Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Monsieur,

Buste de M. Didot offert par sa famille.

Profondément émus de l'hommage rendu par vous à la mémoire de notre vénéré père M. Ambroise Firmin-Didot, dans la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et vivement touchés du souvenir que ses membres ont conservé de leur collègue, nous pensons, ma sœur (Mme Noël des Vergers) et moi, ne pouvoir mieux témoigner à cette Académie toute notre reconnaissance qu'en lui offrant le buste en marbre de M. Ambroise Firmin-Didot, sculpté par Perraud.

Nous espérons que l'Académie voudra bien accepter ce buste que notre famille sera heureuse et fière de voir figurer au nombre des hommes ayant contribué à l'illustration de notre pays.

Nous vous prions, Monsieur le Secrétaire perpétuel, de vouloir bien être, pour cette offre, notre intermédiaire auprès de l'Académie, et d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus reconnaissants.

Alfred Firmin-Didot.

Après la lecture de cette lettre, le Secrétaire perpétuel informe l'Académie qu'il a fait placer ce buste, œuvre d'art digne de nos musées, parmi ceux qui décorent nos salles, et qu'il a adressé à M. Alfred Firmin-Didot les remerciements de l'Académie.

Estampages légués par M. Desjardins.

Séance du 24 décembre. — Le Président dit que M. Desjardins ayant manifesté l'intention de donner à l'Institut les inscriptions et estampages qu'il avait réunis, sa famille lui annonce qu'elle va se conformer à son désir.

Inscription funéraire bilingue de Palmyre.

M. Heuzey communique à l'Académie, pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*, l'estampage d'une inscription funéraire

1886. — bilingue, grecque et palmyrénienne, provenant de Palmyre. C'est l'épitaphe d'un certain *Marcus Julius Maximus Aristides*, qui s'intitule Κολῶν Βηρύτιος, c'est-à-dire « colon romain » originaire de *Béryte*, aujourd'hui *Bayrout*. Nous savons en effet, par une inscription de Bayrout, que cette ville était une colonie romaine sous le titre de *Colonia Julia Augusta Felix Berytus*. Ses habitants formaient volontiers, dans les villes étrangères, des groupes distincts autour de leurs dieux nationaux. Une inscription latine de Naples mentionne, à Pouzzoles, des *Cultores Jovis Heliopolitani Berytenses, qui Puteolis consistunt*. L'inscription bilingue de Palmyre, qui accompagne, comme d'ordinaire, le buste du mort sculpté en relief, doit être postérieure à l'époque des Antonins. Le texte palmyrénien ne paraît être que la transcription du texte grec.

1887. — Nouvelles archéologiques d'Italie.

Séance du 7 janvier. — M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, écrit à l'Académie pour lui signaler diverses communications faites dans les dernières réunions de l'Académie d'archéologie chrétienne et de l'Académie des Lincei. A l'Académie d'archéologie chrétienne, le R. P. Cozza a présenté une lame de plomb, récemment trouvée à Reggio. Cette lame, pliée dans un étui, porte sur ses deux faces des conjurations contre le mauvais esprit, écrites en caractères grecs très fins. M. de Rossi a donné à la même Académie des détails sur les résultats des fouilles opérées dans la *via Salaria*. M. Barnabei a communiqué à l'Académie des Lincei plusieurs textes épigraphiques latins trouvés aux environs de Bénévent : l'une de ces inscriptions, portant la dédicace IVNONI VERIDICAE, n'est autre, probablement, que celle qui a été publiée au tome IX du *Corpus inscriptionum latinarum*, sous le n° 2110, et qui était perdue depuis longtemps. M. Le Blant adresse en

1887.

outre à l'Académie, pour la Commission des inscriptions sémitiques, l'estampage d'une dédicace punique à Rabbat-Tanit, achetée à Saint-Louis de Carthage par M. Helbig. (*Comptes rendus*, p. 38.)

Bijou avec inscription archaïque.

Séance du 14 janvier. — M. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à une fibule d'or, trouvée à Palestrina. Ce bijou porte une courte inscription en caractères archaïques, que l'on tient pour le plus ancien monument écrit de la langue latine : *Manios med fefaked Numasioi*, c'est-à-dire : *Manius me fecit Numerio.* (*Comptes rendus*, p. 41.)

Collection d'estampages de M. Desjardins remise à l'Institut.

La famille de M. Desjardins avait annoncé l'intention de remettre à l'Académie les collections d'estampages réunies par notre regretté confrère. M^me^ Desjardins vient de déposer ces collections à la bibliothèque de l'Institut, en adressant à l'Académie la lettre suivante :

Paris, 22 décembre 1886.

Monsieur le Président,

J'exécute une volonté plusieurs fois exprimée par mon mari, en vous priant d'offrir à l'Académie des inscriptions la collection d'estampages qu'il avait formée. Cette collection, parfaitement classée, est répartie en huit liasses ou paquets.

La liasse n° 1 renferme un choix d'inscriptions que mon mari avait relevées à Paris ou à Saint-Germain pour les besoins de son enseignement; puis des séries de monuments estampés à Aix-en-Savoie, à Chambéry, à Viviers, à Torcy, à Luxeuil-les-Bains et à Bruxelles. Un dossier spécial est consacré à la célèbre inscription de Torigny; il en contient non seulement l'estampage, mais des restitutions dues à M. Léon Renier et à mon mari.

La liasse n° 2 ne comprend que l'estampage de la fameuse Table alimentaire conservée au Musée de Parme.

Les liasses n^os^ 3, 4, 5, 6 sont consacrées au Musée de Buda-Pest. On y

1887.
—

trouve tous les monuments épigraphiques qui étaient conservés dans cette collection en 1871.

La liasse n° 7 est formée des estampages recueillis en Roumanie et en Bulgarie.

Dans la liasse n° 8 sont contenus un grand nombre d'estampages relevés en Algérie et en Tunisie par MM. Tissot, de la Blanchère et Letaille. Divers monuments estampés au Louvre complètent cette série africaine.

Je pense, et mon mari le pensait lui-même, que cette collection ne sera pas sans intérêt pour les travailleurs et qu'elle complétera heureusement celle qui a été laissée à l'Académie par M. Léon Renier.

Veuillez agréer, etc.

C. Desjardins.

Fragment préhistorique de bois de renne gravé.

M. le marquis de Nadaillac présente à l'Académie un fragment de bois de renne, provenant de la grotte de Montgaudier (Charente).

Cet objet, qui remonte, selon toute apparence, à la plus haute antiquité, porte des dessins gravés au trait qui représentent des animaux. C'est un curieux spécimen de la perfection qu'avaient pu atteindre certains arts à une époque antérieure à toute histoire. (*Comptes rendus*, p. 42.)

M. Madwig.

Séance du 21 janvier. — L'Académie royale danoise, qui comptait M. Madwig parmi ses plus illustres membres, remercie l'Académie de l'hommage qu'elle lui a rendu en sa qualité d'associé étranger.

Coffret avec bijoux dans une tombe mérovingienne.

M. Alexandre Bertrand annonce, au nom de M. Maxe-Werly, une découverte faite à Gondrecourt (Meuse), sur l'emplacement d'un cimetière antique. On a trouvé les débris d'un coffret de bois, revêtu de lames de bronze finement estampées. C'est un ouvrage romain des bas temps de l'empire. Il était déposé dans une tombe de femme et il renfermait tous les bijoux de la

défunte. Ces bijoux sont, les uns romains, comme le coffret, les autres de fabrication franque; la sépulture est certainement mérovingienne. Une même découverte a donc livré, réunies et presque confondues, des œuvres de deux époques et de deux civilisations bien différentes. (*Comptes rendus*, p. 58.)

Inscriptions romaines en Italie.

Séance du 28 janvier. — M. Le Blant adresse à l'Académie une lettre sur diverses inscriptions romaines trouvées en Italie. (*Comptes rendus*, p. 60.)

Liste des archivistes paléographes.

Séance du 4 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la liste des archivistes paléographes nommés par un arrêté du 1er février.

Objets tirés de l'intérieur d'une idole de Hué.

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys présente divers objets qui ont été trouvés dans l'intérieur d'une idole d'un temple de Hué, et qui lui ont été communiqués par M. le capitaine Delaunay, de l'artillerie de marine. Ce sont : un morceau d'étoffe de coton; un écheveau de fil de soie; un petit miroir rond; un imprimé bouddhique en langue chinoise.

M. d'Hervey de Saint-Denys ne cherche pas à savoir comment ces objets sont sortis de l'intérieur de l'idole où ils étaient enfermés. Il se contente d'examiner ce qu'ils signifient et l'époque à laquelle pourraient remonter des monuments du même genre. (*Comptes rendus*, p. 19.)

Bijoux trouvés dans un cimetière mérovingien à Courbillac (Dordogne).

M. Alexandre Bertrand soumet à l'examen de l'Académie divers bijoux, trouvés par M. Philippe Delamain dans un cimetière mérovingien situé à Courbillac, près de Jarnac (Charente). (*Comptes rendus*, p. 62.) Cette communication provoque plusieurs observations de M. Deloche. M. Bertrand et M. Deloche s'accordent à reconnaître dans ces bijoux des produits de l'industrie des Francs. On en avait trouvé souvent de pareils

1887.
—

dans la région du nord-est de la Gaule, mais jamais en Aquitaine.

Objets antiques trouvés à Grand (Vosges).

Séance du 11 février. — M. Héron de Villefosse soumet à l'Académie, au nom de M. L. Maxe-Werly, divers objets antiques de l'époque romaine, trouvés dans un puits à Grand (Vosges). Ce sont des vases de bronze et de terre, différents ustensiles de fer, par exemple une scie à main, *serrula manubriata,* pièce rare dans les collections, deux cadenas bien conservés et encore pourvus, l'un de sa chaîne, l'autre de son anse, articulée au milieu de l'arc. La pièce la plus importante est un fragment de calendrier ou *horologium* romain. M. Héron de Villefosse donne lecture d'une note de M. le lieutenant-colonel G. de la Noë, qui décrit en détail la construction et l'emploi de cet instrument. (*Comptes rendus,* p. 20.)

M. Héron de Villefosse estime que ce calendrier est certainement du temps du Haut-Empire et probablement du second siècle de notre ère.

Mosaïques et ruines de Lescar, près de Pau.

Séance du 18 février. — M. Schlumberger présente, de la part de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, un certain nombre de photographies qui reproduisent d'importantes mosaïques, récemment mises au jour par les soins de cette société aux portes de la ville de Lescar, près de Pau. Ces fouilles, qui font grand bruit en Béarn, ont mis au jour, outre ces mosaïques, un grand nombre de substructions. L'ensemble des constructions, dont un plan joint aux photographies montre la disposition, offre tous les caractères d'une habitation fort importante. Des objets assez nombreux ont été retrouvés dans les fouilles, avec une très grande quantité de squelettes. Un rapport détaillé sur cette découverte sera publié dans le *Bulletin*

1887.

du Comité des travaux historiques du Ministère de l'instruction publique.

Ce qui donne à ces ruines un intérêt très grand, pour les érudits béarnais principalement, c'est qu'elles pourront contribuer à résoudre un problème fort discuté de la géographie ancienne des Gaules. La question de l'emplacement de *Beneharnum* a été souvent agitée, jamais vidée. Les découvertes faites par la Société de Pau ne lui donnent pas une solution immédiate, mais elles appellent l'attention sur un point qui n'a pas encore été l'objet d'investigations sérieuses et suivies. Le coteau où sont situées les ruines offre de nombreux vestiges de chaussées anciennes, descendant jusque dans la vallée du Gave et se prolongeant sur les coteaux opposés. D'un autre côté, il semble que cette construction romaine devait commander un certain nombre de points fortifiés destinés à garder les issues des vallées secondaires qui aboutissent à celle du Gave de Pau; et l'importance de ces ruines permettrait, peut-être, de fixer là l'habitation d'un chef militaire, à deux pas d'un camp et comme au centre d'un réseau de routes et de communications. C'est parce que la Société des sciences, lettres et arts de Pau considère les fouilles faites à Lescar, comme pouvant être le point de départ de toute une série d'investigations fécondes pour l'histoire du Béarn, qu'elle désire attirer sur ces premiers résultats l'attention des érudits. C'est à cette fin qu'elle a prié M. Schlumberger de faire hommage à l'Académie de ces intéressantes photographies.

Rapport du Directeur de l'École de Rome.

Séance du 25 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la copie du rapport du Directeur de l'École française de Rome sur l'état actuel des travaux des membres de cette École.

Nouvelles archéologiques d'Italie.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, écrit

IMPRIMERIE NATIONALE.

1887.

au Secrétaire perpétuel une lettre relative à diverses nouvelles archéologiques. (*Comptes rendus*, p. 86.)

Nouvelle série des antiquités orientales au Louvre.

Séance du 4 mars. — M. Heuzey annonce que la Conservation des antiquités orientales, au Musée du Louvre, s'est occupée, depuis quelque temps, de commencer une série nouvelle. Cette série est formée de monuments de l'Asie Mineure, provenant des anciennes populations que l'on cherche à grouper aujourd'hui, un peu arbitrairement peut-être, sous le nom de *Hittites*. C'est comme le fruit nouveau de l'archéologie. (*Comptes rendus*, p. 29.)

Travaux en Allemagne et en Angleterre sur les Hittites.

M. Georges Perrot saisit l'occasion que lui fournit la communication de M. Heuzey pour donner à l'Académie deux nouvelles archéologiques qui intéressent, l'une et l'autre, l'étude de la civilisation appelée *hittite*. En Allemagne, M. Gustave Hirschfeld, professeur à l'Université de Königsberg, a publié un travail important intitulé : *Les Rochers sculptés de l'Asie Mineure et le peuple des Hittites* (*Die Felsenreliefs in Kleinasien und das Volk der Hittiter;* Berlin, extrait des *Abhandlungen* ou *Mémoires* de l'Académie royale de Prusse, 1887, in-4°). En Angleterre, le journal *The Times* annonce que l'un des collaborateurs les plus actifs de l'entreprise connue sous le nom de *Palestine Exploration Fund*, le capitaine Conder, a découvert la clef du déchiffrement des inscriptions hittites et compte publier prochainement un essai de traduction de quelques-uns de ces textes.

La grammaire espagnole de Lebrija.

M. d'Arbois de Jubainville communique à l'Académie une découverte relative à l'histoire de la philologie romane, qui vient d'être faite par un savant espagnol, M. Sanchez Moguel, professeur à l'Université de Madrid. La plus ancienne grammaire qui ait eu pour objet une langue néo-latine, depuis la grande rénovation des études due à l'invention de l'imprimerie,

est, dit M. d'Arbois de Jubainville, la grammaire espagnole du célèbre humaniste Lebrija. M. Sanchez Moguel a constaté ce fait, et, en même temps, il a établi que le grammairien espagnol a, le premier, connu le mode de formation du futur et du conditionnel des langues néo-latines. On sait que ces temps sont composés à l'aide de l'infinitif et d'un temps du verbe *avoir :* le présent de l'indicatif pour le futur, l'imparfait pour le conditionnel.

Nouvelles archéologiques d'Italie.

Séance du 25 mars. — M. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre dans laquelle, à défaut de renseignements sur les fouilles archéologiques actuellement opérées à Rome, il fait connaître le résultat de ses visites chez les marchands d'antiquités de cette ville et les communications faites dans les dernières séances de l'Institut germanique et de l'Académie des Lincei. (*Comptes rendus*, p. 112.)

Colonne en briques des architectes chaldéens.

M. Heuzey communique une notice sur la colonne en briques, inventée par les architectes chaldéens. (*Comptes rendus*, p. 36.)

Sarcophage antique.

M. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel la description d'un sarcophage antique, orné de sculptures, qui vient d'être acquis pour le Musée chrétien du *Campo santo dei Tedeschi.* (*Comptes rendus*, p. 201.)

Objets d'antiquité chrétienne en Italie.

Séance du 15 avril. — M. Le Blant signale à l'Académie divers objets de l'antiquité chrétienne appartenant à des collections particulières, notamment une lampe de bronze, en forme de colombe portant les symboles eucharistiques (V^e^ siècle); une lame de bronze sur laquelle est représentée, au repoussé, la *Fuite en Égypte* (VI^e^ siècle), et plusieurs fragments de verre, ornés de peintures sur fond d'or. (*Comptes rendus*, p. 210.)

1887.

Sépulture gauloise de Lunery (Cher).

M. Buhot de Kersers, président de la Société des antiquaires du Centre, écrit à l'Académie au sujet de la découverte faite en février 1887, près de Lunery (Cher), d'une sépulture gauloise renfermant un squelette accompagné d'une épée de fer, d'un bracelet de bronze et d'un petit disque ou rasoir également de bronze. (*Comptes rendus*, p. 214.)

Produits métallurgiques de l'ancien Mexique.

M. Désiré Charnay met sous les yeux des membres de l'Académie divers spécimens de l'industrie métallurgique des Mexicains, dans les temps antérieurs à la conquête espagnole. (*Comptes rendus*, p. 216.)

L'un de ces objets est une hache de cuivre, trouvée dans l'État de Guerrero. Les habitants de l'ancien empire mexicain fabriquaient ces armes en grand nombre. Ils savaient les rendre si brillantes que les Espagnols les crurent faites d'un alliage d'or. Certains villages payaient au roi des tributs de quarante, quatre-vingts ou même cent haches, tributs qui se renouvelaient tous les quatre-vingts jours. Les autres monuments présentés par M. Charnay sont de minces lames de cuivre, qui offrent aussi la forme d'une hache, mais qui sont trop petites et trop peu résistantes pour avoir pu servir d'armes. M. Charnay prouve, par des citations tirées de divers auteurs, que c'était une sorte de monnaie qui avait cours au Mexique avant l'arrivée des Espagnols.

Lot de médailles romaines donné à la Bibliothèque nationale.

Séance du 29 avril. — Le Président dit qu'on a pu lire ce matin dans les journaux que notre associé étranger, M. le baron de Witte, a acheté à la vente de Ponton d'Amécourt un lot considérable de médailles romaines. M. de Witte a offert ces médailles à la Bibliothèque nationale, pour compléter une série qu'il avait déjà donnée au même établissement. Ce n'est pas la première preuve que notre confrère a donnée de sa géné-

1887.
—

rosité quand il s'agit des intérêts de la science. Le Président se fait l'interprète de l'Académie pour exprimer à M. de Witte ses félicitations et ses remerciements. (*Comptes rendus*, p. 164 et 225.)

Objets antiques trouvés en Italie.

M. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre dans laquelle sont décrits :

1° Un collier d'esclave, en bronze, trouvé dans une tombe de Frascati, qui porte une inscription destinée à assurer l'arrestation de l'esclave en cas de fuite, avec l'adresse du maître, dans le quartier de Rome dit *Mappa Aurea;* 2° un vase peint, sur lequel on voit quatre figures divines, avec les noms des personnages écrits en latin. (*Comptes rendus*, p. 221.)

Inscription latine d'Algérie.

M. du Rieux adresse à l'Académie la copie d'une inscription latine découverte en Algérie. (*Comptes rendus*, p. 244.)

Manuscrit des œuvres d'Aristote découvert à Philippopolis.

M. Croiset, analysant des informations transmises par M. G. Constantinidès, directeur de l'École normale hellénique de Philippopolis, auteur de plusieurs travaux estimables, annonce que, vers le milieu de mars, un manuscrit des œuvres d'Aristote a été découvert à Philippopolis, chez une famille qui n'y attachait nulle importance. Ce manuscrit ne contient que des ouvrages déjà connus; on l'attribue au XIV^e^ siècle. Il est difficile de se prononcer dès maintenant, d'après des informations encore incomplètes, sur sa valeur, mais le fait même de cette découverte est intéressant par l'espérance qu'il peut faire naître d'autres découvertes analogues, grâce au zèle de plus en plus éveillé des Hellènes.

Découverte faite au Fayoum (Égypte).

Séance du 6 mai. — M. le docteur Fouquet adresse à l'Académie une note et des photographies relatives à une découverte qui vient d'être faite au Fayoum (Égypte). (*Comptes rendus*, p. 229.)

1887.

Médailles présentées par M. de Witte.

M. le baron de Witte, associé étranger de l'Académie, présente à la Compagnie sept médailles d'or de l'empire romain, qu'il a achetées à la vente de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, pour en faire don au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. (*Comptes rendus*, p. 225.)

Sur l'os gravé du Musée de Cluny, aujourd'hui à Saint-Germain.

M. A. Bertrand annonce qu'il a reçu du fils de M. Joly-Leterme une lettre qui contient quelques nouveaux détails au sujet de l'os gravé du Musée de Cluny, aujourd'hui au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

M. Joly, chef d'escadron du génie, rappelle que, bien que l'erreur du catalogue du Musée de Cluny puisse faire croire le contraire, son père avait reconnu, dès le jour même de la découverte, l'importance de ce dessin, associé à des silex taillés dans le poudingue de la caverne du Chaffaud. Il en avait averti Prosper Mérimée, ainsi que M. Bertrand l'a constaté. Les faits observés dans la caverne constituaient, selon lui, une preuve certaine de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire. Mérimée n'osa prendre sur lui de donner une réponse. Il s'adressa à Élie de Beaumont, qui déclara que l'os gravé devait appartenir à une époque plus récente. Joly-Leterme, devant cette autorité, s'inclina, sans cependant abandonner dans son for intérieur ses convictions; mais il n'osa rien publier. C'est ainsi que son nom ne figure pas parmi ceux des précurseurs de Boucher de Perthes. Il a paru juste à M. Bertrand, comme à M. Joly fils, de réparer cette omission. (*Comptes rendus*, p. 221.)

Rapport du Directeur de l'École de Rome.

Séance du 20 mai. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie le rapport du Directeur de l'École française de Rome sur l'état actuel des travaux des membres de cette École.

1887.

Découverte dans un manuscrit palimpseste de textes intéressant le Nouveau Testament.

M. Le Blant annonce une découverte due à un jeune ecclésiastique français, M. l'abbé Batiffol, qui se trouve actuellement à Rome et qui travaille à une histoire du fonds basilien de la bibliothèque vaticane. M. Batiffol vient de découvrir dans un manuscrit palimpseste de ce fonds, le *Vaticanus græcus 2061*, les restes de quatre manuscrits onciaux, non encore catalogués dans l'appareil critique du Nouveau Testament, c'est à savoir :

6 feuillets d'un évangéliaire du VIII^e^ siècle environ;

8 feuillets d'un Évangile du VII^e^ siècle;

38 feuillets d'un Évangile du VI^e^ ou du VII^e^ siècle;

20 feuillets enfin d'un manuscrit des Actes, des Épîtres de saint Paul et des Épîtres catholiques, du IV^e^ siècle. Ce dernier manuscrit, écrit sur trois colonnes de quarante et une lignes, présente une calligraphie exactement intermédiaire entre celle du *Sinaiticus* et celle de l'*Alexandrinus*.

Le palimpseste qui renferme ces fragments importants est un manuscrit de saint Grégoire de Nazianze, écrit au XI^e^ siècle par un scribe du nom de Basile, prêtre. Il provient d'une école calligraphique de l'Italie méridionale.

Chaton de bague sémitique trouvé en Chypre.

M. J. Derenbourg met sous les yeux des membres de l'Académie l'empreinte d'un chaton de bague de jaspe vert, trouvé dans l'île de Chypre; elle lui a été remise, pour la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, par M. Salomon Reinach. (*Comptes rendus*, p. 231.)

Procédé de clichage appliqué aux estampages.

Séance du 27 mai. — M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Académie, communique une notice sur un procédé de clichage appliqué aux estampages d'inscriptions : il consiste à y couler, sous une pression convenable, du métal en fusion, comme on le fait pour le clichage typographique. (*Comptes rendus*, p. 173 et 237.)

1887.

—

Sarcophages anthropoïdes avec inscriptions hiéroglyphiques et phéniciennes.

Séance du 3 juin. — M. G. Perrot communique à l'Académie le télégramme suivant dont il signale l'importance :

Hamdi bey et moi, en mission à Saïda, venons de découvrir plusieurs sarcophages anthropoïdes en marbre noir, couverts d'inscriptions hiéroglyphiques et phéniciennes.

Démosthène Baltazzi.

M. Renan, d'après un télégramme qu'a reçu M. Clermont-Ganneau, confirme l'importante nouvelle donnée par M. Perrot. Autant qu'il est permis de conjecturer d'après la brève rédaction d'un télégramme, le principal des sarcophages de marbre noir, ou plutôt de diorite, qui viennent d'être découverts, appartient à la même famille que celui d'Eschmounazar. Celui-ci, lui aussi, paraît avoir été primitivement couvert d'hiéroglyphes, qu'on a effacés pour faire place à l'inscription phénicienne actuelle. L'inscription phénicienne nouvellement découverte a huit lignes; elle est placée vers les pieds de l'espèce de momie sculptée qui constitue le couvercle. Il est bien probable que la nouvelle inscription donnera de précieux détails sur cette dynastie de Tabnit et d'Eschmounazar, qu'il est si difficile de classer, et que presque tous les indices tendent maintenant à rapporter à l'époque des Ptolémées. Il faut attendre qu'on ait reçu un estampage ou des photographies de ce monument capital.

Figurine représentant l'empereur Postume.

M. A. Bertrand, au nom de M. le baron de Witte, présente à l'Académie les photographies d'une curieuse figurine de bronze, représentant l'empereur Postume, qui vient d'être acquise par le Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye. (*Comptes rendus*, p. 243.)

Séance du 10 juin. — M. Héron de Villefosse communique à

l'Académie plusieurs inscriptions : la première, découverte près de Cherchel (Algérie), dans les ruines de l'antique *Gunugus*, mentionne un fonctionnaire municipal, appelé *tribunus ab ordine lectus;* la seconde, trouvée sur la voie de Préneste, à quelque distance de Rome, nomme un marchand de porcs et de bestiaux qui est qualifié de *negociator celeberrimus suariæ et pecuariæ;* la troisième, en langue gauloise, figure sur des statuettes de terre cuite trouvées à Caudebec-lès-Elbeuf et à Fégréac (Loire-Inférieure) : REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT. M. Héron de Villefosse établit, par divers rapprochements, que le mot AVVOT est un verbe, qui a le sens du latin *fecit.* (*Comptes rendus,* p. 178 et 234.)

Inscriptions latines de Cherchel; de la *via Prenestina;* de Caudebec.

Séance du 17 juin. — M. Renan présente à l'Académie, de la part de M. Letaille, les estampages de cinquante-deux nouvelles inscriptions ou stèles votives à Rabbath-Tanit et à Baal-Hammon, dont quelques-unes sont intéressantes par les sculptures qu'elles portent. Ces stèles appartiennent à la collection réunie par le commandant Marchand dans sa propriété de la Riana, près de Tunis.

Inscriptions votives à Rabbath-Tanit et à Baal-Hammon.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie :

1° Une lettre de M. J. Pierrot-Deseilligny, élève de l'École pratique des hautes études, qui rend compte de la découverte d'un amphithéâtre romain sur la colline de Fourvières, à Lyon. (*Comptes rendus,* p. 256.)

Amphithéâtre romain à Fourvières.

2° Trois inscriptions de bornes milliaires, découvertes en Algérie par M. Demaeght, commandant du recrutement à Oran. (*Comptes rendus,* p. 248.)

Bornes milliaires en Algérie.

Séance du 24 juin. — M. Renan présente à l'Académie l'inscription phénicienne du sarcophage royal qui a été découvert

Inscription du sarcophage trouvé par Hamdi bey à Saïda.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1887.
—

par Hamdi bey à Saïda, et dont il vient de recevoir des estampages et des photographies. Hamdi bey a désiré, ainsi qu'il le dit dans une lettre d'envoi adressée à M. Renan, que l'Académie eût la primeur de cette découverte : « En reconnaissance, écrit-il, pour un pays où j'ai fait mes études et où l'on m'a enseigné à apprécier ce qui est beau et grand, je tiens à faire hommage à l'Académie des inscriptions et belles-lettres du résultat de mes travaux à Saïda, avant qu'il soit connu du restant du monde archéologique. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien le communiquer à l'Académie. »

Ce sarcophage est, ainsi que l'avait pressenti M. Renan, celui du roi Tabnit, le propre père de notre Eschmounazar, le fils d'Eschmounazar I^er^, roi et prêtre d'Astarté. Le style est le même que celui du sarcophage d'Eschmounazar; seulement, on n'a pas gratté les hiéroglyphes pour les remplacer par une inscription phénicienne; on a mis l'inscription phénicienne au pied du sarcophage, à la rencontre de la cuve et du couvercle.

Voici la traduction de ce texte, dont deux ou trois mots à peine sont douteux :

C'est moi, Tabnit, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, fils d'Eschmounazar, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, qui suis couché dans cette arche. Ô homme, qui que tu sois, qui découvriras cette arche, n'ouvre pas ma chambre sépulcrale et ne me trouble pas. Car il n'y a pas d'argent, il n'y a pas d'or, il n'y a pas de trésors à côté de moi. Je suis couché seul dans cette arche. N'ouvre pas cette chambre sépulcrale; car un tel acte est une abomination aux yeux d'Astarté. Si tu ouvres ma chambre sépulcrale et si tu viens me troubler, puisses-tu n'avoir pas de postérité parmi les vivants sous le soleil, ni de lit parmi les morts!

Inscriptions archaïques de l'Annam.

Séance du 1^er^ juillet. — M. Bergaigne annonce à l'Académie qu'en préparant pour les *Notices et extraits des manuscrits* la transcription et la traduction des inscriptions sanscrites re-

levées dans l'Annam par M. Aymonier, il a reconnu que deux d'entre elles sont d'une antiquité remarquable. Elles ne portent pas de date; mais elles ne peuvent être comparées, pour le caractère archaïque de l'écriture, l'une qu'aux inscriptions des premiers Kadambas (v^e^ siècle de notre ère), l'autre qu'aux inscriptions des Kshatrapas et des Andhrabhrityas. Cette dernière peut donc être du II^e^ siècle. Elle a été trouvée dans la province annamite de Kanh-Hoa et prouve l'existence du royaume indien de Tchampâ, sur la côte orientale de l'Indo-Chine, vers l'époque du géographe Ptolémée, qui connaissait en effet dans ces parages des noms géographiques d'origine sanscrite.

Sépultures gauloises dans la presqu'île de Saint-Maur-les-Fossés.

M. A. Bertrand donne des détails sur les fouilles opérées par M. Ernest Macé, architecte, avec le concours de M. Abel Maître, dans la presqu'île de Saint-Maur-les-Fossés (Seine). Ces fouilles ont amené la découverte de plusieurs sépultures gauloises, renfermant des objets analogues à ceux qui ont été trouvés dans les départements de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, etc. M. Bertrand met sous les yeux des membres de l'Académie quelques spécimens des objets trouvés à Saint-Maur. (*Comptes rendus*, p. 336.)

Découvertes épigraphiques à Saintes.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le chanoine Julien-Laferrière, des renseignements sur les fouilles qui ont lieu à Saintes et les importantes découvertes épigraphiques qui se font dans cette ville. Il signale plusieurs inscriptions impériales, dont l'une appartient au règne de Claude. Le document le plus important est l'épitaphe d'un citoyen du peuple des *Santones*, ancien soldat à double solde de l'*ala Atectorigiana*. Le nom du chef gaulois Atectorix, que rappelle celui de cette *ala*, se retrouve sur un grand nombre de pièces gauloises découvertes dans le pays des Santons. (*Comptes rendus*, p. 308.)

1887.

Les inscriptions hiéroglyphiques du sarcophage du roi Tabnit.

M. Maspero rend compte de l'examen qu'il a fait des inscriptions hiéroglyphiques gravées sur le sarcophage du roi Tabnit, récemment découvert à Saïda par Hamdi bey et Baltazzi bey et signalé à l'attention de l'Académie, dans la dernière séance, par M. Renan. (*Comptes rendus*, p. 308.)

Époque du roi Tabnit.

Séance du 8 juillet. — M. J. Derenbourg communique quelques observations sur le sarcophage de Tabnit, roi de Sidon, découvert à Saïda par Hamdi bey et Baltazzi bey. Il résulte de cette découverte que la date de la dynastie de Tabnit et d'Eschmounazar peut être fixée approximativement à l'époque qui suivit immédiatement la dernière domination perse en Égypte.

M. Heuzey confirme ce résultat: dans des caveaux voisins de celui qui renfermait le sarcophage de Tabnit, on a trouvé des objets égyptiens avec le nom de Psammétique et des monnaies de Ptolémée I^er^. (*Comptes rendus*, p. 339.)

Rapport sur les fouilles de Saïda.

M. G. Perrot dit qu'il a été chargé par M. Renan de communiquer à l'Académie le rapport, rédigé en français, dans lequel Hamdi bey rend compte des fouilles pratiquées cette année à Saïda et des circonstances qui ont amené la découverte du sarcophage du roi Tabnit. Il donne lecture de ce rapport et met sous les yeux des membres de l'Académie les plans qui l'accompagnent.

Inscriptions et antiquités trouvées à Saintes.

M. Héron de Villefosse, après avoir rappelé l'importance des fouilles qui viennent d'être exécutées à Saintes et dont il a entretenu l'Académie dans sa dernière séance, met sous les yeux de ses confrères les photographies de plusieurs des inscriptions latines ou autres antiquités dont ces fouilles ont amené la découverte. Ces photographies lui ont été adressées par M. le chanoine Julien-Laferrière, auquel M. Héron de Ville-

fosse devait déjà les renseignements qui ont fait l'objet de sa première communication.

Grande mosaïque de Sousse installée au Bardo.

Séance du 5 août. — M. G. Perrot communique à l'Académie un rapport de M. de la Blanchère, directeur du service beylical des antiquités et des arts, sur une grande mosaïque romaine, de plus de 13 mètres de longueur et environ 10 mètres de largeur, qui a été découverte il y a quelques mois à Sousse, l'ancienne Hadrumète (Tunisie), et qui vient d'être installée au Musée du Bardo. M. de la Blanchère décrit cette mosaïque et en envoie le croquis. Il rend compte des circonstances de la découverte, qui est due aux soins et au zèle des officiers du 4ᵉ régiment de tirailleurs. Il explique, en outre, comment on s'y est pris pour effectuer la difficile opération du transport du monument de Sousse à Tunis. (*Comptes rendus*, p. 342.)

Résultats d'une mission de M. Basset en Tunisie.

Séance du 12 août. — M. Barbier de Meynard rend compte d'une exploration archéologique et linguistique faite par M. René Basset, professeur à l'École des lettres d'Alger, aux environs de Feriana (Tunisie), près des ruines de l'ancienne Thalepte; inscriptions latines et arabes inédites, notices de manuscrits intéressants et de deux nouveaux dialectes berbères, voilà ce que M. Basset a su recueillir en un mois, sans mission ni subvention officielle, et dans une saison où la moindre excursion devient difficile et souvent périlleuse. (*Comptes rendus*, p. 317.)

Inscription grecque découverte dans le Liban.

Séance du 19 août. — M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Académie, communique le texte d'une inscription grecque que M. Loytved, consul de Danemark à Beyrouth, a découverte dans le Liban et dont il vient de faire généreusement

1887.

présent au Musée du Louvre. C'est une dédicace adressée au dieu phénicien Baal Marcod, par un certain Dionysios, fils de Gorgias, qui se dit δευτεροστάτης de ce dieu; c'est la première fois que ce titre apparaît dans une inscription. Un *deutérostatès* implique l'existence d'un *protostatès*, et ces deux titres devaient désigner, comme l'indiquent l'étymologie et les analogies, des membres du clergé phénicien, occupant chacun un rang déterminé.

Onze fragments nouveaux de frise du temple d'Artémis à Magnésie du Méandre.

Séance du 9 septembre. — M. A. Bertrand annonce à l'Académie que M. Démosthène Baltazzi, directeur des antiquités en Asie Mineure, vient de découvrir dans les marécages situés autour du temple d'Artémis Leucophryne, à Magnésie du Méandre, onze fragments nouveaux de frise, appartenant au grand ensemble décoratif dont la partie la plus considérable a été rapportée au Louvre par Texier. Ces frises représentent des combats de Grecs et d'Amazones.

M. Baltazzi, dans une lettre adressée à M. Salomon Reinach, d'où cette nouvelle est prise, ajoute que ces frises vont être photographiées et moulées.

Au cours de ses recherches, qui ont été favorisées cette année par une sécheresse exceptionnelle, M. Baltazzi a, de plus, découvert beaucoup de longues inscriptions.

Mosaïques découvertes à Sousse (Tunisie).

Séance du 23 septembre. — MM. A. Bertrand et Héron de Villefosse donnent à l'Académie des renseignements détaillés sur les importantes découvertes de mosaïques faites dans ces derniers temps à Sousse (Tunisie), l'ancienne Hadrumète, par le 4ᵉ régiment de tirailleurs, sous la direction du général Bertrand. (*Comptes rendus*, p. 379.)

1887.

Inscriptions romaines d'Afrique.

Séance du 14 octobre. — M. Héron de Villefosse communique plusieurs inscriptions romaines découvertes en Afrique par les soins de M. de la Martinière au Maroc, du P. Delattre à Carthage ou estampées par M. Letaille à Tunis. (*Comptes rendus*, p. 422.)

Photographies des fragments de frise du temple d'Artémis.

Séance du 21 octobre. — M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Champoiseau, consul général de France à Smyrne, les photographies des onze fragments de la frise du temple d'Artémis Leucophryne, récemment découverts à Magnésie du Méandre. Un plan des fouilles, exécuté par M. l'architecte Carl Humann, l'auteur des heureuses et célèbres découvertes de Pergame, est joint à ces photographies. On sait que la plus grande partie de la frise du temple de Magnésie avait été rapportée au Musée du Louvre en 1843 par M. Charles Texier; les fouilles nouvelles offrent par là un intérêt particulier, car, à l'aide des fragments qui viennent d'être recueillis en Asie Mineure, on pourra peut-être compléter quelques-uns des bas-reliefs que nous possédons.

Fouilles de l'École d'Athènes à Mantinée.

Séance du 11 novembre. — M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, expose les principaux résultats des fouilles que l'École a commencées à Mantinée. M. Fougères, à qui il en a confié la direction, a relevé le plan de l'enceinte, avec ses portes et ses tours; il a dégagé le théâtre et la scène; il a retrouvé l'emplacement de l'agora et des portiques qui l'entouraient, ainsi qu'un autre portique, dédié à Antinoüs, le favori d'Hadrien. Au moyen de sondages, il a reconnu, sur une longueur de 300 mètres, une rue pavée en grandes dalles, où les roues des chars ont tracé une ornière; cette rue, qui part de la porte méridionale, conduira sans doute à des édi-

1887. —

fices importants. La ville, maintenant déserte, a été longtemps occupée par les Byzantins; plusieurs églises avaient été construites sur l'emplacement des monuments anciens. M. Fougères a trouvé dans les ruines de ces églises un grand nombre de morceaux d'architecture, de sculptures et d'inscriptions. (*Comptes rendus*, p. 429.)

Nom de *Renier* donné à un village d'Algérie.

Séance du 25 novembre. — Le Secrétaire perpétuel donne connaissance d'une lettre, en date du 14 octobre, par laquelle le gouverneur de l'Algérie écrit à M. Masqueray, directeur de l'École des lettres d'Alger :

Dans le courant de l'année 1885, vous m'avez prié d'examiner s'il ne serait pas possible de donner à un village d'Algérie le nom de *Renier*, pour perpétuer la mémoire de M. Léon Renier, membre de l'Institut et professeur d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que, par décret en date du 1er octobre courant, rendu sur ma proposition, le nom de *Renier* a été donné au centre de population européenne créé au lieu dit *Smala-ben-Merad* (commune de plein exercice d'Oued-Zenati, arrondissement et département de Constantine).

Veuillez agréer, etc.

TIRMAN.

Le Président, au nom de l'Académie, exprime sa satisfaction pour cet honneur rendu à un confrère si regretté.

Documents intéressants pour la topographie de Rome.

M. Boissier présente à la Compagnie, de la part de M. Eugène Müntz, les photographies de deux documents intéressants pour la connaissance de la topographie ancienne de la ville de Rome. L'un est un plan de Rome, l'autre une vue du Forum; tous deux ont été exécutés dans les dernières années du XVe siècle, vers l'époque du pontificat d'Alexandre VI. Ils ont été découverts dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial. (*Comptes rendus*, p. 449.)

1887.

Trois tombeaux de l'époque romaine en Silésie.

M. Chodzkiewicz communique à l'Académie des renseignements qui lui ont été adressés de Breslau au sujet d'une découverte faite tout récemment dans la Silésie prussienne. Sur les bords de l'Oder, à Sackrau ou Zakrzew, localité peuplée d'habitants de langue polonaise, on a trouvé trois tombeaux de l'époque romaine, composés de grandes dalles de granit de plus de 2 mètres de longueur et de largeur. Un grand nombre d'objets d'or, d'argent, de bronze et de verre étaient renfermés dans ces sépultures, ainsi qu'une monnaie d'or de l'empire romain. (*Comptes rendus*, p. 452.)

Rapport sur l'École française de Rome.

Séance du 2 décembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une copie du rapport de M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, sur l'état actuel des travaux des membres de ladite École.

Maison du IV^e^ ou III^e^ siècle ornée de peintures chrétiennes à Rome.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre dans laquelle il donne des détails sur une découverte importante faite à Rome, par les soins du R. P. dom Germano, passionniste. Des fouilles entreprises par ce religieux, dans le terrain où s'élève l'église des Saints Jean et Paul, ont mis au jour les restes d'une maison du IV^e^ ou même du III^e^ siècle de notre ère, ornée de peintures chrétiennes. Cette découverte confirme une ancienne tradition, d'après laquelle l'église avait été bâtie sur l'emplacement même de la maison qu'habitaient les martyrs Jean et Paul et où ils avaient été exécutés et ensevelis en 362. (*Comptes rendus*, p. 466.)

La *Vita Roberti regis*.

M. Le Blant, dans la même lettre, communique une découverte de M. Auvray, membre de l'École française de Rome, relativement à la *Vita Roberti regis* du moine Helgaud.

Inscription latine de l'époque des Antonins.

Séance du 9 décembre. — M. Le Blant adresse au Secrétaire

IMPRIMERIE NATIONALE.

1887. —

perpétuel la copie d'une inscription latine inédite de l'époque des Antonins, relative à une donation de sépulture. (*Comptes rendus*, p. 490.)

Pièces réintégrées dans les collections de l'Institut.

Séance du 23 décembre. — M. Delisle dépose sur le bureau, de la part de M. Ét. Charavay, pour être réintégrées dans les collections de l'Institut, les quatre pièces suivantes :

Deux lettres de Pierre du Puy à Théodore-Godefroy, du 7 et du 15 février 1635;

Une lettre de Théodore Godefroy à son fils, du 14 mars 1635;

Une lettre de Théophile Raynaud à Mersenne, du 29 avril 1648.

Tombe de Pierrelatte (Drôme) antérieure à l'époque carolingienne.

M. le comte de Pontbriant écrit à l'Académie pour lui faire connaître que des travaux de défonçage opérés dans un champ dépendant de sa propriété, à Pierrelatte (Drôme), ont mis à découvert un tombeau de pierre, parfaitement conservé et taillé en forme d'auge. Trois crânes et des ossements ont été trouvés dans l'intérieur de cette tombe, qui ne porte aucune inscription. Quelques sondages ont décelé l'existence d'une autre sépulture, qui a été mise immédiatement à découvert; celle-ci ne renfermait qu'un squelette. La position respective de ces deux tombes, qui se trouvent exactement sur le même axe, à une dizaine de mètres l'une de l'autre, et la grande quantité de débris de tuiles qui les environne, paraissent indiquer, écrit M. le comte de Pontbriant, qu'on se trouve en présence d'un ancien cimetière, certainement antérieur à l'époque carolingienne.

1888. —

Monuments de l'antiquité

Séance du 6 janvier. — M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel

1888.
—
chrétienne offerts à Léon XIII.

une lettre où il décrit trois monuments de l'antiquité chrétienne, offerts à Sa Sainteté le pape Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Deux sont des sarcophages sculptés, donnés par le prince de Piombino; ils proviennent de la villa Ludovisi. Le troisième est une *capsa* d'argent, qui a été trouvée en Afrique, aux environs de Tébessa; elle a été donnée au souverain pontife par le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger. (*Comptes rendus*, p. 25.)

Fouilles aux catacombes et inscriptions latines.

Séance du 13 janvier. — M. Edmond Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel des détails sur les fouilles opérées dans les catacombes et sur diverses inscriptions latines de Rome et du Grand-Saint-Bernard. (*Comptes rendus*, p. 28.)

Inscription constatant la substitution d'un théâtre en pierre à un théâtre en bois à Feurs (Loire) sous Claude.

M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription romaine récemment découverte à Feurs (Loire). Cette inscription, trouvée le 22 décembre 1887 dans les fondations du mur du jardin de l'hôpital, mentionne un fait intéressant pour l'histoire locale, la construction d'un théâtre en pierre, pour remplacer un théâtre en bois qui existait auparavant dans cette ville. La dédicace fournit la date même de l'inscription, qui a été gravée sous le règne de Claude, et qui ne peut être antérieure à l'année 42.

Quatre fragments épigraphiques réunis en une même inscription à la Mourguier.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite une seconde découverte, due à la sagacité de M. Thiers, membre de la Société archéologique de Narbonne. Il s'agit de quatre fragments d'inscriptions trouvés à différentes époques dans les murs de la ville et conservés aujourd'hui à la Mourguier. Ces fragments avaient toujours été publiés isolément. En les rapprochant, M. Thiers a prouvé qu'ils appartenaient à une inscription très intéressante qui nous fournit des indications précieuses pour l'histoire et la géographie de la Gaule. Il en résulte que la ville

1888.

de Digne, *Dinia* à l'époque romaine, portait le titre de colonie, et que ses habitants étaient inscrits dans la tribu *Voltinia*. Le personnage mentionné dans le texte, Quintus Julius Barbarus, était édile de la colonie. Ces faits sont d'autant plus importants que les antiquités de la ville de Digne paraissent avoir péri, au point que, sans un passage de Pline et une mention dans Ptolémée, on ne se douterait même pas qu'il eût existé une cité romaine à l'endroit où s'élève maintenant cette ville.

8e centenaire de l'Université de Bologne.

Séance du 20 janvier. — Le recteur de l'Université de Bologne invite l'Institut à prendre part aux fêtes du huitième centenaire de cette Université, le 18 juin prochain.

Sarcophage chrétien à Théran, près de Béziers.

M. Edmond Le Blant adresse à l'Académie la photographie et la description d'un sarcophage chrétien, trouvé dans les fondations d'une chapelle ruinée à Théran, près de Béziers (Hérault). (*Comptes rendus*, p. 32.)

Stèle punique bilingue trouvée au Pirée et acquise par le Louvre.

Séance du 27 janvier. — M. Renan entretient la Compagnie d'une précieuse stèle punique, qui a été trouvée au Pirée et qui vient d'être acquise par le Musée du Louvre. C'est un bloc de marbre blanc, très bien conservé, qui porte deux inscriptions, l'une phénicienne, l'autre grecque. Cette dernière se lit sans difficulté : Τὸ κοινὸν τῶν Σιδονίων Διοπείθην Σιδωνίου. L'inscription phénicienne présente encore quelques points douteux. M. Renan, qui l'a examinée de concert avec M. Philippe Berger, propose une traduction provisoire. (*Comptes rendus*, p. 12.)

Il s'agit d'un décret rendu par la communauté des Sidoniens établis à Athènes, en l'honneur d'un membre de cette communauté qui avait rempli un office important. Ce personnage est appelé en grec Diopithe, en phénicien Semabaal; ces deux noms sont la traduction exacte l'un de l'autre. L'ère de Sidon

ayant pour point de départ l'an 111 avant Jésus-Christ, ce monument, daté de l'an 15 de Sidon, doit être de l'an 96 avant notre ère, neuf années avant la prise d'Athènes par Sylla.

Objets de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze trouvés à Boussignies (Nord).

Séance du 3 février. — M. Jennepin, instituteur à Cousolre (Nord), écrit à l'Académie pour lui annoncer des découvertes faites dans cette commune, à Boussignies et aux environs. Les principaux objets mis au jour sont des instruments de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze, des monnaies gauloises en or et en bronze, des monnaies romaines, une petite statuette de Jupiter en bronze, etc. Le mémoire et les dessins qui accompagnent cette communication sont soumis à l'examen de M. Alexandre Bertrand.

Photographies exécutées au Maroc.

M. Héron de Villefosse, au nom de M. de la Martinière, fait hommage à l'Académie d'une collection de photographies exécutées au Maroc, dans le courant de l'année 1887, et en signale l'importance, vu les difficultés que présente l'exploration du pays. (*Comptes rendus*, p. 15.)

Archivistes paléographes.

Séance du 10 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un arrêté, en date du 4 février, pris conformément aux propositions du conseil de perfectionnement de l'École des chartes et portant nomination d'archivistes paléographes.

Produits des fouilles de Rome et de Carthage.

M. Edmond Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel des renseignements sur plusieurs objets découverts dans des fouilles récentes, à Rome et à Carthage, savoir :

1° Une série de terres cuites, trouvées à Rome, près du pont Fabricius et du temple d'Esculape, représentant chacune un torse, sans tête et sans membres, dont la poitrine entr'ouverte laisse voir le cœur, le poumon et le foie;

1888.
—

2° Une statue colossale d'Apollon Citharède, vêtu d'une longue tunique et d'une *stola* flottante, trouvée sur la rive droite du Tibre, en face du port de Ripetta;

3° Des fragments de bas-reliefs et d'inscriptions, provenant de diverses tombes chrétiennes explorées à Carthage par le P. Delattre. (*Comptes rendus*, p. 45.)

Tête et torse, débris de belles copies de la Vénus de Praxitèle.

M. Ravaisson communique à l'Académie des photographies représentant une tête et un torse, débris de belles copies antiques de la Vénus de Praxitèle, dont il a été parlé dans la séance du 27 janvier, à propos de la communication de M. Salomon Reinach. (*Comptes rendus*, p. 14 et 17.) La tête appartient au Musée du Louvre, le torse se trouve à l'École des beaux-arts, où on l'a toujours admiré, sans remarquer qu'il provenait d'une répétition de la Vénus de Cnide.

Vingt-huit stèles puniques de Carthage.

Séance du 17 février. — Le P. Delattre envoie à l'Académie des estampages de vingt-huit stèles puniques, trouvées à Carthage.

Dernières découvertes de MM. de Rossi, etc.

M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel des renseignements détaillés sur les dernières découvertes faites par M. le commandeur B. de Rossi, par M. l'abbé Wilpert et par le R. P. Ubaldo Giordani. (*Comptes rendus*, p. 48.)

Invitation à l'inauguration du Musée du Bardo.

Séance du 24 février. — Le Ministre des affaires étrangères transmet au Président une lettre, par laquelle M. Massicault, résident général à Tunis, prie l'Académie, au nom de S. A. le Bey, de vouloir bien se faire représenter officiellement à l'inauguration du Musée du Bardo, qui doit avoir lieu du 27 avril au 6 mai.

M. L. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Londres, le 23 février 1888.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher ami,

Recouvrement de manuscrits dérobés aux bibliothèques de France.

Je suis à Londres depuis mercredi soir et je compte en repartir avant la fin de la semaine, ramenant à la Bibliothèque nationale les manuscrits qui étaient si misérablement sortis de nos dépôts publics pour aller à Ashburnham-Place, avec les collections de Libri et de Barrois. Vous pouvez, si vous le jugez convenable, annoncer cette nouvelle à l'Académie. Elle mérite bien d'en avoir la primeur, car elle m'a puissamment secondé dans mes revendications et mes négociations, en accueillant, comme elle l'a fait en 1883, mes observations sur l'origine des plus anciens manuscrits du fonds Libri et en donnant place dans un de ses recueils à mes remarques sur différents manuscrits volés ou mutilés par Libri à Tours et à Orléans.

Veuillez agréer, etc.

L. Delisle.

Félicitations votées unanimement à M. L. Delisle.

La lettre de M. L. Delisle est accueillie par l'Académie avec une grande satisfaction et le savant administrateur de la Bibliothèque nationale est félicité par un vote unanime.

Rapport sur l'École de Rome.

Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une copie du rapport que vient de lui adresser le Directeur de l'École française de Rome sur l'état des travaux exécutés par les membres de cette École.

Fragment de table de bronze : *lex concilii provinciae Narbonensis.*

M. Héron de Villefosse annonce de la part de M. Thiers, membre de la Commission archéologique de Narbonne, une découverte épigraphique du plus haut intérêt qui vient d'être faite dans cette ville. Il s'agit d'un fragment de table de bronze qui contient une partie du règlement de l'assemblée provinciale de la Narbonnaise, *lex concilii provinciae Narbonensis*. C'est le premier document de ce genre connu jusqu'ici. (*Comptes rendus*, p. 22.

Restitution épigraphique de

M. Héron de Villefosse communique ensuite, de la part du P. Delattre, un importante rectification épigraphique. Il s'agit

1888.

— la *colonia Uzalis* (*El-Alia*).

d'une localité de la province d'Afrique, dont le nom a été lu dans une inscription COTVZAE·SACRAE. Il faut corriger ces mots en COL·VZALITANAE. C'est une mention de la *colonia Uzalis*, connue par plusieurs textes d'auteurs et dont les ruines occupent aujourd'hui le site d'El-Alia, entre Bizerte et Utique.

Découvertes archéologiques en Italie.

Séance du 2 mars. — M. Edm. Le Blant adresse à l'Académie deux lettres sur les dernières découvertes archéologiques faites en Italie. (*Comptes rendus*, p. 100 et 103.)

Inscriptions précieuses pour l'histoire de l'Inde.

M. Bergaigne communique à l'Académie l'extrait d'une lettre que M. Senart lui a écrite de Lahore, en date du 5 février, sur des inscriptions très précieuses pour l'histoire de l'Inde. (*Comptes rendus*, p. 79.)

Inscriptions latines païennes et chrétiennes.

Séance du 9 mars. — M. Edm. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel la copie de quelques inscriptions latines, tant païennes que chrétiennes, nouvellement découvertes et encore inédites. (*Comptes rendus*, p. 111.)

Mission de M. R. Basset au Sénégal.

M. Barbier de Meynard donne des nouvelles de M. René Basset, à qui l'Académie a accordé récemment une partie des revenus du legs Garnier, pour une mission philologique au Sénégal, et il communique un extrait de sa lettre sur les résultats qu'il a déjà obtenus.

M. Basset, tout en consacrant le meilleur de son temps à l'étude du berbère et des autres dialectes parlés au Sénégal, n'a pas perdu de vue non plus les instructions qu'il a reçues de l'Académie en ce qui touche la recherche des manuscrits arabes. Il a découvert un fragment d'un manuscrit historique et légendaire sur l'ancêtre des Oulad-Daman, et a pu en obtenir une copie. Il annonce aussi qu'il est sur la trace d'une

1888.

histoire du fondateur de l'empire foulah, et qu'il espère avoir communication des manuscrits d'un cheik de l'Adras, dont M. le capitaine Le Châtelier, actuellement en mission dans le Haut-Fleuve, lui a signalé l'existence. (*Comptes rendus*, p. 80.)

Costumes de convention donnés par les Grecs aux barbares.

M. Ravaisson, prenant occasion d'une présentation faite par M. Georges Perrot, soumet à ses confrères quelques observations au sujet de trois bas-reliefs, trouvés à Mantinée, qui ornaient la base d'une statue de Praxitèle et dont la reproduction vient d'être publiée par M. Fougères dans le dernier numéro du *Bulletin de correspondance hellénique*. M. Ravaisson remarque : 1° que les figures de ces bas-reliefs, qui doivent être l'œuvre, sinon de Praxitèle lui-même, au moins d'un de ses élèves, ont ce caractère de simplicité sévère qu'offrent, comme il l'a fait observer dans une séance précédente, les imitations qui nous sont parvenues de la Vénus de Cnide; 2° que le Scythe représenté sur l'un des bas-reliefs y porte le costume phrygien, comme l'a, du reste, fait observer M. Fougères. M. Ravaisson en tire cette conclusion, à laquelle l'avaient déjà conduit beaucoup d'autres monuments, que les Grecs donnaient le plus souvent, sinon toujours, aux barbares qu'ils faisaient figurer sur les monuments, un costume de convention, probablement emprunté aux Phrygiens, et que, par conséquent, il ne faut peut-être pas chercher dans les représentations antiques de personnages barbares des documents historiques qui puissent servir à caractériser des nationalités différentes.

Fouilles à la catacombe *Priscilla*.

Séance du 16 mars. — M. Edmond Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel de nouveaux détails sur les résultats des fouilles entreprises par M. de Rossi, à la catacombe de Priscille, ainsi que la copie d'un fragment d'inscription monumentale, en caractères damasiens, trouvé il y a quelques jours, dans la

IMPRIMERIE NATIONALE.

1888.

démolition d'une maison, sur le tracé de la nouvelle promenade Flaminia. (*Comptes rendus*, p. 113.)

Inscriptions néo-puniques et latines de Tunisie.

M. le docteur Carton adresse à l'Académie les copies et les estampages, en double exemplaire, de deux inscriptions néo-puniques trouvées aux environs de Kesseur-Métameur (Tunisie méridionale). (*Comptes rendus*, p. 85.)

M. le docteur Carton a envoyé, en outre, les copies de deux inscriptions latines, ainsi qu'un rapport sur ses découvertes.

Coupe de verre, sujet chrétien.

Séance du 23 mars. — M. Edmond Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une lettre dans laquelle il décrit : 1° une coupe de verre, gravée et rehaussée d'or, en forme de plat creux, qui a été trouvée en Sicile dans un sarcophage chrétien du IV^e^ siècle et sur laquelle est figurée la résurrection de Lazare;

Urne à deux anses, sujet païen.

2° une urne à deux anses, provenant d'Orvieto, décorée de figures rouges sur fond noir, qui représentent Hercule détruisant les vignes de Sylée, roi de Lydie. (*Comptes rendus*, p. 116.)

Inscriptions inédites.

Séance du 28 mars. — M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel le texte de plusieurs inscriptions inédites, dont il a pu relever des copies ou acquérir les originaux. (*Comptes rendus*, p. 118.)

Inscription hébraïque d'Orléans.

M. Renan met sous les yeux des membres de la Compagnie une inscription hébraïque funéraire, trouvée à Orléans. Elle est datée du 2 février 1293. Ce monument offre un certain intérêt, particulièrement au point de vue des discussions archéologiques auxquelles ont donné lieu déjà les monuments d'Orléans. Elle provient sans doute d'un cimetière juif et aura été tirée de là pour la construction d'une chapelle, dans laquelle on l'a découverte tout récemment.

1888.

Explorations de MM. Bouriant, Baillet et Bénédite en Égypte.

Séance du 6 avril. — M. Maspero communique des extraits de lettres de M. Baillet, élève de l'École du Caire, et une lettre de M. Bouriant, directeur, sur les travaux de l'École.

M. Bouriant, parti pour explorer les sites peu visités de la moyenne Égypte, à partir de Minieh, après avoir examiné des tombeaux inconnus des anciennes dynasties et copié des inscriptions, a fait près d'Akhmîm une chute assez grave pour l'obliger à interrompre sa tournée et à rentrer au Caire.

MM. Bénédite et Baillet, envoyés pour copier les inscriptions hiéroglyphiques et grecques de Philæ, ont poussé activement leur travail. Grâce à l'obligeance du commandant anglais de la garnison d'Assouân, qui a mis à leur disposition une baraque et des hommes, ils ont pu séjourner près de trois mois sur les lieux. M. Bénédite a vérifié et complété les plans de la Commission d'Égypte, collationné et corrigé au besoin les textes déjà copiés par ses devanciers, poussé fort loin la copie des sculptures et des inscriptions hiéroglyphiques et démotiques inédites. M. Baillet a vérifié et corrigé les inscriptions grecques déjà connues et relevé plus de cent proscynèmes grecs inédits ou incomplètement édités, dont quelques-uns assez importants : il a pris de plus beaucoup de photographies des textes égyptiens ou grecs.

Inscriptions latines.

Séance du 13 avril. — M. Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel le texte de plusieurs inscriptions latines nouvellement recueillies. (*Comptes rendus*, p. 129.)

Inscription d'une corporation et épitaphes chrétiennes.

Séance du 20 avril. — M. Edmond Le Blant adresse à l'Académie : 1° le texte d'une inscription qui mentionne le génie de la corporation des *saccarii salarii* de Rome; 2° deux épitaphes chrétiennes, découvertes sur un débris de dalle retrouvé en

1886.

relevant les marbres employés dans la construction du grand escalier qui descend à la basilique de Sainte-Agnès; 3° deux autres épitaphes également chrétiennes, trouvées dans la catacombe de Sainte-Félicité, sur la voie Salaria. (*Comptes rendus*, p. 139.)

Bas-relief du V^e^ siècle : le sacrifice d'Abraham.

Séance du 27 avril. — M. Edmond Le Blant signale un bas-relief antique sur lequel est représenté le sacrifice d'Abraham. Ce bas-relief, dont M. Le Blant joint à sa lettre une photographie, provient d'un débris de tombe du V^e^ siècle, aujourd'hui conservé à Rome dans la cour de l'hospice des pèlerins allemands, attenant à l'église de Santa Maria dell' Anima. (*Comptes rendus*, p. 141.)

Tumulus-dolmen de Ker-huella.

M. Alexandre Bertrand annonce que M. Paul du Châtelier, auquel a été accordée, il y a deux ou trois ans, une mention honorable au concours des antiquités de la France, pour ses recherches sur les monuments mégalithiques de l'Armorique où se rencontrent à la fois l'incinération et le bronze, signale un nouveau monument de la même catégorie, le tumulus-dolmen de Ker-huella, près de Landivisiau (Finistère).

Dans la chambre sépulcrale ont été recueillis, au milieu de restes incinérés et d'une poussière fine, débris probable d'un plancher garnissant le fond de la chambre; une épée de bronze et deux poignards triangulaires du type qu'il avait déjà signalé dans ses premiers mémoires.

Ces monuments, qui nous mettent en présence de mœurs nouvelles, caractérisées par un changement dans le rite funéraire et l'introduction des métaux dans le nord-ouest de la Gaule, ont un grand intérêt pour nous et justifient la communication faite à l'Académie.

M Paul du Châtelier joint à sa note un plan du monument

et un dessin de grandeur naturelle des fragments de l'épée et des deux poignards.

Séance du 11 mai. — Le Ministre des affaires étrangères communique à l'Académie le télégramme suivant :

M. Massicault, résident général de France à Tunis, au Ministre des affaires étrangères.

Tunis, le 7 mai 1888.

Inauguration du Musée du Bardo.

L'inauguration du Musée du Bardo vient d'avoir lieu en présence de S. A. le Bey, de sa Cour, du Corps consulaire, de tous les chefs de service et d'une nombreuse assistance. J'avais présenté auparavant à Son Altesse les délégués de l'Institut et du Ministère de l'instruction publique. MM. de la Blanchère, Wallon et Perrot ont prononcé des discours très applaudis, exposant les travaux scientifiques accomplis dans ce pays sous le protectorat de la République. M. de la Blanchère a reçu les insignes de la Légion d'honneur. S. A. le Bey a exprimé toute sa satisfaction des résultats obtenus; elle a remis à M. Wallon la grand'croix du Nichan, à MM. Perrot et Héron de Villefosse la croix de grand officier, à M. Delpeuch la commanderie.

Cette fête et la visite des collections déjà réunies ont produit une impression excellente.

Fouilles dans l'église des martyrs Jean et Paul, au mont Célius.

M. Edmond Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel de nouveaux renseignements sur les résultats des fouilles entreprises par le R. P. Germano dans l'église des saints martyrs Jean et Paul, au Célius. (*Comptes rendus*, p. 202.)

Inscriptions d'Açoka.

M. Senart rend compte à l'Académie de son excursion récente à Shahbaz-Garhi, à Mansera et à Girnar, où il a soumis à un nouvel examen les inscriptions d'Açoka, et en particulier le XII^e^ édit, récemment découvert à Shahbaz-Garhi par le capitaine Deane. Les résultats philologiques de cet examen paraîtront prochainement.

Compte rendu de la mission

Séance du 18 mai. — Le Secrétaire perpétuel, de retour de

1888.

— de l'Académie à l'inauguration du Musée du Bardo.

Tunisie, rend compte de la mission des membres de l'Académie, délégués aux fêtes de l'inauguration du Musée du Bardo.

« Nous ne pouvons, dit M. Wallon, rentrer à l'Académie sans lui dire un mot de la mission qu'elle nous avait donnée en nous chargeant de la représenter à l'inauguration du Musée archéologique de Tunis, au Bardo. Le ministre résident de la France à Tunis, M. Massicault, n'avait rien négligé pour honorer la présence de l'Institut à cette solennité. Le deuxième ministre de la Régence, le ministre de la Plume, nous avait reçus dans son hôtel, où il voulut nous rendre lui-même tous les devoirs de la plus aimable hospitalité; et, le jour de la fête, après nous avoir présentés au Bey dans le salon de réception du Bardo, notre ministre résident tint à nous faire occuper la place d'honneur aux côtés du Bey pendant toute la cérémonie. Je dépose sur le bureau de l'Académie les discours qui ont été prononcés à cette occasion. (*Comptes rendus*, p. 206.)

« M. Perrot vous parlera plus au long du Musée; il vous dira le zèle et l'intelligence dont a fait preuve, en l'installation de tant de précieux débris dans les deux plus belles salles du palais, le jeune archéologue dont vous avez déjà si souvent entendu parler, M. de la Blanchère, à qui il a apporté, au nom du Ministre de l'instruction publique, la croix de la Légion d'honneur, juste récompense de ses travaux. M. Héron de Villefosse vous entretiendra plus tard des autres monuments que nous avons vus sur place. Nous n'aurions pas cru en effet répondre pleinement aux intentions de l'Académie, si, tout en la représentant à l'ouverture du Musée destiné à conserver les antiquités recueillies en divers lieux, nous n'eussions visité les principaux monuments restés sur les lieux mêmes. C'est ainsi qu'avant d'aller à Tunis nous avons bien rapidement parcouru la province d'Alger jusqu'à Cherchel et la province de Constan-

tine jusqu'à Lambèze et à Biskra. Arrivés à Tunis, notre premier soin fut d'aller aux lieux où fut Carthage, visitant avec un intérêt particulier, en compagnie du P. Delattre, le riche musée qu'il a créé dans les dépendances de la chapelle de Saint-Louis. En quittant Tunis, nous avons voulu voir un peu l'intérieur de la Tunisie. Nous avions alors pour guide M. de la Blanchère, qui nous mena de Tunis à Zaghouan, de Zaghouan dans l'Enfida, dont le directeur, M. Mangiavacchi, est devenu lui-même archéologue, curieux des monuments anciens et jaloux de les conserver; de l'Enfida, à Kairouan et à Sousse : nous arrêtant sur la route aux ruines de temples, de basiliques ou de villes encore innomées, et particulièrement, de Kairouan à Sousse, à ces vastes citernes, construites toutes sur un même plan, citernes creusées, même en des lieux où il n'y a pas trace de villes, pour arroser les champs; que M. de la Blanchère a relevées et sur lesquelles il nous promet un travail d'ensemble.

« M. Héron de Villefosse n'a pas voulu s'en tenir à cette excursion. Il est resté, voulant revoir de plus près Chemtou et Tébessa. Il vous exposera, au retour, ses nouvelles découvertes et ses déchiffrements, qui sont quelquefois merveilleux, j'en suis témoin. Je n'ai, pour ma part, voulu ici que retracer le cadre de notre voyage et rendre un public hommage à ceux qui l'ont facilité : au ministre résident de France à Tunis, aux ministres de la Régence, au jeune directeur des antiquités, M. de la Blanchère; aux contrôleurs civils de Kairouan et de Sousse, MM. Tôchon et Alata, aux commandants des troupes françaises, qui montrent partout un si grand zèle à favoriser la recherche et la conservation des monuments anciens. »

Séance du 25 mai. — Le Directeur de l'enseignement supé-

1888.

Rapport sur l'École française de Rome.

rieur transmet à l'Académie une copie du rapport de M. le Directeur de l'École française de Rome, sur l'état actuel des travaux exécutés par les membres de cette École.

Travaux linguistiques des missionnaires de l'Afrique équatoriale.

Le P. Levesque, procureur des missions de l'Afrique équatoriale, à Notre-Dame d'Afrique, près d'Alger, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre par laquelle il prie l'Académie de vouloir bien admettre les missionnaires d'Afrique aux avantages de la fondation Garnier. Il envoie à l'appui une série de brochures qui constituent les travaux des pères de la mission sur le ruganda (langue parlée dans les régions situées au nord du lac Victoria-Nyanza) et sur le kiswahili (langue parlée depuis la côte orientale jusque vers les grands lacs de l'intérieur).

Découvertes dans la catacombe de Priscille.

M. Edmond Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel des renseignements sur diverses découvertes faites à Rome, notamment dans la catacombe de Priscille, explorée par notre associé étranger le commandeur de Rossi. (*Comptes rendus*, p. 225.)

Séance du 1er juin. — M. de Mas Latrie entretient l'Académie de deux monuments du moyen âge qui viennent d'être découverts dans l'île de Chypre et dont la communication est due à M. Tankerville Chamberlain. Ce sont : 1° le tombeau d'un fils du roi Hugues IV de Lusignan ; 2° le tombeau d'Adam d'Antioche, maréchal du royaume de Chypre au XIIIe siècle.

Inscriptions relevées dans la nécropole de Bulla Regia.

Séance du 8 juin. — M. le docteur Carton, médecin aide-major à Souk-el-Arba (Tunisie), adresse à l'Académie un certain nombre d'inscriptions qu'il a relevées dans la nécropole de Bulla Regia et aux environs d'un poste romain situé au point où l'Oued Melleg débouche dans la plaine de la Daglat.

Les Arènes de Lutèce.

M. Deloche rappelle que l'Académie a délégué, il y a plu-

1888.

sieurs années, quatre de ses membres pour suivre l'exécution des fouilles et des travaux de conservation des Arènes de Lutèce, situées rue Monge. L'Académie a été tenue au courant de ces travaux. La place des gradins de spectateurs, le *podium* et les ruines de la scène qui avait été adjointe aux Arènes pour servir à des intermèdes de danse, de chant, etc., étaient dégagés, et le terrain même des Arènes proprement dites avait été déblayé jusqu'au sol vierge. De nouveaux crédits ayant été alloués, le Comité institué par l'administration municipale de Paris a eu à délibérer sur l'emploi de ces crédits : après les ouvrages destinés à la préservation de ce qui existe encore de maçonneries, le Comité a pensé qu'il convenait de faire le déblai et l'arasement, aussi complet que possible, des gradins où venaient s'asseoir les spectateurs, et dont les lignes bien dessinées sont de nature à donner l'impression d'un ensemble intéressant à ceux qui viendront visiter les ruines du plus ancien monument de la capitale française.

Résultats heureux de la mission de M. R. Basset au Sénégal.

M. Barbier de Meynard, au nom de la Commission des études du nord de l'Afrique, donne un résumé succinct du rapport rédigé par M. René Basset, au retour de la mission au Sénégal qui lui avait été donnée par l'Académie pour l'étude du *zénaga* et des idiomes indigènes. Il fait ressortir le zèle et le discernement dont a fait preuve le savant et hardi explorateur, et il insiste sur l'importance des résultats obtenus. (*Comptes rendus*, p. 228.)

Candidats à l'exécution du programme de la fondation Garnier.

Séance du 15 juin. — Il est donné lecture d'une lettre du procureur des missions de l'Afrique équatoriale, indiquant trois missionnaires français qui seraient disposés à donner leur concours à la Commission chargée de préparer le programme de la fondation Garnier.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1885.

Épingles en os sculpté trouvées à Lyon dans la nécropole de Saint-Just.

M. Auguste Nicaise présente à l'Académie des épingles en os sculpté, découvertes à Lyon, dans la nécropole romaine de Saint-Just, qui, depuis quelques années, a donné des monuments si remarquables et si nombreux en tous genres, tombeaux, inscriptions, vases, ornements, bijoux, et notamment plus de cinq cents marques de potier. Ces épingles ont été trouvées dans un vase de bronze renfermant une incinération. Elles constituent, par leur beauté et leur conservation, de très rares monuments d'une civilisation qui a porté fort loin le raffinement et l'élégance dans toutes les choses de la vie. (*Comptes rendus*, p. 239.)

Fouilles de Cherchel.

M. de Vogüé communique un nouveau rapport de M. Victor Waille sur les fouilles de Cherchel (Algérie). (*Comptes rendus*, p. 241.)

Il ajoute quelques explications verbales sur ces intéressants travaux, qu'il a récemment visités. Il n'y a aucun doute sur la nature du monument déblayé : ce sont des thermes, très probablement construits à l'époque de Commode. L'architecture est celle de l'empire romain, elle en a le caractère officiel et la magnificence. On avait cru que c'étaient les ruines du palais de Juba II; cette opinion n'est plus soutenable aujourd'hui. L'art des derniers rois indigènes avait un tout autre caractère. Il tenait à la fois de l'art grec et de l'art égyptien, comme les monuments répandus sur tout le littoral de la Méditerranée et qui datent de l'époque immédiatement antérieure à la grande expansion de l'art impérial romain. Le Musée de Cherchel renferme une stèle de cette époque. M. de Vogüé en montre la photographie : elle porte une inscription néo-punique, malheureusement mutilée; on ne lit que les formules du commencement et de la fin : « Au seigneur Baal [Hammon]... parce qu'il a exaucé sa prière. » Mais ce texte caractérise le monu-

ment : il représente un sacrifice; c'est la première fois peut-être que cette scène apparaît sur une stèle néo-punique. Le style est mélangé de grec et d'égyptien. Le tombeau connu sous le nom de Medracen offre les mêmes combinaisons hybrides.

En terminant, M. de Vogüé signale à l'attention de l'Académie les fouilles dirigées depuis plusieurs années par M. Duthoit à Thimgad. Elles ont produit des résultats considérables, qui dépassent en importance tout ce qui a été fait en Algérie depuis longtemps. Tout un quartier de l'ancienne ville est déblayé et montre ses rues, son forum, ses boutiques, ses portes, son théâtre; des inscriptions nombreuses sont encore à leurs places primitives. Ces fouilles font le plus grand honneur à l'architecte éminent qui les dirige et que sa modestie seule empêche de se faire connaître. M. de Vogüé est heureux de l'occasion qui lui est offerte de lui rendre justice.

Séance du 22 juin. — M. Ravaisson annonce qu'il a trouvé dans le Musée des antiques du Louvre une tête en marbre qui est une belle reproduction, la plus belle qu'on ait encore, de celle du célèbre bronze de Polyclète, qu'on appelait le Diadumène. Il met sous les yeux des membres de l'Académie un moulage de ce marbre.

Tête en marbre du Diadumène de Polyclète.

M. Ravaisson a aussi retrouvé au Louvre une belle reproduction en marbre du torse du Diadumène. Il se propose de demander qu'il en soit fait un moulage, qui pourra aussi être soumis à l'Académie. Le Diadumène ne pouvait guère être apprécié jusqu'à présent que d'après une médiocre copie, qui a été trouvée à Vaison et qui appartient au Musée britannique.

Torse en marbre du Diadumène.

M. Georges Perrot signale une œuvre nouvellement décou-

1858.

Chapiteau du temple d'Épidaure.

verte, qui paraît pouvoir être attribuée à Polyclète. C'est un chapiteau qui vient d'être trouvé à Épidaure. D'après un témoignage antique, Polyclète était architecte en même temps que sculpteur, et il avait construit le temple d'Épidaure, sur l'emplacement duquel ce fragment a été trouvé. Selon les renseignements transmis par M. Guillaume, de qui M. Perrot tient cette nouvelle, le chapiteau dont il s'agit est un modèle d'une rare perfection et l'on peut, avec vraisemblance, en faire honneur au ciseau du grand artiste.

Antiquités chaldéennes du Musée du Louvre.

M. Heuzey communique à l'Académie de nouveaux renseignements sur les antiquités chaldéennes du Musée du Louvre. On ne connaissait jusqu'ici que deux monuments du très ancien roi chaldéen Ourou-kaghina : un barillet de terre cuite au Louvre et une tablette de pierre dans la collection de M. de Clercq. M. Heuzey annonce qu'un troisième monument de ce roi a été reconnu au Louvre. C'est une pierre de support, couverte d'une inscription très fruste et très archaïque, dont il avait été impossible de rien tirer. Un peu de blanc de chaux ayant été passé dans le creux des caractères, qui sont gravés sur une pierre de couleur sombre, M. Amiaud, professeur d'assyriologie à l'École des hautes études, a réussi à déchiffrer par deux fois le nom d'Ourou-kaghina, suivi du titre de « roi de Sirpourla », avec une série de renseignements complétant ceux des deux textes précédemment connus.

Inscriptions de Tello.

M. Heuzey profite de cette communication pour faire connaître à l'Académie les résultats que M. Amiaud a obtenus par l'étude philologique des inscriptions de Tello, et particulièrement de celles des statues, dont il a fait la traduction. La comparaison de tous ces textes lui a permis d'arriver à des conclusions plus précises et neuves en plusieurs points. (*Comptes rendus*, p. 196.)

1888.

M. Oppert rend compte d'une découverte faite en Égypte de tablettes qui portent des inscriptions cunéiformes, datant du temps d'Aménophis III et d'Aménophis IV. (*Comptes rendus*, p. 197 et 251.)

Tablettes avec inscriptions cunéiformes en Égypte.

M. Georges Perrot annonce un don important fait à l'Institut :

« La bibliothèque de l'Institut, dit-il, possède la riche collection des estampages d'inscriptions latines qu'avait formée M. Ernest Desjardins; elle lui a été offerte par la veuve de notre regretté confrère. Sa fille, M^me^ Rayet, obéissant à une semblable pensée, m'a chargé de présenter à l'Académie la suite des estampages de textes grecs que M. Rayet avait réunis en vue de ses travaux. M. Homolle, ami et collaborateur de M. Rayet, a bien voulu dresser un catalogue de ces estampages, qui devra être joint, dans notre bibliothèque, aux empreintes elles-mêmes, et la note qu'il m'a remise indique quel intérêt peut présenter cette série constituée par un de nos meilleurs épigraphistes. » (*Comptes rendus*, p. 199.)

Don des estampages de textes grecs de M. Rayet.

Séance du 6 juillet. — M. Clermont-Ganneau adresse au Président la copie d'un fragment d'inscription française du XIII^e^ siècle, qui vient d'être trouvé à Saint-Jean-d'Acre. On y lit le nom de Hugues Revel, grand maître de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1278. (*Comptes rendus*, p. 324; cf. p. 319 et 371.)

Inscription française du XIII^e^ siècle de Saint-Jean-d'Acre.

M. Ravaisson présente le moulage d'un torse en marbre du Musée du Louvre, qui lui paraît provenir, comme il l'a dit dans une séance précédente, d'une très belle reproduction du Diadumène de Polyclète. Ce torse est surmonté, au Louvre, d'une tête romaine, et une restauration moderne y a ajouté des bras et des jambes. C'est ce qui explique pourquoi on

Regrettable restauration du Diadumène de Polyclète.

1888.

n'en avait pas remarqué jusqu'à présent la rare beauté. On a là un exemple, auquel on en pourrait joindre une infinité d'autres, du tort que font à l'histoire et à la critique de l'art antique d'indiscrètes restaurations. Il serait à désirer qu'on s'en abstînt à l'avenir, et non moins à l'égard de nos monuments du moyen âge qu'à l'égard de ceux qui nous restent de l'antiquité.

Inscriptions romaines trouvées au Maroc.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie le texte de deux inscriptions romaines découvertes au Maroc par M. de la Martinière. Ces inscriptions ont été trouvées sur l'emplacement de l'ancienne ville de Volubilis, qui porte aujourd'hui le nom de Ksar-Faraoun. La première est une dédicace en l'honneur d'Isis; la seconde rappelle une statue élevée à un citoyen de Volubilis et contient la mention de l'*ordo Volubilitanorum*.

D'après des nouvelles récemment reçues du Maroc, M. de la Martinière aurait, depuis cette trouvaille, découvert quatorze nouveaux textes. C'est une contribution précieuse pour l'épigraphie romaine de l'Afrique et en particulier pour celle de la province de Maurétanie Tingitane, dans toute l'étendue de laquelle on n'avait jusqu'ici découvert que huit à dix textes.

Mission académique en Tunisie.

M. Héron de Villefosse rend compte ensuite à l'Académie du voyage qu'il vient de faire en Algérie et en Tunisie avec MM. Wallon et Perrot. (*Comptes rendus*, p. 302.)

Belle tête de bronze trouvée à Lezoux.

Séance du 20 juillet. — M. Héron de Villefosse communique la photographie d'une tête de bronze récemment découverte à Lezoux (Puy-de-Dôme) par M. le docteur Plicque.

Cette tête, d'une exécution fort remarquable et d'un style tout à fait surprenant, représente un personnage barbu, la tête surmontée de cornes de taureau. On pense, en l'examinant, à la figure du fleuve Achéloüs et il est très probable en tout cas

1888.

que l'artiste a voulu figurer un fleuve. Les monnaies grecques, ainsi que l'a démontré M. de Longpérier, dans une communication faite à l'Académie il y a quelques années, nous font connaître un certain nombre de fleuves ainsi représentés. Les cornes de jeune taureau qui surmontent cette curieuse tête, loin de nuire à sa beauté, en rehaussent au contraire l'éclat. Elle est munie à la partie postérieure d'un grand clou en bronze, destiné sans doute à la fixer sur un meuble où elle servait d'ornement.

Médaille du Syllogue littéraire grec de Constantinople.

Séance du 27 juillet. — M. Heuzey rappelle le rôle important que jouent dans l'Orient hellénique les associations littéraires et savantes connues sous le nom de *Syllogues*. Elles sont devenues, en dehors de la Grèce indépendante, les centres de cette activité intellectuelle qui fait en Orient la principale force de la race grecque. Aucune de ces associations n'a plus d'importance que le Syllogue littéraire grec de Constantinople, qui a célébré récemment la vingt-cinquième année de sa fondation. A cette occasion, il a fait frapper une belle médaille, ouvrage de M. Jules Chaplin, de l'Académie des beaux-arts, sur laquelle est gravé le portrait du grand bienfaiteur de l'association, M. Christakis Zographos, dont la libéralité pour tout ce qui touche aux études grecques est connue aussi en France. M. Heuzey offre un exemplaire de cette médaille à l'Académie, au nom du Syllogue de Constantinople.

Inscription grecque de Lycie.

Séance du 3 août. — M. Holleaux communique à l'Académie le texte d'une inscription grecque de Cibyros en Lycie. Elle concerne un certain Quintus Veranius qui fut chargé par Claude d'achever la reconstruction de la ville. Le nom de Messaline a été martelé.

1888.

Lettre du cardinal Lavigerie.

Séance du 17 août. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de Son Ém. le cardinal Lavigerie, qui remercie l'Académie de l'attribution du revenu de la fondation Benoît Garnier à trois missionnaires de l'Afrique centrale. Son Éminence donne l'assurance qu'elle recommandera aux pères désignés l'exact accomplissement des instructions de l'Académie.

Milliaire portant le nom de Tétricus près de Carcassonne.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Berthomieu, conservateur du Musée de Narbonne, la copie d'un milliaire portant le nom de Tétricus et trouvé à Barbaïra (Aude), près de Carcassonne. L'intérêt de ce texte ne saurait échapper à personne; il prouve que les empereurs gaulois ont occupé la Narbonnaise. (*Comptes rendus*, p. 354.)

Treize estampages d'inscriptions du Maroc.

M. Héron de Villefosse communique ensuite à l'Académie treize estampages d'inscriptions découvertes par M. H. de la Martinière, au Ksar-Faraoun, l'ancienne Volubilis, au Maroc. L'une d'elles est dédiée à Matidie, nièce de Trajan; une autre se rapporte à Titus avant son avènement à l'empire. (*Comptes rendus*, p. 357.)

Deux inscriptions chrétiennes dans les ruines de la basilique de Saint-Valentin.

Enfin M. Héron de Villefosse présente les copies de deux inscriptions chrétiennes relevées à Rome par M. l'abbé Le Louët, dans les fouilles qui s'exécutent en dehors de la porte du Peuple, parmi les ruines de l'ancienne basilique de Saint-Valentin. Ces deux textes intéressants sont datés, l'un du second consulat de Valentinien et de Valens (368), l'autre du cinquième consulat d'Arcadius et d'Honorius (402). (*Comptes rendus*, p. 365.)

Découverte épigraphique à Césarée de Cappadoce.

Séance du 7 septembre. — M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Jos. Brücker, de la Compagnie de Jésus, qui annonce une découverte épigraphique faite à Césarée de

1888.

Cappadoce par un missionnaire français de la même société, le P. Brunel. (*Comptes rendus*, p. 425.)

Exploration poursuivie au Maroc.

M. Héron de Villefosse annonce en même temps qu'il vient de recevoir des nouvelles de M. H. de la Martinière. Ce jeune explorateur continue avec un grand zèle les recherches qu'il a commencées dans la Maurétanie Tingitane. Il se dispose à visiter Belyounech, l'Exilissa de Ptolémée, où, du temps d'El-Bekri, il existait encore d'importants vestiges antiques : ces ruines n'ont pas encore été sérieusement étudiées. M. de la Martinière compte y faire quelques recherches. De là il se rendra à Volubilis, dont il se propose d'achever le plan et où il a le projet d'exécuter de nouveaux sondages.

Fragments d'une inscription romaine à Boulogne concernant la *classis britannica*.

En troisième lieu, M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. le docteur Hamy, deux fragments d'une inscription romaine, récemments découverts à Boulogne-sur-Mer. Ce texte est relatif à un officier de la marine romaine qui avait servi dans la flotte britannique (*classis britannica*). Le port d'attache de cette flotte était Boulogne; elle servait à établir les communications entre la Bretagne et le continent. Les monuments qui s'y rapportent sont jusqu'ici peu nombreux. L'inscription est malheureusement incomplète; elle a été découverte dans le cimetière de Boulogne, situé en partie sur l'emplacement de l'ancienne voie romaine de Boulogne à Thérouanne. (*Comptes rendus*, p. 427.)

Urne avec inscription grecque trouvée près de Sinigaglia.

Séance du 21 septembre. — M. Edm. Le Blant annonce qu'on vient de découvrir, à un quart d'heure de Sinigaglia, sur le bord droit de la Misa, une urne de marbre d'une forme semi-circulaire, haute de 0 m. 16, portant sur la face une inscription gravée avec beaucoup de soin et comprise entre deux colonnes torses. Voici, ajoute notre confrère, cette inscription, dont

IMPRIMERIE NATIONALE.

1888.

la copie m'est envoyée par notre nouveau correspondant, M. Helbig :

ΘΕΟΙC·ΚΑΤΑΧΘΟΝΙ
Λ·Π·ΚΕΛΕΡ·ΜΑ
ΤΗΙΔΙΑ·CΥΝΒΙΩ
ΜΝΗΜΗC·ΕΝΕΚΑ

Original de l'inscription de Saint-Jean-d'Acre.

Séance du 28 septembre. — M. Clermont-Ganneau présente à la Compagnie l'original de l'inscription française du XIII^e^ siècle, trouvée à Saint-Jean-d'Acre, sur laquelle il a déjà fait deux communications et qu'il a depuis réussi à acquérir. Ce fragment de marbre blanc, brisé lui-même en trois morceaux, contient les premiers mots de six lignes en majuscules gothiques, où l'on distingue les noms de deux dignitaires de l'ordre de l'Hôpital, Hugues Revel, grand maître, et Josseaume d'Estornel, commandeur. Il devait faire partie d'une grande dalle de marbre blanc, probablement placée au-dessus de la porte de quelque édifice, construit par l'ordre de l'Hôpital dans la ville de Saint-Jean-d'Acre. Ce fragment va être déposé au Louvre.

Découverte du discours de Néron aux jeux isthmiques rendant la liberté aux Grecs.

Séance du 5 octobre. — M. Gaston Boissier communique la lettre suivante, qui lui a été adressée par un ancien membre de l'École française d'Athènes, M. Maurice Holleaux :

Couvent de Pélagia (Béotie)
(École d'Athènes), 24 septembre 1888.

Monsieur et cher ancien maître,

Le Ministère de l'instruction publique a bien voulu me charger pendant cet été d'une mission archéologique en Béotie, pour me permettre d'achever les travaux que j'avais entrepris dans le sanctuaire d'Apollon Ptoos. Je prends la liberté de vous informer d'une découverte que j'ai faite ces jours-ci, et qui ne peut manquer, je crois, d'intéresser vivement toute personne s'occupant des antiquités romaines.

1888.

Dans un mur d'une vieille église de Béotie, j'ai retrouvé, sur une stèle de marbre, le texte officiel et complet du discours que prononça Néron aux jeux isthmiques, quand il rendit la liberté aux Grecs. Le discours, assez bref, fort clair, est rédigé dans une langue étrange, emphatique et précieuse, le premier échantillon, je crois, que nous possédions du style de Néron.

Je me propose, dès mon retour en France, de faire connaître à l'Académie des inscriptions ce document si intéressant. Si je ne craignais d'abuser de votre complaisance, je vous serais bien reconnaissant, Monsieur et cher maître, de communiquer à l'Académie, dans une de ses prochaines séances, la nouvelle de la découverte.

Veuillez agréer, etc.

Maurice Holleaux.

M. Boissier n'est pas éloigné de croire que ce discours soit, en effet, une œuvre personnelle de Néron, comme l'inscription d'Ancyre l'est d'Auguste et le discours conservé à Lyon, de Claude. Nous avions déjà quelques vers de Néron, nous aurons désormais un échantillon de sa prose.

Miroir trouvé à Bulla Regia.

Séance du 19 octobre. — M. le docteur Carton, médecin-major à l'hôpital du Belvédère à Tunis, adresse une note sur un miroir trouvé à Bulla Regia.

Don des travaux manuscrits de M. Vivien de Saint-Martin sur la géographie ancienne.

Séance du 26 octobre. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre par laquelle M. Vivien de Saint-Martin fait don à l'Académie de ses travaux manuscrits, en forme de dictionnaire, sur tout l'ensemble de la géographie ancienne, avec l'espoir qu'un jour l'Académie pourra les contrôler, les compléter et en faire l'objet d'une publication. (*Comptes rendus*, p. 413-415.)

Plusieurs des membres de l'Académie font ressortir l'importance de ces travaux et, en attendant qu'ils trouvent un

1888. —

éditeur, expriment le vœu qu'ils soient en état d'être communiqués aux personnes qui fréquentent la bibliothèque de l'Institut.

Le Président, au nom de tous ses confrères, exprime à M. Vivien de Saint-Martin la reconnaissance de l'Académie pour le don qui lui est fait.

Mission de M. Bénédite dans l'île de Philæ.

M. G. Bénédite, attaché au département égyptien du Musée du Louvre, rend compte de la mission archéologique dont il a été chargé dans l'île de Philæ. (*Comptes rendus*, p. 457 et 480.)

Rapport sur les travaux de l'École de Rome.

Séance du 9 novembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie la copie du rapport que lui a adressé M. le Directeur de l'École française de Rome, sur l'état actuel des travaux exécutés par les membres de cet établissement.

Traduction du discours de Néron.

M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, communique à l'Académie la traduction de la harangue grecque de l'empereur Néron, que M. Holleaux a découverte dans les fouilles qu'il a faites à Acræphiæ, en Béotie. (*Comptes rendus*, p. 488.)

Fouilles au temple des Muses, près de Thespies.

M. Foucart annonce ensuite à l'Académie qu'il a fait commencer des fouilles au temple des Muses, près de Thespies, et qu'il a chargé M. Jamot, membre de l'École, de la direction des travaux. Les onze premiers jours de fouilles ont mis au jour les soubassements du temple, des chapiteaux ioniques, des fragments de bronze et plusieurs inscriptions, parmi lesquelles des dédicaces de statues élevées par les Thespiens à Sylla, à Agrippa et aux membres de sa famille. Les travaux seront continués autant que la saison le permettra.

Lettre de N. Rigault.

M. L. Delisle remet, au nom de M. Charavay, une lettre

1888.
—
réintégrées aux archives de l'Institut.

originale de Nicolas Rigault, pour être réintégrée dans les archives de l'Institut.

Des remerciements ont été adressés à M. Charavay, à qui l'Académie est déjà redevable de beaucoup de restitutions de ce genre.

Liste des objets volés au Musée de Saint-Louis, à Carthage.

Séance du 30 novembre. — Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts adresse à l'Académie, de la part du P. Delattre, la liste des objets volés au Musée de Saint-Louis, à Carthage. Cette liste est renvoyée à la Commission des études du nord de l'Afrique.

Fouilles du P. Delattre à Carthage.

M. de Vogüé fait part à l'Académie du résultat des fouilles récemment exécutées à Carthage par le P. Delattre; elles ont porté sur deux points, la colline de Byrsa et la nécropole dite « de Gamart ».

Sur le premier point, le savant directeur du Musée de Saint-Louis a découvert toute une série de sépultures, datant vraisemblablement des premiers temps de la Carthage punique. Un tombeau surtout offre le plus grand intérêt : analogue, par sa construction, à celui qui a été déjà découvert près de la cathédrale actuelle, il a sur celui-ci l'avantage d'avoir été trouvé intact. Les cadavres étaient couchés sur leur lit funéraire, accompagnés d'armes, de bijoux, de poteries qui, dit M. de Vogüé, éclairent d'un jour tout nouveau l'histoire de l'art à ces époques primitives. Des fragments de poteries, avec *graffiti* phéniciens, permettent de curieux rapprochements avec la céramique hellénique.

Les fouilles exécutées dans la nécropole de Gamart ont prouvé que cette nécropole date de l'époque romaine et a surtout été destinée à la colonie juive.

M. de Vogüé se réserve de revenir, avec plus de détails, sur

1888. —

ces importantes découvertes; il communiquera à l'Académie les photographies, plans et dessins du P. Delattre, mais il n'a pas voulu attendre que tous ces documents fussent réunis pour faire connaître à l'Académie le nouveau service rendu à l'archéologie par le savant missionnaire d'Afrique.

1889. —

Nouvelles archéologiques de Rome.

Séance du 11 janvier. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie une lettre dans laquelle il mentionne : 1° la découverte de cent quatre-vingt-huit nouveaux fragments du célèbre plan de Rome, gravé sous Septime Sévère, qui occupait une paroi du temple de la Ville, au forum; 2° une conférence faite par notre associé le commandeur de Rossi, le 3 janvier, dans la catacombe de Priscilla; 3° deux découvertes épigraphiques faites à Rome par M. Gsell, membre de l'École française. (*Comptes rendus*, p. 19.)

Fouilles à l'église des Saints Jean et Paul au Célius.

Séance du 18 janvier. — M. Edm. Le Blant communique de nouveaux renseignements sur les résultats des fouilles entreprises par le P. Germano, passionniste, dans le sous-sol de l'église des Saints Jean et Paul, au mont Célius, à Rome. (*Comptes rendus*, p. 24.)

Fragment inédit de l'orateur Hypéride.

M. Revillout, du Musée du Louvre, annonce la découverte d'un fragment inédit de l'orateur Hypéride.

On ne connaissait jusqu'ici le talent d'Hypéride, le rival de Démosthène, que par un fragment de quelques pages, découvert il y a quelques années et aujourd'hui conservé en Angleterre. Le nouveau fragment, contenu dans un rouleau de papyrus qui vient d'être acquis par le Musée du Louvre, comprend seize colonnes de l'un des deux plus célèbres plaidoyers du grand orateur, le discours contre Athénogène. On ne peut encore donner un texte complet des parties retrouvées : il faut

1889.

d'abord rapprocher et remettre en ordre les parcelles du papyrus. Ce travail est en bonne voie et M. Revillout espère l'achever prochainement.

Séance du 25 janvier. — M. Geffroy adresse au Président de nouveaux renseignements sur les résultats des dernières fouilles opérées par le P. Germano, sous l'église des Saints Jean et Paul, au Célius. Il fait savoir, en outre, à l'Académie que les travaux de démolition et de fouilles vont commencer dans le quartier de Rome qui occupe l'emplacement du forum d'Auguste. (*Comptes rendus*, p. 25.)

Fouilles au Célius et au forum d'Auguste.

Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie une lettre dans laquelle M. Bénédite donne d'excellentes nouvelles de la mission dans l'Arabie Pétrée, qui lui a été confiée pour la recherche des inscriptions sinaïtiques destinées à enrichir la collection du *Corpus inscriptionum semiticarum*.

Mission de M. Bénédite dans l'Arabie Pétrée.

Le Président et M. le marquis de Vogüé confirment et complètent ces renseignements. M. Bénédite n'en est qu'au début de son voyage et il a déjà recueilli environ trois cents textes épigraphiques inédits.

Séance du 8 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un arrêté, en date du 31 janvier dernier, pris conformément aux propositions du conseil de perfectionnement de l'École des chartes et portant nomination d'archivistes paléographes.

Archivistes paléographes.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie les moulages et les photographies de deux monuments romains fort intéressants pour la reconstitution du groupe célèbre trouvé à Olympie en 1877 et connu sous le nom d'Hermès de Praxitèle.

Deux monuments intéressants pour la reconstitution du groupe appe l'Hermès de Praxitèle.

Cette statue représente Hermès ou Mercure, portant sur son

1889.

bras gauche Bacchus enfant. Le bras droit est malheureusement brisé et, d'après le mouvement, il est facile de voir que ce bras était levé et tenait un objet qui fixait l'attention de l'enfant. Les nombreux érudits qui se sont occupés de cette œuvre, si importante pour l'histoire de la sculpture grecque, ont pensé, les uns qu'Hermès tenait une bourse dont il agitait le contenu pour amuser l'enfant, les autres qu'il tenait une grappe de raisin, présent qui devait naturellement plaire au dieu de la vigne. Une peinture murale de Pompéi, où la grappe est représentée, venait à l'appui de cette opinion.

Les deux monuments récemment découverts en France confirment pleinement cette dernière restitution. Le premier est un petit bronze, qui a été découvert en Bourgogne et qui appartenait à un amateur de cette province. Mercure y est représenté debout, tenant le jeune Bacchus, assis dans les plis de sa chlamyde; et il tient de la main droite une grappe de raisin. Le second est une stèle romaine, trouvée à Hatrize, près de Briey (Meurthe-et-Moselle), sur laquelle Mercure est figuré dans la même attitude, portant le jeune Bacchus sur le bras gauche et lui montrant de la main droite une grappe de raisin. Il n'y a aucun rapprochement à établir, au point de vue du style, entre l'œuvre de Praxitèle et ces deux monuments gallo-romains, qui nous en présentent des répliques si affaiblies; mais, au point de vue archéologique, ils offrent le plus grand intérêt et permettent de compléter, par la pensée, la célèbre statue d'Olympie. Il n'est pas douteux que l'Hermès de Praxitèle n'ait tenu de la main droite une grappe de raisin.

Salles découvertes sous le temple de Palenqué (Mexique).

Séance du 15 février. — Le Président donne lecture d'une lettre de M. Désiré Charnay, qui annonce l'effondrement d'un temple de Palenqué (Mexique), ainsi que la découverte de

1889.

plusieurs salles situées au-dessous du temple et inopinément ouvertes par cet accident. (*Comptes rendus*, p. 49.)

Fouilles du P. Delattre à Carthage.

M. de Vogüé revient avec plus de détails sur les fouilles du P. Delattre à Carthage, dont il a déjà entretenu verbalement l'Académie. Il présente des photographies et des dessins de la nécropole primitive découverte sur la colline de Byrsa. Un tombeau surtout mérite l'attention : il est construit en gros blocs de pierre et renfermait deux étages de corps, accompagnés de vases, d'armes de bronze, qui donnent le premier spécimen authentique de l'art carthaginois du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle. Des sépultures, paraissant remonter au V^e^ ou au IV^e^ siècle, ont fourni des figurines en terre cuite de style égyptisant, des colliers de verre, des vases phéniciens offrant la plus grande analogie avec les objets découverts dans les nécropoles de Chypre et de Sardaigne. Enfin, il communique des dessins et des photographies qui démontrent que la nécropole dite « de Gamart » était celle de la colonie juive à l'époque romaine.

Nouveau Musée à Rome.

Séance du 22 février. — M. Geffroy adresse au Président de l'Académie des détails circonstanciés sur un nouveau Musée qui va être ouvert à Rome dans la villa *di Papa Giulio*, près de la *porta del Popolo*, et qui est composé uniquement des objets découverts dans les fouilles de Cività Castellana, l'antique Falérie. (*Comptes rendus*, p. 50.)

Nouvelles archéologiques de Rome.

Séance du 22 mars. — M. Geffroy adresse au Président une lettre relative : 1° aux fouilles du P. Germano sous la basilique des Saints Jean et Paul, au Célius; 2° aux fouilles du forum d'Auguste, commencées depuis le 9 janvier dernier, sous la direction de M. R. Lanciani; 3° à la création, à Rome, d'un Musée national destiné à recevoir les objets d'antiquités, dé-

IMPRIMERIE NATIONALE.

1889.

couverts dans la province de Rome, et, jusqu'à nouvel ordre, ceux de la province d'Ombrie; 4° aux fouilles d'Ostie, dirigées, comme celles du forum d'Auguste, par M. R. Lanciani; 5° aux fouilles pratiquées dans la nécropole étrusque de Vulci, appartenant au prince Torlonia. (*Comptes rendus*, p. 117.)

Autres nouvelles de Rome.

M. Edmont Le Blant, ancien directeur de l'École française de Rome, donne des détails sur les travaux de l'Académie d'archéologie chrétienne à Rome. Il a reçu de M. Horace Marucchi, secrétaire de l'Académie d'archéologie chrétienne présidée par M. de Rossi, quelques notes sur les séances de janvier et de février.

« L'Académie des inscriptions, dit-il, y verra avec intérêt le nom d'un jeune prêtre français, M. l'abbé Batiffol, et la mention de son étude sur un manuscrit grec du Vatican, contenant la vie de saint Macaire le Romain. La légende de ce saint est une sorte de roman important pour l'histoire littéraire chrétienne. La façon dont il y est parlé des Sarrasins et des Perses indique une compilation antérieure aux conquêtes des Arabes, et, de toute façon, au x^e^ siècle. On y trouve une véritable *Peregrinatio ad sancta loca*, qui peut se placer à côté des itinéraires de la Palestine. » (*Comptes rendus*, p. 98.)

Exploration archéologique au Maroc.

M. Héron de Villefosse fait une communication sur la nouvelle exploration archéologique entreprise dans le courant de l'automne dernier au Maroc par M. de la Martinière.

Ce jeune et zélé voyageur est retourné à Volubilis, où il a découvert de nouveaux textes très intéressants. On y remarque surtout un petit texte, fort mutilé, qui se rapporte à une flaminique de la province Tingitane, et nous fournit ainsi la preuve que cette province possédait une assemblée provinciale, comme l'Afrique proconsulaire, la Numidie et la Maurétanie césarienne. Une autre inscription contient une dédicace impé-

riale dressée par les habitants de Volubilis en l'honneur de Volusien; elle présente cette particularité que les noms de l'empereur ont été martelés. Ce martelage a été exécuté après la défaite et la mort de Volusien, et avant l'avènement de Valérien, pendant le règne éphémère de l'usurpateur Émilien. On sait que ce dernier était Maure d'origine; il est donc tout naturel de penser que son avènement fut accueilli avec faveur en Afrique.

Dans une autre localité, *Ad Mercurium,* M. de la Martinière a découvert une autre dédicace impériale en l'honneur de Gordien. Enfin, à Banasa, il a retrouvé la partie supérieure d'une inscription publiée par Ernest Desjardins. Ce fragment permet de rendre à Marc-Aurèle un texte qui avait été attribué à Commode.

M. Héron de Villefosse met sous les yeux des membres de l'Académie des estampages de ces textes, des photographies et des plans détaillés de Volubilis et d'*Ad Mercurium.* Il annonce que M. de la Martinière se dispose à reprendre le chemin du Maroc pour étudier surtout l'emplacement de Lixus. Cette étude doit donner de très bons résultats, car l'importance de Lixus, à l'époque où les Phéniciens étaient les maîtres du commerce, était considérable. On y découvrira probablement des inscriptions phéniciennes. Il serait donc utile que la Commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques et celle du nord de l'Afrique donnassent des instructions au jeune archéologue.

Style épistolaire de la chancellerie pontificale.

M. l'abbé Duchesne signale un passage de la vie du pape Gélase II, qui confirme et précise les conclusions présentées, il y a quelques années, par M. Noël Valois sur la renaissance du style épistolaire à la chancellerie pontificale. Cette renaissance se produisit au XII^e^ siècle; elle eut pour effet de

1889.
—

remettre en honneur l'observation d'un certain rythme prosaïque, qui avait été usité au Ve et au VIe siècle. (*Comptes rendus*, p. 100.)

Cippe avec inscription en caractères hamatéens.

M. Georges Perrot offre, de la part de Hamdi bey, conservateur du Musée impérial de Tchinli-Kieuchk, à Constantinople, le moulage de la partie supérieure d'un cippe qui porte trois lignes ou plutôt trois bandes de cette écriture hiéroglyphique, à caractères en relief, qui est connue sous le nom d'*écriture hamatéenne* et que l'on attribue au peuple des Chétas ou Héthéens. Ce moulage sera déposé au Cabinet des inscriptions sémitiques. La provenance exacte de la pierre n'est pas connue; elle a été envoyée à Constantinople par le caïmakam d'Alexandrette, qui n'a pu dire sur quel point de la province elle avait été trouvée.

Inscription grecque sur le goulot d'un vase de bronze.

Séance du 29 mars. — M. Alexandre Bertrand communique une inscription grecque dont le fac-similé lui a été adressé par M. Salomon Reinach. Elle est gravée sur le goulot d'un vase de bronze découvert à Notium, près de Colophon, et conservé aujourd'hui à Smyrne, dans la collection de M. Van Lennep. (*Comptes rendus*, p. 102 et 121.)

Pierres gravées de la vallée de Caboul.

M. Senart soumet à l'Académie deux pierres gravées et plusieurs moulages de pierres gravées, provenant de la vallée de Caboul, qui lui ont été communiqués par le capitaine Deane. Il signale une troisième pierre gravée de même style, appartenant au Cabinet des médailles et portant le nom indien de Puñamata. Par le type, elle se rattache étroitement, comme une autre pierre dont il présente le moulage, aux monnaies du roi indo-parthe Gondopharès. Tout tend donc à ramener ces trois petits monuments à la même période, au commencement de l'ère chrétienne. Ils ont d'autant plus d'intérêt que

les pierres gravées de cette provenance, garantie par des épigraphes, étaient jusqu'à présent inconnues.

Cliché photographique d'un papyrus araméen.

Séance du 5 avril. — M. Fabretti, sénateur du royaume d'Italie, correspondant de l'Institut, adresse à l'Académie, pour la Commission des inscriptions sémitiques, le cliché négatif de la photographie d'un papyrus araméen conservé au Musée royal de Turin.

Bague byzantine du x^e^ siècle.

M. Gustave Schlumberger met sous les yeux des membres de l'Académie une fort belle bague d'or massif, qui appartient à M. le baron Pichon, et qui offre un précieux échantillon de l'orfèvrerie byzantine du x^e^ siècle. (*Comptes rendus,* p. 123.)

Nécropole romaine d'Hadrumète.

Séance du 3 mai. — M. René de la Blanchère, directeur du service des antiquités et des arts en Tunisie, communique quelques renseignements sur les fouilles récemment exécutées. Le commandant de Lacombe, major du 4^e^ tirailleurs, à Sousse, a exploré la nécropole romaine d'Hadrumète, située non loin de cette ville, au camp Sabattier, sur la route de Kairouan. Les tombeaux de cette nécropole sont généralement groupés dans des hypogées voisins les uns des autres. Ils se composent de massifs maçonnés, souvent décorés de peintures. Ils appartiennent en général au II^e^ siècle de notre ère ou aux époques immédiatement voisines. Cette nécropole fait donc chronologiquement suite à celle qui existe au camp actuel, et qui a fait l'objet d'une communication à l'Académie; elle précède en date celle que M. de Lacombe croit avoir retrouvée plus loin de la ville, et qu'on explorera plus tard. M. de la Blanchère fait passer sous les yeux des membres de l'Académie une série de terres cuites, qui représente la part du Musée du Bardo dans le produit de la fouille. (*Comptes rendus,* p. 160.)

1889.
—
Exploration archéologique des s Baléares.

Séance du 10 mai. — M. Émile Cartailhac, directeur de la revue intitulée : *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme,* rend compte d'une exploration archéologique des îles Baléares, Majorque et Minorque. Il a principalement étudié les monuments primitifs appelés *cyclopéens* ou *pélasgiques.*

Il y a de véritables villes, encore munies de leurs fortifications, composées de blocs qui ont jusqu'à 9 mètres cubes. Les ruines renfermées dans ces murailles comprennent ordinairement : 1° des habitations établies très grossièrement au moyen de blocs bruts qui sont soutenus, à 2 mètres de haut, par des piliers espacés de 1 m. 50 à 2 mètres; 2° une construction beaucoup plus grande, avec des blocs assez bien dégrossis et occupant dans chaque ville le point culminant ou principal; 3° des tours rondes, rarement carrées, dites *talayots,* construites au moyen d'assises très simples de blocs plats horizontaux et souvent volumineux (jusqu'à 3 m. 50), presque jamais dégrossis; 4° des grottes creusées dans la roche tendre qui forme le sol; le plan de ces grottes rappelle celui des grottes sépulcrales des environs d'Arles, en Provence.

En dehors des villes, on remarque les sépultures appelées *nau* ou *navetas;* ce sont des tours allongées, dont la forme figure assez bien une barque renversée. M. Cartailhac y a recueilli de nombreux débris humains. Enfin, le long des côtes, on remarque, accumulées sur certains points en nombre prodigieux, des grottes sépulcrales, creusées dans la roche et dont les détails architectoniques ont un grand intérêt.

En fait d'objets recueillis au cours des fouilles, M. Cartailhac signale des poteries et des bronzes, dont il ne connaît nulle part les similaires. L'âge de la pierre paraît faire défaut dans les îles; les plus anciens objets correspondent à la fin de notre âge du bronze. (*Comptes rendus,* p 163.)

1889.

Tableaux à l'encaustique provenant d'Égypte.

Séance du 17 mai. — M. F. Richter, de Vienne, présente à l'Académie deux tableaux à l'encaustique et une tapisserie de haute lisse provenant de l'Égypte. Ces objets datent des temps qui vont du 1er siècle avant J.-C. au IIIe siècle de notre ère. Ils font partie d'une collection qui appartient à M. Th. Graf et qui est actuellement exposée à Paris, rue de Rennes, 44.

M. Maspero donne quelques détails sur la collection dont il s'agit. La trouvaille a été faite à Roubayât (Fayoum). Les panneaux, au nombre de quatre-vingt-douze, sont peints partie à la cire, partie à l'œuf. Les portraits appartiennent pour la plupart à l'époque des Antonins. Ils proviennent de momies gréco-égyptiennes. (*Comptes rendus,* p. 166.)

M. Ravaisson fait remarquer le caractère historique qu'offrent les peintures présentées par M. Richter, et il ajoute qu'il en est de même pour les représentations funéraires chez les Grecs. Aux hautes époques, les morts, sur ces monuments, ont une physionomie tout idéale; ce sont des héros ou demi-dieux, ou plutôt des humains transformés en héros. Plus tard s'établit peu à peu l'usage de les figurer tels qu'ils avaient été pendant leur vie. Certains monuments grecs et un grand nombre de monuments romains en témoignent. On voit qu'il en a été de même en Égypte. En Égypte comme en Grèce et à Rome, on a passé graduellement d'un art tout idéaliste, pour ainsi dire, à un art de caractère réaliste ou historique.

Deux sarcophages des *Prati di Castello.*

Séance du 24 mai. — M. Geffroy adresse deux lettres au Président de l'Académie. Dans la première, il donne des détails sur deux sarcophages qui viennent d'être trouvés dans le quartier des *Prati di Castello,* à Rome, et qui contiennent les sépultures de deux personnes de la *gens Crepereia.* L'un de ces sarcophages renfermait, entre autres objets, une poupée de

1889.
—

bois, articulée aux bras et aux jambes et fort bien conservée. (*Comptes rendus*, p. 198.)

Fouilles à Sélinonte et à Ostie.

Dans la seconde lettre, il entretient l'Académie des résultats des dernières fouilles faites à Sélinonte et à Ostie, ainsi que de la découverte d'un nouveau buste d'Auguste, trouvé à Rome. (*Comptes rendus*, p. 200.)

La *Restauration d'Olympie*.

Séance du 31 mai. — M. Paul Monceaux communique à l'Académie plusieurs fragments du texte et les principales planches de la *Restauration d'Olympie*, qu'il prépare en collaboration avec M. Laloux.

M. Monceaux rappelle le rôle important de la France dans les découvertes d'Olympie. L'expédition de Morée en 1829 avait commencé le travail de déblayement qu'une grande mission allemande a terminé avec tant de persévérance et de succès. MM. Laloux et Monceaux ont repris, avec l'aide du Gouvernement et l'appui sympathique de nombreux membres de l'Institut, l'œuvre de Blouet et de Dubois. Ils ont mis à profit tous les précieux renseignements fournis par les dernières fouilles et publieront prochainement une restauration générale des monuments, des sculptures et des fêtes d'Olympie. (*Comptes rendus*, p. 171.)

Monuments préhistoriques de la grotte du Mas-d'Azil.

M. Piette présente à la Compagnie divers monuments de l'art des temps préhistoriques, recueillis dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège). Ces monuments sont de trois sortes : des gravures au champlevé, faites sur des fragments d'os ou de bois de renne, des bois de renne sculptés, enfin des galets peints ou pour mieux dire coloriés. (*Comptes rendus*, p. 172.)

Fouilles de Sélinonte et de Vulci.

Séance du 7 juin. — M. Geffroy adresse au Président une lettre relative à l'édifice grec nouvellement découvert à Séli-

1889.

nonte (Sicile), ainsi qu'aux fouilles de Vulci, dirigées par M. Gsell, membre de l'École française. (*Comptes rendus*, p. 204.)

La *Restauration d'Olympie.*

M. Monceaux continue sa communication partielle du texte et des planches de la publication intitulée : *Restauration d'Olympie*, qu'il prépare en collaboration avec M. Laloux.

Inscription latine du *castrum* de Dijon.

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie d'une inscription latine découverte vers 1580 dans les murs du *castrum* de Dijon, mais malheureusement perdue aujourd'hui.

Ce texte contient une mention géographique qui n'a jamais été interprétée d'une façon satisfaisante.

A la ligne 12, on lit : PAGANDOMO CO*n*SISTENTES. Tous les éditeurs ont transcrit : *pagan(i) domo consistentes*. Cette interprétation n'est pas soutenable; il faut lire : *pag(i) Andomo consistentes*. Il en résulte que ce texte nous fournit le nom d'un *pagus* inconnu jusqu'ici, mais dont la situation, sur le territoire de la *civitas Lingonum*, présente un intérêt particulier. En effet, le chef-lieu de cette *civitas* porte le nom d'*Andematunum*, qui ne nous est transmis que dans des textes peu certains. Tous les manuscrits de Ptolémée contiennent la forme Ἀνδομάτουνον, qui paraît devoir être rapprochée du nom du *pagus Andomus*. Le nom du chef-lieu pourrait bien avoir été formé sur celui du *pagus*.

Découvertes faites à Gabès et à Gafsa.

Séance du 21 juin. — M. Héron de Villefosse communique des renseignements qui lui ont été adressés de Sousse par le commandant Privat, au sujet de diverses découvertes faites à Gabès et à Gafsa. (*Comptes rendus*, p. 208.)

A Gabès, le savant officier a fouillé une sépulture indigène sous tumulus, antérieure à la conquête romaine et dont le mobilier est fort intéressant. Il a également mis à jour, près de Sidi-Boulbaba, un grand édifice qui paraît avoir été ancienne-

IMPRIMERIE NATIONALE.

1889.

ment un grenier destiné à conserver les céréales nécessaires à l'alimentation des troupes.

A Gafsa, un capitaine du génie a trouvé une mosaïque dont le sujet représente les courses de chars dans l'intérieur du cirque. On aperçoit sous les arcades, autour de l'arène, les têtes serrées des spectateurs, qui semblent prendre un plaisir extrême à l'action dont ils suivent les péripéties.

Fragment d'une loi relative au flamine d'Auguste à Narbonne.

Séance du 12 juillet. — M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, de la part de M. Ad. Démy, la photogravure d'un document épigraphique de la plus haute importance, dont il a déjà entretenu la Compagnie, il y a plus d'un an. C'est un fragment d'une loi relative aux fonctions du flamine d'Auguste à Narbonne et aux honneurs qui devaient lui être rendus. Cette loi (au moins ce qui en subsiste) tranche également certaines questions du règlement de l'assemblée provinciale de la Narbonnaise, dont le flamine avait la présidence. Elle a dû être faite par l'empereur Auguste lui-même, en l'an 27 avant l'ère chrétienne, au moment où il tint à Narbonne la célèbre assemblée d'où sortit toute l'organisation des provinces de la Gaule.

M. Ad. Démy, très habilement secondé par M. J. Letaille, élève de l'École pratique des hautes études, est parvenu à se rendre acquéreur de ce texte important, et, avec une générosité qui l'honore, il en a fait don au Musée du Louvre. (*Comptes rendus*, p. 238.)

M. Édouard Naville fait une exposition sommaire des fouilles qu'il a opérées en Égypte dans le grand temple de Bubaste.

Fouilles à Corfou.

Séance du 19 juillet. — M. C. Carapanos, député au Parlement

1889.

hellénique, correspondant de l'Académie, fait connaître les résultats des fouilles qu'il vient de faire opérer, sur un terrain qui lui appartient, dans l'île de Corfou, l'ancienne Corcyre. Sur la désignation de M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, la conduite de ces fouilles avait été confiée à un membre de l'École française, M. Lechat. Elles ont amené la découverte d'environ un millier de statuettes de terre cuite, qui toutes représentent une déesse, tenant un arc et jouant avec une biche. Ce sont évidemment des images d'Artémis (Diane); elles avaient été déposées, à titre d'offrandes, au pied d'une colonne, qui subsiste encore en partie et qui servait sans doute de piédestal à une statue de la déesse. C'est la collection de terres cuites archaïques la plus importante qui ait été découverte jusqu'ici sur le sol hellénique.

Anneaux-monnaies présentant les poids des mesures assyriennes.

Séance du 30 août. — M. J. de Morgan signale à l'Académie l'existence, au Caucase et dans l'Arménie, d'anneaux-monnaies présentant les poids des mesures assyriennes, dont l'étalon est, suivant M. Oppert, le sicle de 8 grammes 417. Dans les nombreuses nécropoles préhistoriques de cette contrée, que M. de Morgan a eu l'occasion de fouiller, les tombes renfermaient des anneaux en grand nombre. Ces bracelets présentent tous des multiples du sicle assyrien, y compris la mine de 60 sicles (504 grammes), qui jouait dans l'antiquité le rôle de la livre encore usitée de nos jours. M. Alexandre Bertrand et M. de Morgan ont fait des pesées sur les bracelets du Musée de Saint-Germain. Ils ont retrouvé les mêmes caractères dans ceux qui ont été rapportés du Caucase par M. E. Chantre, mais ils n'ont rien trouvé de semblable dans les bracelets de bronze européens antérieurs à l'ère historique. L'usage de compter des objets d'un poids déterminé, au lieu de peser chaque fois

1889.

les lingots, était donc en vigueur dans l'Asie antérieure, dit M. de Morgan, bien avant l'invention des monnaies lydiennes. En Europe, au contraire, il ne semble pas avoir existé aux époques préhistoriques.

Lettre autographe de don Carlos, fils de Philippe II.

Séance du 13 septembre. — M. Aloïs Heiss présente à l'Académie la photographie d'une lettre autographe et inédite de don Carlos, fils de Philippe II, adressée, le 18 février 1567, à son ambassadeur à Rome. Dans cette lettre, l'héritier présomptif de Philippe II demande, entre autres choses, deux reliques du Christ conservées à Rome, et insiste pour que chaque jour, à son intention, on célèbre des messes, depuis 10 heures du matin jusqu'au coucher du soleil. (*Comptes rendus*, p. 298.)

Portraits du même prince.

M. Heiss met ensuite sous les yeux des membres de l'Académie : 1° un portrait de don Carlos à l'âge de onze ans, photographié d'après le tableau original de Coello, au Musée de Madrid; 2° une médaille de bronze de Pompeo Leoni, à l'effigie du même prince et datée de 1557; 3° la photographie du dernier portrait de don Carlos, appartenant au comte d'Onate. Cette peinture est datée de 1567, c'est-à-dire de l'année même où fut écrite la lettre qui fait l'objet de la communication de M. Heiss.

Inscriptions grecques de Maronée.

Séance du 27 septembre. — Le Ministre de l'instruction publique communique à l'Académie, de la part du Ministre des affaires étrangères, diverses inscriptions grecques, recueillies à Maronée par M. Degrand, consul de France à Andrinople. Elles font, séance tenante, l'objet d'un rapport sommaire de M. Weil. (*Comptes rendus*, p. 348.)

Mission au Sinaï.

Séance du 18 octobre. — M. Bénéditte rend compte de la mis-

1889.

sion épigraphique au Sinaï dont il a été chargé par l'Académie. (*Comptes rendus*, p. 308.)

Bijoux d'or de Lasgraisses.

Séance du 8 novembre. — M. Cartailhac présente à l'Académie deux bijoux d'or, un bracelet et un collier, qui sont la propriété du Musée de Toulouse et qui proviennent du village de Lasgraisses (Tarn). Le collier, par certains détails, rappelle d'autres colliers d'or trouvés autrefois dans la même région; les uns et les autres sont évidemment gaulois. Le bracelet offre un caractère plus original. Rien, dans ce qu'on connaît des parures du reste du territoire gaulois, ne saurait être comparé à ces beaux produits de l'industrie antique des bords du Tarn.

Plaque de marbre avec inscriptions cunéiformes.

Séance du 15 novembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie l'estampage relevé par M. Ledoulx, consul de France à Jérusalem, d'une plaque de marbre revêtue d'inscriptions cunéiformes.

Inscriptions chrétiennes de Sétif.

Séance du 6 décembre. — M. l'abbé Duchesne communique, de la part de MM. Letaille et Audollent, actuellement chargés d'une mission scientifique en Algérie, une inscription chrétienne trouvée par eux aux environs de Sétif. C'est la dédicace d'une *memoria* en l'honneur des martyrs Victorinus et Miggin. Le dernier de ces saints est connu par la correspondance de saint Augustin avec le rhéteur païen Maxime de Madaure. L'inscription mentionne d'autres reliques déposées dans la *memoria* avec celles des saints éponymes. Dans cette liste figurent des reliques de saint Pierre et de saint Paul et de plusieurs martyrs africains, notamment saint Cyprien, le bois de la Croix, et la « terre promise où est né le Christ ». L'inscription

1889.

est de l'année 359. C'est le plus ancien document épigraphique du culte des reliques de Jérusalem, de Bethléem et de Rome. En ce qui regarde le bois de la Croix, on doit constater une concordance remarquable avec une homélie prononcée par saint Cyrille de Jérusalem, en 347, où il est dit que les fragments de cette relique étaient répandus dans le monde entier.

M. l'abbé Duchesne présente ensuite, au nom des mêmes explorateurs, une inscription qui mentionne, pour la première fois, l'enceinte réservée dans les églises aux vierges sacrées : VIRGINVM CANC*ellus*.

Fouilles aux *Prati di Castello*.

Séance du 20 décembre. — M. Geffroy écrit au Président pour lui communiquer les résultats des fouilles pratiquées à Rome, dans le quartier des *Prati di Castello*, et de celles de Cività Castellana, l'ancienne Falérie. M. Geffroy annonce aussi dans sa lettre qu'il attend à Rome trente caisses contenant les résultats des fouilles que M. Gsell, membre de l'École française de Rome, a fait exécuter à Vulci. Il signale en terminant les explorations faites en Algérie, par M. Audollent, membre de la même École, en compagnie de M. Letaille. (*Comptes rendus*, p. 426.)

Inscriptions diverses.

M. Edmont Le Blant communique : 1° une note sur une inscription juive trouvée à Auch (*Comptes rendus*, p. 432); 2° une note sur les lectures faites à la dernière séance de l'Académie d'archéologie chrétienne, et notamment sur la découverte d'un fragment d'une inscription métrique du pape Damase. (*Comptes rendus*, p. 437.)

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1885 AU 31 DÉCEMBRE 1889.

§ 1.

RAPPORTS SEMESTRIELS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION.

Ces rapports qui font suivre la marche des travaux de l'Académie n'ayant pourtant leur intérêt principal qu'au moment où ils ont été lus, nous renvoyons aux *Comptes rendus* de chaque année où ils ont été publiés.

Second semestre de 1884, lu le 23 janvier 1885. — 1885, p. 59.
Premier semestre de 1885, lu le 24 juillet. — *Ibid.*, p. 288.
Second semestre de 1885, lu le 29 janvier 1886. — 1886, p. 119.
Premier semestre de 1886, lu le 30 juillet. — *Ibid.*, p. 616.
Second semestre de 1886, lu le 4 février 1887. — 1887, p. 116.
Premier semestre de 1887, lu le 2 juillet. — *Ibid.*, p. 396.
Second semestre de 1887, lu le 27 janvier 1888. — 1888, p. 52.
Premier semestre de 1888, lu le 20 juillet. — *Ibid.*, p. 373.
Second semestre de 1888, lu le 25 janvier 1889. — 1889, p. 70.
Premier semestre de 1889, lu le 19 juillet. — *Ibid.*, p. 269.

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES COMPOSÉES PAR L'ACADÉMIE.

Le 5 mars 1887, le Ministre de l'instruction publique com- Médaille relative à l'enseignement primaire.

munique à l'Académie une médaille relative à la loi sur l'instruction primaire avec ces deux projets d'inscription :

L'AN 1882
LA CHAMBRE
DES DÉPUTÉS
A VOTÉ LA LOI
SUR L'INSTRUCTION
PRIMAIRE GRATUITE
OBLIGATOIRE
ET LAÏQUE
LE SÉNAT A RATIFIÉ
EN 1886

LA CHAMBRE
DES DÉPUTÉS
A VOTÉ
LE SÉNAT
A RATIFIÉ LA LOI
SUR L'INSTRUCTION
PRIMAIRE
OBLIGATOIRE
ET LAÏQUE

Chacun de ces deux textes, enveloppé dans une couronne d'olivier.

Droit de la médaille :

La Commission des inscriptions et médailles a été d'avis que l'inscription indiquée pour l'exergue, ne faisant allusion qu'à l'obligation de l'enseignement, devait faire place à une pensée plus générale :

INSTRUCTION POPULAIRE.

Revers :

La Commission a proposé de mettre, au lieu de la couronne, la légende :

LOIS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
GRATUIT, OBLIGATOIRE, LAÏQUE.

Le commencement de cette légende circulaire serait marqué, dans le haut, par une étoile ou deux petites palmes.

Le champ porterait en trois lignes horizontales :

16 JANVIER 1881
28 MARS 1882
30 OCTOBRE 1886

Cette rédaction aurait l'avantage de mentionner simplement les dates officielles de promulgation, sans faire intervenir les votes des pouvoirs publics; c'est la promulgation, après approbation du Président de la République, qui donne, en effet, existence à la loi.

En transmettant ces modifications au Ministre par une lettre du 25 avril 1887, le Secrétaire perpétuel lui signalait les critiques de la Commission sur la rédaction proposée : *La Chambre des députés a voté... Le Sénat a ratifié.* « Cette formule aurait pu convenir au régime déchu. Sous notre constitution, le Sénat ne ratifie point; il vote la loi au même titre que la Chambre des députés. On peut donc ne nommer ni l'un ni l'autre et s'en tenir au fait de la promulgation des lois. »

Et à propos du sujet même de la médaille :

« Il ne vous a pas échappé, Monsieur le Ministre, que bien que votre lettre et les deux projets d'inscription mentionnent l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque comme devant être l'objet de la médaille, la scène représentée ne se rapporte qu'à l'enseignement primaire obligatoire. Le graveur le dit assez en

IMPRIMERIE NATIONALE.

n'inscrivant au bas du sujet que la loi du 28 mars 1882. La Commission a trouvé que l'*obligation* était assez singulièrement figurée par un petit garçon qui paraît se faire tirer l'oreille pour aller à l'école. Détail absolument inadmissible. Le geste impératif de la République suffit amplement, même sans le mouvement disgracieux de la main droite. On voudrait que cette figure dominât de plus haut la scène, et, au point de vue de l'art, qu'elle eût une tête plus noble et plus dégagée des épaules. C'est le sentiment du membre de l'Académie des beaux-arts attaché à notre Commission, dont il partage entièrement l'opinion. »

Monument des docteurs Bretonneau, Velpeau, Trousseau.

Le . . juin 1887, l'Association médicale d'Indre-et-Loire soumit à l'Académie un projet d'inscription pour le monument élevé à Tours à la mémoire des trois docteurs Bretonneau Velpeau et Trousseau.

La Commission proposa l'inscription suivante :

AUX ILLUSTRES MAÎTRES
BRETONNEAU, VELPEAU, TROUSSEAU
LEURS ÉLÈVES, LEURS AMIS, LEURS CONCITOYENS.
L'ASSOCIATION MÉDICALE D'INDRE-ET-LOIRE.
. . . . 1887

Médaille commémorative de la donation de Chantilly.

Le 5 août 1887, le Secrétaire perpétuel a communiqué à la Commission le projet de médaille que la Commission centrale administrative a décidé de faire frapper à l'occasion de la donation faite à l'Institut par M. le duc d'Aumale du domaine de Chantilly. Il consultait en outre la Commission sur le coin qu'il conviendrait de graver pour la médaille des prix à décerner sur cette fondation.

La Commission a accepté l'inscription de la médaille telle que l'auteur, M. Chaplain, membre de l'Académie des beaux-arts, l'a présentée et disposée.

En ce qui touche la médaille des prix à décerner ultérieurement, la Commission a décidé d'attendre les propositions de la Commission des travaux littéraires.

Médaille Arago.

Le 7 octobre 1887, le Secrétaire perpétuel a communiqué à la Commission la lettre suivante qu'il a reçue de M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences :

Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher confrère,

L'Académie des sciences fait frapper une médaille à l'effigie d'Arago qui sera destinée à un savant étranger désigné tous les deux ans par l'Académie. Autour du revers aujourd'hui terminé une place est réservée pour une courte devise; l'artiste a compté sur vingt à trente lettres.

J'ai proposé à notre Commission administrative :

LAUDEM DAMUS POSTERI GLORIAM.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien soumettre ce projet à la Commission de l'Académie des inscriptions dont je me ferai un devoir de suivre les conseils.

La Commission est d'avis d'adopter cette légende avec une légère modification :

LAUDES DAMUS POSTERI GLORIAM.

Monument Leverrier.

Le 25 janvier 1889, la Commission, sur la demande de M. Fizeau, membre de l'Académie des sciences, président de la Commission du monument de Leverrier, proposa les deux projets d'inscription pour ledit monument :

N° 1.

SOUSCRIPTION INTERNATIONALE.

N° 2.

ÆRE APUD GALLOS
EXTERASQUE GENTES
COLLATO.

§ 3.

PRIX PROPOSÉS ET PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE.

SUJETS ET JUGEMENTS DES CONCOURS DEPUIS L'ANNÉE 1885 JUSQU'À L'ANNÉE 1889 INCLUSIVEMENT.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

1885. L'Académie avait prorogé à l'année 1885 le sujet suivant, qu'elle avait déjà proposé pour l'année 1883 :

Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques, qui ont été faites au moyen âge, d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins.

Elle décerne le prix à M. Moritz Steinschneider, auteur du mémoire portant pour épigraphe : *Dies diem docet.*

L'Académie avait prorogé à l'année 1885 la question suivante :

Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge. Constater l'état de cette instruction dans la société religieuse et dans la société civile, en ce qui regarde la connaissance des lettres profanes et des genres divers de littérature vulgaire. Apprécier sommairement le caractère et le mérite relatif des écrits composés par les femmes, particulièrement du XI^e^ au XV^e^ siècle.

Un seul mémoire très insuffisant ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie n'a pas décerné le prix et elle a prorogé le concours à l'année 1887.

L'Académie avait encore proposé pour l'année 1885 le sujet suivant :

Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour

1885.

l'impression et commenté, un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le XIII^e^ siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1887.

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie a décerné trois médailles :

La première à M. Tanon, pour son *Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris* (Paris, 1883, in-8°);

La deuxième à M. Léon Palustre, pour son ouvrage : *La Renaissance en France* (Paris, 1879-1881, grand in-4°);

La troisième à M. Buhot de Kersers, pour son *Histoire et statistique monumentale du département du Cher* (Bourges, 1883, in-4°).

L'Académie accorde, en outre, six mentions honorables :

La première à M^lle^ Pellechet, pour son livre intitulé : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon* (Paris, Autun, 1883, in-8°);

La deuxième à M. Izarn, pour son livre : *Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie, de 1367 à 1370* (Paris, 1885, in-8°);

La troisième à M. Maurice Prou, pour son ouvrage : *Les coutumes de Lorris et leur propagation aux XII^e^ et XIII^e^ siècles* (Paris, 1884, in-4°);

La quatrième à M. André Joubert, pour son *Étude sur la vie privée au XV^e^ siècle en Anjou* (Angers, 1884, in-8°);

La cinquième à M. Germain Bapst, pour son livre intitulé : *Les métaux dans l'antiquité et au moyen âge : l'étain* (Paris, 1884, in-8°);

La sixième à M. le docteur Le Paulmier, pour son livre : *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille* (Paris, 1885, in-8°).

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne, publié depuis deux ans, a été partagé, cette année, entre M. Percy Gardner, pour son ouvrage intitulé : *The types of Greek coins,* et M. Six, pour son mémoire sur le *Classement des séries cypriotes.*

2° PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT

POUR LE TRAVAIL LE PLUS SAVANT ET LE PLUS PROFOND SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET LES ÉTUDES QUI S'Y RATTACHENT.

Le premier prix a été décerné à M. Luchaire, pour ses *Études sur les actes de Louis VII* (Paris, 1885, in-4°).

Le second prix a été décerné à M. de Maulde, pour son livre intitulé : *Procédures politiques du règne de Louis XII* (Paris, 1884, in-4°).

3° PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

L'Académie avait prorogé à l'année 1885 le sujet suivant, qu'elle avait déjà proposé pour 1883 :

Étudier, à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires, le dialecte parlé à Paris et dans l'Île-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la

langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré, au moyen âge, comme la langue littéraire de la France.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a retirée du concours.

L'Académie avait proposé pour l'année 1885 la question suivante :

Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque; origines de cet art; influence qu'il a eue sur l'art romain.

Deux mémoires ont été déposés.

L'Académie n'a pas cru qu'il y eût lieu de décerner tout ou partie du prix; mais l'un au moins des mémoires, le n° 1, permettant d'espérer qu'avec plus de temps l'auteur pourrait offrir à l'Académie un ouvrage savant et vraiment distingué, l'Académie a prorogé la question à l'année 1887.

L'Académie avait aussi proposé pour l'année 1885 le sujet suivant :

Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques, soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la République jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère.

Elle a décerné le prix à M. Loth, pour son mémoire ayant pour épigraphe : *Les libertés nécessaires d'un peuple sont les libertés municipales.*

4° PRIX BRUNET.

L'Académie avait proposé pour le concours de 1885 la question suivante :

Relever, sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé Fihrist, *toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe; critiquer ces données bibliographiques d'après les documents imprimés et manuscrits.*

1885.

Un seul mémoire insuffisant ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie l'a remis au concours, en le prorogeant à l'année 1887.

5° PRIX STANISLAS JULIEN.

Par son testament olographe en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie a décerné le prix à M. de Rosny, pour son *Histoire des dynasties divines du Japon,* traduite du chinois et du japonais (Paris, 1884, in-8°).

6° PRIX JEAN REYNAUD.

M^me^ veuve Jean Reynaud, « voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France, » a, par un acte en date du 23 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs,* destinée à fonder un prix annuel, qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies.

L'Académie appelée à en disposer cette année a décerné le prix à M. le capitaine Aymonier, pour sa *Découverte des inscriptions sanscrites du Cambodge et la traduction de la partie kmer de ces inscriptions.*

7° PRIX DE LA GRANGE.

Le marquis de la Grange, membre de l'Académie, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de *mille francs,*

1885. —

destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix peut être donné au meilleur travail sur un poème déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes.

L'Académie a décerné le prix à M. Antoine Thomas, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, pour sa thèse soutenue en 1884 à la Faculté des lettres de Paris : *Francesco da Barberino et la poésie provençale en Italie.*

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1886. —

1° PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie avait prorogé à l'année 1886 le sujet suivant, qu'elle avait déjà proposé pour l'année 1883 :

Faire, d'après les textes et les monuments figurés, le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens, aux V^e^ *et* IV^e^ *siècles avant Jésus-Christ, jusqu'à l'âge de dix-huit ans.*

Elle a décerné le prix à M. Paul Girard, auteur du mémoire n° 4, portant comme épigraphe une phrase tirée de Platon (*Lois*, p. 643 E).

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie, vu l'importance du concours, a décerné quatre médailles :

La première à M. Fichot, pour sa *Statistique monumentale du département de l'Aube;*

La deuxième à M. Paul Durrieu, pour son livre sur *Les Gascons en Italie* (Auch, 1885, in-8°);

IMPRIMERIE NATIONALE.

1886.

La troisième à M. l'abbé Albanès, pour ses diverses dissertations sur l'histoire ecclésiastique de Provence : *Jean Huet, évêque de Toulon, ses fonctions à la cour du roi René, son épiscopat; — Problèmes d'histoire ecclésiastique concernant Avignon et le Comtat Venaissin; — Histoire des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux au XIV^e siècle; — Jean Artaudi, dominicain, prieur de Saint-Maximin; — Pierre d'Aigrefeuille, évêque d'Avignon;*

La quatrième à M. H.-Fr. Delaborde, pour son mémoire sur les *Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, historiens de Philippe Auguste* (Paris, 1885, in-8°).

L'Académie a, en outre, accordé six mentions honorables :

La première à M. H. Moranvillé, pour son mémoire manuscrit sur *Jean Le Mercier;*

La deuxième à MM. le comte Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigue, pour leurs trois cartulaires de l'*Abbaye d'Ainay*, des *Francs fiefs du Forez* et du *Prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue* (*Forez*) [Lyon, 1885, grand in-4°];

La troisième à M. Prou, pour son livre intitulé : *Hincmar, de ordine palatii,* texte latin traduit et annoté (Paris, 1885, in-8°);

La quatrième à M. Hellot, pour sa *Chronique parisienne anonyme du XIV^e siècle*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque municipale de Rouen (Nogent-le-Rotrou, 1884);

La cinquième à M. L. Grignon, pour son livre intitulé : *Description et historique de l'église Notre-Dame-en-Vaux de Châlons* (Châlons-sur-Marne, 1884-1885, in-8°);

La sixième à M. Lebègue, pour ses *Fastes de la Narbonnaise* (in-4°).

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix biennal de numismatique fondé par M^me^ veuve Duchalais, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne, publié depuis deux ans, a été partagé, cette année, entre M. Gariel, pour son ouvrage intitulé : *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, et M. Aloïs Heiss, pour son ouvrage : *Les médailleurs de la Renaissance*.

2° PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT.

Le premier prix a été décerné à M. du Fresne de Beaucourt, pour son *Histoire de Charles VII* (Paris, 1885, in-8°).

Le second prix a été décerné à M. Pfister, pour ses *Études sur le règne de Robert le Pieux* (Paris, 1885, in-8°).

3° PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

L'Académie avait prorogé à l'année 1886 le sujet suivant, qu'elle avait déjà proposé pour 1883 :

Étude critique sur les ouvrages en vers et en prose connus sous le titre de « Chronique de Normandie ».

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1888.

L'Académie avait, en outre, prorogé à l'année 1886 le sujet suivant, qu'elle avait déjà proposé pour 1883 :

Étudier la numismatique de l'île de Crète. Dresser le catalogue des médailles. Expliquer les titres principaux et les motifs accessoires. Insister sur les rapports de la numismatique crétoise avec les autres monuments trouvés dans le pays, ainsi qu'avec les types de l'art asiatique et de l'industrie primitive de la Grèce.

1886.

Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de *deux mille cinq cents francs* a été accordée à M. Jean-N.-A. Svoronos, pour son mémoire portant pour épigraphe : *δεῖ. . . . . τοὺς ἀγαθοὺς ἄνδρας ἐγχειρεῖν κ. τ. λ.*

L'Académie avait aussi prorogé à l'année 1886 le sujet suivant, qu'elle avait déjà proposé pour 1883 :

Étudier, d'après les documents arabes et persans, les sectes dualistes, Zendiks, Mazdéens, Daïsanites, etc., telles qu'elles se montrent dans l'Orient musulman. Rechercher par quels liens elles se rattachent soit au zoroastrisme, soit au gnosticisme et aux vieilles croyances populaires de l'Iran.

Le prix n'a pas été décerné. Un encouragement de *deux mille francs* est accordé à M. Clément Huart, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.*

4° PRIX STANISLAS JULIEN.

L'Académie a décerné le prix au P. Séraphin Couvreur, pour son *Dictionnaire français-chinois* (Ho-kien-fou, 1884, in-8°).

5° PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

M^me^ Delalande, veuve Guérineau, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *vingt mille francs* (réduite à *dix mille cinq francs*) dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans.

Le prix n'ayant pas été décerné en 1884, l'Académie avait décidé qu'elle décernerait deux prix en 1886 :

1° Au meilleur ouvrage dans l'*ordre des études du moyen âge;*

1886.

2° Au meilleur ouvrage dans l'*ordre des études orientales.*

Le prix n'a pas été décerné dans l'*ordre des études du moyen âge*, et l'Académie a prorogé le concours à l'année 1887.

Dans l'*ordre des études orientales*, le prix a été décerné à M. Paul Regnaud, pour son ouvrage intitulé : *La rhétorique sanscrite.*

6° PRIX DE LA GRANGE.

L'Académie a décerné le prix à M. Chabaneau, chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier, pour l'ensemble de ses travaux sur la *poésie provençale et française*, et particulièrement pour son édition du *Roman français de Saint-Fanouel*, publié dans la *Revue des langues romanes* d'après un manuscrit de Montpellier; pour son travail sur *L'origine et l'établissement des jeux floraux*, et pour son édition des *Biographies des troubadours en langue provençale* (extrait de la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*).

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1887.

1° PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie avait proposé pour l'année 1887 les questions suivantes :

I. *Étudier, d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides.*

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1890.

II. *Étude sur les contributions demandées en France aux gens d'église depuis Philippe Auguste jusqu'à l'avènement de François Ier.*

1887.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a retirée du concours.

L'Académie avait prorogé à l'année 1887 les questions suivantes :

I. *Examen historique et critique de la Bibliothèque de Photius.*

Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de *mille francs* a été accordée à l'abbé Pierre Batiffol, pour son mémoire portant pour épigraphe : Θέλεις ὀλύμπια νικᾶν, κἀγώ, καλὸν γάρ ἐστιν (Épictète).

II. *Étude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins.*

L'Académie a décerné le prix à M. Loth, pour son mémoire ayant pour épigraphe : *Consuetudo loquendi est in motu; itaque solet fieri ex meliore deterior, ex deteriore melior.*

III. *Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge. Constater l'état de cette instruction dans la société religieuse et dans la société civile, en ce qui regarde la connaissance des lettres profanes et des genres divers de littérature vulgaire. Apprécier sommairement le caractère et le mérite relatif des écrits composés par les femmes, particulièrement du XI^e^ au XV^e^ siècle.*

Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de *mille francs* a été accordée à M. Germain Arnaud, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Ad hoc tantum liberales artes discendæ sunt ut per instructionem illarum divina eloquia subtilius intelligantur.*

IV. *Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté, un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le XIII^e^ siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des*

lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique.

L'Académie a décerné le prix à M. Auguste Molinier, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Domine, tu es portio mea in terra viventium.*

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie a décerné trois médailles :

La première à M. Delachenal, pour son *Histoire des avocats au Parlement de Paris;*

La deuxième à M. J.-M. Richard, pour son volume intitulé : *Une petite-nièce de saint Louis : Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne;*

La troisième à MM. Lespy et P. Raymond, pour leur *Dictionnaire béarnais ancien et moderne.*

L'Académie a, en outre, accordé six mentions honorables :

La première à M. J. Philippe, pour son livre intitulé : *Origines de l'imprimerie à Paris;*

La deuxième à M. B. de Mandrot, pour son volume intitulé : *Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier;*

La troisième à M. Haillant, pour son *Essai sur un patois vosgien;*

La quatrième à M. Georges Guigue, pour ses *Récits de la guerre de Cent ans, les Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais;*

La cinquième à M. Ch. Bémont, pour son livre intitulé : *De la condamnation de Jean sans Terre par la cour des pairs de France, en 1202;*

La sixième à M. Maurice Faucon, pour son ouvrage sur la *Librairie des papes d'Avignon.*

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche a été décerné, cette année, à M. Ernest Babelon, pour son ouvrage intitulé : *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, vulgairement appelées monnaies consulaires.*

2° PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT.

Le premier prix a été décerné à M. le baron de Ruble, pour les cinq volumes qu'il a publiés sur le *Mariage de Jeanne d'Albret* et sur *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret.*

Le second prix a été décerné à M. le chanoine Dehaisnes, pour son *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e^ siècle* et ses *Documents concernant l'histoire de l'art* dans ces divers pays et à la même époque.

3° PRIX BORDIN.

L'Académie avait proposé pour l'année 1887 les questions suivantes :

I. *Relever, à l'aide de documents historiques et littéraires et des dénominations locales, les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc; signaler la plus ancienne apparition en France des noms latins auxquels correspondent ces diverses formes.*

Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de *deux mille francs* a été accordée à M. A. Thomas, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Nuls om nos meraveill de mi s'eu am so que non veirai ja* (Jaufrès Rudel).

1887.

II. *Examen critique de la Géographie de Strabon.*

Les concurrents sont invités :

1° A résumer l'histoire de la constitution du texte de cet ouvrage;

2° A caractériser la langue de Strabon, par comparaison avec celle des écrivains grecs ses contemporains, tels que Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse;

3° A faire la part des notions recueillies par l'observation directe des lieux, et de celles que le géographe a puisées dans les écrits de ses devanciers;

4° A exprimer des conclusions précises sur la critique dont il a fait preuve dans l'usage de ces divers documents.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1890, mais en modifiant ainsi le programme : *Les concurrents devront, après avoir résumé brièvement la constitution du texte de cet ouvrage, étudier les sources d'information et la méthode de Strabon.*

L'Académie avait, en outre, prorogé à l'année 1887 les sujets suivants :

I. *Étude sur la langue berbère sous le double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue. Insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal. S'aider, pour cette étude, des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années. Indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langues.*

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1890.

II. *Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque; origines de cet art; influence qu'il a eue sur l'art romain.*

L'Académie a décerné le prix à M. Jules Martha, auteur du mémoire portant pour épigraphe : *In quibusdam laudandi viri,*

IMPRIMERIE NATIONALE.

1887.

etiam si maximi ingenii non essent, probabiles tamen industria (Cicéron, *Brutus*, 110).

4° PRIX LOUIS FOULD.

Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, n'a pas été décerné cette année.

L'Académie a attribué, à titre de récompense, à M. de Sarzec, pour ses fouilles en Chaldée, et à M. Dieulafoy, pour son exploration des ruines de Suze, le montant des intérêts des trois dernières années provenant de la fondation.

5° PRIX LA FONS-MÉLICOCQ.

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. de la Fons-Mélicoq, *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France* (*Paris non compris*).

L'Académie n'a pas décerné le prix. Une récompense de *douze cents francs* a été accordée à M. l'abbé Haigneré, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Cartulaire des établissements civils et religieux du Boulonnais;* 2° *Les chartes de Saint-Bertin*. Une autre récompense de *six cents francs* a été attribuée à M. le baron de Calonne, pour la deuxième édition de son ouvrage intitulé : *La Vie agricole sous l'ancien régime dans le nord de la France*.

6° PRIX BRUNET.

L'Académie avait prorogé à l'année 1887 la question suivante, qu'elle avait proposée pour l'année 1885 :

Relever, sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé Fihrist, *toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe; critiquer ces données bibliographiques d'après les documents imprimés et manuscrits.*

Le prix a été décerné à M. Moritz Steinschneider, auteur du

mémoire portant pour épigraphe : *La Grèce était la source unique du savoir et de la droite pensée.*

7° PRIX STANISLAS JULIEN.

L'Académie a décerné le prix à M. Schlegel, pour son dictionnaire hollandais-chinois (*Nederlandsch-Chineesch Woordenboek*).

8° PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

Le prix proposé pour le meilleur ouvrage dans l'*ordre des études du moyen âge* n'ayant pas été décerné en 1886, l'Académie avait prorogé le concours à l'année 1887.

L'Académie a décerné le prix à M. Julien Havet, pour son ouvrage intitulé : *Questions mérovingiennes.*

9° PRIX DE LA GRANGE.

L'Académie a décerné le prix à M. Le Verdier, pour son édition du *Mystère de l'Incarnation et Nativité de N.-S. J.-C., représenté à Rouen en 1473.*

10° FONDATION GARNIER.

M. Benoît Garnier, ancien consul de France à Batavia, par son testament en date du 11 avril 1883, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens (legs réduit d'un tiers en faveur des héritiers, par décret du 27 septembre 1884), à la condition d'affecter chaque année les intérêts du capital provenant de la liquidation « aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la haute Asie ».

L'Académie, mise en mesure, cette année, pour la première

1887.

fois, d'exécuter les clauses du testament, a désigné M. René Basset, pour une mission au Sénégal; cette mission a pour objet principal d'étudier *le zénaga et ses dérivés* et de recueillir tous les renseignements possibles *sur les langues parlées dans le Soudan occidental et oriental.*

1888.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie, voulant récompenser par une distinction particulière les travaux de M. le duc de la Trémoille, ainsi que le judicieux et libéral emploi qu'il a fait des magnifiques archives de sa maison, a décidé qu'il serait décerné une mention hors rang aux quatre volumes intitulés :

I. *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne (1488)*;

II. *Chartrier de Thouars, documents historiques et généalogiques;*

III. *Livre de comptes, 1395-1406, Guy de la Trémoille et Marie de Sully;*

IV. *Inventaire de François de la Trémoille, en 1542, et comptes d'Anne de Laval.*

L'Académie a décerné trois médailles :

La première à M. Léon Cadier, pour son ouvrage intitulé : *Les États de Béarn depuis leurs origines jusqu'au commencement du XVI^e^ siècle, étude sur l'histoire et l'administration d'un pays d'États;*

La deuxième à MM. Allmer et Dissard, pour leur travail intitulé : *Trion. Antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement, au quartier de Lyon dit de Trion;*

La troisième à M. Léon Le Grand, pour son volume : *Les Quinze-Vingts depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine (XIII^e^-XVIII^e^ siècle).*

L'Académie a, en outre, accordé six mentions honorables :

La première à M. Félix Aubert, pour son ouvrage intitulé : *Le Parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII (1314-1422), son organisation;*

La deuxième à M. Lebègue, pour son *Recueil des inscriptions antiques de Narbonne;*

La troisième à M. Louis Guibert, pour son volume intitulé : *Chalucet;*

La quatrième à MM. l'abbé Dehaisnes et l'abbé Bontemps, pour leur *Histoire d'Iwuy;*

La cinquième à M. l'abbé Douais, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*;

La sixième à M. l'abbé Guillotin de Corson, pour son ouvrage intitulé : *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes,* t. I à VI.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix biennal de numismatique fondé par M^me^ veuve Duchalais a été décerné, cette année, à MM. Arthur Engel et Ernest Lehr, pour leur ouvrage intitulé : *La numismatique de l'Alsace.*

2° PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT.

Le premier prix a été décerné à M. Élie Berger, pour son ouvrage intitulé : *Les registres d'Innocent IV, publiés ou analysés d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale.*

Le second prix a été décerné à M. E. Cosneau, pour son livre sur *Le connétable de Richemont, Artur de Bretagne (1393-1458).*

3° PRIX BORDIN.

L'Académie avait proposé pour l'année 1888 les questions suivantes :

I. *Exposer méthodiquement la législation politique, civile et religieuse des Capitulaires.*

Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de *quinze cents francs* a été accordée à l'auteur du seul mémoire adressé au concours, M. L.-J. Clotet.

II. *Étudier l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade.*

Le prix n'a pas été décerné.

L'Académie a prorogé le concours sur la même question à l'année 1891.

L'Académie avait, en outre, prorogé à l'année 1888 le sujet suivant :

Étude critique sur les ouvrages en vers et en prose connus sous le titre de « Chronique de Normandie ».

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1890.

4° PRIX BRUNET.

L'Académie avait décidé de décerner en 1888 le prix *au meilleur travail bibliographique, manuscrit ou publié depuis l'année 1885, portant sur des ouvrages d'histoire ou de littérature du moyen âge.* Le prix a été décerné à M. l'abbé Ulysse Chevalier, pour son *Répertoire des sources historiques du moyen âge.*

5° PRIX STANISLAS JULIEN.

L'Académie a décerné le prix à M. G. Devéria, pour son ou-

1888.

vrage intitulé : *La frontière sino-annamite, description géographique et ethnographique.*

6° PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

L'Académie avait décidé de décerner en 1888 le prix au meilleur ouvrage, manuscrit ou publié depuis le 1er janvier 1886, concernant *les études d'antiquité classique.*

L'Académie a décerné le prix à MM. Edm. Pottier et S. Reinach, pour leur ouvrage intitulé : *La nécropole de Myrina.*

7° PRIX DE LA GRANGE.

L'Académie a décerné le prix à M. Louis Demaison, pour ses deux volumes intitulés : *Aimeri de Narbonne, chanson de geste de Bertrand de Bar-sur-Aube.*

8° FONDATION GARNIER.

L'Académie attribue, cette année, les intérêts de cette fondation à trois missionnaires, résidant dans l'Afrique centrale : le R. P. Livinhac, vicaire apostolique du lac Nyanza; le R. P. Coulbois, provicaire apostolique de la mission du haut Congo, sur la rive ouest du Tanganika; et le R. P. Hautecœur, supérieur de la mission de l'Ounyanyembé, à Tabora. Il leur est recommandé, en général, de s'occuper de toutes les questions de géographie, d'ethnographie, de linguistique qui intéressent la science, et de rechercher dans ces contrées les voies commerciales accessibles aux Européens.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1889.

1° PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1889, le sujet suivant :

1889.
—

Étude critique sur le théâtre hindou; en exposer l'histoire, marquer sa place dans l'histoire générale de la littérature de l'Inde, en donnant une attention particulière à la poétique dramatique des Hindous, telle qu'elle est développée dans les traités techniques.

L'Académie a décerné le prix à M. Sylvain Lévi, maître de conférences à l'École des hautes études, pour son mémoire portant l'épigraphe suivante : Μέμνησο ὅτι ὑποκριτὴς εἶ δράματος οἷον ἂν θέλῃ ὁ διδάσκαλος (Épictète).

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie a décerné, vu la force du concours, quatre médailles :

La première à M. E. Jarry, pour son ouvrage intitulé : *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans (1372-1407)*;

La deuxième à M. Paul Guérin, pour son *Recueil des documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la Chancellerie de France;*

La troisième à M. Clément Pallu de Lessert, pour son volume : *Les fastes de la Numidie sous la domination romaine;*

La quatrième à MM. Camille Favre et Léon Lecestre, pour leur publication intitulée : *Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du commentaire de Guillaume Tringant.*

L'Académie a, en outre, accordé six mentions honorables :

La première à M. le duc de la Trémoille, pour ses *Archives d'un serviteur de Louis XI. Documents et lettres (1451-1481)*, publiés d'après les originaux;

La deuxième à M. Ch. Morel, pour son volume : *Genève et la colonie de Vienne. Étude sur une organisation municipale à l'époque romaine;*

La troisième à MM. les docteurs Bleicher et Faudel, pour

leur ouvrage intitulé : *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace;*

La quatrième à M. Prudhomme, pour son *Histoire de Grenoble;*

La cinquième à M. Henri Stein, pour son volume intitulé : *Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon;*

La sixième à M. G. d'Espinay, pour sa publication : *La coutume de Touraine au XV^e siècle.*

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche a été décerné à M. Théodore Reinach, pour son ouvrage intitulé : *Trois royaumes de l'Asie Mineure : Cappadoce, Bithynie, Pont.*

2° PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT.

Le premier prix a été décerné à M. Noël Valois, pour ses deux ouvrages intitulés : *Inventaire des arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV)* et *Le Conseil du Roi aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.*

Le second prix a été décerné à M. Auguste Molinier, pour sa *Géographie historique de la province de Languedoc au moyen âge.*

3° PRIX BORDIN.

L'Académie avait proposé pour l'année 1889 la question suivante :

Étudier les sources qui ont servi à Tacite pour composer ses Annales et ses Histoires.

Le prix n'a pas été décerné, et l'Académie a prorogé le concours sur la même question à l'année 1891.

IMPRIMERIE NATIONALE.

4° PRIX STANISLAS JULIEN.

Le prix n'a pas été décerné; mais, à titre d'encouragement, l'Académie a distribué le montant des intérêts de la fondation, dans la proportion de *mille francs* au P. Boucher pour son ouvrage en deux volumes intitulé : *La boussole du langage mandarin*, et de *cinq cents francs* à M. Terrien de Lacouperie, pour l'ensemble de ses mémoires et notices sur l'ethnographie des populations méridionales de l'empire chinois.

5° PRIX DE LA GRANGE.

L'Académie a décerné le prix à M. Émile Picot, pour ses deux ouvrages intitulés : *Le monologue dramatique dans l'ancien théâtre français* et *Les moralités polémiques dans l'ancien théâtre français*, et pour l'ensemble de ses travaux relatifs à la poésie française du moyen âge.

6° FONDATION GARNIER.

L'Académie attribue, cette année, au R. P. Augouard, provicaire apostolique du Congo français, une somme de *six mille cinq cents francs* à prélever sur les arrérages de la fondation. Le R. P. Augouard devra examiner les diverses questions de géographie, d'ethnographie et de linguistique que peut soulever l'étude des populations établies sur les rives de l'Oubangui et du haut Ogowé.

7° PRIX LOUBAT.

M. Loubat, membre de la New-York Historical Society, a fait don à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une rente annuelle de *mille francs* pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, qui sera décerné tous les trois ans au *meilleur*

1889.

ouvrage imprimé concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie, la linguistique, la numismatique de l'Amérique du Nord.

L'Académie avait décidé de n'admettre au concours de cette année :

1° Que les ouvrages imprimés depuis le 1er janvier 1884;

2° En ce qui concerne l'histoire politique, que des ouvrages traitant d'événements antérieurs aux débuts de la guerre de l'Indépendance des États-Unis.

Neuf ouvrages ont été adressés au concours.

Le prix a été décerné à M. Léon de Rosny, pour son *Codex Peresianus*.

Grâce à la libéralité du fondateur, l'Académie a été en mesure de disposer exceptionnellement, pour cette année, d'une somme de *mille francs*, qui est attribuée à M. Remi Siméon, à titre de second prix, pour ses *Annales de Chimalpahin*.

§ 4.

SÉANCES PUBLIQUES DE 1885 À 1889

Dans le cours des cinq années, les séances publiques ont eu lieu aux époques suivantes :

En 1885, le 13 novembre, sous la présidence de M. Ernest Desjardins.

Lectures :

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1885 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 387);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Henri-Adrien Prévost de Longpérier, membre ordinaire de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *Le christianisme aux yeux des païens*, par M. Edmond Le Blant, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 458).

En 1886, le 19 novembre, sous la présidence de M. Gaston Paris.

Lectures :

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1886 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 504);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Ambroise Firmin-Didot, membre libre de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *Les momies royales d'Égypte récemment mises au jour*, par M. Maspero, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 581).

En 1887, le 18 novembre, sous la présidence de M. Michel Bréal.

Lectures :

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1887 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 500);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Édouard-René Lefebvre-Laboulaye, membre ordinaire de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *La légende du mari aux deux femmes*, par M. G. Paris, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 571).

En 1888, le 23 novembre, sous la présidence de M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys.

Lectures :

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1888 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 529);

2° *Notice sur la vie et les travaux de M. Natalis de Wailly*,

membre ordinaire de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *Un grand amateur français du XVII^e siècle, Fabri de Peiresc*, par M. Léopold Delisle, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 581).

En 1889, le 22 novembre, sous la présidence de M. Barbier de Meynard.

Lectures :

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1889 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 439);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Émile Egger, membre ordinaire de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *De quelques jeux populaires dans l'ancienne France, à propos d'une ordonnance de Charles V*, par M. Siméon Luce, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 499).

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DES DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

Lectures des académiciens[1]. — 1885. —

M. Desjardins, président, fait une communication relative à une *statue romaine mise au jour à la suite de travaux exécutés dans la rivière de l'Ornain*. (6 février. *Comptes rendus*, p. 28.)

M. Ravaisson. *Mémoire sur l'Hercule epitrapezios de Lysippe*. (2^e lecture, 13 et 20 février, 7 et 13 mars.)

M. Hauréau. *Mémoire sur la vie et les œuvres d'Alain de Lille*. (2^e lecture, 20 février et 13 mars.)

[1] *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, aux dates.

1885.

M. le marquis DE VOGÜÉ. *Observations sur une inscription nabatéenne récemment découverte à Dmer.* (20 mars. *Comptes rendus*, p. 45.)

M. P. MEYER. *Sur deux grandes compilations historiques, dont l'une s'étend de la création à César* (par un certain châtelain de Lille, surnommé Roger) *et l'autre tout entière consacrée à César.* (20 et 27 mars, 1er avril.)

M. DELOCHE. *Description d'un poids de l'époque carolingienne; ses rapports avec l'ancienne livre romaine.* (27 mars. *Comptes rendus*, p. 54.)

M. EGGER. *Sur une inscription découverte dans l'île des Serpents, à l'embouchure du Danube.* (10 avril.)

M. BERGAIGNE. *Sur un nouvel envoi d'inscriptions recueillies dans l'Indo-Chine, par M. Aymonier.* (17 avril. *Comptes rendus*, p. 136.)

M. SENART. *Questions de chronologie et d'histoire qui se rattachent directement aux inscriptions de Piyadasi.* (24 avril, 1er mai. *Comptes rendus*, p. 158.)

M. NISARD. *Le poète Fortunat.* (5 et 26 juin.)

M. DE ROZIÈRE. *Sur l'inventaire des archives de la Marine*, série B (service général, t. I, 1er fascicule). (19 juin. *Comptes rendus*, p. 184.)

M. DE ROZIÈRE. *Sur la procédure civile et criminelle aux XIIIe et XIVe siècles*, de M. Ad. Tardif. (19 juin. *Comptes rendus*, p. 186.)

M. le marquis D'HERVEY-SAINT-DENIS. *Sur trois nouvelles chinoises traduites par lui pour la première fois.* (19 juin. *Comptes rendus*, p. 189.)

M. HEUZEY. *Une prêtresse grecque à Amphipolis.* (17 juillet. *Comptes rendus*, p. 243.)

M. Edm. LE BLANT. *Note sur le christianisme aux yeux des païens.* (31 juillet. *Comptes rendus*, p. 248.)

M. DE BOISLISLE. *Sur le livre de M. Francis Decrue : Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France aux armées et aux conseils du roi François Ier.* (7 août. *Comptes rendus*, p. 285.)

M. EGGER. *Conclusion de la nouvelle édition de son histoire de la critique chez les Grecs.* (14 août.)

M. BERGAIGNE. *Observations sur les dates précises qu'on a voulu récemment attribuer à quelques hymnes védiques.* (25 septembre.)

M. P. MEYER. *Sur des fragments d'une Histoire en vers français de saint Thomas de Cantorbéry.* (14 août.)

M. Ch. ROBERT. *Sur un passage de Lucien relatif à un tableau où la puissance de l'éloquence était représentée sous les traits d'Ogmius.* (14 août. *Comptes rendus*, p. 268.)

M. Ch. ROBERT. *Quelques mots sur le mobilier préhistorique et sur le danger d'y comprendre des objets qui n'en font pas partie.* (21 août. *Comptes rendus*, p. 273.)

M. DELOCHE. *Sur quatre anneaux ou cachets mérovingiens.* (21 août. *Comptes rendus*, p. 275.)

M. DELOCHE. *Des monnaies d'or frappées au nom du roi Théodebert Ier. Des causes de leur abondance et de leur titre élevé. Pourquoi ce prince a substitué sur ces monnaies son propre nom à la légende impériale.* (1re lecture, 28 août; 2e lecture, 11 septembre.)

M. BRÉAL. *Sur le sens et l'étymologie des mots* asignæ, mortuus, queo, suppeditare; *sur le verbe* ἄρχω, *considéré comme correspondant au latin* rego, *et sur les mots* herentatei, herukinai, *contenus dans une inscription osque d'Herculanum.* (28 août.)

M. Ch. ROBERT. *Dissémination et centralisation alternatives de la fabrication monétaire depuis la période gauloise jusqu'au commencement de la deuxième race.* (18 septembre. *Comptes rendus*, p. 282.)

M. A. BERTRAND. *Âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer.* (2 et 9 octobre.)

1885. — M. d'Arbois de Jubainville. *Sur la parenté intime qui existe entre le celtique et le latin; étude grammaticale.* (9 octobre. *Comptes rendus*, p. 316.)

M. Heuzey. *Un gisement de diorite, à propos des statues chaldéennes.* (30 octobre. *Comptes rendus*, p. 325.)

M. Ravaisson. *Mémoire sur quelques vases relatifs à la légende d'Achille.* (1re lecture, 20 et 27 novembre 1885; 2e lecture, 22 et 29 juillet 1887.)

M. A. Bertrand. *Sur un parazonium du Musée de Saint-Germain.* (4 décembre 1885.)

M. Bergaigne. *Sur les dernières inscriptions recueillies par M. Aymonier dans l'Indo-Chine.* (4 décembre. *Comptes rendus*, p. 356.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur les attributions judiciaires des autorités publiques chez les Celtes.* (11 et 23 décembre 1885, 1er et 8 janvier 1886.)

M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys. *Sur la valeur réelle des termes* Annam *et* Annamites. (18 décembre. *Comptes rendus*, p. 360.)

1886. — M. L. Delisle. *Note sur un Virgile copié au Xe siècle par le moine Rahingus.* (5 février.)

M. Oppert. *Sur les mesures de capacité et les mesures agraires mentionnées dans les documents judiciaires de l'Assyrie et de la Chaldée.* (5, 12 et 19 février, 12 mars.)

M. Schlumberger. *Sur un sceau de plomb du Cabinet des médailles de Munich.* (12 février. *Comptes rendus*, p. 49.)

M. de la Villemarqué. *Les anciens jongleurs bretons aux époques mérovingienne et carolingienne.* (12 et 19 février.)

M. P. Meyer. *Sur un des manuscrits de la collection Libri.* (5 mars. *Comptes rendus*, p. 19.)

M. Ravaisson. *Sur un bronze trouvé à Entrains (Nièvre), représentant Mercure assis.* (15 mars. *Comptes rendus*, p. 19.)

M. Senart. *L'épigraphie et l'histoire linguistique de l'Inde.* (12 et 19 mars. *Comptes rendus*, p. 66.)

M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis. *Sur les doctrines religieuses de Confucius et de l'École des lettrés.* (26 mars, 9 avril.)

M. Boissier. *Sur un passage des Annales de Tacite.* (26 mars. *Comptes rendus*, p. 25 et 90.)

M. le marquis de Vogüé. *Note sur quelques intailles sémitiques.* (2 avril. *Comptes rendus*, p. 187.)

M. Heuzey. *Sur une étoffe chaldéenne célèbre dans l'antiquité sous le nom de* kannakès. (9 avril.)

M. Schlumberger. *Nouvelle monnaie royale éthiopienne, monnaie d'or du négus Kaleb, roi d'Akoum, conquérant de l'Yémen au VI^e siècle.* (21 avril. *Comptes rendus*, p. 231.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur l'exécution forcée dans l'ancienne législation irlandaise.* (14 mai.)

M. Bergaigne. *Observations sur l'ordre des hymnes du Rig-Veda.* (21 mai, 5 novembre et 29 décembre. *Comptes rendus*, p. 165 et 450.)

M. Oppert. *Sur un type de textes juridiques assyriens.* (4 juin.)

M. P. Meyer. *Sur les poésies à contrastes.* (*Comptes rendus*, p. 180.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur le* fundus *et la* villa *en Gaule.* (18 et 25 juin. *Comptes rendus*, p. 306.)

M. Heuzey. *Sur l'architecture chaldéenne d'après les découvertes de M. de Sarzec.* (25 juin. *Comptes rendus*, p. 311.)

M. Schlumberger. *Sur deux monnaies himyarites inédites.* (25 juin. *Comptes rendus*, p. 314.)

M. Oppert. *Sur un cylindre* (document chaldéen) *concernant*

IMPRIMERIE NATIONALE.

1886.

le roi Dunghi, et la *relation chronologique de son règne avec celui du roi Goudéa.* (25 juin.)

M. Barbier de Meynard. *Considérations sur l'histoire de l'empire ottoman d'après un document turc.* (2 juillet. *Comptes rendus*, p. 367.)

M. Maspero. Communication sur *les dernières fouilles* auxquelles il a présidé en Égypte. (16 juillet.)

M. Desnoyers. *Sur un monogramme d'un prêtre artiste du IX^e^ siècle.* (30 juillet. *Comptes rendus*, p. 376.)

M. de Boislisle. *Sur une Commission de Grands jours qui siégeait dans le Velay et en Languedoc en 1666-1667.* (3 septembre. *Comptes rendus*, p. 363.)

M. Ch. Robert. *Sur les monnaies gauloises où le personnage qui les signe prend un prénom et un* gentilitium *romains.* (24 septembre.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Une vieille étymologie du nom de Lyon.* (8 octobre. *Comptes rendus*, p. 454.)

M. Duruy. *Note relative aux polyrèmes antiques.* (8 octobre. *Comptes rendus*, p. 426.)

M. Oppert. *Sur une inscription cunéiforme relative à Goudéa, gouverneur de Tello.* (29 octobre.)

M. Edm. Le Blant. *Sur le vol des reliques.* (5 novembre. *Comptes rendus*, p. 462.)

M. Ch. Robert. *Sur une inscription du Hiéraple.* (12 novembre. *Comptes rendus*, p. 435.)

M. A. Bertrand. *Sur une inscription gauloise de Saint-Côme.* (26 novembre. *Comptes rendus*, p. 468.)

M. Berthelot, membre de l'Académie des sciences. *Communication sur quelques métaux et minéraux provenant de l'antique Chaldée.* (3 décembre. *Comptes rendus*, p. 472.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur l'origine de la propriété foncière en Gaule et l'origine de certains noms de lieux dans notre pays.* (11 et 18 février. *Comptes rendus*, p. 65; et pour la discussion, p. 23 et suiv.)

M. A. Croiset. *Sur les historiens modernes de la littérature grecque.* (22 avril.)

M. A. Bertrand. *Sur un os de renne gravé, transféré du Musée de Cluny au Musée de Saint-Germain.* (29 avril et 6 mai. *Comptes rendus*, p. 221.)

M. Oppert. *Sur quelques contrats babyloniens du temps de Nabuchodonosor et de ses successeurs dans lesquels il est question de Juifs captifs et demeurant à Babylone.* (6 et 27 mai. *Comptes rendus*, p. 226.)

M. Pavet de Courteille. *Préface de sa traduction de l'ouvrage intitulé* Tezkerch. (6 mai.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur une opinion erronée touchant les peuples anciens connus sous les noms de* Cimmériens *et de* Cimbres. (6 mai.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur l'emploi du titre de* vir inuster *dans les chartes mérovingiennes.* (13 et 20 mai.)

M. Hauréau. *Sur un anonyme auteur d'un récit de visions.* (3 juin.)

M. Edm. Le Blant. *Les premiers chrétiens et le démon.* (17 juin.)

M. Oppert. *Traduction d'une chronique babylonienne* [747-647 avant J.-C.], *document découvert au Musée britannique en 1884.* (24 juin et 1er juillet. *Comptes rendus*, p. 185 et 263.)

M. S. Luce. *Un complot contre les Anglais à Cherbourg à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc.* (1er juillet. *Comptes rendus*, p. 309.)

M. P. Viollet. *Mémoire sur les cités libres et fédérées et sur les*

1887.

principales insurrections des Gaulois contre Rome. (1re lecture, 15 juillet; 2e lecture, 5 août.)

M. Edm. Le Blant. *Sur une pierre gravée de l'époque carolingienne.* (5 août. *Comptes rendus*, p. 346.)

M. Pavet de Courteille. *Sur la littérature populaire des Kara-Kirguiz ou Kirguiz noirs.* (12 août. *Comptes rendus*, p. 318.)

M. Weil. *Mémoire sur les traces de remaniement dans les tragédies d'Eschyle.* (1re lecture, 19 et 26 août; 2e lecture, 25 novembre.)

M. Bréal. *De l'importance du sens en étymologie et en grammaire.* (19 et 26 août. *Comptes rendus*, p. 324 et 325.)

M. Maspero. *Sur les noms de la liste de Thoutmès III qu'on peut rapporter à la Judée.* (9 septembre. *Comptes rendus*, p. 327.)

M. Delochie. *Du régime monétaire dans l'Austrasie primitive sous le règne de Théodebert Ier.* (1re lecture, 16 et 30 septembre; 2e lecture, 2 décembre; et pour la discussion, *Comptes rendus*, p. 471 et 480.)

M. L. Delisle. *Mémoire sur les opérations financières des Templiers.* (1re lecture, 16, 23 et 30 septembre; 2e lecture, 14 et 28 octobre. *Comptes rendus*, p. 332.)

M. Ch. Nisard. *Des poésies de sainte Radegonde attribuées à Fortunat.* (7 octobre.)

M. A. Bertrand. *Le Dispater gaulois, le Jupiter Serapis et le Pluton Eubouleus de Praxitèle.* (14 octobre. *Comptes rendus*, p. 420 et 443.)

M. Heuzey. *Le bassin sculpté du palais de Tello et le symbole chrétien du vase jaillissant.* (14, 21 et 28 octobre. *Comptes rendus*, p. 424.)

M. G. Paris. *La légende du mari aux deux femmes.* (11 novembre.)

M. Oppert. *Sur Amraphel et Hammurabi.* (9 décembre. *Comptes rendus*, p. 435 et 492.)

M. Heuzey. *Deux cylindres de la région syrienne. Le prétendu chapeau hittite.* (13 janvier. *Comptes rendus*, p. 6.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Observations sur les mots* braca *et* husa, *désignant le vêtement de la partie inférieure du corps, le pantalon, dans les langues celtiques et germaniques.* (20 janvier. *Comptes rendus*, p. 10.)

M. de Mas Latrie. *Sur le texte officiel de l'allocution adressée par les barons de Chypre au roi Henri II pour lui notifier sa déchéance.* (24 février. *Comptes rendus*, p. 21.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur le jeûne du mercredi et du vendredi et non du vendredi et du samedi dans l'Église catholique du moyen âge.* (24 février. *Comptes rendus*, p. 21.)

M. Saglio. *Remarques sur les divers genres de pantalons en usage parmi les barbares au temps des Romains.* (2 mars. *Comptes rendus*, p. 78.)

M. Oppert. *Un contrat rappelant la légende de Sardanapale.* (2 mars. *Comptes rendus*, p. 107.)

M. A. Croiset. *Sur la véracité d'Hérodote.* (9 mars. *Comptes rendus*, p. 82.)

M. Bréal. *Sur deux inscriptions osques récemment découvertes près de Capoue.* (23 mars. *Comptes rendus*, p. 88.)

M. Oppert. *Condition des esclaves à Babylone.* (6 avril. *Comptes rendus*, p. 120.)

M. Hauréau. *Sur le livre des six principes de Gilbert de la Porée.* (27 avril. *Comptes rendus*, p. 144.)

M. Schlumberger. *Sur l'empereur byzantin Nicéphore Phocas.* (27 avril. *Comptes rendus*, p. 97.)

M. G. Perrot. *Notice sur le Musée central du Bardo récemment inauguré à Tunis.* (25 mai.)

M. Deloche. *La procession de la Lunade et les feux de la Saint-Jean à Tulle. La fête du solstice d'été et le commencement de la*

1888.
—

période diurne chez les Gaulois. (1re lecture, 1er juin; 2e lecture, 31 août. *Comptes rendus*, p. 187.)

M. Bergaigne. *Recherches sur l'histoire de la liturgie védique. La forme métrique des hymnes du Rig-Veda.* (8 juin. *Comptes rendus*, p. 232.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Les sources du Danube chez Hérodote.* (15 juin. *Comptes rendus*, p. 193.)

M. Ravaisson. *Sur deux statues de Polyclète.* (29 juin.)

M. d'Arbois de Jubainville. *De l'emploi des bijoux et de l'argenterie comme prix d'achat en Irlande au moyen âge.* (13 juillet.)

M. G. Paris. *Sur les mots* elme *et* osberc *dans la chanson de Roland.* (20 juillet.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur la chronologie étrusque.* (27 juillet. *Comptes rendus*, p. 345.)

M. Edm. Le Blant. *Sur les inscriptions de saint Didier, évêque de Cahors, de 629 à 652 ou 653.* (3 août.)

M. Bréal. *Remarques diverses de philologie.* (3 août.)

M. Oppert. *Sur le point de départ de l'ère des Arsacides.* (31 août.)

M. Edm. Le Blant. *Quelques mots d'archéologie sur la chevelure féminine.* (7 septembre. *Comptes rendus*, p. 419.)

M. S. Luce. *Sur les 6e et 7e relations des annales de Domingo Chimalpahin, écrivain indien du Mexique.* (7 et 14 septembre.)

M. S. Luce. *Louis XI et les grands chiens du Mont-Saint-Michel.* (14 septembre. *Comptes rendus*, p. 397 et 399.)

M. L. Delisle. *Sur Peiresc.* (21 septembre. *Comptes rendus*, p. 400 et 581.)

M. S. Luce. *Sur Jean, duc de Berry, d'après deux registres de la Chambre aux deniers.* (28 septembre.)

M. Levasseur, de l'Académie des sciences morales et politiques. *Un chapitre de son ouvrage sur la population française.*

1888. —

(28 septembre, et, à la suite, les observations de MM. de Boislisle, S. Luce, Longnon, Maury, Deloche, etc. *Comptes rendus*, p. 403, 405, 409, 429 et 438.)

M. S. Luce. *Du Guesclin, dixième preux.* (12 octobre. *Comptes rendus*, p. 408.)

M. Ch. Nisard. *Sur le poète Fortunat.* (19 octobre.)

M. S. Luce. *La nationalité et l'origine provinciale de Jeanne d'Arc.* (26 octobre.)

M. Edm. Le Blant. *Sur plusieurs lampes chrétiennes découvertes à Carthage.* (26 octobre.)

M. Hauréau. *Sur le* Liber de copia verborum, *qui, dans tous les manuscrits, porte le nom de Sénèque.* (16 et 30 novembre. *Comptes rendus*, p. 461.)

M. Levasseur. *Nouveau chapitre de son ouvrage sur la population française* (évaluation du nombre des habitants) *au XIV^e siècle.* (16 novembre. *Comptes rendus*, p. 461.)

1889. —

M. d'Arbois de Jubainville. *Observations sur les noms de lieux d'origine romaine qui se rencontrent en France.* (11 et 25 janvier. *Comptes rendus*, p. 27.)

M. Ravaisson. *Mémoire sur les monuments funéraires des Grecs.* (1^re lecture, 11, 18, 25 janvier, 1^er février; 2^e lecture, 8, 15, 29 mars, 5 avril.)

M. P. Viollet. *Sur le système successoral appelé* tanistry *et la fondation du Saint-Empire romain de la nation germanique.* (25 janvier et 1^er février. *Comptes rendus*, p. 10.)

M. Ch. Nisard. *Le poète Fortunat et sainte Radegonde.* (8, 15 et 22 février. *Comptes rendus*, p. 40.)

M. Oppert. *Les époques de Hammurabi et d'Aménophis IV.* (22 février. *Comptes rendus*, p. 17 et 53.)

M. l'abbé Duchesne. *Sur le concile de Reims vers 626.* (1^er mars.)

1889.

M. d'Arbois de Jubainville. *Pourquoi Properce a-t-il dit que le chef gaulois Vidumaros se vantait d'avoir le Rhin pour ancêtre?* (8 mars. *Comptes rendus*, p. 111.)

M. Oppert. *Nouveaux détails sur la métrologie chaldéenne en ce qui concerne l'arpentage des terrains.* (8 mars. *Comptes rendus*, p. 115.)

M. d'Arbois de Jubainville. *De la composition pour crimes et délits chez les Celtes et du sens du mot* præmia *dans César.* (15 mars.)

M. S. Luce. *Jacques d'Arc, père de la Pucelle, locataire du fort de l'île de Domremy.* (5 avril.)

M. P. Viollet. *Gallo-Romains et Barbares.* (12 et 17 avril. *Comptes rendus*, p. 106.)

M. Hauréau. *Extrait d'un sermon du chancelier Philippe-de Grève.* (17 avril.)

M. P. Viollet. *L'assemblée du peuple à l'époque franque.* (26 avril. *Comptes rendus*, p. 109.)

M. Menant. *Sur les inscriptions de Hamath.* (10 et 24 mai. *Comptes rendus*, p. 170.)

M. G. Paris. *Sur Martin de Braga et Sénèque.* (10 mai.)

M. Hauréau. *Sur le* De ira *attribué à Vincent de Braga.* (24 mai.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Sur le duel conventionnel qui a précédé le duel judiciaire.* (21 juin)

M. L. Delisle. *Sur la Chronique des Tard-Venus*, œuvre d'un faussaire. (28 juin. *Comptes rendus*, p. 181.)

M. Boissier. *Sur le christianisme de Boèce.* (5 juillet. *Comptes rendus*, p. 237.)

M. l'abbé Duchesne. *Sur un recueil de la vie des papes conservé dans un manuscrit de Saint-Gilles.* (12 juillet.)

M. Menant. *Sur un cylindre du Musée britannique.* (2 août et 20 septembre. *Comptes rendus*, p. 334.)

M. Bréal. *Deux prétendus cas d'analogie.* (2 et 9 août.)

M. P. Viollet. *Sur les premiers rois qui aient pris le titre de rois par la grâce de Dieu.* (9 août.)

M. Edm. Le Blant. *Les songes et les visions des martyrs.* (23 août.)

M. Clermont-Ganneau. *Identification géographique de diverses localités de la Palestine au temps des croisades.* (23 août. *Comptes rendus*, p. 259.)

M. L. Delisle. *Fragments d'un registre des enquêteurs de saint Louis.* (6 septembre. *Comptes rendus*, p. 296 et 315.)

M. Menant. *Mémoire sur la ville antique de Karkemis, en Asie Mineure.* (1re lecture, 13 septembre; 2e lecture, 27 septembre et 4 octobre.)

M. Oppert. *Sur un petit baril contenant une inscription métrologique.* (30 septembre.)

M. S. Luce. *Les jeux populaires en France au XIVe siècle, d'après une ordonnance de Charles V.* (27 septembre. *Comptes rendus*, p. 348.)

M. P. Viollet. *Addition à son étude sur l'assemblée du peuple à l'époque franque.* (4 octobre.)

M. A. de Barthélemy. *Les cités alliées et libres de la Gaule, d'après les monnaies.* (11 octobre. *Comptes rendus*, p. 354.)

M. Hauréau. *Mémoires sur le* Moralium dogma philosophorum. (23 octobre.)

M. G. Perrot. *Sur l'art antique de la Perse (chapitre de son histoire de l'art dans l'antiquité).* [30 octobre et 8 novembre.]

M. Clermont-Ganneau. *Sur le fleuve de Jaffa appelé Audja ou Nahr el-Audja.* (8 novembre.)

M. Héron de Villefosse. *Sur une inscription de Carthage mentionnant le proconsulat de Symmaque.* (20 décembre. *Comptes rendus*, p. 428.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Lectures et communications de divers savants [1]. — 1885. —

M. Robert de Lasteyrie. *Sur une belle croix limousine à double traverse conservée dans la petite église de Gorre (Haute-Vienne).* (16 janvier.)

M. Charnay. *Sur les antiquités du Mexique et de l'Amérique centrale.* (16 janvier.)

M. Ch. Robert. *Bague octogonale à inscription gauloise.* (6 février. *Comptes rendus*, p. 33.)

M. Julien Havet. *Sur la formule :* N., rex Francorum vir inluster. (20 mars.)

M. Castan. *Le capitole de Carthage.* (1[er] avril. *Comptes rendus*, p. 112.)

M. Louis Havet. *Les manuscrits de Nonius Marcellus, grammairien latin de la fin du III[e] siècle.* (1[er] avril. *Comptes rendus*, p. 132.)

M. Robiou. *Sur une double date (égypto-macédonienne) contenue dans une stèle récemment acquise par le Musée de Boulaq.* (17 avril. *Comptes rendus*, p. 140.)

M. Casati. *L'épigraphie de la numismatique étrusque.* (24 avril. *Comptes rendus*, p. 147.)

M. Salomon Reinach. *Fouilles archéologiques exécutées par M. Babelon et lui, aux mois de janvier et de février 1884, sur les emplacements de* Gighthis *et de* Ziza, *dans le sud de la Tunisie.* (24 avril et 8 mai.)

M. Gozzadini. *Les fouilles archéologiques et les stèles funéraires du Bolonais.* (8 mai.)

M. Benloew. *La linguistique du Caucase.* (15 et 29 mai, 26 juin.)

M. des Michels. *Véritable signification du nom des Giao chi, tribu qui a donné naissance à la nation annamite.* (15 mai.)

[1] Voir les *Comptes rendus* aux dates.

M. le docteur Lagneau. *Les anesthésiques chirurgicaux dans l'antiquité et au moyen âge.* (15 mai. *Comptes rendus*, p. 163.)

M. Mowat. *Extrait d'un travail intitulé la* Domus divina *et les* Divi; *leur origine.* (29 mai.)

M. Auguste Nicaise. *Sur des objets provenant des fouilles exécutées à Marson (Marne).* [3 juillet. *Comptes rendus*, p. 233.]

M. Casati. *Sur les marques de valeur que portent les monnaies étrusques.* (17 juillet.)

M. Salomon Reinach. *Sur quatre villes nouvelles en Tunisie.* (31 juillet. *Comptes rendus*, p. 252.)

M. Hamy. *Un portulan de l'an 1502.* (31 juillet.)

M. Grégory. *Les cahiers des manuscrits grecs.* (7 août. *Comptes rendus*, p. 261.)

M. Dieulafoy. *Sur la découverte de sept inscriptions achéménides gravées sur la façade du tombeau de Darius.* (11 septembre.)

M. Lallemand. *Un chapitre de son Histoire de l'enfance abandonnée.* (11 septembre.)

M. Casati. *Perfection à laquelle les Étrusques étaient arrivés dans le travail des métaux précieux.* (18 septembre.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur une nouvelle inscription française trouvée tout récemment en Palestine (épitaphe de Jacques le Saboni, 1257) et sur une inscription coufique du 1^er^ siècle de l'hégire, découverte sur une borne milliaire entre Jérusalem et Jéricho.* (25 septembre.)

M. Schwab. *Sur la date de coupes à inscriptions araméennes que possède le Musée du Louvre.* (25 septembre.)

M. L. Blancart. *Théorie de la monnaie romaine au III^e^ siècle après J.-C.* (6 novembre. *Comptes rendus*, p. 330.)

M. S. Reinach. *Sur un témoignage de Suidas relatif à Musonius Rufus.* (6 novembre. *Comptes rendus*, p. 339.)

M. Alfred Croiset. *Sur la constitution critique du texte de*

1885. — *Thucydide, à propos d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale.* (18 décembre.)

M. Théodore Reinach. *Classement des monnaies des rois de Cappadoce.* (18 et 23 décembre.)

1886. — M. Casati. *Sur quelques débris trouvés dans les tombes étrusques.* (5 février.)

M. Cagnat. *Sur l'occupation de l'Afrique romaine depuis Auguste jusqu'à Hadrien.* (5 février.)

M. A. Croiset. *Examen des différentes opinions relatives à la composition de Thucydide.* (19 février.)

M. S. Reinach. *Une synagogue grecque à Phocée.* (19 mars. *Comptes rendus*, p. 89.)

M. Philippe Berger. *Sur plusieurs inscriptions araméennes inédites ou imparfaitement traduites du British Museum.* (2 et 9 avril.)

M. Mispoulet. *Constitution de l'ordre équestre sous l'empire romain.* (2 avril.)

M. Cagnat. *Inscription qu'il a découverte sur la ruine de Ksar-Lemsa.* (21 avril. *Comptes rendus*, p. 227.)

M. Castan. *Sur les arènes de Vesontio et le square archéologique du canton nord de Besançon.* (21 avril. *Comptes rendus*, p. 232.)

M. Mowat. *Explication d'une monnaie du temps de Constantin.* (21 avril. *Comptes rendus*, p. 233.)

M. Bapst. *Sur la provenance de l'étain dans le monde ancien.* (30 avril. *Comptes rendus*, p. 247, et pour la discussion que cette communication a provoquée, p. 161.)

M. Saglio. *Caractère religieux de l'emploi des couronnes chez les Grecs et les Romains.* (30 avril.)

M. Pottier. *Un lecythe blanc attique du Musée du Louvre qui représente un combat entre un fantassin et un cavalier.* (30 avril.)

M. Nicaise. *Deux petits monuments de l'art antique découverts en Champagne.* (14 mai. *Comptes rendus*, p. 262.)

M. Pallu de Lessert. *Sur la position de* Rusuccurium *en Algérie.* (21 mai. *Comptes rendus*, p. 270.)

M de Nolhac. *Le* Canzoniere *autographe de Pétrarque.* (28 mai.)

M. Halévy. *Sur le x^e^ chapitre de la Genèse.* (4 et 25 juin, 13, 20 et 27 août.)

M. de Nadaillac. *Les trépanations préhistoriques.* (11 juin. *Comptes rendus*, p. 280.)

M. Thomas. *Sur la formation du nom propre* Comminge. (18 juin.)

M. Dieulafoy. *Communication sur sa mission en Perse.* (2 et 9 juillet.)

M. Tannery. *Sur l'ouvrage mathématique de George Pachymère.* (9 et 30 juillet.)

M. Hurès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite à Nîmes. *Nouvelles explications des indications de la table de Senkereh.* (30 juillet. *Comptes rendus*, p. 359.)

M. des Cilleuls. *Les origines de la propriété de la maison* aux Piliez, *noyau de l'Hôtel de Ville de Paris.* (30 juillet.)

M. Courajod. *La polychromie dans la statuaire au moyen âge et au temps de la Renaissance, au point de vue historique et artistique.* (6 août.)

M. Ph. Berger. *Note relative au dépouillement des trois cents nouveaux ex-voto envoyés de Carthage par le R. P. Delattre.* (13 août. *Comptes rendus*, p. 381.)

M. Fabre. *La province des Alpes pennines.* (27 août.)

M. Charnay. *Fouilles qu'il a faites au Yucatan.* (3 septembre. *Comptes rendus*, p. 387.)

M. Charnay. *Essai de restauration de la pyramide et du temple*

1886.

Kab-ul à Izamal (*Yucatan*). [10 septembre. *Comptes rendus*, p. 393.]

M. Casati. *Les caractères de la* Gens Romana *et l'origine des noms de famille chez les Étrusques.* (10 septembre et 1er octobre.)

M. de la Blanchère. *Exposé des travaux archéologiques exécutés en Tunisie depuis un an.* (17 septembre. *Comptes rendus*, p. 399.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur deux monuments inédits provenant de Syrie.* (17 septembre.)

M. Cagnat. *Sur l'occupation romaine en Afrique.* (17 septembre.)

M. Charnay. *Notice sur la voûte triangulaire des palais et des temples américains dans le Yucatan.* (1er octobre. *Comptes rendus*, p. 452.)

M. R. de Lasteyrie. *L'église romane d'Aulnay* (entre Mel et Saint-Jean-d'Angély). [8 octobre. *Comptes rendus*, p. 428.]

M. Luchaire. *Deux monogrammes de Louis le Gros.* (15 octobre. *Comptes rendus*, p. 458.)

M. G. Bloch. *Textes épigraphiques relatifs aux centuries de la tribu* Succusone. (15 octobre.)

M. Holleaux. *Un fragment de statue archaïque trouvé à Perdico-Orysi, en Béotie, sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Ptoos.* (5 novembre.)

M. Clermont-Ganneau. *Identification de la ville d'Hippos dans la Décapole avec la ville de Sousitha* (5 novembre. *Comptes rendus*, p. 463.)

M. G. Schlumberger. *Nouvelle monnaie inédite à légende grecque, de la dynastie des fils du Danischmend, émirs turkomans de Cappadoce au XIIe siècle.* (29 décembre. *Comptes rendus*, p. 450.)

M. le docteur Vercoutre. *Lettre à M. G. Perrot sur la découverte d'une nécropole chrétienne à Sfax.* (14 janvier. *Comptes rendus*, p. 50.)

M. Victor Waille. *Sur les fouilles archéologiques exécutées par lui à Cherchel (Algérie).* [14 janvier. *Comptes rendus*, p. 53.]

M. Homolle. *Note intitulée* Iomilcos et Iéchomélekh. (25 février. *Comptes rendus*, p. 27.)

M. R. de Lasteyrie. *Sur diverses inscriptions latines de la deuxième moitié du XII^e siècle.* (25 février et 25 mars. *Comptes rendus*, p. 28 et 37.)

M. de la Blanchère. *Les antiquités chrétiennes de Leptis, de Sullecthum et de Taphrura.* (11 mars. *Comptes rendus*, p. 90.)

M. J. Delaville Le Roulx. *Sur les statuts de l'ordre de l'Hôpital.* (11 mars.)

M. J. Havet. *L'écriture secrète de Gerbert.* (11 mars. *Comptes rendus*, p. 94.)

M. Mowat. *Sur une inscription osque accompagnée de types monétaires.* (18 mars. *Comptes rendus*, p. 33.)

M. Ph. Berger. *Sur une inscription bilingue, phénicienne et cypriote, récemment trouvée à Tamassus dans l'île de Chypre.* (1^er avril. *Comptes rendus*, p. 187; avec une rectification de M. Clermont-Ganneau, *ibid.*, p. 198.)

M. A. des Michels. *Sur l'ouvrage chinois intitulé* Chĭ loŭ kouĕ K'iāng yù tchí. (1^er et 22 avril.)

M. Ph. Berger. *Déchiffrement d'une nouvelle inscription phénicienne trouvée près de Dali dans l'île de Chypre.* (6 avril. *Comptes rendus*, p. 155 et 203.)

M. Luchaire. *Sur une compilation latine du XIV^e siècle.* (6 avril. *Comptes rendus*, p. 156.)

M. Ch. Joret. *Sur deux manuscrits de la bibliothèque* Estense *de Modène.* (15 avril. *Comptes rendus*, p. 158.)

M. S. Reinach. *Sur un bas-relief de marbre, au Musée britannique, représentant l'apothéose d'Homère.* (15 avril.)

M. Collignon. *Sur les fragments d'une statue d'ancien style attique récemment acquis par le Musée du Louvre.* (15 avril.)

M. J. Halévy. *Sur la langue des Hétéens ou Hittites.* (29 avril, 3 et 17 juin.)

M. M. Schwab. *Sur une inscription latine du XVI^e^ siècle (épitaphe d'Eustache Pigis, † 20 avril 1587).* [29 avril.]

M. Th. Reinach. *Le père et la mère de Mithridate Eupator.* (13 mai.)

M. Chodzkiewicz. *Les routes de terre par lesquelles l'ambre était apporté de la mer Baltique aux Grecs et aux Romains.* (20 et 27 mai, 15 et 22 juillet 1887, 24 février et 16 mars 1888.)

M. V. Waille. *Nouvelle note sur les fouilles opérées à Cherchel.* (27 mai 1887. *Comptes rendus*, p. 232.)

M. J. Halévy. *1° L'épitaphe du roi Tanit; 2° l'origine du thêt phénicien.* (29 juillet. *Comptes rendus*, p. 314.)

M. J. Havet. *La tachygraphie italienne du X^e^ siècle.* (12 août. *Comptes rendus*, p. 351.)

M. U. Bouriant. *Fragment de livre de médecine en copte thébain.* (12 août. *Comptes rendus*, p. 374.)

M. J. Halévy. *Sur un fait mentionné dans le XII^e^ chapitre de la Genèse.* (12 août. *Comptes rendus*, p. 320.)

M. Casati. *Sur la céramique étrusque et en particulier sur les vases de terre noire, dite de* bucchero, *dont la fabrication est spéciale à l'Étrurie.* (26 août.)

M. Casati. *Sur les sarcophages étrusques.* (23 septembre.)

M. M. Schwab. *Déchiffrement de trois stèles hébraïques du VIII^e^ siècle découvertes à Mantes.* (14 octobre.)

M. Joret. *Sur deux manuscrits qui intéressent l'histoire de la botanique religieuse.* (21 octobre. *Comptes rendus*, p. 426.)

1887.

M. Amelineau. *Recherches sur un personnage qui joue un rôle important dans l'histoire de l'Égypte à l'époque de l'arrivée des Arabes.* (28 octobre. *Comptes rendus*, p. 427.)

M. P. de Nolhac. *Les études grecques de Pétrarque.* (25 novembre. *Comptes rendus*, p. 455.)

M. Lecoy de la Marche. *Louis XI et la succession de Provence.* (9 décembre.)

1888.

M. R. de la Blanchère. *Sur une série de terres cuites découvertes en Tunisie.* (13 janvier.)

M. Chodzkievicz. *Renseignements complémentaires sur les sépultures de l'époque romaine trouvées près de Breslau.* (20 janvier.)

M. S. Reinach. *Sur trois œuvres d'art inédites.* (27 janvier. *Comptes rendus*, p. 13.)

M. V. Waille. *Nouveaux détails sur les fouilles archéologiques poursuivies à Cherchel.* (27 janvier. *Comptes rendus*, p. 35.)

M. Chatelain. *Sur un manuscrit d'Horace conservé jadis à Autun.* (17 février. *Comptes rendus*, p. 19.)

M. de Mély. *Sur le rôle du poisson gravé, dans l'antiquité.* (9 mars. *Comptes rendus*, p. 83.)

M. N. Valois. *Le rôle de Charles V au début du grand schisme.* (9 et 16 mars. *Comptes rendus*, p. 86.)

M. l'abbé Raboisson. *L'énigme géographique du livre de Judith; emplacement de Béthulie et autres lieux.* (16 mars et 27 avril.)

M. A. Maître. *Note sur l'origine de certaines formes de l'épée de bronze.* (23 mars.)

M. de la Blanchère. *Fragment d'un travail sur l'état ancien et la décadence d'une partie du Latium.* (28 mars. *Comptes rendus*, p. 90.)

M. Riemann. *Sur le texte des livres XXVI à XXX de Tite Live.* (28 mars et 13 avril. *Comptes rendus*, p. 133.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1888.

M. F. Robiou. *La question des Hérouscha.* (13 avril. *Comptes rendus*, p. 95.)

M. Mispoulet. *Étude sur la table de bronze récemment découverte à Narbonne.* (4 mai. *Comptes rendus*, p. 177.)

M. J. Halévy. *Sur les rois susiens et babyloniens mentionnés au chapitre XIV de la Genèse.* (4 et 18 mai. *Comptes rendus*, p. 183.)

M. Abel des Michels. *Une capitale des Huns en l'an 336 de l'ère chrétienne d'après les documents chinois.* (11 mai, 6 et 13 juillet.)

M. Casati. *Description d'un sarcophage étrusque ouvert à Orvieto le 15 mai dernier.* (18 mai. *Comptes rendus*, p. 204.)

M. Ph. Berger. *Déchiffrement d'une partie de l'inscription punique gravée sur la base de la statue du roi Micipsa.* (22 juin. *Comptes rendus*, p. 197.)

M. l'abbé Batiffol. *Sur un manuscrit grec de Rome, le* Vaticanus græcus, 2098. (29 juin. *Comptes rendus*, p. 254.)

M. de la Borderie. *Le machtyern breton et l'organisation primitive des Bretons émigrés en Armorique.* (29 juin. *Comptes rendus*, p. 201.)

M. J. Baillet. *Notice sur quelques textes relatifs à l'histoire des Blémyes, peuple célèbre de l'Éthiopie ancienne.* (13 juillet. *Comptes rendus*, p. 326.)

M. Th. Reinach. *Les stratèges sur les monnaies d'Athènes.* (13 juillet.)

M. J. Delaville Le Roulx. *Les anciens Teutoniques et l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* (13 juillet. *Comptes rendus*, p. 336.)

M. R. de la Blanchère. *Un sens du mot* siliqua. (20 juillet.)

M. M. Schwab. *Sur quelques lexiques hébreux du moyen âge.* (20 juillet.)

M. Halévy. *Nouvelle communication sur l'inscription funéraire de Micipsa, roi de Numidie.* (20 juillet.)

M. Halévy. *Extrait de sa traduction des inscriptions archaïques du recueil Sarzec.* (27 juillet.)

M. Ph. Berger. *Note sur une rondelle de plomb couverte de caractères qui paraissent phéniciens.* (3 août. *Comptes rendus*, p. 352.)

M. L. Blancard. *Un millarès inédit d'Arcadius, étude sur les millarès de Constantin et d'Arcadius.* (3 et 24 août.)

M. Édon. *Interprétation de l'inscription dite de* Caso Cantovios. (17 août. *Comptes rendus*, p. 316.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur un des carreaux de terre cuite à figures, découverts à Tunis.* (24 août. *Comptes rendus*, p. 318 et 368.)

M. Maurice Croiset. *Le second acteur dans les tragédies d'Eschyle.* (24 août.)

M. S. Reinach. *Étude sur les antiquités découvertes par lui au théâtre de Délos en 1882.* (24 août. *Comptes rendus*, p. 321.)

M. Clermont-Ganneau. *Emplacement de Mont-Gisart en Palestine.* (7 et 14 septembre. *Comptes rendus*, p. 396.)

M. J. Halévy. *Nationalité du peuple nommé* Gomer *dans la Genèse,* Gimir *par les Assyriens et* Cimmériens *par les Grecs.* (21 septembre. *Comptes rendus*, p. 400.)

M. Casati. *Sur les musées étrusques récemment formés en Italie.* (21 septembre.)

M. R. de Lasteyrie. *Sur deux monuments de la ville de Vaison.* (19 octobre.)

M. A. Heiss. *Essai sur les monnaies frappées en Espagne par les Suèves.* (26 octobre et 2 novembre.)

M. Hauvette. *Fragment d'une étude sur la géographie d'Hérodote.* (9 novembre.)

M. L. Havet. *Extrait d'une étude sur un passage de Virgile, l'épisode du supplice de Phlégyas (Énéide*, VI). [9 novembre. *Comptes rendus*, p. 459.]

1888. —

M. J. Flach. *Sur deux manuscrits récemment réintégrés à la Bibliothèque nationale.* (7 décembre. *Comptes rendus*, p. 467.)

M. R. de la Blanchère. *Note sur les fouilles d'Aïn-Tounga (Thignica).* [14 décembre].

M. A. Heiss. *Sur l'authenticité des portraits de Gonzalve de Cordoue et sur la date encore discutée de sa naissance.* (14 décembre. *Comptes rendus*, p. 470.)

M. S. Reinach. *Sur un texte de la « Vie d'Auguste » de Suétone où il est question d'un musée archéologique formé par l'empereur.* (14 décembre.)

M. Ph. Berger. *Sur l'inscription bilingue, punique et grecque de l'île de Malte qui a fourni à l'abbé Barthélemy la clef de l'écriture phénicienne.* (14 décembre. *Comptes rendus*, p. 494.)

1889. —

M. A. de Mély. *Observations sur le portrait du cardinal Étienne de Vancza, archevêque de Strigonie ou Gran (Hongrie), à la cathédrale de Chartres.* (8 février.)

M. R. Siméon. *Sur deux manuscrits mexicains.* (8 février. *Comptes rendus*, p. 15.)

M. Ph. Berger. *Les monnaies des rois de Numidie.* (1er mars.)

M. Th. Reinach. *Les monnaies arsacides et l'origine du calendrier juif.* (8 mars.)

M. Delaville Le Roulx. *Sur un exemplaire récemment découvert de la règle de l'ordre des Templiers.* (22 mars.)

M. Halévy. *Examen critique des sources de la tradition relative aux martyrs chrétiens de Nedjrân.* (22 mars, 5 et 26 avril. *Comptes rendus*, p. 110.)

M. A. des Michels. *Une chanson politique chinoise au temps des Huns.* (12 avril.)

M. de Charencey. *Sur la langue* man *parlée dans le Soconusco (Mexique occidental).* [17 avril.]

M. R. de Maulde. *Un projet d'exposition nationale en 1470.* (3 mai. *Comptes rendus*, p. 183.)

M. G. Bapst. *Nouveau mémoire sur la provenance de l'étain aux temps anciens.* (3 mai. *Comptes rendus*, p. 161.)

M. le docteur G.-A. Costomiris. *Étude sur les écrits encore inédits des médecins grecs, et sur ceux dont le texte grec est perdu et dont il n'a été conservé que des traductions en latin ou en arabe.* (3, 10 et 17 mai. *Comptes rendus*, p. 190.)

M. A. Heiss. *Sur la démence de Jeanne de Castille, mère de Charles-Quint.* (17 mai. *Comptes rendus*, p. 167.)

M. Lecoy de la Marche. *Sur le grand sceau, dit sceau de majesté.* (24 mai.)

M. V. Waille. *Sur une inscription latine découverte à Cherchel (dédicace à Licinius Hiéroclès, gouverneur de la Maurétanie césarienne).* [31 mai. *Comptes rendus*, p. 201.]

Le R. P. Delattre. *Note sur la situation de la ville antique de Neferis.* (7 juin. *Comptes rendus*, p. 205.)

M. Cagnat. *Sur les moyens employés pour assurer l'alimentation de l'armée d'occupation de l'Afrique à l'époque romaine.* (7 juin.)

M. A. Castan. *Deux épitaphes romaines de femmes trouvées aux environs de Besançon.* (14 juin. *Comptes rendus*, p. 176.)

M. P. Regnaud. *Sur l'origine et la valeur de l'idée de racine et de suffixe dans les langues européennes.* (14 juin.)

M. Halévy. *Sur le psaume* LXVIII, Exsurgat Deus. (19 et 20 juillet.)

M. S. Reinach. *Inscriptions grecques et latines recueillies par le général Ant.-Cam. Callier en Asie Mineure, de 1830 à 1834.* (19 juillet. *Comptes rendus*, p. 246.)

M. l'abbé Raboisson. *Étude géographique de l'Assyrie, d'Accad, etc., au temps de Samsi Ramman IV.* (26 juillet, 2 et 16 août.)

1889.

M. S. Reinach. *Sur une inscription de l'île de Chypre.* (16 août.)

M. Ch.-Ém. Ruelle. *Sur Damascius et son traité des premiers principes.* (23 et 30 août, 6 septembre. *Comptes rendus*, p. 326.)

M. P. Király. *L'écriture hunno-scythique.* (30 août.)

M. Gsell. *Sur les fouilles qu'il a dirigées à Vulci.* (30 août. *Comptes rendus*, p. 265.)

M. Casati. *Communication sur l'archéologie étrusque.* (13 septembre.)

M. Th. Reinach. *Observations nouvelles sur une inscription latine et hébraïque du Musée de Narbonne.* (13 septembre.)

M. Terrien de Lacouperie. *Une monnaie bactro-chinoise bilingue du I^er^ siècle avant notre ère.* (20 septembre. *Comptes rendus*, p. 338.)

M. R. de la Blanchère. *Fouilles entreprises dans la nécropole de Bulla Regia (Hammam Derradji, aux environs de Souk-el-Arba).* [4 octobre.]

M. Leitner. *Sur la langue, la religion et les mœurs des habitants de Hounza (Pamir).* [4 octobre. *Comptes rendus*, p. 350.]

M. Th. Reinach. *Trois balles de fronde grecque.* (11 octobre.)

M. V. Waille. *Nouvelle note sur ses fouilles à Cherchel.* (18 octobre. *Comptes rendus*, p. 360.)

M. Halévy. *L'époque d'Abraham d'après les documents égyptiens et babyloniens.* (18 et 23 octobre. *Comptes rendus*, p. 310.)

M. Jivandji Jamshedji Modi, grand prêtre parsi de Bombay. *Quelques observations sur les ossuaires rapportés de Perse par M. Dieulafoy et déposés au Musée du Louvre.* (30 octobre. *Comptes rendus*, p. 369.)

Le R. P. Delattre. *Note sur les fouilles qu'il vient d'opérer à Byrsa.* (8 novembre.)

1889.

M. le commandant G. Marmier. *Sur la situation du pays biblique d'Aran-Naharaïm, de la ville de Qédesch et du Néharina des Égyptiens.* (8 novembre.)

M. Teplow. *Recherches sur l'emplacement du champ de bataille au passage du Granique.* (6 décembre.)

M. le docteur Carton. *Sur la disposition du bûcher funéraire employé par les habitants de Bulla Regia.* (20 décembre. *Comptes rendus*, p. 429.)

M. le docteur Vercoutre. *Note sur un aureus de Publius Clodius.* (20 décembre. *Comptes rendus*, p. 422.)

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, RAPPORTS DE COMMISSIONS, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURIPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER.

Séance du 2 janvier. — Ont été élus :

1885.

Élection des membres du bureau.

Président de l'Académie, M. Desjardins, vice-président sortant;

Vice-président, M. Gaston Paris.

Mort de M. Baudry.

L'Académie ayant appris la mort de M. Baudry, membre libre, décédé le matin même, le Président, en signe de deuil, déclare la séance levée.

Hommage à sa mémoire.

Séance du 9 janvier. — Le Président, en ouvrant la séance, rend un dernier hommage à la mémoire de M. F. Baudry. (*Comptes rendus*, p. 3.)

Élection des membres

Ont été élus membres des commissions annuelles :

1885. — des commissions annuelles.

Travaux littéraires : MM. Ravaisson, Egger, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau, de Rozière.

Antiquités nationales : MM. L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, Bertrand, Schlumberger.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, L. Renier, Delisle, Miller, Girard, Heuzey, Perrot.

Études du nord de l'Afrique : MM. Renan, L. Renier, Pavet de Courteille, Duruy, Perrot, Barbier de Meynard, Schefer, Maspero.

Commission administrative : MM. Jourdain et Deloche.

M. G. Paris est nommé membre de la Commission du prix Volney, en remplacement de M. A. Régnier.

Élection des membres des commissions de prix.

Ont été élus membres des commissions de prix :

Prix ordinaire de l'Académie (*Traductions hébraïques d'ouvrages de philosophie ou de science*, etc.) : MM. Renan, Derenbourg, Schefer, Weil.

Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge : MM. Delisle, Hauréau, Jourdain, Meyer.

Prix Allier de Hauteroche (*Numismatique*) : MM. de Vogüé, Robert, Perrot, Schlumberger.

Prix Bordin (*Textes épigraphiques qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain*) : MM. Egger, L. Renier, de Rozière, Duruy.

Prix Brunet (*Traductions d'ouvrages grecs en arabe*) : MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard, Schefer.

Prix Stanislas Julien (*Ouvrages relatifs à la Chine*) : MM. Pavet de Courteille, Maury, le marquis d'Hervey de Saint-Denys, Oppert.

Prix de la Grange (*Publication d'un poème inédit des anciens poètes de France*) : MM. Delisle, Luce, Meyer, d'Arbois de Jubainville.

1885.

Séance du 30 janvier. — L'Académie procède au vote pour la présentation de deux candidats à la chaire de langues et littératures d'origine slave, vacante au Collège de France.

Présentation à la chaire de slave au Collège de France.

Sont présentés : en première ligne, M. Léger; en seconde ligne, M. Dozon.

Séance du 6 février. — L'Académie procède au renouvellement de la Commission d'impression. Sont élus : MM. Delisle, Miller, Hauréau, Barbier de Meynard et Girard.

Commission d'impression.

Séance du 20 février. — L'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire de diplomatique, vacante à l'École des chartes.

Présentation à la chaire de diplomatique à l'École des chartes.

Sont présentés : en première ligne, M. Giry; en seconde ligne, M. Élie Berger.

Séance du 6 mars. — M. Hauréau est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, sa notice sur *La vie et les œuvres d'Alain de Lille.*

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle de l'Institut.

Séance du 20 mars. — L'Académie est appelée à présenter deux candidats pour chacune des deux chaires de philologie latine et de langue et littérature persanes, vacantes au Collège de France.

Présentation à la chaire de philologie latine et à la chaire de persan au Collège de France.

Pour la chaire de philologie latine, sont présentés :

En première ligne, M. Louis Havet; en seconde ligne, M. Chatelain.

Pour la chaire de langue et de littérature persanes :

En première ligne, M. J. Darmesteter; en seconde ligne, M. Clément Huart.

Séance du 24 avril. — L'Académie procède à la nomination

Commission du prix Jean Reynaud.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de la Commission du prix Jean Reynaud. Sont élus : MM. Delisle, Renan, Hauréau, Perrot, Bréal et d'Arbois de Jubainville.

Commission des *Historiens arméniens des croisades.*

Séance du 1er mai. — M. Riant ayant prié l'Académie de le décharger du soin de publier le tome II des *Historiens arméniens des croisades,* l'Académie, sur la proposition de la Commission des travaux littéraires, désigne, pour continuer ce travail, M. Schefer, qui était déjà adjoint à M. Riant, et M. de Mas Latrie.

Adjonction pour les travaux de l'École d'Athènes.

Séance du 8 mai. — Sur la demande de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, M. Schlumberger lui est adjoint pour l'examen des travaux des membres de l'École d'Athènes de cette année.

Candidat proposé pour la médaille de la Société centrale des architectes.

Séance du 15 mai. — Sur la proposition de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, M. Pierre Paris, membre de l'École d'Athènes, est désigné pour la médaille que la Société centrale des architectes veut bien accorder chaque année à l'un des membres de ces deux Écoles.

Mort de Victor Hugo.

Séance du 22 mai. — La nouvelle de la mort de Victor Hugo étant apportée, la séance est levée en signe de deuil, par décision exceptionnelle.

Mort de M. Léon Renier.

Séance du 12 juin. — Le Président annonce, avec l'émotion d'un élève et d'un ami, la mort de M. Léon Renier. La séance est levée en signe de deuil.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 19 juin. — M. Weil est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, un morceau sur *L'Iliade et le droit des gens dans la vieille Grèce.*

1885.

Séance du 24 juillet. — M. Weil est nommé membre de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, en remplacement de M. Léon Renier, décédé. — Commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

MM. Delisle et Weil sont nommés membres de la Commission chargée de vérifier les comptes de l'Académie pour l'année 1884. — Commission pour vérifier les comptes de l'Académie.

Séance du 4 septembre. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre suivante de M^me^ Egger : — Mort de M. Egger.

Royat, 31 août 1885.

Monsieur le Président,

J'ai la douleur de vous annoncer la mort de mon cher mari : M. Egger nous a été enlevé presque subitement, à Royat, où il était avant-hier encore plein de force et de gaieté.

L'Académie des inscriptions, où il comptait un si grand nombre d'amis dévoués, s'associera, j'en suis certaine, à notre deuil. Veuillez, Monsieur le Président, lui annoncer la perte si cruelle que nous venons de faire. Le jour des obsèques ne peut encore être fixé; je vous en informerai dès que nous aurons pu le faire.

Recevez l'expression de mes sentiments les plus distingués.

El. Egger.

Les funérailles annoncées ont été célébrées ce matin même.

Le Président rappelle la triste cérémonie d'où revient l'Académie et annonce qu'en signe de deuil la séance est levée.

Séance du 11 septembre. — Le Président prononce quelques paroles au sujet de la mort de M. Antonius Pingard, chef honoraire du secrétariat de l'Institut. Il rappelle que M. Pingard venait à peine de quitter officiellement des fonctions qui ont rempli toute sa longue vie, où il avait fait constamment apprécier son dévouement aux intérêts de l'Institut et où il s'était — Mort de M. Ant. Pingard.

1885.

préparé un digne successeur, en initiant depuis longtemps son fils aux difficultés d'un service considérable. Les bureaux et de nombreux membres des diverses Académies ont assisté aux obsèques de M. Antonius Pingard. L'Académie des inscriptions et belles-lettres s'associera sans doute à la pensée du Président, qui croit devoir rendre en son nom, dans la séance d'aujourd'hui, un témoignage particulier à une mémoire estimée et aimée de tous.

Chapitre de M. Egger choisi pour être lu à la séance publique des cinq Académies.

L'Académie décide que le morceau de M. Egger intitulé : *Recherches sur l'histoire de la critique chez les Grecs,* sera lu à la séance publique des cinq Académies.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

M. Deloche est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, son mémoire sur *les monnaies d'or frappées au nom du roi Théodebert Ier.*

Commissions pour présenter des sujets de prix.

Séance du 16 octobre. — L'Académie désigne pour présenter des sujets de prix :

Commission orientale (prix Bordin) ; MM. Renan, Barbier de Meynard, Schefer et Bergaigne.

Commission du moyen âge (prix ordinaire de l'Académie, prix Bordin et prix Brunet) ; MM. Delisle, Hauréau, Jourdain et Siméon Luce.

Rapport de la Commission des Antiquités nationales.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport fait par M. Bertrand au nom de la Commission des Antiquités nationales. (*Comptes rendus*, p. 370.)

Commission des médailles.

Séance du 20 novembre. — L'Académie procède à l'élection de deux membres de la Commission des inscriptions et médailles, en remplacement de MM. Léon Renier et Egger. MM. Charles Robert et Desjardins sont élus.

Choix d'un lecteur

Séance du 4 décembre. — L'Académie désigne, pour la repré-

1885. — pour la séance trimestrielle.

senter à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, M. P. Meyer, qui fera une lecture sur des *Fragments d'une histoire en vers français de saint Thomas de Cantorbéry*.

Commission du prix Gobert.

Séance du 23 décembre. — Sont élus membres de la Commission du prix Gobert : MM. Delisle, Hauréau, Siméon Luce et de Mas Latrie.

1886. — Élection des membres du bureau et des commissions annuelles.

Séance du 1^er^ janvier. (Séance avancée au mercredi 30 décembre à cause du 1^er^ jour de l'an.) — Sont élus : président, M. Gaston Paris; vice-président, M. Bréal.

Sont nommés membres des commissions annuelles :

Commission des travaux littéraires : MM. Ravaisson, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau, de Rozière, Barbier de Meynard.

Commission des Antiquités nationales : MM. Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, Jourdain, de Rozière, Bertrand, Schlumberger.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Delisle, Miller, Girard, Heuzey, Perrot, Desjardins, Meyer.

Commission du nord de l'Afrique : MM. Renan, Pavet de Courteille, Duruy, Perrot, Desjardins, Barbier de Meynard, Schefer, Maspero.

Commission administrative : MM. Jourdain et Deloche.

Élection des commissions de prix.

Séance du 8 janvier. — Sur la proposition du bureau, et après les modifications réclamées par plusieurs membres, les commissions de prix sont ainsi composées :

Prix ordinaire de l'Académie (*Faire, d'après les textes et les monuments figurés, le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens,* etc.) : MM. Ravaisson, Perrot, Girard, Weil.

1886.

Prix de numismatique (Duchâlais) : MM. Deloche, Robert, d'Hervey de Saint-Denys, Schlumberger.

Prix Bordin (*Numismatique de l'île de Crète*) : MM. Maury, Robert, Perrot, Schlumberger.

Prix Bordin (*Sectes dualistes de l'islamisme*) : MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard, Schefer.

Prix Stanislas Julien : MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denys, Schefer.

Prix Delalande-Guérineau (*Études du moyen âge*) : MM. Delisle, Hauréau, Meyer, d'Arbois de Jubainville.

Prix Delalande-Guérineau (*Études orientales*) : MM. Renan, Oppert, Barbier de Meynard, Senart.

Prix de la Grange : MM. Delisle, Jourdain, Luce, Meyer.

Mort de M. Miller.

Séance du 15 janvier. — Le Président annonce la mort de M. Miller et rend hommage à sa mémoire en rappelant ses travaux. (*Comptes rendus*, p. 8.)

Présentation à la chaire d'épigraphie au Collège de France.

L'Académie procède à la présentation de deux candidats à la chaire d'épigraphie vacante au Collège de France.

Sont présentés : en première ligne, M. Desjardins; en seconde ligne, M. Cagnat.

Elections en remplacement de MM. Léon Renier et Egger.

Séance du 22 janvier. — L'Académie avait à élire deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Léon Renier et Egger, décédés.

Pour le premier fauteuil, M. Gaston Boissier, de l'Académie française, a été élu sans concurrent.

La dernière ajournée par suite de partage de voix.

Pour le fauteuil de M. Egger, au premier tour de scrutin, M. Héron de Villefosse avait obtenu 12 voix, M. Longnon 11, M. Clermont-Ganneau 7; au deuxième tour, M. Héron de Villefosse a eu 15 voix et M. Longnon 15.

1886.

Le même partage s'étant maintenu au troisième tour, l'Académie a décidé que l'élection serait ajournée à une date à fixer ultérieurement.

Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome.

M. Heuzey fait, en comité secret, le rapport au nom de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome sur les travaux des membres de ces Écoles pendant l'année 1885. (*Comptes rendus*, p. 97.)

Remplacement de M. Miller dans trois commissions.

Séance du 26 février. — L'Académie procède au remplacement de M. Miller dans trois commissions dont il était membre. Sont élus :

1° Commission des inscriptions et médailles : M. Edm. Le Blant;

2° Commission des travaux littéraires : M. Girard;

3° Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : M. Weil.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 5 mars. — M. de la Villemarqué est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, sa notice sur *Les anciens jongleurs bretons aux époques mérovingienne et carolingienne.*

Commission des impressions.

Séance du 14 mai. — M. Pavet de Courteille est nommé membre de la Commission des impressions, en remplacement de M. Miller, décédé.

Candidat présenté pour la médaille de la Société centrale des architectes.

Séance du 28 mai. — M. Holleaux, membre de l'École d'Athènes, est présenté par l'Académie pour la médaille que la Société centrale des architectes décerne chaque année à l'un des membres des Écoles d'Athènes ou de Rome.

Commission de la publication

Séance du 4 juin. — M. Héron de Villefosse est nommé

1886. — des œuvres de Borghesi.

membre de la Commission de publication des œuvres de Borghesi, en remplacement de M. Léon Renier, décédé.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 11 juin. — L'Académie désigne M. Heuzey pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, son mémoire sur *Une étoffe chaldéenne célèbre dans l'antiquité classique sous le nom de* Kannakès.

Pour la séance annuelle des cinq Académies.

Séance du 16 juillet. — M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys est choisi pour lire, à la séance annuelle des cinq Académies, le 25 octobre, son mémoire sur *Les doctrines religieuses de Confucius et de l'École des lettrés.*

Mort de M. Jourdain.

Séance du 23 juillet. — Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie la lettre suivante :

Paris, le 21 juillet 1886.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai déjà eu l'honneur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons de faire en la personne de mon beau-père, M. Charles Jourdain, membre de votre Académie.

Je vous serai infiniment reconnaissant, Monsieur le Secrétaire perpétuel, de vouloir bien porter officiellement cette triste nouvelle à la connaissance de vos collègues, à qui mon beau-père avait voué tant de reconnaissance et la plus sincère affection.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Signé : Magimel.

Le Président exprime, au nom de l'Académie, la douleur que lui cause la mort du membre qu'elle a perdu. Il aura à parler de lui à ses funérailles. Selon l'usage, ces funérailles n'ayant pas encore été célébrées, il déclare qu'en signe de deuil il va lever la séance.

1886.

Commission chargée de vérifier les comptes.

Séance du 30 juillet. — MM. L. Delisle et Weil sont nommés membres de la Commission chargée de vérifier les comptes de l'Académie pour l'année 1885.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 3 septembre. — M. Nisard est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, un fragment de sa *Notice sur le poète Fortunat*.

Donation du domaine de Chantilly.

Séance du 1er octobre. — Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie les pièces relatives à la donation du domaine de Chantilly par le duc d'Aumale : 1° lettre de MM. Bocher, Denormandie et Rousse; 2° lettre du duc d'Aumale à MM. Bocher, Denormandie et Rousse; 3° extrait d'un testament du duc d'Aumale en date du 3 juin 1884 et d'un codicille en date du 14 juillet 1886.

La donation intéressant l'Institut tout entier, l'Académie, à l'exemple de l'Académie française, renvoie les pièces à la Commission centrale administrative.

Séance du 8 octobre. — Le Président annonce pour les membres qui n'étaient pas présents à la séance des cinq Académies la résolution prise par l'Institut sur la donation qui lui est faite du domaine de Chantilly par le duc d'Aumale. C'est une acceptation pure et simple.

L'Institut a renvoyé à la Commission centrale administrative le soin de lui donner une forme régulière avec l'approbation du Gouvernement.

Commissions chargées de présenter des sujets de prix.

Séance du 15 octobre. — L'Académie procède à la nomination de deux commissions qui auront à présenter des sujets de prix.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1886

Sont désignés :

Pour le prix ordinaire de l'Académie (*Question orientale*) : MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard et Senart;

Pour le prix Bordin (*Question prise dans les matières de l'antiquité*) : MM. Heuzey, Perrot, Weil et Boissier.

Mort de M. Desjardins.

Séance du 22 octobre. — L'Académie apprend la nouvelle de la mort de M. E. Desjardins. La séance est levée en signe de deuil.

Conseil de perfectionnement de l'École des chartes.

Séance du 29 octobre. — M. de Mas Latrie est nommé membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes, en remplacement de M. Jourdain, décédé.

Commission pour l'application de la fondation Garnier.

L'Académie procède à la nomination de la Commission qui doit régler le mode d'application du legs Garnier. Sont nommés : MM. Renan, Barbier de Meynard, d'Hervey de Saint-Denys, Maspero.

Choix d'un lecteur pour la séance annuelle.

L'Académie désigne M. Maspero pour lire, à la séance publique annuelle, son mémoire intitulé : *Les momies royales d'Égypte récemment mises au jour.*

Legs Nobilleau.

Séance du 3 décembre. — Le Secrétaire perpétuel communique une lettre de Me Faucheux, notaire à Tours, qui lui transmet l'expédition d'un testament, aux termes duquel M. Louis-Paul Nobilleau a légué à l'Académie une somme de *vingt-cinq mille francs* « dont les intérêts serviront chaque année à récompenser le meilleur auteur qui publiera un mémoire d'histoire ou d'archéologie relatif à la Touraine, au Maine ou à l'Anjou. Ce prix portera le nom de M. Nobilleau ».

L'Académie accepte provisoirement ce legs et charge son Secrétaire perpétuel de remplir les formalités légales pour obtenir des pouvoirs publics l'autorisation de l'accepter à titre définitif.

1886.

Nominations aux commissions des *Historiens de la France*; des inscriptions et médailles; des candidats aux places de correspondants.

M. S. Luce est élu membre de la Commission de publication des *Historiens de la France*, en remplacement de M. Jourdain, et M. Boissier de la Commission des inscriptions et médailles, en remplacement de M. Desjardins.

L'Académie procède à la nomination de deux commissions pour la présentation de candidats aux places vacantes de correspondants.

Sont nommés :

Pour la désignation des candidats aux places vacantes de correspondant étranger : MM. Renan, Barbier de Meynard, Schefer et Maspero;

Pour la désignation des candidats à une place de correspondant regnicole : MM. Delisle, de Rozière, Perrot et Luce.

Mort de M. N. de Wailly.

Séance du 10 décembre. — Le Président dit que les inquiétudes qu'inspirait la santé de M. N. de Wailly n'étaient que trop fondées. Il est mort, laissant à ses confrères le souvenir de ses hautes qualités de savant et de chrétien. L'Académie tout entière s'unit à ce dernier hommage rendu à son caractère et à ses travaux. (*Comptes rendus*, p. 438.)

Mort de M. Madvig.

Séance du 17 décembre. — Le Président annonce à l'Académie la mort de son associé étranger, M. Madvig, et fait l'éloge des travaux du savant Danois. (*Comptes rendus*, p. 444.)

Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome.

M. Weil, au nom de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, fait le rapport sur les travaux des membres de ces deux Écoles pendant l'année 1886. (*Comptes rendus*, p. 595.)

Commission du prix Gobert.

Séance du 29 décembre (avancée au mercredi à cause des fêtes du nouvel an). — L'Académie procède à l'élection des membres de la Commission du prix Gobert. Sont élus : MM. d'Arbois de Jubainville, de Boislisle, Longnon et Croiset.

1837.

Élection des membres du bureau. Présentation à la chaire de grec moderne.

Séance du 7 janvier. — M. Bréal, vice-président, est élu président, et M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, vice-président

L'Académie procède au scrutin pour la désignation de deux candidats à la chaire de grec moderne, vacante à l'École des langues orientales vivantes, par suite du décès de M. Miller. M. Émile Legrand est présenté en première ligne; M. Jean Psichari, en seconde ligne.

Nomination des commissions annuelles.

L'Académie procède ensuite à la nomination des commissions annuelles. Sont élus :

Travaux littéraires : MM. Ravaisson, Renan, Maury, Delisle, Hauréau, de Rozière, Girard, Barbier de Meynard.

Antiquités de la France : MM. Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, G. Paris, A. Bertrand, Schlumberger.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Delisle, Girard, Heuzey, Perrot, Weil, Meyer, Boissier, Croiset.

Études du nord de l'Afrique : MM. Renan, Pavet de Courteille, Duruy, Perrot, Barbier de Meynard, Schefer, Maspero, Héron de Villefosse.

Commission administrative : MM. Delisle, Deloche.

Nomination des commissions de prix.

Séance du 14 janvier. — L'Académie procède au scrutin pour la formation des commissions de prix. Sont élus :

Prix ordinaires de l'Académie. — *Examen historique et critique de la Bibliothèque de Photius :* MM. Girard, Weil, Schlumberger, Croiset.

— *Étude historique et grammaticale des inscriptions latines :* MM. Robert, Weil, Boissier, Héron de Villefosse.

— *Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge :* MM. Delisle, Hauréau, Paris, Luce.

— *Exposer la méthode pour l'impression d'un ancien obituaire :* MM. Delisle, Hauréau, Luce, d'Arbois de Jubainville.

Prix de numismatique (Allier de Hauteroche) : MM. Deloche, Robert, Schlumberger, Héron de Villefosse.

Prix Bordin (*Relever, à l'aide de documents historiques et littéraires, les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc*) : MM. Delisle, Paris, Meyer, Longnon.

Prix Bordin (*Étude critique sur l'art étrusque*) : MM. Maury, Heuzey, Perrot, Boissier.

Prix La Fons-Mélicocq (en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France) : MM. Delisle, Luce, d'Arbois de Jubainville, Longnon.

Prix Brunet (*Relever sur le* Fihrist *les traductions d'ouvrages grecs en arabe*) : MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard, Schefer.

Prix Stanislas Julien (au meilleur ouvrage relatif à la Chine) : MM. Maury, Pavet de Courteille, Schefer, Oppert.

Prix Delalande-Guérineau (*Études du moyen âge*) : MM. Delisle, Hauréau, Meyer, d'Arbois de Jubainville.

Prix de la Grange (*Publication d'un poème inédit des anciens poètes de la France*) : MM. Delisle, Paris, Luce, Meyer.

Médaille décernée au duc d'Aumale.

Séance du vendredi 7 janvier. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un extrait du procès-verbal de la séance dans laquelle la Commission centrale administrative a voté au duc d'Aumale une médaille, en mémoire de la donation de Chantilly.

Lettre du duc d'Aumale.

Séance du 14 janvier. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre suivante du duc d'Aumale, en réponse à l'acceptation de sa donation de Chantilly, lettre lue à la séance trimestrielle de l'Institut et qui doit être portée à la connaissance de chaque Académie.

1887.

Londres, 30 décembre 1886.

Monsieur le Président,
Messieurs et chers confrères,

Je suis heureux d'avoir pu contribuer à augmenter la grandeur et l'éclat de l'Institut de France.

Touché et reconnaissant des termes dans lesquels vous m'annoncez la réalisation d'un de mes vœux les plus chers, je vous prie d'offrir à toute notre Compagnie l'assurance de mes plus affectueux sentiments et de me croire toujours

Votre dévoué confrère,

H. d'Orléans.

Présentation à la chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France.

Séance du 28 janvier. — L'Académie, appelée à présenter deux candidats pour la chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France, présente, en première ligne, M. Cagnat, et en deuxième ligne, M. Jullian.

Mort de M. A. Germain.

Séance du 4 février. — Le Président annonce la mort de M. Alexandre Germain, membre libre de l'Académie, et, après un rapide exposé de sa vie et de ses travaux, se fait l'interprète des vifs regrets de la Compagnie. (*Comptes rendus*, p. 13.)

Commission pour les présentations à la place d'associé étranger.

L'Académie procède à l'élection d'une Commission chargée de présenter des candidats à une place d'associé étranger, vacante par le décès de M. Madvig. Sont élus : MM. Renan, Perrot, G. Paris, Boissier.

Question du nombre de correspondants regnicoles.

Séance du 25 février. — L'Académie rejette une des conclusions d'un rapport de sa Commission des travaux littéraires tendant à l'augmentation du nombre de ses correspondants regnicoles.

Choix d'un lecteur

Séance du 4 mars. — M. d'Arbois de Jubainville est désigné

1887. — pour la séance trimestrielle.

pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, son mémoire sur *La propriété foncière en Gaule*.

Commission du prix Fould.

Séance du 18 mars. — MM. Ravaisson, Heuzey et Perrot sont élus membres de la Commission du prix Fould.

— M. Guillaume a été désigné par l'Académie des beaux-arts et M. de Quatrefages par l'Académie des sciences pour compléter cette Commission. (*Séances des 1er et 6 avril.*)

Indemnité pour les travaux de l'Académie.

Séance du 1er avril. — L'Académie adopte le règlement proposé par la Commission des travaux littéraires pour l'indemnité attribuée aux travaux des académiciens.

Choix de lecteurs aux séances publiques.

Séance du 24 juin. — L'Académie désigne comme lecteur, pour la séance publique de l'Institut, M. Croiset.

Elle désigne comme lecteur, pour sa séance publique annuelle, M. G. Paris.

Séance du 15 juillet. — M. Schlumberger fait le rapport sur le concours des Antiquités nationales. (*Comptes rendus*, p. 383.)

Mort de M. Pott.

Le Président annonce à la Compagnie la perte qu'elle vient de faire en la personne de l'un de ses correspondants étrangers, M. Pott, décédé récemment en Allemagne. Auguste-Frédéric Pott était encore, dit M. Bréal, un représentant de la première génération de linguistes. C'était un contemporain et un émule des Bopp, des Humboldt et des Benfey. Infatigable au travail, il n'a cessé de composer jusqu'à ces dernières années des ouvrages qui sont des modèles d'érudition et de sagacité. La seconde édition de ses *Recherches étymologiques* est et restera une mine inépuisable pour le linguiste.

L'Académie s'associe aux regrets exprimés par M. Bréal.

1887.

— Commission des comptes.

Séance du 29 juillet. — MM. Barbier de Meynard et Weil sont élus membres de la Commission chargée de vérifier les comptes de l'Académie.

Transformation du prix Louis Fould.

Séance du 19 août. — Le Secrétaire perpétuel rappelle à l'Académie qu'il a écrit, au nom de la Compagnie, aux héritiers de M. Louis Fould, pour leur demander d'autoriser l'Académie à modifier et à étendre les conditions du concours institué en vertu de sa donation. M. Thuret, petit-fils de M. Louis Fould, en son nom et au nom de M^me^ la comtesse de Waldner de Freundstein, sa sœur, a fait parvenir au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Beguins (Allier), le 4 août 1887.

Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre au nom de ma sœur, M^me^ la comtesse de Waldner, et au mien, à la communication que vous avez bien voulu nous adresser au sujet du prix Louis Fould.

Les raisons que fait valoir l'Académie pour maintenir ce legs à l'histoire des arts du dessin, sans déterminer les limites du concours, nous ont vivement frappés.

Il nous a paru, en effet, que le but de notre grand-père, qui fut un amateur passionné des beaux-arts, était d'en favoriser l'étude par tous les moyens en son pouvoir, et que ce serait méconnaître ses intentions que de ne pas faciliter les conditions d'un concours auquel son nom resterait attaché.

Nous croyons donc ne pouvoir mieux faire que de laisser à l'Académie toute la latitude qu'elle désire, et nous vous prions, Monsieur le Secrétaire perpétuel, de vouloir bien être auprès d'elle l'interprète de nos intentions.

Veuillez agréer, etc.

Daniel Thuret,
Thuret, comtesse de Waldner,
Comte de Waldner de Freundstein.

Par suite de cette autorisation, l'Académie, dans sa séance

1887.

du 21 octobre, a décidé, sur le rapport de la Commission des travaux littéraires, qu'après le prélèvement de la somme de 20,000 francs destinée au lauréat de 1890, aux termes du testament de M. Louis Fould, le reliquat de la fondation servirait à créer à perpétuité un prix biennal de 5,000 francs pour le meilleur ouvrage relatif à l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVI^e^ siècle.

Seront admis à concourir les ouvrages écrits en français publiés dans les deux années qui auront précédé l'année où le prix sera décerné et dont les auteurs auront envoyé deux exemplaires au secrétariat de l'Institut.

La Commission chargée de juger le concours se composera de quatre membres de l'Académie des inscriptions et de deux membres de l'Académie des beaux-arts. Les membres du bureau de l'Académie des inscriptions en feront partie de droit.

Mort de M. Gozzadini.

Séance du 26 août. — Le Président annonce à l'Académie la mort de l'un de ses correspondants, M. le sénateur Giovanni Gozzadini, décédé à Bologne. L'Académie s'associe, par l'organe de son Président, aux regrets que cause la perte de ce savant.

Mort de M. Desnoyers.

Séance du 2 septembre. — Un télégramme de M. Milne Edwards, daté de Nogent-le-Rotrou, annonce à l'Académie la mort de M. Desnoyers, membre libre. La séance est levée en signe de deuil.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 16 septembre. — M. Edm. Le Blant est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, son étude sur *Les premiers chrétiens et le démon.*

Commissions de prix.

Séance du 7 octobre. — L'Académie procède à la nomination de deux commissions chargées de présenter des sujets de prix.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1887.

Sont élus : pour les études orientales, MM. Derenbourg, Barbier de Meynard, Maspero et Bergaigne; pour la revision du programme de la question relative à la *Géographie de Strabon :* MM. Maury, Girard, Weil et Croiset.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 9 décembre. — L'Académie désigne M. Ch. Nisard pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, son mémoire intitulé : *Des poésies de sainte Radegonde attribuées à Fortunat.*

Commissions pour dresser les listes de candidats aux places de correspondants.

L'Académie procède à l'élection de deux commissions, chargées de présenter une liste de trois candidats pour chacune des places vacantes, tant parmi les correspondants français que parmi les correspondants étrangers.

Sont désignés :

1° Pour les candidats aux places de correspondant étranger : MM. Renan, G. Paris, Bertrand et G. Boissier;

2° Pour les candidats aux places de correspondant français : MM. Perrot, Paul Meyer, Croiset, A. de Barthélemy.

Mort de M. Ch. Robert.

Séance du 16 décembre. — Une lettre de M. Xavier Robert annonce le décès imprévu de son père, l'intendant général Robert, membre libre de l'Académie, arrivé la veille. La séance est levée en signe de deuil.

Nomination des membres du bureau et des commissions annuelles pour 1888.

Séance du 30 décembre. — L'Académie procède au renouvellement de son bureau. M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, vice-président, est élu président pour l'année 1888; M. Barbier de Meynard est élu vice-président. Les membres élus du bureau ne prendront place qu'à la première séance du mois de janvier.

L'Académie procède à l'élection des commissions annuelles et de la Commission du prix Gobert. Sont élus :

1887.

Travaux littéraires : MM. Ravaisson, Renan, Maury, Delisle, Hauréau, de Rozière, Pavet de Courteille, Girard.

Antiquités de la France : MM. Maury, Delisle, Hauréau, de Rozière, Paris, A. Bertrand, Schlumberger, Héron de Villefosse.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Delisle, Girard, Heuzey, Perrot, Weil, Meyer, Boissier, Croiset.

Commission administrative : MM. Delisle, Deloche.

Prix Gobert : MM. Delisle, Viollet, Léon Gautier, de Barthélemy.

1888.

Commission du nord de l'Afrique et commissions de prix.

Séance du 6 janvier. — L'Académie procède à l'élection des membres de la Commission des études du nord de l'Afrique. Sont élus : MM. Renan, Pavet de Courteille, Heuzey, Duruy, Perrot, Schefer, Maspero, Héron de Villefosse.

Il est ensuite procédé au scrutin pour la formation des commissions de prix. Sont élus :

Prix de numismatique (Duchalais) : MM. Deloche, Schlumberger, Héron de Villefosse, de Barthélemy.

Prix Bordin (*La législation des capitulaires*) : MM. de Rozière, Deloche, d'Arbois de Jubainville, Viollet.

Prix Bordin (*Histoire d'Édesse*) : MM. Renan, Derenbourg, Pavet de Courteille, Schefer.

Prix Brunet : MM. Delisle, Hauréau, Paris, Meyer.

Prix Stanislas Julien : MM. Maury, Pavet de Courteille, Schefer, Oppert.

Prix Delalande-Guérineau : MM. Ravaisson, Girard, Perrot, Bréal.

Prix de la Grange : MM. Paris, Meyer, Luce, Gautier.

Prix Loubat.

Séance du 20 janvier. — Le Secrétaire perpétuel rappelle

1888.

que M. Loubat a fait donation à l'Académie d'une rente annuelle de *mille francs*, pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, à décerner tous les trois ans au meilleur ouvrage imprimé sur l'Amérique du Nord (histoire et géographie historique, archéologie, ethnographie, linguistique et numismatique). En attendant l'autorisation ministérielle nécessaire pour accepter définitivement cette donation, le Secrétaire perpétuel a écrit à M. Loubat afin de lui faire connaître dans quelles limites l'Académie désirait rédiger le programme du concours. M. Loubat a répondu au Secrétaire perpétuel par la lettre suivante :

Paris, le 15 janvier 1888.

Monsieur,

Suivant votre désir, j'ai l'honneur de vous confirmer par écrit que j'accepte que l'Académie rédige, pour les concours successifs, le programme de manière à pouvoir établir plus facilement la comparaison entre les concurrents, et récompenser tour à tour les meilleurs ouvrages sur tous les sujets que ma fondation comporte.

Veuillez agréer, etc.

LOUBAT.

Legs Saintour.

Une autre fondation a été offerte à l'Académie. Par testament en date du 16 novembre 1887, M. le docteur Saintour a pris la disposition suivante :

Je lègue *mille francs* de rente trois pour cent à chacune des cinq sections de l'Institut, pour servir à fonder cinq prix annuels de chacun *mille francs*, qui porteront mon nom et dont le sujet sera désigné par chacune des cinq sections.

M. Saintour a, en outre, stipulé qu'en dehors des legs particuliers, le surplus de sa fortune sera partagé par neuvièmes entre les cinq sections de l'Institut, le Collège de France, la Faculté et l'Académie de médecine, et son légataire universel.

L'Académie, consultée, accepte provisoirement ce legs en ce qui la concerne et charge le Secrétaire perpétuel de faire toutes diligences auprès du Ministre de l'instruction publique pour obtenir l'autorisation de l'accepter définitivement.

Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de M. Croiset au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome sur les travaux des membres de ces deux Écoles pendant l'année 1887.

Mort de M. Fleischer.

Séance du 17 février. — Le Secrétaire perpétuel annonce à l'Académie la mort d'un de ses associés étrangers, M. Fleischer, à Leipzig. M. Barbier de Meynard rappelle les titres éminents que M. Fleischer, formé à la grande école de Silvestre de Sacy, s'est acquis dans la philologie orientale.

Choix d'un lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 16 mars. — L'Académie désigne M. Viollet pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, son mémoire sur *Les cités libres et fédérées et les principales insurrections des Gaulois contre Rome.*

Délégation de l'Académie à l'inauguration du Musée du Bardo.

Séance du 23 mars. — L'Académie, sur la proposition de la Commission des travaux littéraires, délègue son secrétaire perpétuel avec MM. Georges Perrot et Héron de Villefosse pour la représenter à l'inauguration du Musée archéologique de Tunis.

Désignation d'un candidat au Conseil supérieur de l'instruction publique.

Il est procédé à la désignation du candidat que l'Académie des inscriptions et belles-lettres doit présenter à l'Institut pour siéger dans le Conseil supérieur de l'instruction publique. Il y a 27 votants. M. Jules Girard est désigné par 25 suffrages. Son nom sera soumis au vote de l'Institut, avec ceux des candidats proposés par les autres Académies, dans la séance du 21 avril.

1888.

— Commission pour présenter à la place d'associé étranger.

L'Académie procède à l'élection d'une Commission chargée de présenter des candidats à la place d'associé étranger, vacante par suite du décès de M. Fleischer. Sont élus : MM. Renan, Delisle, Pavet de Courteille et Schefer.

Commission des médailles.

Séance du 13 avril. — M. Deloche est élu membre de la Commission des inscriptions et médailles, en remplacement de M. P.-Ch. Robert, décédé.

Commissions pour la fondation Benoît Garnier et pour le prix Loubat.

Séance du 25 mai. — L'Académie procède à l'élection des membres de deux commissions chargées de préparer les programmes des prochains concours. Sont élus :

1° Pour la fondation Benoît Garnier : MM. Renan, Pavet de Courteille, Schefer et Bergaigne;

2° Pour le prix Loubat : MM. Maury, Oppert, Bertrand et Maspero.

Programme du prix Loubat.

Séance du 1er juin. — L'Académie, sur la proposition de la Commission du prix Loubat, déclare le concours ouvert entre tous les ouvrages imprimés concernant l'histoire, la géographie, la linguistique, la numismatique de l'Amérique du Nord.

Candidat à la médaille de la Société centrale des architectes.

M. René de la Blanchère est proposé pour la médaille de la Société centrale des architectes, en raison des fouilles qu'il a opérées en Tunisie et de l'installation du Musée du Bardo.

Lettre du duc d'Aumale.

Séance du 8 juin. — Le Président donne communication à l'Académie de la lettre suivante qui lui a été adressée, comme Président de l'Institut, par le duc d'Aumale :

Bruxelles, 2 juin 1888.

Monsieur le Président et cher confrère,

Voici la belle saison. Bien qu'il y ait au château des ouvriers et bien des vides causés par le retrait momentané des objets qui me tiennent société dans mon exil, une visite à Chantilly peut sembler agréable.

Privé du plaisir d'y recevoir mes confrères, j'ai pris des mesures pour que les membres de l'Institut puissent parcourir les jardins et les appartements avec leurs familles, et je serai très heureux que mes confrères fassent usage de cette faculté. Veuillez le leur faire savoir.

Le jour désigné pour ces visites est le mercredi de chaque semaine à partir de midi. MM. les membres de l'Institut n'auront qu'à présenter leur carte.

Recevez l'expression de mes sentiments avec lesquels je demeure

Votre très affectionné confrère,

H. d'Orléans.

Lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 15 juin. — M. Perrot est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, sa *Notice sur le Musée central du Bardo.*

Rapport sur les Antiquités nationales.

Séance du 6 juillet. — M. Héron de Villefosse fait le rapport au nom de la Commission des Antiquités de la France.

Application de la fondation Benoît Garnier.

Séance du 20 juillet. — M. Pavet de Courteille, au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, présente un rapport ainsi conçu :

« La Commission propose d'attribuer cette année à trois missionnaires résidant dans l'Afrique centrale le montant des intérêts du capital légué à l'Académie des inscriptions par M. Garnier pour favoriser des voyages d'exploration, soit dans la haute Asie, soit dans l'Afrique centrale. Cette somme sera répartie entre le R. P. Livinhac, vicaire apostolique du lac

1888.

Nyanza; le R. P. Coulbois, provicaire apostolique de la mission du haut Congo, sur la rive ouest du Tanganika, et le R. P. Hauttecœur, supérieur de la mission de l'Ounyanyembé, à Tabora. Il leur sera recommandé en général de s'occuper de toutes les questions de géographie, d'ethnographie, de linguistique qui intéressent la science. Ils seront invités aussi à rechercher les voies commerciales accessibles aux Européens. Ne pourra-t-on savoir jusqu'où s'étend l'influence des Arabes trafiquants d'esclaves et si ces mêmes trafiquants s'occupent de faire des prosélytes musulmans? La Commission, d'ailleurs, se réserve le droit d'étendre son programme, selon que les circonstances l'exigeront. »

L'Académie adopte les propositions de la Commission.

Mort de M. Bergaigne.

Séance du 10 août. — Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie la lettre suivante :

Paris, 9 août 1888.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai la tâche douloureuse de vous annoncer qu'un des membres de l'Académie des inscriptions vient de succomber, loin de Paris, aux suites d'un terrible accident. M. Bergaigne, mon gendre, à qui vous avez donné des marques nombreuses de votre haute bienveillance, a fait, dans les Hautes-Alpes, près de la Grave, une chute de 80 mètres, et il n'y a pas survécu. Ses obsèques auront lieu lundi prochain, 13 août, à midi, très probablement, à l'église d'Auteuil.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire perpétuel, d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

A. Lehugeur.

M. Alfred Maury, ancien président de l'Académie, faisant fonction de président, exprime, au nom de la Compagnie, la douleur que lui cause la mort si imprévue du membre qu'elle a perdu, et il lève la séance en signe de deuil.

1888. — Commission des comptes.

Séance du 24 août. — MM. Alfred Croiset et Anatole de Barthélemy sont élus membres de la Commission chargée de vérifier les comptes de recettes et de dépenses de l'Académie pendant l'année 1887.

Lecteur pour la séance trimestrielle de l'Institut.

Séance du 14 septembre. — L'Académie désigne M. Edmond Le Blant pour donner lecture, à la prochaine séance trimestrielle des cinq classes de l'Institut, de ses *Notes d'archéologie sur la chevelure féminine.*

Pour la séance annuelle de l'Académie.

Séance du 12 octobre. — M. Delisle est désigné pour lire, à la séance publique de l'Académie, sa *Notice sur Peiresc.*

Commissions chargées de proposer des sujets de prix.

Séance du 19 octobre. — L'Académie procède à l'élection de deux commissions chargées de proposer des sujets de prix dans l'ordre des études relatives à l'antiquité classique et au moyen âge.

Sont désignés :

Pour la Commission de l'antiquité (prix ordinaire de l'Académie et prix Brunet) : MM. Girard, Perrot, Weil et Croiset;

Pour la Commission du moyen âge (prix Bordin) : MM. Hauréau, L. Delisle, Paul Meyer, Siméon Luce.

Présentation pour la place de Directeur de l'École de Rome.

Séance du 2 novembre. — L'Académie, appelée à présenter deux candidats à la place de Directeur de l'École de Rome, désigne en première ligne M. Geffroy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et en deuxième ligne, M. Homolle. M. Edm. Le Blant avait renoncé au renouvellement de sa mission.

Tableau des droits

Séance du 30 novembre. — L'Académie arrête un tableau qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

1888. — des membres libres.

détermine les attributions et les droits des membres libres conformément aux divers articles du règlement.

Lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 7 décembre. — M. Siméon Luce est désigné pour lire, dans la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, sa notice sur *Louis XI et les chiens du Mont-Saint-Michel.*

Commission pour la présentation à une place de correspondant étranger.

Séance du 14 décembre. — L'Académie procède à la nomination d'une Commission qui sera chargée de présenter une liste de trois candidats à une place de correspondant étranger. Sont élus : MM. Delisle, de Rozière, Schefer, Weil.

Mort de M. Riant.

Séance du 21 décembre. — Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie la lettre suivante, qui lui annonce une perte nouvelle dont elle vient d'être affligée :

Saint-Maurice (Valais), le 18 décembre 1888.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse que nous venons de faire dans la personne de mon frère, le comte Paul Riant, qui a été enlevé à notre affection après une courte maladie, à la Vorpillière en Valais. Suivant un désir exprimé par mon frère, l'inhumation aura lieu dans la basilique de la royale abbaye de Saint-Maurice en Valais, le samedi 22 décembre prochain, à 10 heures précises du matin.

Veuillez bien agréer, Monsieur, l'expression de ma très respectueuse considération.

Théodore Riant.

Après la lecture de cette lettre, le Président lève la séance en signe de deuil.

Séance du 28 décembre. — A l'ouverture de la séance, le Président rappelle en quelques paroles les titres scientifiques du

1888.

membre dont la mort lui a été annoncée dans sa dernière réunion, M. Paul Riant. (*Comptes rendus*, p. 473.)

Nomination des membres du bureau et des commissions annuelles pour 1889.

L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour l'année 1889.

Sont élus : M. Barbier de Meynard, président, et M. Schefer, vice-président.

Sont élus membres des commissions annuelles et de la Commission du prix Gobert :

Travaux littéraires : MM. Ravaisson, Renan, Maury, Delisle, Hauréau, de Rozière, Pavet de Courteille, Girard.

Antiquités de la France : MM. Maury, Delisle, Hauréau, de Rozière, Gaston Paris, Alexandre Bertrand, Schlumberger, Héron de Villefosse.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Delisle, Girard, Heuzey, Perrot, Weil, Meyer, Boissier, Croiset.

Commission des études du nord de l'Afrique : MM. Renan, Le Blant, Pavet de Courteille, Duruy, Heuzey, Perrot, Maspero, Héron de Villefosse.

Commission administrative : MM. Delisle, Deloche.

Prix Gobert : MM. Hauréau, Luce, d'Arbois de Jubainville, Duchesne.

1889.

Présentation à la chaire de chinois à l'École des langues orientales vivantes.

Séance du 4 janvier. — L'Académie, appelée à présenter deux candidats pour la chaire de chinois vacante à l'École des langues orientales vivantes, présente en première ligne M. Deveria. Pour la seconde place, le nombre des billets blancs marqués d'une croix, signe d'abstention, l'emportant sur le nombre des suffrages exprimés, il en résulte que l'Académie a voulu s'abstenir. Il n'y a donc pas eu de seconde présentation.

Commissions de prix.

Les commissions de prix sont élues de la manière suivante :

1889.

Prix ordinaire de l'Académie (*Étude sur le théâtre indou*) : MM. Maury, Bréal, Oppert, Senart.

Prix de numismatique (Allier de Hauteroche) : MM. Deloche, d'Hervey de Saint-Denys, Schlumberger, de Barthélemy.

Prix Bordin (*Étudier les sources qui ont servi à Tacite*, etc.) : MM. Girard, Weil, Boissier, Croiset.

Prix Stanislas Julien : MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denys, Oppert.

Prix Loubat : MM. Maury, d'Hervey de Saint-Denys, Oppert, Maspero.

Séance du 11 janvier. — L'Académie procède à l'élection des commissions du prix La Grange et de la fondation Garnier. Sont élus :

Prix La Grange : MM. Gaston Paris, Luce, Meyer, Gautier.

Fondation Garnier : MM. Renan, Pavet de Courteille, Maspero, Senart.

Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome sur les travaux des membres de ces deux Écoles pendant l'année 1887, reçus en 1888. (*Comptes rendus*, p. 58.)

Commission des *Historiens occidentaux des croisades.*

Séance du 25 janvier. — M. de Mas Latrie est chargé d'achever le 5ᵉ volume des *Historiens occidentaux des croisades*, en remplacement de M. Riant.

Lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 15 mars. — M. Hauréau est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, sa notice sur le *Liber de copia verborum*.

Mort de M. Wright.

Séance du 24 mai. — Le Président annonce la mort et signale les mérites de M. Wright, correspondant de l'Académie.

1889.

Séance du 7 juin. — Le Président annonce la mort et rappelle les titres du docteur J. Reboud, correspondant de l'Académie. — Mort de M. Reboud.

M. Siméon Luce est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, sa notice sur *Jeanne d'Arc et la forteresse de Domrémy*. — Lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 14 juin. — L'Académie entend le rapport et adopte les conclusions de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. — Rapport sur les Écoles d'Athènes et de Rome.

L'Académie désigne, sur l'avis de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, M. Gsell, membre de l'École de Rome, pour recevoir la médaille de la Société centrale des architectes. — Candidat à la médaille de la Société centrale des architectes.

Séance du 21 juin. — M. Clermont-Ganneau est nommé membre de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*. — Adjonction à la Commission des inscriptions sémitiques.

MM. Croiset et de Barthélemy sont élus membres de la Commission chargée de vérifier les comptes des recettes et des dépenses de l'Académie pendant l'année 1888. — Commission des comptes.

Séance du 5 juillet. — L'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire de langue chinoise vacante à l'École des langues orientales vivantes. — Présentation à la chaire de chinois à l'École des langues orientales vivantes.

Sont présentés à l'unanimité : en première ligne, M. Deveria; en seconde ligne, M. Imbault-Huart.

M. Héron de Villefosse fait connaître les résultats du concours des Antiquités de la France pour 1889. — Concours des Antiquités nationales.

Séance du 19 juillet. — M. Sicoré, beau-fils de M. Ch. Nisard, par une lettre du 16 juillet, annonce à l'Académie la — Mort de M. Ch. Nisard.

1889.

mort de son beau-père et lui communique les dispositions suivantes du testament qu'il a laissé :

Je désire qu'il n'y ait aucun appareil officiel à mes obsèques, qu'aucun discours n'y soit prononcé, et qu'on n'y entende d'autres voix que celle du prêtre, d'autres paroles que les prières des morts. Je veux sortir du monde aussi obscurément que j'y suis entré. Je prie mes chers confrères de l'Académie des inscriptions de trouver bon que je leur épargne la fatigue d'honorer en moi le plus petit d'entre eux.

Je les remercie des égards, des attentions qu'ils m'ont toujours témoignés pendant que j'ai fait partie de leur savante Compagnie, et quoique mon passage y ait eu peu d'éclat. Mais ce temps ayant été le plus honorable, le plus glorieux de ma vie, j'ai le besoin et le devoir d'en montrer toute ma reconnaissance à ceux qui ont bien voulu m'en assurer la possession.

Le Président rend un dernier hommage à M. Charles Nisard, en rappelant les titres que la pieuse modestie de notre confrère eût voulu faire oublier. (*Comptes rendus*, p. 241.)

Lecteur pour la séance publique de l'Institut.

M. l'abbé Duchesne est désigné pour lire, au nom de l'Académie, à la séance publique annuelle que tiendra l'Institut, le 25 octobre, sa notice sur *Landolfe, biographe pontifical*.

Félicitations à S. M. don Pedro.

Séance du 26 juillet. — Sur la proposition du Président, l'Académie des inscriptions, informée de l'attentat auquel vient d'échapper S. M. don Pedro, empereur du Brésil, associé étranger de l'Institut, exprime la satisfaction qu'elle éprouve de la protection providentielle qui a sauvé les jours de Sa Majesté. Elle désire que cette manifestation de ses sentiments soit jointe à celle des autres Académies.

Mort de M. Amari.

Le Président annonce à l'Académie la nouvelle perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Michel Amari, associé étranger, et lui paye un dernier tribut d'éloges. (*Comptes rendus*, p. 247.)

1889.

Délégation à l'inauguration de la nouvelle Sorbonne.

MM. Barbier de Meynard et Wallon ont été désignés pour représenter l'Académie à l'inauguration des bâtiments de la nouvelle Sorbonne, qui doit avoir lieu le 5 août suivant.

Prolongation de séjour à un membre de l'École de Rome.

Le Président annonce que la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome a émis un avis favorable sur la prolongation d'une année de séjour à l'École d'Athènes, qui a été demandée, pour M. Lechat, par M. le Directeur de cette École.

L'Académie adopte les propositions de la Commission.

Mort de M. le baron de Witte.

Séance du 2 août. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre suivante, qu'il a reçue de M. J. de Witte :

Lundi soir.

Monsieur,

J'ai la profonde douleur de vous annoncer que mon pauvre père vient de succomber après tant de mois de souffrance. J'étais malheureusement à la campagne et le dénouement a été tellement prompt que je suis arrivé ici deux heures après que tout était fini. Ma mère se trouvait seule auprès de mon père en ce moment.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire part de cette triste nouvelle à l'Institut. Le jour du service n'est pas encore fixé : ce sera probablement jeudi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma haute et respectueuse considération.

Jehan de Witte.

Le Secrétaire perpétuel rappelle que la Compagnie, par l'organe de son Président, a rendu hier un dernier hommage à l'associé si éminent qu'elle vient de perdre; et le Président y ajoute un nouveau témoignage de regrets pour tant de coups qui frappent l'Académie à si peu d'intervalles. (*Comptes rendus*, p. 250.)

1889.

— Acceptation des legs Saintour.

Séance du 9 août. — M. le Ministre de l'instruction publique adresse au Secrétaire perpétuel, qui en donne lecture, l'ampliation d'un décret autorisant l'Académie des inscriptions et belles-lettres à accepter les legs que lui a faits M. le docteur Joseph Saintour, par son testament en date du 16 novembre 1887.

L'Académie accepte ces legs et délègue son Secrétaire perpétuel, dans les formes ordinaires, à l'effet de recevoir de qui il appartiendra les sommes provenant desdits legs.

Renonciation au legs Nobilleau.

Séance du 16 août. — L'Académie, prenant en considération des raisons de famille que lui exposait son notaire, revient sur l'acceptation qu'elle avait faite le 3 décembre 1886 du legs Nobilleau.

Mort de M. G. Weil.

Séance du 6 septembre. — L'Académie apprend la mort de M. Gustave Weil, un de ses correspondants étrangers. Le Président rappelle ses titres scientifiques. (*Comptes rendus*, p. 296.)

Lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 20 septembre. — M. Bréal est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, son mémoire sur *Deux prétendus cas d'analogie.*

Mort du général Faidherbe.

Séance du 4 octobre. — L'Académie ayant perdu le général Faidherbe, membre libre, le Président renouvelle, en ouvrant la séance, l'hommage qu'il lui a rendu à ses funérailles. (*Comptes rendus*, p. 302.)

Rapport de la Commission des Antiquités nationales.

Séance du 11 octobre. — L'Académie entend le rapport de M. Héron de Villefosse, au nom de la Commission des Antiquités nationales, sur le concours de cette année. (*Comptes rendus*, p. 375.)

1889.

Séance du 18 octobre. — L'Académie procède à la nomination de deux commissions chargées de proposer des sujets de prix dans l'ordre des études relatives au moyen âge et à l'antiquité classique. — Commissions chargées de proposer des sujets de prix.

Sont désignés :

Pour la Commission du moyen âge (prix ordinaire et prix Delalande-Guérineau) : MM. Delisle, Hauréau, Luce et P. Meyer;

Pour la Commission de l'antiquité (prix Bordin) : MM. Girard, Heuzey, Weil et Héron de Villefosse.

M. Siméon Luce est désigné comme lecteur à la prochaine séance publique annuelle de l'Académie. — Lecteur pour la séance publique de l'Académie.

Séance du 23 octobre. — Il est procédé à la nomination d'une Commission qui sera chargée de préparer le programme du prix Loubat à décerner en 1892. — Commission pour le prix Loubat.

Sont élus : MM. Maury, d'Hervey de Saint-Denys, Oppert, Maspero.

Séance du 30 octobre. — L'Académie procède à la nomination d'une Commission de six membres, pour présenter deux listes de candidats aux places d'associé étranger, laissées vacantes par la mort de M. Amari et de M. le baron de Witte. — Commission pour présenter aux places vacantes d'associé étranger.

Sont élus : MM. Renan, Delisle, G. Paris, Bréal, Maspero et Boissier.

Séance du 8 novembre. — Le Président annonce la mort de M. Cobet, associé étranger de l'Académie, et rappelle ses travaux. (*Comptes rendus*, p. 410.) — Mort de M. Cobet.

Sur la demande de M. Berthelot, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, l'Académie désigne trois de ses membres, MM. Deloche, Alexandre Bertrand et Longnon, pour être adjoints à une Commission nommée par l'Académie des sciences, — Commissaires pour l'examen d'un mémoire sur Alésia en Auvergne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1889.

en vue d'examiner un mémoire sur *La véritable situation d'Alésia en Auvergne.*

Attribution sur la fondation Benoît Garnier.

Sur la proposition de la Commission, l'Académie attribue au P. Augouard, provicaire apostolique du Congo français, une somme de 6,500 francs à prélever sur les arrérages de la fondation Benoît Garnier, avec mission d'examiner les diverses questions de géographie et de linguistique que peut soulever l'étude de la région de l'Oubangui et du haut Ogowé.

Commissaire pour assister aux nouvelles fouilles d'Hissarlik.

Séance du 15 novembre. — M. Schliemann ayant demandé à l'Académie de déléguer un de ses membres pour assister aux nouvelles fouilles qu'il va faire à Hissarlik, sur l'emplacement de l'ancienne Ilion, M. Croiset, au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, consultée au sujet de cette demande, donne un avis favorable et l'Académie charge la Commission de désigner le délégué.

Mort de M. Pavet de Courteille.

Séance du 13 décembre. — L'Académie est informée de la mort de M. Pavet de Courteille, décédé subitement la veille, après quelques jours de souffrance. Le Président exprime au nom de toute la Compagnie la douleur que lui cause la perte imprévue d'un confrère si justement aimé et estimé. (*Comptes rendus*, p. 418.)

Il déclare que la séance va être levée en signe de deuil. Mais avant que la séance soit levée, l'Académie procède aux votes qui étaient à l'ordre du jour et ne pouvaient être différés, savoir :

Commissions chargées de présenter aux places vacantes de correspondants.

Nomination de deux commissions de six membres, pour présenter des listes de trois candidats à chacune des places vacantes, tant parmi les correspondants français que parmi les correspondants étrangers.

1889.

Sont désignés :

1° Pour les places de correspondants étrangers : MM. Renan, G. Paris, Weil, Paul Meyer, Maspero, Boissier;

2° Pour les places de correspondants français : MM. Delisle, de Rozière, Heuzey, Georges Perrot, Bréal et Anatole de Barthélemy.

Lecteur pour la séance trimestrielle.

Séance du 20 décembre. — M. Edmond Le Blant est désigné pour lire, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, sa note intitulée : *Les songes et visions des martyrs.*

Nomination du bureau pour 1890 et de la Commission du prix Gobert.

Séance du 27 décembre. — L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour l'année 1890.

M. Schefer est élu président; M. Oppert, vice-président.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres de la Commission du prix Gobert.

Sont élus : MM. L. Delisle, de Rozière, Viollet et Clermont-Ganneau.

Élections aux places vacantes d'associé étranger ou de correspondant en comité secret.

La Commission des travaux littéraires avait fait, le 3 décembre, un rapport tendant à voter en comité secret, lorsqu'il s'agirait d'élire des associés étrangers ou des correspondants; ces élections se faisant sans candidature préalable, il lui paraissait convenable de ne publier que les noms des élus. L'Académie, ajournant une discussion pour laquelle le temps lui faisait défaut, a décidé, par mesure provisoire, que les élections fixées pour ce jour se feront en comité secret.

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES ET NOTICES HISTORIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS PARMI LES MEMBRES, LES ASSOCIÉS ÉTRANGERS ET LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE, DEPUIS LE 1er JANVIER 1885 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1889.

1885. Membres ordinaires :

M. Quicherat, décédé le 17 novembre 1884; remplacé par M. Bergaigne, le 6 février 1885.

Membres libres :

M. Baudry, décédé le 2 janvier; remplacé par M. de Mas Latrie, le 6 mars.

Correspondants :

M. Lepsius, à Berlin, décédé en juillet 1884; remplacé par M. Comparetti, à Florence, le 9 janvier 1885.

1886 Membres ordinaires :

M. Léon Renier, décédé le 11 juin 1885; remplacé par M. Boissier, le 22 janvier 1886.

M. Egger, décédé le 30 août 1885; remplacé par M. Héron de Villefosse, le 5 mars 1886.

M. Miller, décédé le 9 janvier; remplacé par M. Longnon, le 5 mars.

M. Jourdain, décédé le 26 juillet; remplacé par M. Croiset, le 3 décembre.

1886.

Correspondants :

M. Birch, à Londres, décédé en décembre 1885; remplacé par M. de Goeje, à Leyde, le 24 décembre 1886.

M. Thomas, à Londres, décédé le 10 février; remplacé par M. Bretschneider, à Saint-Pétersbourg, le 24 décembre.

M. Desjardins (Abel), à Douai, décédé le 21 juillet; remplacé par M. Chabanneau, à Montpellier, le 26 décembre.

1887.

Membres ordinaires :

M. Ernest Desjardins, décédé le 22 octobre 1886; remplacé par M. Viollet, le 28 janvier 1887.

M. de Wailly, décédé le 4 décembre 1886; remplacé par M. Léon Gautier, le 18 février 1887.

M. Benoist, décédé le 23 mai; remplacé par M. A. de Barthélemy, le 11 novembre.

Membres libres :

M. Germain, à Montpellier, décédé le 26 janvier; remplacé par M. Saglio, le 25 mars.

M. Desnoyers, décédé le 1er septembre; remplacé par M. Célestin Port, le 11 novembre.

Associés étrangers :

M. Madvig, à Copenhague, décédé en décembre 1886; remplacé par M. Rawlinson, à Londres, le 25 février 1887.

Correspondants :

M. Henzen, à Rome, décédé le 27 janvier; remplacé par M. Helbig, à Rome, le 23 décembre.

M. Rawlinson, à Londres, élu associé étranger, le 25 février; remplacé par M. Evans (John), à Londres, le 23 décembre.

1887. — M. Pott, à Hall, décédé le 5 juillet; remplacé par M. Bühler, à Vienne, le 23 décembre.

Le comte de Gozzadini, à Bologne, décédé le 25 août; remplacé par M. de Sickel, à Vienne, le 23 décembre.

M. de Boissieu, à Lyon, décédé le 29 décembre 1886; remplacé par M. Reboud, à Saint-Marcellin (Isère), le 30 décembre 1887.

M. Francisque Michel, à Paris, décédé le 18 mai; remplacé par M. Joret, le 30 décembre.

M. Célestin Port, à Angers, élu membre libre, le 11 novembre; remplacé par l'abbé U. Chevalier, à Romans (Drôme), le 30 décembre.

1888. — Membres ordinaires :

M. Bergaigne (Abel), décédé le 6 août; remplacé par l'abbé Duchesne, le 7 décembre.

Membres libres :

M. Robert (Charles), décédé le 15 décembre 1887; remplacé par M. Menant, le 17 février 1888.

Associés étrangers :

M. Fleischer, à Leipzig, décédé le 10 février; remplacé par M. Miklosich, à Vienne, le 20 avril.

Correspondants :

M. Miklosich, à Vienne, élu associé étranger, le 20 avril; remplacé par le baron Alfred de Kremer, à Vienne, le 28 décembre.

1889. — Membres ordinaires :

M. Riant (Paul), décédé le 17 décembre 1888; remplacé par M. Clermont-Ganneau, le 1er mars 1889.

1889.

M. Pavet de Courteille, décédé le 12 décembre 1889; remplacé par le comte Robert de Lasteyrie, le 7 février 1890.

Membres libres :

M. Nisard (Charles), décédé le 16 juillet; remplacé par M. de la Borderie, le 13 décembre.

Le général Faidherbe, décédé le 18 septembre 1889; remplacé par M. Hamy, le 24 janvier 1890.

Associés étrangers :

M. Amari, à Rome, décédé le 16 juillet; remplacé par M. Layard, à Constantinople, le 15 novembre.

Le baron de Witte, décédé le 29 juillet; remplacé par M. Curtius, à Berlin, le 15 novembre.

M. Cobet, à Leyde, décédé le 25 octobre 1889; remplacé par M. de Sickel, à Vienne, le 7 février 1890.

Correspondants :

M. Clermont-Ganneau, élu membre ordinaire, le 1er mars; remplacé par M. Sauvaire, à Marseille, le 27 décembre.

M. Wright, à Cambridge, décédé le 22 mai; remplacé par M. Neubauer, à Oxford, le 27 décembre.

M. Reboud, à Saint-Marcellin, décédé le 1er juin; remplacé par M. Bailly, à Orléans, le 27 décembre.

M. Weil, à Heidelberg, décédé le 30 août; remplacé par M. Radloff, à Saint-Pétersbourg, le 27 décembre.

M. Layard, à Constantinople, élu associé étranger, le 15 novembre; remplacé par Sir Henry Yule, à Londres, le 27 décembre.

M. Curtius, à Berlin, élu associé étranger, le 15 novembre; remplacé par M. Nauck, à Saint-Pétersbourg, le 27 décembre.

M. de la Borderie, à Vitré, élu membre libre, le 13 dé-

1889.

cembre; remplacé par M. Champoiseau, à Tours, le 27 décembre.

Le baron A. de Kremer, à Döbling, décédé le 27 décembre 1889; remplacé par M. Kern, à Leyde, le 26 décembre 1890.

Sir Henry Yule, à Londres, décédé le 28 décembre 1889; remplacé par M. Wattenbach, à Berlin, le 26 décembre 1890.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES AU 1er JANVIER 1890.

MM.

1849 Ravaisson-Mollien (J.-G.-F. Lacher-).
1850 Wallon (H.-A.).
1853 Rossignol (J.-P.).
1856 Renan (J.-E.).
1857 Maury (L.-F.-A.).
1857 Delisle (L.-V.).
1862 Hauréau (J.-B.).
1865 Waddington (W.-H.).
1867 Le Blant (E.-F.).
1871 Rozière (T.-L.-M.-E. de).
1871 Derenbourg (J.).
1871 Deloche (J.-E.-M.).
1873 Girard (J.-A.).
1874 Heuzey (L.-A.).
1874 Perrot (G.).
1875 Bréal (M.-J.-A.).
1876 Paris (G.-B.-P.).
1878 Hervey de Saint-Denys (Le marquis M.-J.-L. d').
1878 Barbier-Meynard (C.-A.-C.).
1878 Foucart (P.-F.).
1878 Schefer (C.-H.-A.).
1881 Oppert (J.).
1881 Bertrand (A.-L.-J.).
1882 Weil (H.).
1882 Luce (A.-S.).
1882 Senart (É.-C.-M.).
1883 Meyer (M.-P.-H.).
1883 Maspero (G.-C.).
1884 Arbois de Jubainville (M.-H. d').
1884 Schlumberger (L.-G.).
1886 Boissier (M.-L.-A.-G.).
1886 Héron de Villefosse (A.-M.-A.).
1886 Longnon (A.-H.).
1886 Croiset (M.-J.-A.).
1887 Viollet (M.-P.).
1887 Gautier (É.-T.-L.).
1887 Barthélemy (A.-J.-B.-A. de).
1888 Duchesne (L'abbé L.-M.-O.).
1889 Clermont-Ganneau (C.-S.).
. . . . . .

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

1873 WALLON (H.-A.).

ACADÉMICIENS LIBRES.

MM.	MM.
1858 LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte (T.-C.-H. HERSART DE).	1885 MAS LATRIE (J.-M.-J.-L. DE).
1868 VOGÜÉ (Le marquis C.-J.-M. DE).	1887 SAGLIO (E.)
1873 DURUY (J.-V.).	1887 PORT (F.-C.)
1884 BOISLISLE (A.-A.-G. MICHEL DE).	1888 MENANT (J.).
	1889 LA BORDERIE (L.-A. LE MOYNE DE).
	.....

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM.	MM.
1867 ROSSI (J.-B. DE), à Rome.	1888 MIKLOSICH (F. DE), à Vienne.
1869 MÜLLER (M.), à Oxford.	1889 LAYARD (A.-H.), à Constantinople.
1876 GORRESIO (G.), à Turin.	1889 CURTIUS (E.), à Berlin.
1887 RAWLINSON (Sir H.-C.), à Londres.	

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

MM.	MM.
1850 HODGSON (B.-H.), à Alderney Grange, comté de Glocester (Angleterre).	1876 POOLE (R.-S.), à Londres.
1850 RANGABÉ (A.-R.), à Athènes.	1876 FABRETTI (A.), à Turin.
1854 MINERVINI (J.), à Naples.	1876 VAZQUEZ-QUEIPO (Don V.), à Madrid.
1856 GAYANGOS (Don P. DE), à Madrid.	1876 MUSSAFIA (A.), à Vienne (Autriche).
1860 MOMMSEN (T.), à Berlin.	1877 ASCOLI (G.), à Milan.
1865 WEBER (A.-F.), à Berlin.	1877 WHITNEY (W.), à New Haven (Connecticut).
1867 SPIEGEL (F.-L.-E.), à Erlangen (Bavière).	1878 STOKES (W.), à Londres.
	1878 KOUMANOUDIS (S.), à Athènes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MM.

1881 Boehtling (O.), à Leipzig.
1881 Bugge (S.), à Christiania.
1882 Roth (R.), à Tubingue.
1885 Comparetti (D.), à Florence.
1886 De Goeje (M.-J.), à Leyde.
1886 Bretschneider, à Saint-Pétersbourg.
1887 Evans (J.), à Nash Mill, Hemel Hempstead (Angleterre).
1887 Helbig (W.), à Rome.
1887 Bühler (J.-G.), à Vienne.
1887 Sickel (T. de), à Vienne (Autriche).
1889 Neubauer (A.), à Oxford.
1889 Radloff, à Saint-Pétersbourg.
1889 Nauck, à Saint-Pétersbourg.
.....
.....

CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

MM.

1871 Deschamps de Pas, à Saint-Omer.
1871 Beaurepaire (C. de Robillard de), à Rouen.
1873 Hanoteau (L.-A.), à Decize (Nièvre).
1875 Tamizey de Larroque (J.-P.), à Gontaud (Lot-et-Garonne).
1875 Castan (F.-F.-J.-A.), à Besançon.
1876 Allmer (L.-C.-A.), à Lyon.
1878 Dezeimeris (R.), à Bordeaux.
1881 Sarzec (E. de), à Sarzec (Vienne) et à Bagdad.
1882 Robiou (F.-M.-L.-J.), à Rennes.
1882 Bladé (J.-F.), à Agen.
1882 Merlet (L.-V.-C.), à Chartres.
1883 Dozon (L.-A.-H.), à Versailles.
1884 Blancard (L.), à Marseille.
1884 Nadaillac (Le marquis J.-F.-A. de), à Rougemont (Eure-et-Loir).
1886 Chabaneau (J.-E. C.), à Montpellier.
1887 Joret (P.-L.-C.-R.), à Aix (Bouches-du-Rhône).
1887 Chevalier (L'abbé C.-U.-J.), à Romans (Drôme).
1889 Sauvaire (H.-J.), à Marseille.
1889 Bailly (F.-A.), à Orléans.
1889 Champoiseau (C.-F.-N.), à Tours.

COMMISSIONS PERMANENTES
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des inscriptions et médailles,

instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du roi du 16 mai 1830.

MM. Ravaisson-Mollien;
Le Blant;
G. Boissier;
MM. Deloche;
Guillaume, dessinateur.

*Commission pour la continuation de l'*Histoire littéraire de la France,

confirmée par l'ordonnance du roi du 9 juillet 1816.

MM. Renan;
Hauréau;
MM. G. Paris;
L. Delisle.

Commission chargée de rédiger le Corpus inscriptionum semiticarum,

instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867,
approuvée par lettre de M. le Ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM. Renan;
Waddington;
de Vogüé;
MM. Derenbourg;
Oppert;
Clermont-Ganneau.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. HENRI-ADRIEN PRÉVOST DE LONGPÉRIER,

MEMBRE ORDINAIRE

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

Lue dans la séance publique annuelle du 13 novembre 1885.

M. de Longpérier est un de ces érudits qui ne doivent rien à l'école. Un jour leur esprit s'éveille, provoqué par quelque objet curieux : un bronze, un sceau, une médaille. Ils veulent en connaître le sens, l'origine, les affinités. Ils cherchent les analogues, ils comparent, ils classent, et ils arrivent à être maîtres sur un terrain où d'autres, venus par les sentiers battus, restent toujours écoliers.

Henri-Adrien Prévost de Longpérier est né à Paris le 21 septembre 1816, d'une ancienne et honorable famille du Valois établie à Meaux[1], où lui-même passa ses premières années. Il ne connut donc point les grands lycées; il ne connut pas même le collège de la commune. Son père, qui fut mis à la tête de l'administration municipale, ancien élève de Juilly, littérateur distingué et même un peu poète, dirigea seul son éducation, et, tout en le formant aux langues anciennes, tout en surveillant son travail, il lui laissait liberté entière pour les études où

[1] Son trisaïeul (pour ne pas remonter plus haut), Nicolas Prévost de Longpérier, était conseiller du roi, contrôleur général des finances et grand voyer pour le Soissonnais. Il portait *d'azur à trois macles d'or.*

son goût l'entraînait. Ses prédilections se manifestèrent, dès son enfance, je ne dis pas pour la numismatique (il n'aurait peut-être pas su alors ce que ce mot voulait dire), mais pour les médailles. Avant la refonte des monnaies de billon, opérée sous le dernier Empire, bien des monnaies antiques étaient restées dans la circulation. Des pièces marquées à l'effigie de Titus ou de Vespasien, de Charlemagne ou de saint Louis, parvenaient à passer, un peu frauduleusement, pour des sous et allaient se confondre avec les autres dans les tiroirs des débitants, ou mieux encore et plus sûrement dans la bourse des quêtes à la paroisse. Un fils de famille si bien posé obtenait facilement des boulangers ou des épiciers, voire même du sacristain quêteur, la permission de fouiller dans la recette, et il se faisait sans peine donner ces faux sous, ces liards de contrebande, en échange de sous plus authentiques. C'est ainsi qu'il commença à se former un médaillier; et, avec un désintéressement rare chez un collectionneur (mais il était si jeune!), il communiqua son secret à son petit camarade Alfred Maury, notre confrère, qui me l'a révélé. Je le livre au public. On n'en abusera plus.

Cette curiosité instinctive, ces études faites sur les médailles, le conduisirent à la lecture des livres qui en ont traité méthodiquement, les livres d'Eckhel, de Mionnet, et de là revenait aux pièces elles-mêmes avec une ardeur plus vive et un sens plus éclairé.

Un champ plus vaste lui fut bientôt ouvert. Après six mois de stage au département des imprimés, il fut placé, n'ayant que dix-neuf ans (1835), au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale. Malgré le vol fameux dont le cabinet venait d'être victime[1], il trouvait là une ample matière à ses études; il y trouvait des maîtres heureux de diriger dans la science des antiquités un jeune esprit si bien doué : Letronne, Charles Lenormant. Attaché au cabinet des médailles, il avait son entrée dans les collections particulières qui étaient alors si riches et si nombreuses encore à Paris; et ses ressources de famille,

[1] Nuit du 5 au 6 novembre 1831.

qui lui faisaient une position un peu meilleure que celle d'un simple employé, lui permettaient aussi d'entreprendre des voyages.

Le premier à faire pour un archéologue est le voyage d'Italie. Il le fit pour la première fois en 1841, dans des conditions toutes spéciales. Un riche amateur, curieux d'antiquités et surtout de médailles, se rendait dans cette heureuse contrée, si favorable aux trouvailles, surtout à celles qu'on fait à prix d'argent. Adrien de Longpérier, par les saillies de son esprit, par l'enjouement et la variété de sa conversation, fut toujours et pour tous un bien agréable compagnon de voyage; c'était, si jeune qu'il fût, un guide précieux pour un collectionneur de monnaies anciennes, qui, après tout, avait plus d'écus que de savoir. Notre amateur offrit donc au jeune homme une place dans sa chaise de poste, car il voyageait en poste; il faisait les choses largement. Arrivé à Rome, il lui présenta la note des frais à partager. — Adrien paya, et prit la diligence.

S'il avait eu alors plus d'argent et de loisir, il n'aurait pas pris la diligence, il aurait pris le bateau et serait parti pour l'Orient. Il avait, en effet, manifesté de bonne heure un goût très vif pour ces contrées. Dès son enfance, les *Mille et une Nuits* l'avaient charmé. Dans la poésie, dans l'histoire, tout ce qui lui rappelait l'Orient l'intéressait; il savait par cœur les *Orientales,* de Victor Hugo; il admirait l'*Héraclius,* de Corneille[1]; par l'*Héraclius*, il s'acheminait à l'étude de ces révolutions qui, des successeurs d'Alexandre, firent passer l'empire de la Haute-Asie aux Parthes, puis aux nouveaux Perses et aux Arabes. Mais pour aborder ces études, il fallait savoir les langues orientales, l'arabe, le persan. Le jeune Adrien n'avait pas reculé devant cette difficulté. Notre confrère Joseph-Toussaint Reinaud, sous le patronage duquel il était entré à la Bibliothèque, avait été son maître, et il avait pu lui faire goûter plus encore ses leçons en l'initiant à la numismatique orientale. Longpérier s'en souvenait bien quand il disait de lui : « Avant la publication du savant ouvrage de M. Reinaud sur les *Monuments per-*

[1] A. Maury, *Œuvres de A. de Longpérier,* dans le *Journal des Savants,* avril 1884, p. 205.

sans, arabes et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas, l'épigraphie arabe n'était qu'un chaos[1]. » Il n'oubliait pas d'ailleurs les maîtres plus anciens : Silvestre de Sacy qui avait publié en 1793 un mémoire (ce n'était guère la littérature du temps) où il posait les bases du déchiffrement de l'écriture pehlvie, employée par les Sassanides dans les inscriptions de leurs monuments et les légendes de leurs monnaies[2]; et avant Silvestre de Sacy, l'abbé Barthélemy, dont le public ne connaît guère que le *Voyage du jeune Anacharsis*, mais qui a bien d'autres titres aux yeux du monde savant. Adrien de Longpérier n'a jamais cessé de faire valoir ses mérites. Il le cite comme le premier qui ait étudié avec soin les monnaies arabes[3]. Il l'a signalé en mainte rencontre comme ayant inauguré, dès le siècle dernier, ces études archéologiques sur l'Orient qui ont accompli dans notre siècle de si brillantes conquêtes.

Épris de l'Orient et curieux de tout ce qui en arrivait, il avait eu l'occasion d'examiner de près un lot fort mélangé de médailles venues de l'Asie dans des circonstances assez extraordinaires. Les plus âgés d'entre nous peuvent se rappeler avec quel intérêt on suivait en France les aventures de ces officiers de Napoléon qui, après les désastres de 1814 et de 1815, et comme par une revanche sur l'Angleterre, allèrent au nord de l'Inde organiser une monarchie puissante sous le nom du petit roi de Lahore : je veux parler des généraux Allard, Court et Ventura. Le général Allart avait rapporté en Europe et donné à la France, au nom du général Ventura, un nombre assez considérable de monnaies anciennes dont Raoul Rochette fit connaître le haut prix[4].

[1] *Vase arabo-sicilien de l'œuvre Salemon*, dans la *Revue archéologique*, 1865. — *Œuvres de A. de Longpérier*, réunies et mises en ordre par G. Schlumberger, t. I, p. 455.

[2] François Lenormant, *Notice sur A. de Longpérier*, p. 3.

[3] *Notice sur une monnaie inédite du khalife Hescham II*, la première qu'il ait faite sur les monnaies orientales. (*Revue numismatique*, 1838. *Œuvres*, t. I, p. 343.) Il avait débuté par deux ou trois notices sur la numismatique nationale : *Monnaies inédites de quelques prélats français* (1837); *Monnaies de Moutluçon; Monnaies inédites de quelques prélats dauphinois* (1838). *Œuvres*, t. IV, p. 1-22.

[4] *Journal des Savants*, 1836.

Le général Court poursuivit ces recherches. Il découvrit en certains lieux une si grande masse de monnaies de bronze qu'après en avoir extrait les meilleures, il lui en resta de quoi faire fondre plusieurs pièces de canon. Ce sont les médailles de cette collection, médailles d'Alexandre et des dynasties indigènes venues après les successeurs d'Alexandre, qu'Adrien de Longpérier étudia en quelques pages et classa dans la *Revue numismatique* (1839).

Cette collection lui avait fourni plusieurs pièces pour le grand travail qu'il publia l'année suivante sous ce titre : *Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide* (1840), savant mémoire qui lui valut cette année même le prix de numismatique dans notre Académie. L'ouvrage couronné annonçait déjà en lui un maître dans la science des médailles. Quelle idée se faisait-il de cette science? Lui-même, dans un article de la *Revue archéologique* (1844-1845), a montré à quelle hauteur il voulait la tenir :

« Ce que l'on se propose, dit-il, ou, plus exactement, ce que l'on devrait se proposer en étudiant les médailles, ce n'est pas tant de déterminer la rareté de ces monuments, mérite bien secondaire aux yeux des vrais archéologues, que de les faire servir à l'histoire humaine en obtenant de leur connaissance toutes les vérités générales qu'un examen méthodique peut scientifiquement établir[1]. »

Pour cela, après avoir usé de l'analyse, il faut, dit-il, recourir à la synthèse et rechercher d'abord la loi organique qui a dû présider à la production des types monétaires; et, après avoir défini le type monétaire, il retrace rapidement la suite de ses transformations. Il rappelle qu'à l'origine de la monnaie, le type n'avait d'autre objet que de donner une valeur légale au morceau de métal qui en était marqué. De là la simplicité, l'insignifiance des premiers types; mais bientôt d'autres idées s'y rattachèrent. La religion y mit son empreinte; et le caractère sacré du signe dut en immobiliser les formes. « Les graveurs comme les statuaires, comme les peintres, à Égine, à Rhodes, se renfermaient

[1] *Œuvres*, t. II, p. 82.

dans certaines limites que le culte posait à l'art et qui donnaient à leur style une unité toute hiératique et toute stationnaire. » Même après Phidias qui renouvela la statuaire en la ramenant à la nature, en élevant le naturel jusqu'au divin, Athènes garda le type de ses médailles, et jusque sous l'Empire romain, quand les autres villes adoptèrent l'effigie des empereurs, elle retint l'image de sa déesse. A. de Longpérier écarte le système, par trop matérialiste, qui dans un animal ou dans une plante voudrait voir comme un indice des productions du pays : que ferait-on du lion de Capoue, de Marseille ou de Reims? et si l'on y cherchait quelque emblème, soit du courage, soit de la force, comment Argos, au lieu de l'adopter aussi, aurait-il pris le loup, c'est-à-dire le signe du lâche et du pillard? La plante, l'animal ou tout autre objet, quand il n'est pas un emblème religieux, est souvent l'expression phonétique du nom d'un peuple ou d'une ville. Les monnaies des Phocéens (de l'Ionie ou de la Gaule) portent un phoque, φώκη; celles d'Égine et d'Égée, une chèvre, αἴξ, αἰγός; celles de Melos, une pomme, μῆλον; celles de Rhodes, une rose, ῥόδον; celles d'Ancône, un coude, ἄγκών, etc. Le type des médailles, aux temps grecs, était donc surtout religieux. Quand Rome domina, la monnaie grecque subit l'influence de ces nouveaux maîtres; mais telle était la force de l'idée prédominante du type qu'en substituant le sénat et le peuple romain à leurs divinités sur leurs monnaies, les villes grecques les divinisaient en quelque sorte : le sénat sacré, le peuple sacré, Ἱερά Σύγκλητος, ἱερός Δῆμος. A Rome, vers la fin de la République, on voit un type d'un caractère tout nouveau, le type historique : l'enlèvement des Sabines, l'alliance avec Gabies, etc. Sous les empereurs, l'histoire est celle des familles impériales : c'est l'empereur, sa femme, ses proches, ou des trophées, des arcs de triomphe, consacrant des victoires. Aux types historiques se joignent aussi des types allégoriques, célébrant la piété, le courage, la libéralité de l'empereur, la prudence, la fécondité de l'impératrice; allégories souvent menteuses : le bonheur des temps, la fidélité des troupes, se voient aux époques des plus fréquentes révolutions. A. de Longpérier

IMPRIMERIE NATIONALE.

poursuit cette histoire des types jusqu'aux temps chrétiens. Le signe alors de la monnaie, c'est la croix, et, pendant quelque temps, la croix placée dans la main de la Victoire, ce qui est un reste de l'art païen[1]. Au moyen âge, la croix est le type consacré de toute monnaie. Le monogramme même des rois francs est disposé en forme de croix. Puis les types se diversifièrent, et c'est alors qu'il faut se défier des contrefaçons. A. de Longpérier met en garde contre les imitations qui, déjà dans l'antiquité et beaucoup plus au moyen âge, reproduisaient les types en vogue, pour donner aux monnaies un cours plus étendu, ce qui amenait de singulières bizarreries : « Le pape Clément IV, dit notre confrère, fut obligé de réprimander certains évêques qui copiaient la monnaie arabe avec le nom de Mahomet, tandis que les sultans de la race d'Ortok battaient des monnaies à l'effigie du Christ, de la Vierge et des empereurs[2]. »

La numismatique n'est pas une science isolée : c'est une des branches nombreuses de l'archéologie. Une même sève les vivifie toutes : qui veut en bien cultiver une ne peut rester étranger aux autres. A. de Longpérier, admis dès l'âge de vingt et un ans dans la Société des Antiquaires, s'était familiarisé aux monuments de toute époque et un peu de tout pays. En cela encore les difficultés aiguillonnaient son zèle : l'inconnu avait pour lui un attrait irrésistible, la nouveauté le captivait. La nouveauté, c'était parfois la mise au jour des monuments les plus anciens du monde; telle fut la grande découverte des monuments assyriens par Botta en 1843[3]. Ninive et Babylone en disaient plus à l'imagination que l'Égypte elle-même, malgré l'incomparable antiquité de l'Égypte. Mais l'Égypte était connue. Tous les âges de l'histoire avaient passé devant les pyramides, et les grandes villes de l'Assyrie, contemporaines des Pharaons dans les annales des peuples, avaient

[1] « Les statères d'or d'Alexandre et les monnaies de plusieurs rois grecs nous montrent la Victoire portant une croix, qui n'est autre chose que l'armature destinée à former un trophée. » (*Œuvres*, II, 90, note 2.)

[2] *Œuvres de A. de Longpérier*, t. II, p. 92.

[3] *Lettre à M. Mohl*, Mossoul, 5 avril 1843. (*Journal asiatique*, 4e série, t. II, 1843, p. 61.)

disparu depuis des siècles de la surface du sol. Longpérier se tourna avec ardeur vers cette révélation inattendue. J'ai parlé de Ninive. Ce n'est pourtant pas à la capitale de l'ancien empire assyrien que les premiers monuments découverts appartenaient. C'est sur son emplacement qu'avaient eu lieu d'abord les recherches; mais Botta, n'y ayant rien trouvé que des briques ou des fragments sans valeur, s'était reporté sur un village voisin, Khorsabad, et c'est de là qu'il avait exhumé ces colosses, ces taureaux à face humaine, ces bas-reliefs dont nous avons aujourd'hui les plus beaux modèles au Louvre. Longpérier en fit une description sommaire dans un article : *Ninive et Khorsabad*[1]. Il commenta les bas-reliefs, les rapprochant des textes de l'histoire et les vérifiant les uns par les autres[2].

Il avait vu du premier coup d'œil que l'on était en face de monuments postérieurs au premier empire assyrien et antérieurs à la domination des Perses[3]. De qui étaient-ils? Là était le mystère; et le secret pouvait nous en être livré par eux-mêmes, car ils étaient couverts d'inscriptions : inscriptions d'un genre particulier, formées par des combinaisons de clous ou de coins qui ont fait donner à cette écriture le nom de *cunéiforme*. Grotefend, Eugène Burnouf, Lassen, Rawlinson avaient frayé la voie par leurs recherches sur les inscriptions analogues triples et, comme ils le supposaient, trilingues de Persépolis, d'Hamadan et de Bisoutoun. Quelles étaient ces trois langues? C'était, selon toute vraisemblance, en premier lieu, celle des Perses,

[1] *Revue numismatique* (1844-1845). *Œuvres*, t. I, p. 34.

[2] C'est ainsi qu'il montre, par l'image d'une ville assiégée, combien Hérodote est vrai dans sa description de Babylone, et qu'il trouve dans les historiens ou dans les prophètes, historiens contemporains à certains égards, le vrai sens de ces représentations; et il signale les erreurs où l'on tombe, faute d'une expérience suffisante en matière d'antiquités. (*Observations sur quelques bas-reliefs assyriens*, dans la *Revue archéologique*, 1847-1848. *Œuvres de A. de Longpérier*, t. I, p. 103.)

[3] Il faut voir avec quelle verve il malmène un docteur qui, dans l'*Illustration*, avait prétendu que les monuments découverts par Botta n'avaient rien de commun avec Ninive et l'Assyrie; qu'ils se rapportaient aux Mèdes, aux Perses et même aux Parthes. (*Antiquités assyriennes*, *Revue archéologique*, 1850-1851. *Œuvres*, I, 132.)

les derniers maîtres de l'Empire, puis celles des races qu'ils avaient subjuguées, des Touraniens et des Sémites. Les inscriptions assyriennes de Khorsabad confirmèrent cette conjecture en ne présentant que la troisième forme d'écriture, qui devait donc être celle des Assyriens. Les mots lus dans la langue des Perses acheminaient à déchiffrer les mots écrits dans les deux autres langues. A. de Longpérier se mit à l'œuvre, comme M. de Saulcy et M. Oppert nos confrères, comme plusieurs autres à l'étranger, et il eut le mérite de signaler le premier, devant un groupe qui semblait signifier *roi du pays d'Assur*, les éléments du nom de *Sargon*[1]. Mais pour arriver au déchiffrement de cette écriture et à la reconstitution de cette langue, il eût fallu s'y donner tout entier. Or les habitudes d'esprit de notre confrère s'accommodaient mal à un labeur si continu. Sans se désintéresser des fouilles qui se poursuivaient en Orient et qui, après Ninive, faisaient retrouver Babylone[2], il laissa aux autres l'honneur et la peine d'accomplir cette œuvre considérable, et il revint aux études qui étaient plus dans la nature de ses goûts, dans la direction de ses travaux. Ce que nous avons perdu d'un côté, nous l'avons amplement regagné de l'autre dans les productions si variées que son activité nous a values.

J'ai dit que l'étude des médailles ne peut se passer de la connaissance des monuments de l'art ancien; et l'on n'apprécie pas l'art ancien, si l'on ne goûte pas l'art en lui-même. A. de Longpérier pratiquait les

[1] *Lettre à M. Isidore Löwenstern sur les inscriptions cunéiformes de l'Assyrie.* (*Revue archéologique*, 1847-1848.) *Lettre à M. le directeur du Journal asiatique.* (*Journal asiatique*, 4e série, t. X, p. 352. *Œuvres*, t. I, p. 108 et 118.)

[2] *Note sur les fouilles de Babylone* (*Athenæum français*, 8 janvier 1852); communication *sur les premiers envois de l'expédition de Mésopotamie* (*Annuaire de la Société des Antiquaires de France*, 29 avril 1852); communication *sur divers monuments recueillis près de Babylone* (*Bulletin de la Société des Antiquaires*, 12 mai 1858, etc.). Ces notes et ces communications avaient trait aux résultats de la mission de MM. Fulgence Fresnel, Jules Oppert et Félix Thomas (architecte), que M. Oppert publia quelques années plus tard sous ce titre : *Expédition scientifique en Mésopotamie*, 2 vol. in-4° avec atlas : t. I, *Relation du voyage et résultats de l'expédition* (1863); t. II, *Déchiffrement des inscriptions* (1859). Dans ce volume, M. Oppert signale l'heureuse découverte de M. A. de Longpérier, p. 26, note.

beaux-arts et il les goûtait excellemment. Il en donna une preuve en rendant compte du Salon de 1845[1], compte rendu qui porte bien son cachet et donne le regret qu'il n'en ait pas fait d'autres. Les artistes jugés par un archéologue ! dira-t-on. Pourquoi pas, si l'archéologue est un ami éclairé des beaux-arts, et si les artistes s'aventurent quelquefois dans le domaine de l'archéologie? C'était leur rendre service que de les y guider ou de leur épargner les faux pas. Combien d'entre eux, en croyant être plus vrais, ont affublé leurs personnages de costumes disparates? David, dans son tableau des Thermopyles, était plus avisé en ne les habillant pas du tout.

Ami des arts et particulièrement familier à l'art ancien, il se trouva bientôt placé dans un milieu où il pouvait mieux en étudier les monuments. De la Bibliothèque il passa au Louvre. Conservateur de la deuxième, puis de la première division du Musée des antiques (10 février 1847, 1er mai 1848), il réunit les deux divisions, comprenant les antiquités grecques, romaines, étrusques et orientales, le 2 janvier 1852. Par cette triple nomination, la Monarchie, la République et l'Empire[2] avaient tour à tour, en peu d'années, rendu hommage à une compétence où la politique évidemment n'avait rien à voir. Il justifia la confiance dont il avait été l'objet par les plus éminents services. Longtemps le Louvre n'avait été qu'un riche dépôt d'objets d'art de toute provenance. Il en fit, par un classement méthodique, un lieu d'études; il sépara la statuaire d'origine grecque de la statuaire imitée de la Grèce aux temps romains; il signala dans les statues antiques les parties restaurées, restaurations trop souvent maladroites. On pouvait être certain que rien de pareil ne serait pratiqué sous sa direction; on pouvait être assuré que par ses acquisitions rien n'entrerait au Louvre qui ne fût bien authentique. J'ai dit qu'il avait fait du Musée un lieu d'études. Il prit à tâche d'y guider le public par des notices qui sortent de l'ordinaire des catalogues : telle la notice des monuments assyriens dont il eut d'abord la garde, et plus tard celle des antiquités

[1] *Œuvres*, t. VI, p. 341. — [2] On peut dire l'Empire, depuis le 2 décembre 1851.

mexicaines dont il forma la collection, notice où il introduisit la critique en des matières jusque-là trop livrées aux fantaisies de l'imagination la moins ordonnée. Dans l'intervalle, il avait eu à classer les richesses de la collection Campana, acquises par le dernier empereur. Ce fut lui qui, en 1861, fut envoyé à Rome pour en recevoir livraison officielle, lui qui, au retour, fut chargé d'en former le Musée Napoléon III. M. Schlumberger l'appelle une de ses magistrales créations et il vante surtout « l'admirable Salle des terres cuites, si tôt et si malheureusement détruite [1] », dit-il. Sans parler des exemplaires douteux, il y avait dans la collection un nombre considérable de doubles qui furent mis à part et distribués entre les musées de province. Conservateur du Louvre, mais souhaitant la diffusion de la science avant tout, notre confrère, on le voit, n'oubliait pas les départements. Il plaida en particulier la cause des villes d'Afrique, même contre son propre musée, en demandant qu'on ne les dépouillât pas de leurs monuments, bustes et statues, au profit du Louvre où, d'ailleurs, auprès de tant de chefs-d'œuvre, ils feraient souvent triste figure. Il plaidait la cause de tous les musées en recommandant qu'on se tînt surtout en défiance contre les fabricants de médailles ou d'inscriptions; et il en signala d'évidemment fausses, prises trop vite au sérieux par un savant qui ne les avait pas vues; ce qui lui suggère ce rapprochement : « Toute l'armée d'Afrique connaît l'histoire de ce naturaliste crédule qui achetait aux compagnies de *zéphyrs* des animaux inédits, des rats dans le nez desquels les malins troupiers avaient greffé une queue empruntée à d'autres individus de l'espèce *mus*. Cela se nommait des *rats à trompe*. Cette industrie a acquis trop de célébrité pour durer longtemps, et il à craindre que les *zéphyrs* ne se rejettent dès à présent sur la numismatique et l'épigraphie. Défions-nous donc des *rats à trompe* archéologiques [2] ! »

[1] *Notice sur A. de Longpérier*. *Œuvres*, t. I, p. XXII. M. Maury a fait la remarque qu'il s'était plus spécialement occupé des poteries, laissant les vases peints à la haute compétence de MM. Charles Lenormant et de Witte. (*Journal des Savants*, septembre 1884, p. 506.)

[2] *Œuvres*, t. II, p. 221.

Ce n'est pas seulement par ses catalogues, c'est par ses travaux personnels qu'il pouvait servir de guide aux amateurs d'antiquités dans le Louvre. Il possédait toutes les parties de l'archéologie, et son œuvre est un vaste répertoire où il offre pour chacune d'elles des exemples à suivre. On n'a que l'embarras du choix entre tant de petites dissertations curieuses. Qu'il nous suffise d'en signaler quelques-unes où il dissipe des erreurs accréditées.

Des bronzes anciens, des figurines, des bas-reliefs, des lampes vulgaires en terre cuite, de simples *graffiti* tracés par un oisif sur les murailles ont soulevé, en mainte rencontre, la question curieuse des armes de gladiateurs. Letronne s'en est occupé. Longpérier leur a consacré plusieurs de ses notes. Les musées, et notamment le Musée de Naples, possèdent des heaumes à visières grillées, des boucliers, des cnémides que l'on était tenté de prendre pour les armes de quelque chef de guerre. Notre confrère les ramène à l'usage de combattants bien plus humbles de profession et d'origine, je veux parler des gladiateurs. Ce ne sont pas des armures de guerriers : « On sait, dit-il avec juste raison, que les armures des tournois, dont on faisait usage pendant le moyen âge, sont beaucoup plus lourdes et plus massives que celles que l'on portait à la guerre. On comprend que moins la cause du combat est sérieuse, plus les champions cherchent à protéger leur corps. » — On pourrait dire, il est vrai, que plus le combat a de risques, plus on doit y parer, et aussi que plus une vie est précieuse, plus il est naturel qu'on la protège. Et qu'était-ce qu'un gladiateur? — Mais le gladiateur avait son prix; et, sans parler des raisons d'humanité qui n'étaient rien, ni de l'intérêt du maître qui était quelque chose, l'intérêt seul de ces jeux homicides faisait souhaiter d'en prolonger, avec les péripéties de la lutte, le plaisir cruel : on n'y perdait rien au dénouement. Ajoutons que ces armures convenaient à des combats de cirques et non pas aux nécessités d'une campagne qui réclame des soldats plus dispos, fussent-ils plus exposés[1].

[1] *Note sur les armes des gladiateurs*, extrait du tome VIII, 1re partie, de la *Revue archéologique* (1851-1852). *Œuvres*, t. II, p. 269.

La question des armes pourrait nous conduire à celle des enseignes militaires des Romains, dont les brèves notations ou les symboles peuvent prêter à des inductions téméraires, quand on n'est pas bien maître du sujet. Je n'y renvoie que pour montrer combien A. de Longpérier, si scrupuleux, je dirais si méticuleux dans ses interprétations, supportait mal chez les autres les allures trop aisées; il en fait la déclaration dans un passage où, mêlant volontiers le plaisant au sérieux, il prend un exemple dans la linguistique et demande si l'on rapportera à la même étymologie *épigramme, épiler et épinards*[1]. Qu'on y prenne garde, il y a des rapprochements archéologiques de cette force. Il ne veut donner qu'un avertissement et n'entend choquer personne, mais il faut qu'il parle : « L'étude de l'antiquité, dit-il, n'est pas seulement un passe-temps pour moi, c'est une profession, et l'on ne saurait être étonné de m'entendre en rappeler les principes, de même que l'on ne voudrait pas reprocher à un médecin d'éclairer les anatomistes amateurs qui chercheraient le cœur à droite, le texte de Molière en main [2]. »

Le Musée, par ses diverses provinces, si je puis dire (Égypte, Assyrie, Asie Mineure, Grèce et Rome), lui offrait bien des sujets de comparaison. L'art assyrien dérivait-il de l'Égypte, l'art grec de l'Asie Mineure, comme l'art romain de la Grèce? C'étaient des questions qui devaient provoquer sa curiosité; mais il ne paraît pas avoir jamais voulu

[1] « En toutes choses il faut faire des distinctions, considérer les origines, ne point comparer ce qui n'a pas de communauté. Que dirait-on d'un philologue qui verrait un même radical dans *épigramme*, dans *épinards* et dans *épiler*, faute de savoir que le premier de ces mots contient la prépositon grecque ἐπί, que le second vient de *spinacia* par suite de ce changement du *sp* latin en *esp* si fréquent dans la langue française et qui ne constitue qu'une prise de son, tandis que le troisième mot est formé de *pilus* précédé d'un *e* privatif ?

« Cet exemple, si choquant au premier énoncé, n'est pas plus extraordinaire qu'un très grand nombre de rapprochements étymologiques proposés sérieusement par des écrivains qui n'ont pas étudié sérieusement les langues auxquelles ils s'attaquent. Ce que je viens de dire relativement à la linguistique peut s'appliquer également à l'archéologie. »

[2] *Enseignes militaires des Romains, Revue numismatique*, VIII (1850). *Œuvres*, II, 262.

s'y engager à fond[1]. Aux théories plus ou moins contestables, il préféra toujours une question bien limitée et qu'il pouvait trancher sans réplique. Il y en a plus d'un exemple dans ses notes sur quelques-uns des objets curieux gardés au Louvre. Citons, au nombre de ses premiers travaux (1844-1845), son article sur le reliquaire de saint Charlemagne[2], reliquaire qui contenait l'un des bras du grand empereur. La cathédrale d'Aix-la-Chapelle a la relique; le Musée du Louvre, le reliquaire original du temps de Frédéric Barberousse : à chacun ce qui lui appartient, *suum cuique*. Citons encore, parmi les écrits de la dernière partie de sa carrière (1866), son article sur le baptistère de saint Louis. Il y a au Louvre, sous ce nom, un magnifique vase arabe qui fut longtemps conservé dans la sainte chapelle de Vincennes. Le vase a-t-il servi au baptême de saint Louis? Nul auteur du temps ne le dit. Le vase est arabe, personne ne le conteste; mais on se divisait sur sa date; et elle avait dans la question grande importance. Millin admettait à peu près également ou que l'objet avait été envoyé à Charlemagne par Haroun-al-Raschid, ou qu'il avait été rapporté de Palestine par saint Louis. Ce qui avait donné l'idée d'un présent du khalife à Charlemagne, c'est qu'on avait lu sur l'un des ornements 897 (798). A. de

[1] Entre l'art asiatique et l'art grec dans son âge le plus ancien, il a reconnu des affinités, mais non une filiation véritable : l'art grec, né chez les Grecs d'Asie, s'est ressenti du milieu où il fit ses premiers essais, mais il a en lui sa vie propre, et, dès l'origine, les principes des merveilleux développements qu'il reçut plus tard. Quant à sa théorie sur ce sujet, il en a dit un mot à propos d'une médaille de Larisse l'Éphésienne, *Larissa Ephesia*, dans la *Revue numismatique* (1858) : « Ce n'est point ici le lieu, dit-il, où doit se rencontrer une dissertation compendieuse sur l'histoire de la statuaire; mais on nous permettra cependant de déclarer que nous considérons comme fabuleux tous les détails donnés sur le tronc d'arbre à peine dégrossi qui aurait été chez les Grecs le point de départ de la sculpture. C'est une théorie faite après coup par des écrivains qui prenaient des *tombeaux* égyptiens ou phéniciens pour des *statues*. Mais les images des morts ou les hermès quadrangulaires ne doivent pas être confondus avec des statues primitives : celles-ci, quelque grossières qu'elles puissent être, n'en montrent pas moins une intention de mouvement qu'on n'apprécie pas toujours lorsqu'elles sont vues de face. » (*Œuvres*, t. II, p. 414.)

[2] *Le reliquaire de saint Charlemagne*, extrait du tome I de la *Revue archéologique* (1844-1845). *Œuvres*, t. V, p. 176.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Longpérier montra que ce que l'on avait pris pour un nombre en chiffre arabe était, sauf l'omission d'une lettre, le nom arabe signifiant *écritoire* (une écritoire était gravée au-dessus); et, laissant de côté cette prétendue année, il a fait voir que, par son style, le vase se rapportait au milieu du XIII^e^ siècle. Il n'a donc pas été le baptistère de saint Louis; mais, sous l'influence de cette fausse tradition peut-être, il a servi au baptême du duc de Bordeaux en 1821 et du prince impérial en 1856[1].

Pour être venu au Louvre, A. de Longpérier n'avait point d'ailleurs rompu tout lien avec le Cabinet des médailles, et il trouvait encore dans la numismatique le moyen d'éclaircir plus d'un problème intéressant de l'art ancien. Les cas sont nombreux en effet où les sujets peints sur les vases antiques s'expliquent par les médailles, comme les médailles par les scènes figurées sur les vases. Notre confrère en a donné un curieux exemple, dans la première série de ses travaux, par son mémoire sur *Junon Anthéa,* commentaire illustré, si je puis dire, d'un passage du V^e^ livre des *Fastes* d'Ovide. C'est le mythe de la fleur qui fit que Mars naquit de Junon, comme Minerve de Jupiter (*proles sine matre — sine patre — creata*). Deux vases peints des collections du Louvre et de la Bibliothèque représentent une jeune femme, ici cueillant, là fuyant la fleur du mystère. A. de Longpérier n'hésite pas à y voir Junon. Aucun attribut n'indique pourtant la déesse. Mais il la trouve signalée dans des monuments d'un autre ordre : des médailles où Junon est représentée tenant la fleur de la main droite et portant sur le bras gauche l'enfant qui est Mars, avec la légende IVNO AVGVSTA; des médaillons offrant les mêmes emblèmes avec ces mots plus expressifs : IVNONI MARTIALI; ce qui l'amène à chercher dans cette fable (mais il n'affirme rien ici) l'origine des fêtes fameuses appelées *Floralia*[2].

[1] *Vase oriental du Musée du Louvre*, dans la *Revue archéologique*, t. VII (nouvelle série, 1865). *Œuvres*, t. I, p. 460.

[2] *Junon Anthéa*, illustration d'un passage du V^e^ livre des *Fastes* d'Ovide. (*Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1850. *Œuvres*, t. II, p. 223 et suiv.) On lira encore avec intérêt l'article sur *Pélops et*

Si la science des médailles et celle des vases peints offrent des motifs d'*illustration* applicables aux œuvres des poètes, elles en peuvent aussi tirer des commentaires pour les sujets que l'une et l'autre reproduisent. A. de Longpérier l'a montré dans une lettre à Charles Lenormant sur deux vases antiques du Musée du Louvre, où l'on retrouve l'inspiration d'Anacréon, comme sur tant d'autres celle d'Homère et des tragiques [1]. Mais les médailles peuvent surtout servir à l'interprétation des œuvres de la statuaire. Lucien parle d'une peinture représentant Hercule que les Celtes appellent *Ogmius;* c'est un vieillard cassé, au front chauve. On le prendrait, dit-il, pour Charon ou Japet, sortant du Tartare, et cependant il porte les insignes d'Hercule : la peau de lion sur les épaules, un arc d'une main et de l'autre une massue. Est-ce une insulte des Gaulois au dieu de la force chez les Grecs? Et voici quelque chose de plus étrange dans ce tableau : cet Hercule si vieux traîne à sa suite des captifs enchaînés par les oreilles, et comme ses bras tiennent déjà l'arc et la massue, c'est à sa langue que ces chaînes aboutissent. Les chaînes sont lâches et la figure des captifs montre qu'ils cèdent plus à l'attrait qu'à la contrainte. — Un Gaulois explique au rhéteur que cet Hercule est pour sa nation le dieu de l'éloquence : Hercule, parce qu'il est fort; vieillard, parce que c'est l'âge où l'éloquence — on en a eu, on en a chez nous encore des exemples — arrive à sa pleine maturité. A. de Longpérier a retrouvé dans une statuette du Louvre la reproduction fidèle de ce portrait [2]. Mais où sont les chaînes, les captifs? la statuette est isolée et ne porte aucune trace d'un groupement originaire. La description de Lucien trouve son complément dans les grands et beaux statères d'or gaulois « sur lesquels, dit notre confrère, le buste d'un dieu est entouré de chaînettes à l'extrémité desquelles se voient de petites têtes humaines [3]. Seulement, ajoute-t-il, le buste des statères

Hippodamie, médaillon de Smyrne. (*Revue numismatique*, nouvelle série, t. XV. *Œuvres*, t. III, p. 284.)

[1] *Œuvres*, t. II, p. 286.

[2] *Figurine antique de bronze représentant Hercule Ogmius.* (*Revue archéologique*, 1849. *Œuvres*, t. II, p. 252.)

[3] Mionnet, *Description des médailles antiques*, t. I, Suppl., p. 164, n^os^ 111, 112 et 113.

offre un profil jeune et régulièrement beau qui convient mieux à Apollon qu'à Ogmius[1]. » — Mais à cause de cela, disons-le, et pour d'autres raisons encore, le rapprochement a été contesté[2]. Notre confrère, d'ailleurs, a eu mainte autre occasion d'établir ces rapports de la statuaire avec la numismatique et de montrer les conclusions heureuses que l'on peut tirer de leur alliance : témoin sa note sur le marbre célèbre du Capitole, appelé le *Gladiateur mourant*. Il prouve, par l'examen de quelques accessoires et le rapprochement des monnaies des Gaulois Sénonais, frappées à Rimini, que c'est un chef gaulois[3]. Ainsi d'humbles médailles lui ont permis de rendre à une statue fameuse son véritable caractère.

On voit avec quel succès A. de Longpérier tendait au but qu'il avait proposé lui-même à la numismatique; avec quelle habileté il en tirait parti pour les autres branches de l'art. Il la mettait aussi à profit pour l'histoire, et il en donna la preuve en 1853 par un grand travail sur les monnaies des Arsacides. De la dynastie des Sassanides, qu'il avait étudiée en 1840, il remontait à cette dynastie des Parthes, leurs prédécesseurs, dynastie puissante qui avait tenu Rome en échec, et qui, aux premiers jours de l'Empire, selon l'expression de Justin, partageait le monde avec les Romains. Mais de cette histoire, que savait-on, sinon ce que les Romains en avaient dit? et les historiens n'avaient guère parlé que du choc des deux empires. La situation intérieure de ces puissants rivaux de Rome demeurait inconnue. Les médailles y portent la lumière. Elles y font voir la suite des rois; elles apprennent que l'empire des Parthes, vers la fin du 1^er^ siècle de notre ère, était divisé en plusieurs royaumes, à peu près comme la France au temps de Clovis; elles pourront nous éclairer aussi sur la religion, les institutions peut-être, de ces peuples. A. de Longpérier reconnaît les lacunes que les monuments laissent encore dans leur histoire. C'était beaucoup déjà que d'avoir si bien classé et commenté ceux que les collections

[1] *Œuvres*, t. II, p. 257.

[2] Voir la note lue par M. Ch. Robert, le 14 août 1885.

[3] *Le guerrier mourant du Capitole*, dans le *Bulletin de l'Athenæum français* (1856). *Œuvres*, t. II, p. 374.

nous offrent. Ce qu'il avait fait pour les Parthes, prédécesseurs des Sassanides, il l'eût fait volontiers pour les Arabes, leurs successeurs, au moins pour les dynasties arabes de la péninsule espagnole : c'était encore l'Orient qu'il retrouvait en Occident. Il avait conçu la pensée d'écrire l'histoire numismatique des Maures d'Espagne. Il s'est borné à en tracer le plan, et c'est encore, aux yeux des juges les plus compétents, le meilleur programme de l'histoire à faire[1].

L'Académie, qui avait deux fois couronné Adrien de Longpérier pour ses travaux, lui décerna bientôt une plus haute récompense. Elle l'élut au nombre de ses membres, malgré une compétition redoutable, celle d'un ministre de l'Empire, très puissant alors, mais qu'elle estima moins fort en archéologie (26 mai 1854).

On n'accusera pas A. de Longpérier de s'être reposé dans le fauteuil qu'il venait d'obtenir. Son activité fut plus grande encore s'il est possible; il poursuivit avec ardeur, dans toutes les branches d'études qui lui étaient familières, ces travaux dont l'Académie pouvait désormais être fière. Je n'entreprendrai pas de les énumérer ici, et je puis dire que si mon titre de secrétaire perpétuel ne m'en avait fait un devoir, j'aurais cru prudent de renoncer à cette tâche; car elle a été remplie d'avance d'une façon supérieure par un vieil ami devenu son confrère, notre confrère M. Alfred Maury, dans le *Journal des Savants*[2] — sans parler d'autres notices faites plus sommairement, comme un dernier hommage sur une tombe qui se ferme[3]. On ne trouvera dans l'œuvre

[1] Il visita l'Espagne et en particulier l'Andalousie en 1841. — Il s'occupa aussi avec curiosité des Juifs, ces éternels témoins de l'Orient dans toutes les contrées de l'Occident. (*Vase juif antique; — Notice sur quelques sceaux juifs bilingues; — Note sur deux sceaux juifs hébraïques du moyen âge, etc.*) *Œuvres*, t. I, p. 102, 279, 286.

[2] Avril, juillet, septembre, novembre 1884.

[3] Le discours prononcé à ses funérailles par M. J. Girard, président de l'Académie; la notice publiée par son collaborateur et vieil ami, M. le baron de Witte; une autre de notre jeune et regretté confrère M. François Lenormant, en qui Longpérier avait cru se ménager un successeur; celle de M. Schlumberger en tête de la magnifique édition de ses œuvres en six volumes; et plusieurs autres dans les revues ou les journaux au lendemain de sa mort.

d'Adrien de Longpérier aucun travail de longue haleine, mais une multitude de petits mémoires, des notes étincelantes qui jettent la lumière sur un sujet, des articles qui serrent de près la question et en disent le dernier mot, des observations qui réduisent une difficulté à des points précis et la résolvent. C'est bien ce besoin de conclusions franches et nettes, cette répugnance instinctive pour l'incertain ou l'à peu près, ce peu de goût pour les conjectures et les hypothèses téméraires, qui ont dû contribuer à l'éloigner des grands travaux. Rien de plus tranché que le contraste qu'il offre à cet égard avec un autre de nos confrères, un confrère uni à lui par l'affection et par une véritable camaraderie d'études, M. de Saulcy[1]. Autant F. de Saulcy était aventureux, réclamant dans les recherches scientifiques l'honneur d'être toujours à l'avant-garde, poussant des pointes au risque de se fourvoyer, ne s'obstinant pas d'ailleurs contre raison et sachant alors se rabattre sur une position plus solide, comme à la guerre — car il était soldat, et il avait toujours gardé quelque chose des allures du métier — autant A. de Longpérier était circonspect dans ses travaux, zélé comme personne pour les progrès de la science et concourant à la porter en avant, mais aimant mieux ne pas aller si loin que de s'exposer à faire un pas en arrière.

Rien n'est plus intéressant que d'étudier les procédés de notre confrère et de voir comment, sans rien perdre de ses habitudes un peu capricieuses d'artiste, il savait user de la méthode vraiment scientifique dans l'interprétation des monuments. Il allait volontiers d'un sujet à un autre; mais quand il en tenait un, il ne le lâchait pas qu'il n'en eût tiré tout ce qu'il pouvait rendre. Son tact parfait, servi par l'érudition la mieux nourrie et la plus heureuse mémoire, le menait, par une suite de comparaisons solidement reliées, au terme que comportait la matière; c'était, comme le disait M. Maury prenant son exemple dans l'histoire naturelle, de l'archéologie comparée. S'agissait-il d'un symbole? il le suivait dans ses diverses transformations et le reconnaissait

[1] Leur correspondance sur des questions archéologiques, académiques et autres remonte à 1837.

sous les dehors où il se serait facilement dérobé au vulgaire : semblable, ainsi que le dit encore fort ingénieusement notre même confrère, « à ces habiles *détectives* » dont le coup d'œil dépiste le malfaiteur sous les déguisements où il croit tromper tous les regards[1]. Qui aurait deviné, par exemple, qu'un crabe portant sur sa carapace les traits de Méduse désignât la lune et fût, à ce titre, gravé sur les monnaies de ville consacrées à l'astre divin, comme Pupluna (Populonia) et Camerina[2]?

Si notre confrère évitait autant que possible de se tromper, il ne fuyait pas les occasions de mettre le public en garde contre les méprises des autres, et il y prenait, on peut le croire, quelque plaisir. Dans un article consacré aux *Chiffres de Henri II et de Catherine de Médicis*[3], on lisait : « Henri IV aussi hardiment amoureux de Gabrielle d'Estrées que Henri II l'avait été de Diane, et non moins ardent à arborer partout les insignes de sa passion, avait semé de tous côtés, à Fontainebleau, à Saint-Germain, au Louvre, les devises, les chiffres, les emblèmes qui la rappelaient. D'abord ils avaient été assez hiéroglyphiques : ils consistaient en un S traversé d'un trait, et il fallait de bons yeux d'héraldiste pour trouver dans ce rébus galant le nom de la favorite *Estrées* (S, trait) », — rébus galant, en effet, dont l'auteur avait trouvé le mot dans une note d'un livre somptueusement consacré aux résidences royales[4]. Mais notre confrère fait d'abord cette observation qu'on ne prononçait pas plus alors *Es-trées* qu'on ne prononçait *Es-pée, Es-toile, Es-tranger;* puis retournant au cabinet de la Bibliothèque, il y note six jetons de la maison de Bourbon, tous antérieurs à Gabrielle, où l'S barré figure. Il retrouve le même signe sur une paire de bracelets, ornés de camées en coquilles, vulgairement attribués à Diane de Poitiers, et qu'il restitue à la sœur de Henri IV, à Cathe-

[1] *Journal des Savants*, avril 1884, p. 212.

[2] *Notice sur quelques médailles grecques*, dans le tome VIII de la *Revue numismatique* (1843). *Œuvres*, t II, p. 53-57.

[3] *Moniteur* du 10 janvier 1856, p. 39.

[4] « C'est ce chiffre mystique d'une S traversée par un trait, comme allusion au nom de *d'Estrées* ». (*Souvenir historique des résidences royales.* Château de Fontainebleau, t. IV, p. 203.)

rine de Bourbon; sur une médaille de plomb qui porte l'image de Henri IV et de Marie de Médicis, et enfin sur un coffret d'Anne d'Autriche. Il est trop évident que Gabrielle d'Estrées n'y est pour rien. L'S barré est pourtant un rébus, mais le sens en est tout autre, et notre confrère ne l'imagine pas; il le prend à Étienne Tabourot, sieur des Accords, au chapitre de ses *Bigarrures*, intitulé *Des Rébus de Picardie :* l'S *fermé* d'un trait signifiait *Fermesse,* fermeté; et le signe convenait bien à ce médaillon de Jeanne d'Albret, portant au revers : HASTA LA MUERTE, *jusqu'à la mort*[1].

C'est particulièrement dans son domaine préféré, la science des médailles, qu'il s'appliquait à redresser les erreurs. Citons l'article où il restitue à la Lycie des médailles attribuées à Rhodanusia de la Narbonnaise par une fausse application de l'emblème de la rose, expression phonétique du nom de Rhodes[2]. Mais ce n'est pas seulement sur les médailles de l'antiquité grecque, c'est aussi sur les médailles gauloises qu'il veillait d'un œil jaloux, et il a donné à cet égard un avertissement dont il ménage d'autant moins les termes qu'il ne s'adresse à personne en particulier[3]. Pour lui, la comparaison des types était surtout le

[1] *De l'S barré de Henri IV,* jetons et médailles qui s'y rapportent. (*Revue numismatique,* nouvelle série, t. I, 1856. *Œuvres,* t. IV, p. 346-353.)

[2] *Médaille inédite de Lycie,* dans la *Revue numismatique,* t. VIII (1843). *Œuvres,* t. I, p. 21. A cet emblème, qui pouvait être commun aux deux villes, s'ajoutaient les lettres M A qui avaient paru aux numismates les plus célèbres fort bien convenir à la colonie massaliote établie à Rhodanusia. Mais en réalité ce sont des monnaies des Trémiles, peuple de la Lycie. L'analogie qu'elles ont avec celles de Xanthus en indique l'origine et les rattache à l'époque où la Lycie avait été donnée à Rhodes après la défaite d'Antiochus.

[3] Faisant une note *sur la forme de la lettre F dans les légendes de quelques médailles gauloises,* il s'élève contre la facilité avec laquelle on complète quelquefois, pour les interpréter, les noms dont on n'a qu'une partie et montre où cela pourrait nous conduire : « Quelle singulière histoire, dit-il, on produirait en mettant au compte des trois Childebert les actes des trois Chilpéric, sous prétexte de conformité de nom! Lorsqu'il s'agit de numismatique gauloise, on ne s'est cependant pas toujours fait scrupule de prendre pour identiques des noms qui diffèrent essentiellement les uns des autres. C'est là un vice contre lequel nous ne saurions trop hautement protester. » (*Revue numismatique,* nouvelle série, t. V, 1860. *Œuvres,* t. II, p. 477.)

procédé dont il usait dans la recherche des origines et dans le classement des médailles; il avait, de bonne heure, donné la preuve de la sûreté de son coup d'œil et de l'habileté de sa critique en cette matière [1]. Il ne cessa point d'appliquer avec le même bonheur sa méthode sur les sujets les plus divers dans les articles qu'il donna soit à la *Revue numismatique*, soit à la *Revue archéologique*. Nous n'en finirions pas si nous voulions signaler les personnages dont il a su, par d'heureux rapprochements, reconnaître la figure et le nom, les attributs dont il a donné le sens, même les monuments disparus dont il a retrouvé la trace dans ce champ si étroit d'une médaille [2]. C'est par cette même méthode qu'il a fait concourir les médailles à l'éclaircissement des faits historiques contestés.

On connaît les aventures de ce jeune imposteur, Perkin Warbeck, qui se donna pour Richard d'York, un des fils d'Édouard IV, mis à mort par Richard III, et tenta de faire revivre, à son profit, les droits de la maison d'York contre Henri IV, chef de la branche des Lancastre : entreprise qui eut pour soutiens, j'allais dire pour complices, tous les ennemis des Lancastre, le roi de France Charles VIII, la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, et le roi d'Écosse; celui-ci alla même jusqu'à donner une de ses parentes en mariage au prétendant. Henri VII finit par connaître son origine, sa famille véritable; et quand le jeune Perkin, dont la bra-

[1] Dans ses deux notices *sur les monnaies françaises inédites du cabinet de M. Dassy* (1840), et *sur les monnaies françaises composant la collection de M. Jean Rousseau* (1847), « collection tellement riche, disait-il de cette dernière, qu'elle pourrait presque à elle seule fournir les éléments d'un traité sur la matière »; et l'Académie n'estima point à un moindre degré sa notice, car elle lui décerna le prix de numismatique.

[2] Citons seulement un médaillon de Constantin où l'on voit un arc de triomphe qui appartient à Trèves et qui n'est pas la *Porta Nigra*, encore subsistante aujourd'hui. Il y reconnut un monument détruit depuis des siècles, la *Porta Inclyta* qui s'élevait au voisinage de la Moselle, ce que l'artiste a indiqué en montrant la rivière baignant les murs de la cité. (*Lettre à M. de la Saussaye sur un médaillon de Constantin le Grand*, dans la *Revue numismatique*, 1864. *Œuvres*, t. III, p. 82, et A. Maury, *Journal des Savants*, juillet 1884, p. 372.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

voure ne soutenait guère l'ambition, eut déserté sa propre armée et fut tombé aux mains du roi, le roi le fit promener dans Londres et exposer sur un échafaud devant Westminster Hall et à la croix de Cheapside, en le forçant à cette confession publique : « Mon père demouroit subz l'Escault, appelé Jean Werbeque, et estoit conterolleur de la ville de Tournay, » etc. Mais cette confession était-elle bien sincère? Et le roi d'Angleterre, qui tenait la vie de son triste rival entre ses mains, n'avait-il pas pu la lui imposer? C'est un doute que le savant Sir Henry Ellis avait encore : *Who was Perkin Warbeck is a question which the English annals cannot resolve.* A. de Longpérier, étudiant les jetons curieux de Tournai, a signalé des monnaies frappées au profit du prétendant, sans indication de nom : il était trop connu dans le pays pour figurer sur une monnaie; mais un jeton de la même ville, qui est du temps de cette intrigue, porte VIVE PERKIN, témoignant ainsi de l'intérêt que ses concitoyens prenaient à sa cause, sans se faire aucune illusion sur la valeur de ses prétentions dynastiques [1].

Les inductions historiques tirées des médailles par notre confrère ne se bornaient point à des faits aussi particuliers : elles le menaient parfois à des considérations très générales et d'une haute portée. J'en prends pour exemple son article de *l'anousvara dans la numismatique gauloise.* On ne sait pas communément dans le public ce que c'est que l'*anousvara;* et cependant il n'est personne, s'il a fait usage je ne dis pas d'un manuscrit, mais d'un livre un peu ancien, pas un clerc de village chantant au lutrin qui ne le connaisse et ne l'ait pratiqué. L'*anousvara*, dédaigné de nos dictionnaires, est un mot sanscrit qui se décompose en *anou* (après) et *svara* (son), littéralement *son-après.* C'est le

[1] *Revue numismatique* (1860), p. 384-395. *Œuvres,* t. V, p. 170-179. — Les médailles servent aussi à l'explication des textes du moyen âge. M. de Cherrier ayant consulté notre confrère sur une lettre de Frédéric II qui réclame des léopards sachant aller à cheval, *qui sciant equitare,* il lui répondit en lui montrant une coupe avec médaillons consacrés à la chasse, et parmi les chasseurs un cavalier avec une once ou un léopard en croupe, comme un autre le faucon au poing. (*Notice sur une coupe arabe,* dans la *Revue archéologique,* 1845-1846. *Œuvres,* I, 349, et pl. VI.)

son N ou M qui, bien que non figuré, s'attache à une voyelle ou vient après pour compléter la syllabe. *Bonū est* (bonum est) *recōmandation* (recommandation). « L'*anousvara*, dit A. de Longpérier, n'a jamais cessé d'exister depuis qu'on écrit des langues indo-européennes. » Nos manuscrits latins l'indiquent par un trait au-dessus de la voyelle précédente; les Indiens par un point en haut; les médailles indo-grecques par un point placé après; les Bactriens en usaient et ne l'indiquaient pas; les Grecs, les Romains faisaient parfois de même dans leurs inscriptions ou leurs médailles, et l'on en trouve aussi des exemples dans la reproduction de noms gaulois. A. de Longpérier multiplie les exemples, et arrive à des restitutions qui avaient échappé aux numismates de premier ordre, comme Eckhel; il va même, lui si avare de généralités, jusqu'à ces conclusions :

« L'*anousvara* tient à une faculté organique particulière, que les peuples de la race indo-européenne ont conservée en commun et traditionnellement, bien qu'ils aient ignoré cette communauté, de même qu'ils ignorèrent l'origine des idiomes qu'ils parlaient.

« L'existence de l'*anousvara* chez un peuple est un indice de son extraction. Les constatations que nous venons de faire peuvent être considérées comme un nouveau lien qui rattache les Gaulois à la famille indo-européenne[1]. » — Nous sommes en train de renier nos origines, en expulsant aujourd'hui de nos livres l'*anousvara*.

L'expérience consommée d'Adrien de Longpérier dans presque toutes les branches de nos études faisait de lui un des plus actifs collaborateurs de nos commissions. Bien que notre Académie ne fût pas divisée en sections, elle en avait une bien indiquée pour la numismatique, lorsque le duc de Luynes, Charles Lenormant, Saulcy, La Saussaye, pour ne parler que des morts, se rencontraient avec lui dans notre Compagnie. Il entra, dès qu'un vide le permit, dans la Commission des médailles, antique berceau de notre Académie; il fut, jusqu'à la fin, réélu chaque année dans la Commission des travaux litté-

[1] *Revue numismatique* (1864). *Œuvres*, t. III, p. 56-71.

raires qui en est comme le sénat, et dans la Commission des antiquités nationales dont il fut plusieurs fois le rapporteur. Enfin, il a été avec M. Renan et M. de Saulcy un des promoteurs du grand recueil des inscriptions sémitiques dont notre confrère M. Waddington, alors Ministre de l'instruction publique, assura, par un large crédit, la publication dans des conditions dignes de la science française. Et il trouvait encore à prêter ailleurs son concours. En 1855, il se joignit à M. le baron de Witte pour publier le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français :* les vignettes, insérées dans le texte, étaient toutes de sa main. L'année suivante il reprit, avec le même savant collaborateur, la publication de la *Revue numismatique,* fondée en 1836, et abandonnée, après un succès de vingt ans, par M. de la Saussaye. Quinze nouveaux volumes en ont paru de 1856 à 1877[1] et presque tous contiennent quelque article de lui.

A. de Longpérier avait été le principal organisateur de la section de l'art ancien à l'Exposition de 1867. Il présida le congrès archéologique tenu cette même année, et, dans son discours d'ouverture comme dans son intervention aux débats, il montra autant d'esprit et d'à-propos que de savoir. Le congrès réunissait des archéologues de toute nature et de toute époque : les antiquaires, les artistes, les historiques et les préhistoriques. A. de Longpérier, fort distancé par ces derniers, quoique antiquaire de profession, tenait avec beaucoup de bonhomie sa place au milieu de tous :

« Hier soir, dit-il en ouvrant la session, au moment où les membres du comité d'organisation allaient se séparer, un de nos savants collègues nous disait : « Une hache, c'est un homme ».

« Interrogeons donc les haches. Elles ne manquent pas maintenant. Interrogeons les roches d'où elles ont été détachées, les gisements où elles ont été recueillies après un si long repos. Il est vrai que les réponses des haches ont un peu, comme celles de la sibylle, besoin de

[1] Après une interruption causée par la guerre 1870-1871. Une 3e série vient de recommencer à paraître. Voir la notice de M. le baron de Witte sur *A. de Longpérier,* p. 18.

quelques commentaires; mais jamais peut-être il ne s'est trouvé tant d'éminents interprètes pour nous faire profiter de leur mystérieux langage.

« L'archéologue classique, habitué à vivre parmi les textes, les monuments iconographiques à dates certaines, les œuvres des races encore existantes, alors qu'il voit tout à coup se dérouler devant lui les horizons immenses que vous lui ouvrez, éprouve une impression timide que je me permettrai de comparer à celle que ressent l'habitant des oasis, au moment où il quitte son bois épais de palmiers pour aller conquérir des richesses au delà de vastes solitudes. Ne trouvez donc pas mauvais que je rappelle ici textuellement les paroles que prononce le chef d'une caravane arabe à l'heure du départ :

« Ô mes enfants, c'est le Seigneur Dieu qui vous a réunis; avec sa grâce, nous arriverons heureusement au terme de notre route. Vous voici frères, vivez en frères. Que toutes les chances bonnes ou mauvaises soient mises en commun. Aidez-vous les uns les autres, et vous réussirez [1]. »

Jamais il ne montra mieux que dans ces discussions la prudence qui était le signe caractéristique de son savoir. Dans un congrès, les théories aventureuses se produisent à l'envi : c'est leur lieu naturel. Notre confrère, tout ami qu'il était des idées neuves dans le champ même de l'antiquité, les ramène volontiers de la région des songes aux réalités plus prosaïques.

On avait trouvé au Mexique une série de mamelons de 30 mètres de diamètre à la base, remplis d'ossements humains dans le plus grand désordre, et l'on avait été trop disposé à y voir les débris de quelque grand festin de cannibales. A. de Longpérier tempéra un peu l'horreur de ce tableau. Il fit observer que des indices de calcination ou de fractures offerts par des ossements humains ne prêtent pas nécessairement à de si terribles conclusions, et il cita ces jarres cylindriques

[1] Extrait des *Comptes rendus de la 2e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Œuvres*, t. III, p. 146.

trouvées en Corse, jarres où l'on avait coutume d'entasser, en les brisant pour les y faire cuire (c'était le mode de sépulture du pays et du temps), les ossements du défunt. — Dans d'autres cimetières, les cimetières antiques de la Savoie, on avait constaté que les sépultures ne renfermaient pas de médailles. Était-ce le signe d'une antiquité antérieure à l'invention ou même à l'usage de la monnaie chez les peuples voisins? Nullement. On a trouvé en Italie, en Gaule, en Grèce, sans y rencontrer de monnaies, des tombes appartenant notoirement à des époques où la monnaie était abondante [1]. Et l'âge du fer! Le fer est-il si moderne? et faut-il reporter à l'âge de la pierre les sépultures où on ne le trouve pas? « Il en est un peu du fer comme des manuscrits, dit-il. Les sables secs de l'Égypte ont préservé les papyrus de la destruction, la carbonisation a sauvé un grand nombre des manuscrits d'Herculanum. S'ensuit-il que tous les livres étaient accumulés en ces pays, que le reste du monde n'en ait pas possédé en quantité considérable? Nous savons le contraire. Le fer se détruit très rapidement; en certains terrains, il ne peut résister pendant un demi-siècle. » Et d'autre part on a trouvé en Égypte des lames de couteau d'excellent fer, peut-être d'acier, qui remontent aux ères pharaoniques; on a découvert à Khorsabad, dans le palais du roi Sargon, un *magasin au fer*, une salle contenant plusieurs mètres cubes d'outils, d'ustensiles, de lingots de ce métal. « Voilà donc, ajoute-t-il, pour l'Assyrie un âge du fer dont un point constaté (il ne s'agit pas du commencement) est de mille ans antérieur à l'âge du fer en Danemark [2]. »

Lorsqu'on est si pleinement maître d'un domaine, on ne saurait être indifférent aux découvertes qui viennent l'enrichir. A. de Longpérier épiait les moindres conquêtes de la numismatique ou de

[1] A ce propos, notre confrère établit que la monnaie est d'une invention peu ancienne. De grandes monarchies comme l'Égypte, la Babylonie, l'Assyrie, ont tenu une grande place dans le monde, sans faire usage de monnaie. Ce sont les petits princes, les petites cités de l'Asie Mineure, de la Grèce ou de l'Italie méridionale qui paraissent avoir trouvé et mis en circulation ce mode si favorable aux échanges. (*Œuvres*, t. III, p. 146-150.)

[2] Même congrès. (*Œuvres*, t. I, p. 224.)

l'archéologie, et quand d'heureuses trouvailles mettaient au jour quelque beau lot de médailles, il était un des premiers en mesure d'en rendre compte : qu'il s'agisse du trésor de Tarse, bijoux et médailles du IIIe siècle de notre ère [1], ou des deniers carolingiens trouvés à Imphy [2].

Il suivait de même avec une curiosité soutenue les missions érudites sur tous les champs d'exploration : les fouilles de M. Schliemann aux lieux où furent Troie et Mycènes; les recherches de notre jeune École d'Athènes, déjà si fécondes en résultats. Mais s'il était curieux des nouveautés, il ne les acceptait que sous bénéfice d'inventaire. M. Schliemann avait trouvé en Asie Mineure des vases décorés, disait-il, d'un masque de chouette. Notre confrère émit un doute sur cette attribution. Il se rappelait qu'on avait mis au jour, en divers lieux, des vases, du temps même des armes en pierre polie, dont le col offrait une figure d'homme, au moins les yeux, le nez et la bouche, et lui-même nous présenta un vase cypriote dont le col était décoré d'un masque humain avec oreilles. N'en pouvait-il être ainsi des vases de M. Schliemann? On en a eu des photographies : la prétendue chouette avait des oreilles d'homme [3]. De même on avait cru trouver des antiquités préhistoriques sous les couches volcaniques de Santorin. D'après les géologues, ces couches peuvent remonter à vingt siècles. M. de Longpérier ne refuse pas aux vases qu'on y a découverts une ancienneté plus grande encore, mais il n'accepte pas qu'ils soient préhistoriques, car il en retrouve l'image sur les parois d'une tombe de l'époque de Thoutmès III, parmi les présents que les peuples des îles du nord de l'Égypte, de l'archipel où est Santorin, apportent au Pharaon (XVIIe ou XVIIIe siècle av. J.-C.) [4].

Il ne s'intéressait pas moins aux antiquités de la Gaule, et, sans

[1] *Trésor de Tarse*, dans la *Revue numismatique* (1862). *Œuvres*, t. III, p. 188.

[2] *Deniers de Waifre, duc d'Aquitaine.* (*Revue numismatique*, 1858. *Œuvres*, t. V, p. 54.)

[3] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1874). *Œuvres*, t. III, p. 300.

[4] *Comptes rendus* (1875). *Œuvres*, t. III, p. 328.

aller bien loin, aux restes de l'ancien Paris rendus à la lumière par les tranchées ouvertes pour l'extension ou l'embellissement du Paris nouveau. C'est lui qui avait plus particulièrement la spécialité de nous entretenir des débris trouvés dans ces divers chantiers : dans l'ancien cimetière Saint-Marcel, à l'Hôtel-Dieu[1], dans les jardins de l'abbaye de Port-Royal en ville[2], Port-Libre comme on disait sous la Terreur qui en avait fait une de ses prisons : sarcophages, stèles, inscriptions, où l'on trouve quelquefois, très rarement (et la chose en a d'autant plus de valeur), le nom des *Parisii*[3]. Nous nous rappelons — et ici nous ne pouvons séparer de Longpérier l'épigraphiste éminent que nous venons de perdre, l'un des deux savants de premier ordre dont les fauteuils sont encore vides au milieu de nous, notre cher et regretté Léon Renier — nous nous rappelons avec quel zèle l'un et l'autre plaidaient la cause des Arènes de Lutèce, lorsque, vers la fin de l'Empire, le percement de la rue Monge en mit à découvert la première moitié (1870). Il n'a point dépendu d'eux, on s'en souvient, que cette première partie, la plus considérable, fût alors sauvée de la destruction; s'ils avaient réussi, et l'Académie s'était elle-même associée à leurs efforts, Paris aurait aujourd'hui dans son entier ce monument le plus ancien de l'antique Lutèce. Du reste, il faut le dire, nos ancêtres avaient, bien plus que le temps, travaillé de leurs mains à le détruire. Nos modestes arènes partagèrent en cela le sort du géant de tous les édifices de cette sorte, le Colisée. C'était une carrière à ciel ouvert où les bourgeois de Paris allaient chercher des matériaux pour bâtir leurs maisons. Dès 1847, lorsqu'on nivela la place du Parvis-Notre-Dame, on y mit au jour, entre autres débris, douze grandes pierres qui, en raison des inscriptions dont elles étaient marquées, furent

[1] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions* (1871, 1873, 1877). *Œuvres*, t. III, p. 229, 241, 376.

[2] *Revue archéologique* (1873). *Œuvres*, t. III, p. 346.

[3] Comme, par exemple, sur le sarcophage creusé dans une borne milliaire (premier milliaire de la route de Paris à Rouen), avec le nom de Galerius Valerius Maximinus (Daza), qui nous reporte aux années 305 à 307 de J.-C. (*Œuvres*, t. III, p. 377.)

transportées au Musée des Thermes; et A. de Longpérier, les rapprochant de celles qui se trouvaient encore aux Arènes en 1870, montra que pour la matière, les dimensions, le travail de la taille, la forme des inscriptions et la hauteur même des lettres, elles avaient une complète identité [1].

En 1869, notre confrère avait cessé d'être à la tête du Musée des antiques, et, après la révolution de 1870, il n'essaya pas de se faire rendre la place que l'Empire lui avait retirée. Il montra que l'on n'a pas besoin d'un titre officiel pour cultiver la science et n'en fut pas moins dévoué, moins secourable à ceux qui voulaient y travailler sous son patronage. Sa compétence si bien établie en fait d'antiquités, la sûreté de son coup d'œil, la prudence de ses affirmations et la netteté de ses jugements lui avaient donné une autorité dont les savants eux-mêmes et les amateurs éclairés aimaient à s'appuyer. Aussi sa demeure était-elle assiégée de visites intéressées [2]. Il aurait pu tenir cabinet de consultations archéologiques, et comme chez les consultants en vogue, médecins ou avocats, l'heure de ses repas n'était pas même toujours épargnée. Mais il ne s'en plaignait pas quand le visiteur était de ceux qui pouvaient profiter de ses causeries; car il aimait à répandre son érudition sous cette forme familière. Bien des idées, semées ainsi, furent recueillies et fructifièrent; plusieurs aussi furent livrées au public, sans qu'on prît la peine de dire de qui on les tenait. Autant il était recherché des amateurs, autant il était redouté des faussaires; leurs ruses les plus raffinées ne trompaient pas sa perspicacité :

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,

aurait-il pu leur dire à propos de tel ou tel bronze habilement patiné; et quelques-uns, ne pouvant obtenir son suffrage, auraient volontiers

[1] *Les pierres écrites des Arènes de Lutèce*, dans le *Journal des Savants* (1871). *Œuvres*, t. III, p. 252.

[2] « Que je payerais donc cher cette lentille de verre, disait l'un d'eux parlant de la loupe dont notre confrère ne se séparait pas, si je pouvais en même temps acheter l'œil qui s'en sert si bien. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

payé son silence : silence d'or en effet, à une époque où le goût d'un très haut personnage pour les objets antiques aurait pu être facilement exploité. Un de ces industriels tenta la chose, par insinuation du moins; il reçut une leçon qui le dispensa de s'expliquer davantage.

Dans ces dernières années, l'activité de notre confrère se partageait surtout entre le *Journal des Savants* et l'Académie : le *Journal des Savants*, qu'il enrichit de ses articles, quoique son titre d'assistant ne l'y obligeât point; l'Académie, dont il ne cessait d'animer les séances par la variété de ses communications ou par l'à-propos de ses observations, toujours si fines, si précises et si justes, sur les communications des autres.

Il eut une nouvelle occasion de déployer l'universalité de ses connaissances en matière d'antiquité et ses qualités d'organisateur, en 1878, dans l'Exposition rétrospective du Trocadéro. La croix de commandeur fut la récompense de ce labeur considérable, honneur qu'il eût voulu décliner en faveur de plusieurs des jeunes savants associés à son œuvre; mais il lui était dû et c'était le trop juste couronnement des distinctions dont il avait été l'objet au dehors tout aussi bien que chez nous; car l'ensemble de son œuvre intéressait l'art et la science en tout pays et l'avait depuis longtemps désigné à l'attention des gouvernements étrangers qui le décorèrent de leurs ordres, comme au choix des académies les plus illustres qui se firent un honneur de le compter parmi leurs membres [1].

Cette vie si bien remplie, si justement honorée, avait eu de bien

[1] J'emprunte à la notice de M. le baron de Witte l'énumération de ces distinctions et de ces honneurs :

Membre de la Société des Antiquaires de France, 9 avril 1838; président, 1851.

Membre honoraire de la Société des Antiquaires de Londres, 19 janvier 1843.

Membre de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, 9 décembre 1846. Il avait été nommé correspondant dès le 15 octobre 1840.

Membre de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), 26 mai 1854.

Correspondant de la Société *Der Verein zur Erforschung rheinischer Geschichte und Alterthümer* (Mayence), 27 août 1851.

Associé de l'Académie royale des

cruelles épreuves. En 1861, dans la plénitude de son âge mûr, il perdit sa femme et avec elle le bonheur du foyer. Ses affections si vives, refoulées dans son cœur, se reportèrent avec un redoublement de sollicitude sur ses enfants, qui l'ont bien payé de retour. Au seuil de la vieillesse, un nouveau coup le frappa dans sa famille. Il perdit son fils qu'il avait eu tant de plaisir à former, qui était déjà pour lui un collaborateur intelligent, et promettait d'être un heureux continuateur de ses travaux. A cette incurable douleur se joignit bientôt la

sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 26 mai 1856.

Correspondant de l'Académie royale des sciences de Turin, 27 novembre 1856; associé, 2 juillet 1876.

Associé de l'Académie royale des sciences de Berlin, 30 juillet 1857.

Associé de la Société académique du duché d'Aoste, 21 novembre 1858.

Membre honoraire de l'Institut égyptien, 15 juillet 1859.

Associé honoraire de la Société *Ligura di Storia patria*, de Gênes, 25 décembre 1861.

Membre effectif de la Société d'archéologie de Moscou, 9 mars 1865.

Associé de l'*Academia litterarum et scientiarum regia Boïca*, 20 juin 1868.

Associé de l'Académie royale des sciences de Bavière, 25 juillet 1868.

Correspondant de la Société *Der Verein von Alterhumsfreunden im Rheinlande* (Bonn), 29 décembre 1869.

Correspondant *dell' Accademia dei Lincei*, 1875.

Membre honoraire du Corps académique (Académie royale des beaux-arts) d'Anvers, 21 août 1877.

M. de Longpérier était aussi correspondant de la Société royale de Göttingue et de la Société littéraire de Leyde (la date manque); il était associé ou correspondant de la plupart des académies et sociétés savantes de la France et d'un grand nombre de sociétés savantes de l'étranger.

Décorations :

Chevalier de la Légion d'honneur, 13 février 1850; officier, 14 août 1863; commandeur, 20 octobre 1878.

Chevalier du Lion de Zähringien de Bade, 12 juillet 1856.

Chevalier des saints Maurice et Lazare, 25 mai 1857; commandeur, 13 juin 1862.

Chevalier de l'ordre d'Albert le Valeureux de Saxe, janvier 1868.

Commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, 25 avril 1860.

Commandeur de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, 22 mars 1861.

Chevalier de l'ordre de la Couronne de chêne des Pays-Bas, 19 octobre 1861.

Commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce, 8 janvier 1864.

Commandeur de l'ordre de Saint-Jacques de Portugal, janvier 1866.

Commandeur de l'ordre de l'Osmanieh de Turquie, 18 décembre 1878.

Officier de l'instruction publique, 3 janvier 1879.

maladie. S'il avait perdu un fils, il avait heureusement gardé deux filles dont l'une, honorablement mariée, ramenait quelque distraction dans sa demeure en l'entourant de ses petits-enfants; l'autre, qui s'était consacrée entièrement à son père, avant de se donner à Dieu; qui fit auprès de lui, jusqu'à la fin, l'apprentissage de ces soins d'infirmière dont elle continue, fille de la Charité, sœur de Saint-Vincent-de-Paul, la noble pratique auprès de nos soldats malades ou blessés; qui lui prodigua surtout, au milieu des plus cruelles souffrances, les consolations de la foi chrétienne dans laquelle il l'avait élevée. La science le soutenait aussi durant ces longs mois d'épreuves. Une de ses dernières visites au Louvre avait été pour voir de ses yeux ces monuments d'une civilisation antérieure aux Assyriens, retrouvés par M. de Sarzec; un de ses derniers projets d'études, c'étaient des bas-reliefs gravés sur des rochers de Syrie, non loin d'Alep, bas-reliefs dont il avait reçu la photographie et qu'il jugeait de l'antiquité la plus reculée : « Si j'avais dix ans devant moi! » s'écriait-il. Il ne cessa point en effet de porter intérêt à ce qui avait fait la constante occupation de sa vie, accueillant avec joie ce qu'on lui disait des objets découverts, des travaux entrepris, communiquant toujours avec notre Académie, soit par les rares visites qu'on lui permettait de recevoir, soit par les notes qu'il lui adressait encore. Que de choses précieuses il a brûlées, parce qu'il ne voulait rien laisser après lui qu'il n'y eût mis la dernière main!

C'est le 14 janvier 1882 qu'il s'éteignit. Sa mort, à laquelle on n'était que trop préparé, causa une douleur profonde, non pas seulement à ses amis, mais à tous les amis de la science. On ne voyait que trop ce qu'elle perdait avec lui; on sentait ce qu'on perdait soi-même à ne plus avoir ce guide éclairé qui ne refusait ses avis à personne et que l'on ne consultait jamais sans profit. De dignes hommages lui ont été rendus déjà. Un jeune savant, qui pouvait compter parmi ses élèves des derniers jours et qui allait si prématurément le rejoindre, Florian Vallentin, annonçant sa mort dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, l'appelait « l'archéologue le plus éminent et le plus complet de notre

siècle »; un autre, qu'il pouvait ranger aussi parmi ses disciples, dont il avait été le patron et l'introducteur dans notre Académie et qui lui a si peu survécu, François Lenormant, saluait en sa personne l'homme qui était en France, parmi les savants de nos jours, le maître incontesté de la science archéologique : « En lui, disait-il, la France possédait le premier des archéologues vivants de l'Europe. L'étranger le reconnaissait comme nous et l'Allemagne elle-même savait qu'elle n'avait personne à mettre en parallèle avec lui. » Il n'avait que trop raison d'ajouter, étant lui-même si près de le suivre : « Le vide que laisse sa disparition est un de ceux qui ne se comblent pas[1] ! » Au nombre des témoignages les plus compétents, on peut joindre celui que lui apporta l'ami dévoué, le compagnon de sa vie tout entière depuis sa première enfance, notre confrère M. Maury dont les articles suppléeront à l'insuffisance de cette notice. Mais ce qui témoignera surtout de lui dans le monde savant, ce sont ses travaux : ses grands mémoires, puis les notes, les articles sur tout sujet, qu'il avait dispersés en tant de recueils différents, et que la pieuse sollicitude de sa famille, dignement secondée par une main sûre et fidèle, a réunis comme un monument de son activité prodigieuse : œuvre attachante dans sa variété, imposante dans son ensemble, et dont la publication fait le plus grand honneur à l'éditeur lui-même; c'est un titre que vous n'avez pu oublier au nombre de ceux qui désignaient M. Schlumberger à lui succéder parmi nous. Grâce à ce double concours de la famille et du disciple, nous avons « ce qui reste du maître »; mais, comme l'a dit encore un autre de ses élèves, M. l'abbé Thédenat, « il a emporté le meilleur avec lui » : ce riche fonds de connaissances, où il pouvait puiser sans jamais le tarir; cette science toujours prête et qui ne demandait qu'une provocation intelligente pour se répandre en aperçus nouveaux, et la bonne grâce de son accueil, et le tour ingénieux de sa conversation, et son inspiration féconde, et le stimulant qu'il donnait aux recherches, et le frein qu'il savait mettre aux ardeurs téméraires : voilà ce que nous avons

[1] *Notice sur M. A. de Longpérier*, p. 1 et 20.

perdu avec lui. Nous en souffrons assez pour en garder toujours la mémoire, et le souvenir des rares qualités qu'il montra dans la science pourra guider encore ceux qui s'y livreront après lui[1].

[1] La bibliographie des écrits de M. de Longpérier tiendrait presque autant de place que cette notice. Nous renvoyons à la liste qu'il en avait préparée lui-même et qui a été publiée dans le tome VI de ses œuvres, avec des indications supplémentaires fournies par l'éditeur lui-même, son ami, notre confrère, M. Schlumberger.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. AMBROISE FIRMIN-DIDOT,

MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Lue dans la séance publique annuelle du 19 novembre 1886.

Messieurs,

Les arts, dans leurs multiples applications à l'industrie, sont exposés à déroger quelquefois au principe élevé d'où ils dérivent; et l'imprimerie, forcée de satisfaire à des besoins de plus en plus nombreux et divers, peut souvent se réduire à la partie toute matérielle du métier. Mais l'imprimeur est originairement un artiste; l'imprimeur ne peut non plus rester étranger aux œuvres de l'esprit qu'il publie; les imprimeurs célèbres ont été des érudits et des lettrés. Sans sortir de la France, nous en pouvons donner deux grands exemples : la famille des Estienne qui a présidé chez nous aux premiers développements de l'imprimerie, et la famille des Didot qui a pris une part si considérable aux progrès accomplis par elle de nos jours[1].

[1] Avec les articles *Didot*, dans la Biographie générale, où ils ont une valeur exceptionnelle, il faut citer en première ligne les *Études bibliographiques sur la famille des Didot, imprimeurs, libraires, graveurs, fondeurs de caractères, fabricants de papier, etc.* (*1713-1864*), par Edmond Werdet, ancien libraire-éditeur : ce morceau a été publié du vivant de M. A. Firmin-Didot et a été revu par lui. Les articles *Didot* du *Grand dictionnaire du XIX^e siècle*, par Pierre Larousse, n'en sont, et l'éditeur le déclare, qu'une reproduction. Les auteurs de notices publiées après la mort de notre confrère y ont puisé de même, tout en y ajoutant leurs renseignements particuliers. Nommons, entre plusieurs autres, M. le marquis de Queux de

Ambroise Firmin-Didot, le confrère dont je voudrais honorer aujourd'hui la mémoire, est à la quatrième génération de cette dynastie qui, heureusement, n'est pas près de finir. Le chef de la maison, François Didot, né à Paris, il y a près de deux siècles, en 1689, de Denys Didot, marchand, épousa la fille du libraire Ravenel[1]. Libraire lui-même en 1713, à la *Bible d'or*[2], imprimeur en 1754, il fut l'ami et l'éditeur de l'abbé Prévost. De ses nombreux enfants, deux fils, François-Ambroise et Pierre-François, suivirent la même carrière; deux filles épousèrent deux libraires renommés : Guillaume de Bure et Jacques Barrois. Si j'avais à faire l'histoire de cette maison, je ne saurais omettre le second des deux frères, Pierre-François Didot (1732-1793), qui s'est fait une si grande place dans l'industrie du livre : belles éditions, fonte de caractères perfectionnés, papeterie même; il suffit de nommer la papeterie d'Essonne à laquelle il associa son gendre Bernardin de Saint-Pierre et que la Convention mit en réquisition pour le papier des lois[3]; je n'oublierais pas non plus ses trois fils qui se distinguèrent aussi dans les diverses branches de la profession paternelle[4]; mais je

Saint-Hilaire, *Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Ambroise Firmin-Didot*, lue à la séance générale de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, le 20 avril 1876, et reproduite avec quelques coupures dans la *Revue bleue* (15 juillet 1876); MM. Jules Delalain, dans le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie* (11 mars); Alfred Franklin, dans le *Bulletin du Bouquiniste* (1er mars); Paul Dalloz, dans le *Moniteur universel* (24 février 1876); Aubé, dans le *Journal officiel* (25 février); Adolphe Viollet-le-Duc, dans les *Débats* (26 février); Francisque Sarcey, dans *Le XIXe siècle* (26 février).

[1] Une sœur de son père fut mariée à J.-N. Nyon, dont la maison subsiste encore quai Conti.

[2] La librairie, établie rue Pavée-Saint-André-des-Arts, fut transférée au quai des Grands-Augustins.

[3] On trouve à ce propos cette pièce dans les cartons du Comité de salut public :

« 18 floréal an II. — Les représentants membres du Comité des inspecteurs de la Convention, à la Convention.

« Nous vous adressons le citoyen Didot qui va vous exposer la demande sur laquelle nous vous invitons à faire droit le plus promptement possible, parce que nous avons mis sa papeterie d'Essonne en réquisition pour la fabrication du papier des lois. » (Archives nationales, AF II, carton 157, floréal an II, pièce 135.)

[4] Henri Didot, qui créa le caractère microscopique; Didot-Saint-Léger, qui fa-

dois me borner à la branche aînée d'où notre confrère est issu et, pour cette branche même, me réduire aux indications les plus sommaires des titres qui sont l'héritage de sa maison.

François-Ambroise inventa les points typographiques[1]; il eut deux fils, qu'on ne peut séparer, Pierre et Firmin, dont un imprimeur distingué de notre temps a dit : « Pierre et Firmin Didot, imprimeurs, graveurs et fondeurs en caractères, préludèrent par des productions littéraires à l'exercice d'un art que vingt ans plus tard, par la plus noble rivalité, ils devaient porter à la dernière perfection[2]. »

Pierre, l'aîné, termina la belle édition des classiques latins et français *ad usum Delphini*, commencée par son père sur l'ordre du roi. Il n'y eut bientôt plus ni roi ni dauphin, et l'on entrait dans une période où l'on imprima beaucoup, mais tout autre chose que de beaux livres. Le temps des beaux livres revint et Firmin Didot en hâta l'avènement. Dès 1795, il avait conçu le plan de sa belle collection de classiques in-folio. Établi par le ministre de l'intérieur au Louvre (1797), dans le lieu que l'Imprimerie royale avait occupé, il y imprima le *Virgile*, l'*Horace*, le *Racine;* le *Racine* que le jury de l'Exposition de 1801 proclama la plus parfaite production typographique de tous les pays et tous les âges. Pour ces grandes publications, Pierre Didot avait eu le concours des plus éminents artistes contemporains, Gérard, Girodet, Prudhon, etc. Il avait été secondé aussi dans la gravure et la fonte

briqua le papier sans fin à la papeterie d'Essonne, et Didot jeune, à qui l'on doit la belle édition in-4° du *Jeune Anacharsis*. (Werdet, p. 13-15.)

[1] Cette invention établit l'ordre et la clarté dans une matière où régnait jusque-là la plus grande confusion. Voici la définition qu'en a donnée Pierre Didot, fils de l'inventeur :

« La ligne de pied de roi, divisée en six mesures égales, servit à graduer et à dénommer les différents caractères.

« Le plus petit, qui a les six mesures complètes, ou la ligne de pied de roi, se nomme le six ; celui qui le suit immédiatement est le sept, composé d'une ligne et d'une mesure de plus. Le huit, le neuf, le dix, le onze, le douze, augmentent également de grosseur suivant des mesures aussi précises.

« Le douze a donc deux lignes de pied de roi », etc. (Voir Werdet, p. 9.)

[2] G.-A. Crapelet, *Des maîtres imprimeurs*, cité par M. Werdet, p. 16.

IMPRIMERIE NATIONALE.

des caractères par son frère Firmin Didot, qui fut le continuateur de la maison.

Firmin Didot a pour titre principal l'invention de la stéréotypie. L'emploi des caractères mobiles avait été un immense progrès; l'immobilisation des caractères en fut un autre, car en fixant les planches composées en caractères mobiles et dûment corrigées, on arrivait à donner aux livres classiques le double avantage du bon marché et de l'absolue correction. Comme son frère Pierre, Firmin Didot fut un littérateur, un poète même. Élu député sous la Restauration, il défendit dans la Chambre les intérêts de la librairie. Il les sut défendre encore lorsque, après la Révolution de 1830, Dupont de l'Eure lui offrit la direction de l'Imprimerie royale. Il déclara qu'il ne l'accepterait que pour faire de l'Imprimerie royale un établissement modèle comme Sèvres et les Gobelins, et rendre à l'industrie privée tout ce qu'on peut lui donner, sans compromettre la sécurité du gouvernement[1].

Firmin Didot eut trois fils : Ambroise Firmin-Didot, notre confrère, Hyacinthe et Frédéric.

J'arrive au cœur de mon sujet.

Ambroise Firmin-Didot se trouva, dès son enfance, en relation avec les érudits et principalement les hellénistes les plus célèbres. Il reçut d'abord des leçons de Boissonade, puis il entra dans le pensionnat où Thurot avait réuni les maîtres les plus distingués; et il acheva de se former à la connaissance du grec dans la société, non pas seulement d'un helléniste, mais d'un Hellène, Coray. Coray qui, par patriotisme, avait quitté sa patrie, travaillant, sur la terre étrangère, aux moyens de la régénérer pour arriver à l'affranchir, Coray ne gagnait pas grand'chose à ce métier. Il vivait pauvrement et il aurait bien pu chercher dans des leçons quelque ressource. Je ne sais quel sentiment exagéré de dignité le retenait. Il accepta le jeune Didot, non comme élève, mais

[1] Voir la lettre citée par M. Edmond Werdet, p. 28, et une lettre qu'après une autre révolution Ambroise Firmin-Didot, son fils, écrivit au *Journal des Débats* (28 mai 1848), pour décliner, en raison des mêmes motifs, toute candidature à la direction du même établissement (*ibid.*).

comme secrétaire, à la condition que de part ni d'autre il ne serait question d'argent : il ne voulait pas en recevoir et, ne pouvant pas en donner, payait en leçons les services qu'il attendait de son jeune collaborateur [1]. Les progrès d'Ambroise Didot furent rapides sous un tel maître. Mais Coray ne lui avait pas seulement fait aimer le grec; il lui avait communiqué l'amour de la Grèce, et ce sentiment eut bientôt l'occasion de prendre tout son essor.

La paix avait rétabli la liberté des mers. Après un premier voyage en Angleterre, voyage d'affaires qui valut à la France l'introduction de la presse en fonte, inventée par lord Stanhope, le jeune Didot obtint de son père la permission d'en faire un autre qui était l'objet de tous ses vœux. Il allait voir la Grèce et cette partie de l'Orient où la Grèce porta sa civilisation, mais où, hélas! on ne trouvait plus alors que la barbarie turque.

Il partit en 1816, comme attaché à l'ambassade que le duc de Richelieu envoyait au Grand Seigneur. Les notes qu'il rédigea rapidement et fit imprimer, en partie, pour quelques amis sont une peinture fidèle des sentiments qui l'animaient : vif enthousiasme pour le pays d'Homère et répulsion égale pour le despote dont le joug pesait sur cette noble contrée. Il les dédie à Coray qui lui a inspiré l'envie de voir et de servir sa patrie, et le grand patriote, qui ne vivait que pour la Grèce, put se dire qu'en donnant une partie de ses veilles à un pareil disciple, il n'en avait pas frustré son pays.

Ambroise Didot s'embarqua avec le marquis de Rivière, l'ambassadeur, sur *la Galathée,* nom de favorable augure; et dès les rivages de la Sicile, il vogue, si je puis dire, dans les eaux d'Homère. Le voilà entre Charybde et Scylla, un peu surpris pourtant de ne trouver, dans ce passage redouté, ni les gouffres inévitables, ni les chiens aboyants. Mais c'est aux abords de la Grèce que son imagination s'éveille et que le désenchantement va suivre. Le 15 mai, il est sur le tillac, attendant l'aurore pour saluer le premier la terre de Grèce; elle est proche, il

[1] Voir Letronne, *Journal des Savants,* 1839, p. 730.

la voit : « Nous avions, dit-il, devant nous l'île de Cythère, et la frégate, poussée par un vent favorable, fendait rapidement les ondes, entourée de cette écume d'une blancheur éblouissante qui donna jadis le jour à Vénus[1]. »

Vaine illusion ! Où trouver le brillant cortège de la déesse, les Ris, les Jeux et les Amours, dans les régions occupées par les Turcs ? Est-ce bien là le pays de ses poètes préférés, et les anciens Hellènes, en compagnie desquels il aimait à se figurer qu'il faisait ce voyage, y auraient-ils reconnu leur patrie ? « De quelle stupeur n'auraient-ils pas été frappés, dit-il, lorsque des plages arides, des roches pelées, quelques masures éparses auraient frappé leurs yeux ? C'est le sentiment pénible que j'éprouvai : plus nous approchions des côtes, plus elles paraissaient arides et sauvages, surtout celles de Cythère, dont on voyait que la déesse avait depuis longtemps abandonné le séjour. »

Il adresse un adieu à ce charmant et poétique passé, bien évanoui : « Nous saluâmes l'île de Cythère, auprès de laquelle nous nous trouvions, en récitant à haute voix l'invocation du poème de Lucrèce » ; et le souvenir païen ne l'a pas quitté encore lorsqu'il ajoute : « Le soleil venait de se coucher, le tambour annonçait la prière, et, prosternés devant le lieu de la naissance de Vénus, vers l'endroit où elle avait son temple, nous priâmes la vierge protectrice des navigateurs, *Regina protectrix navigantium*, de guider heureusement notre course vers l'empire de Mahomet[2]. »

[1] *Notes d'un voyage fait dans le Levant*, p. 21.

[2] Cette scène de l'invocation à Vénus lui est rappelée dans une lettre de son jeune compagnon de voyage, A. de Beaurepaire, qui lui écrit de Péra le 25 janvier 1818 :

« Non, mon cher compagnon de voyage, je n'oublierai pas notre invocation à Vénus, prononcée en commun à la vue de Cythère, mais, pour m'en souvenir, je n'ai pas besoin de revoir les côtes arides du triste Cerygue... J'espère que la déesse Vénus n'oubliera pas non plus notre hommage... et si elle est encore bonne personne, comme par le passé, elle devra, en conscience, par souvenir de notre récitatif, combler de ses plus douces faveurs les futures compagnes de nos jours. » (*Correspondance inédite* de M. A. Firmin-Didot.)

Les îles de l'Archipel lui offrirent le même spectacle de dévastation :

« Strabon, dit-il, rapporte que Persée, abordant à Sériphos, pétrifia les habitants inhospitaliers de cette île, en leur présentant la tête de la Gorgone, ce qui rendit toute pierreuse cette île fertile auparavant; nous la trouvâmes encore dans le même état. Cette allégorie ne saurait mieux s'appliquer qu'au despotisme turc qui a produit maintenant un semblable effet sur presque toutes les îles et sur les belles contrées soumises à sa domination; partout les bois, la culture, la civilisation a disparu, et au lieu d'apparaître au nautonier comme des fleurs semées au milieu de la mer pour réjouir sa vue, des roches arides, ne conservant plus que le squelette de ces îles, lui présentent de toutes parts des écueils redoutables et inhospitaliers[1]. » (P. 27.)

Autre déception en ce qui touche les habitants. Il avait résolu, avec ses compagnons, d'aller voir « les champs où fut Troie »; ils débarquent à Ténédos; c'était à qui toucherait le premier le rivage : « Les habitants, dit notre jeune voyageur, durent nous croire échappés à quelque grand naufrage, en voyant la joie dont nous étions transportés. » Ces habitants, c'étaient des Turcs, sans doute! Mais en voici d'autres : Poussant plus loin, « nous rencontrâmes, continue-t-il, dans les champs trois Grecs à qui je demandai s'ils connaissaient Homère, et je leur en présentai l'exemplaire que je portais avec moi; mais aucun d'eux ne savait lire. » (P. 36.)

La plaine de Troie, les pentes de l'Ida, et le Simoïs, et le Scamandre, ce fleuve fameux que l'armée de Xerxès, nous dit Hérodote, but tout entier — moyen pratique de le passer à pieds secs — et la colline où l'on soupçonnait l'ancien emplacement d'Ilion, et le tumulus où Alexandre vénéra le tombeau d'Achille, tous ces lieux épiques re-

[1] En quelques lieux pourtant, il le reconnaît malgré ses justes préventions, la nature triomphe encore de la barbarie :

« Lorsque nous fûmes plus avancés entre ces deux îles (Cythnos ou Thermia et Céos ou Zéa), les terres étaient si rapprochées autour de nous que la mer nous semblait une plaine unie et verdoyante, fermée de toutes parts par des montagnes et des collines. » (P. 28.)

çurent, pendant cette trop courte descente, la visite de nos jeunes hellénisants. Pour mieux honorer Achille, Ambroise Didot s'était proposé de lire le récit de ses exploits sur sa tombe, et il s'était muni d'Homère. Par malheur (et nous retrouvons ici déjà l'homme un peu distrait que nous avons connu), au lieu de l'*Iliade,* il avait pris l'*Odyssée*[1].

Dans ce voyage, il ne visita pas seulement Constantinople et l'Asie Mineure; il parcourut aussi l'Égypte et la Palestine, plus en curieux, il faut le dire, qu'en antiquaire et en chrétien. En Égypte, il ne remonte pas le Nil plus haut que le Caire; et en Palestine, il semble se défendre des impressions qui réveillent en lui les souvenirs d'une éducation religieuse. (*Notes d'un voyage,* p. 244; cf. p. 262.)

Ces notes ne sont pas assurément pour le voyageur un guide à consulter aujourd'hui : bien des choses ont changé d'aspect comme de régime; et pourtant ce tableau pris sur le vif n'en a pas moins un réel intérêt. Il y a dans ces peintures des traits qui sont toujours vrais, plusieurs reproduits de main d'artiste : par exemple ce passage sur les femmes égyptiennes : « Lorsqu'on rencontre des femmes égyptiennes dans les rues d'Alexandrie, enveloppées de la tête aux pieds d'une grande draperie noire, brune, blanche ou jaunâtre, on croit voir les momies d'Égypte se promenant couvertes de leurs linceuls »; et cet autre sur les Arabes : « Leurs burnouschs blancs étaient drapés comme dans les statues antiques; généralement, soit par la nature de l'étoffe, soit par un goût particulier, presque tous les Arabes, ceux même qui n'ont que des lambeaux, les ajustent avec noblesse. »

Cette visite à l'Égypte et à la Palestine n'était point pour le jeune attaché comme un adieu à l'Orient. Il voulait voir les îles et les provinces de la Grèce, à commencer par les îles et les rivages de l'Asie Mineure, et, en quittant la Syrie, il aborde successivement, comme par une sorte de cabotage, l'île de Chypre, Rhodes, Cos, Chio, Lesbos,

[1] Il revit les plaines de Troie à son retour de Constantinople, et il eut l'occasion de signaler, à l'extrémité du lieu appelé *Pergama,* un débris de mur cyclopéen de 5 mètres de long que Choiseul-Gouffier n'avait pas connu. (*Notes*, etc., p. 122.)

retenu quelquefois par les vents, plus qu'on ne se l'était proposé, mais pas plus qu'il ne convenait à son désir de voir et de connaître. Il décrit les lieux, observe les coutumes et les mœurs, sans négliger les inscriptions qu'il copie, laissant à d'autres ou à d'autres temps le soin d'y joindre un commentaire. Il allait faire un séjour plus prolongé à Cydonie, ville jadis située dans une des Hécatonnèses, transportée depuis sur le continent, et qui, grâce à une certaine indépendance dont elle était redevable à des incidents assez étranges, avait attiré des Grecs du Péloponèse : toujours grecque sous le nom turc d'Aivali[1], et augmentant de jour en jour sa prospérité.

Cet épisode, qui termine la partie imprimée des *Notes de voyage*, a un intérêt tout particulier. Il nous fait assister au réveil de la Grèce et nous montre comment, sur ce rivage même de l'Asie, qui sera, selon toute apparence, le dernier lambeau d'empire laissé aux Turcs, on travaillait à l'affranchissement de la race hellénique. C'est par l'éducation, c'est par l'étude des monuments de l'ancienne Grèce que l'on s'y préparait. Cydonie avait un gymnase qui renfermait un grand nombre d'élèves et avait fourni déjà des professeurs aux villes du voisinage. Ambroise Didot s'y présentait avec une lettre de Coray, adressée à l'un des maîtres de ce collège, et ce fut sous le bénéfice de cette recommandation qu'il en partagea les exercices pendant deux mois. Sa résidence en ce lieu ne fut pas inutile à la cause dont lui, Français, ne souhaitait pas le succès moins que les autres : « Je trouvai, dit-il, parmi cette petite colonie de jeunes Grecs instruits, un assez grand nombre d'élèves qui, à ma demande, entreprirent d'abandonner dans leur conversation le grec vulgaire, pour faire revivre, dans l'enceinte du collège, la langue de Démosthène et de Platon. L'enthousiasme que causa la loi que nous décrétâmes s'étendit même jusqu'aux noms vulgaires de Jean, de George, de Petit-Jean et d'Hilarion qui furent transformés en ceux de Xénophon, d'Aristide, de Thémistocle et d'Épaminondas, sans trop réfléchir au respect et aux devoirs qu'imposent de

[1] Nom qui veut dire la même chose (le coing, fruit du cognassier).

pareils noms. » (P. 385.) Et lui-même, voyageur étranger, sinon barbare, sur cette terre, avait pris le nom d'Anacharsis : il signe ainsi avec les autres le décret ou considérants (ψήφισμα) et la loi (νόμος) rédigés en fort bon grec et reproduits dans son livre. (P. 386.) « J'ai appris, ajoute-t-il, depuis mon retour, avec un vif plaisir, que notre petite société observait encore entre elle l'habitude de parler le grec ancien et qu'elle était restée fidèle au serment que chacun fit à mon départ, d'observer notre loi jusqu'à mon retour. »

Jusqu'à mon retour! Lycurgue n'avait pas fait autrement quand il donna ses lois à Sparte.

M. Didot n'y revint pas, et, au moment où il rassemblait ses notes de voyage, il apprenait que le collège et la ville même avaient péri dans les premiers revers de l'insurrection (15 juin 1821)[1].

En quittant Cydonie, notre jeune *Anacharsis* prit son chemin, tout à loisir cette fois, par la Grèce continentale. Monté sur un vaisseau d'Hydra, il débarqua au Pirée et visita les monuments d'Athènes avec Fauvel pour guide; il parcourut ensuite la Morée, s'arrêtant aux ruines de Tirynthe et de Mycènes, et ne laissant pas que de rendre hommage à la beauté de la nature en Messénie comme dans la riante vallée de l'Eurotas : M. Pouqueville lui emprunta pour son *Voyage en Grèce* l'itinéraire de Tripolitza à Olympie en passant par la Laconie[2], pages charmantes qui font regretter le reste; car ce sont les seules qui soient imprimées. Il continua sa route par les îles Ioniennes, qui étaient

[1] Marquis de Queux de Saint-Hilaire, p. 19, et *Revue bleue*, 1876, p. 53.

[2] Chapitres CXLIV et CXLV. Cette visite à la Grèce lui fait plus aimer et exalter encore les qualités de la population, son patriotisme et, par exemple, « l'amour des habitants d'Hydra pour des rochers incultes et presque inhabitables, aussi affreux que le nom même qu'ils portent (ὕδρα, hydre, serpent). La plupart des voyageurs qui parcourent la Grèce actuelle pour y chercher l'antique Grèce, continue-t-il, ne savent la retrouver que dans les marbres brisés qui leur rappellent d'antiques souvenirs; ils n'ont pas voulu voir dans la nation qui survit à ces ruines les descendants de ces antiques Grecs, dont ils ont cependant conservé la langue, une grande partie des usages et même le caractère que l'on retrouve encore partout où le joug ottoman ne s'est pas trop longtemps appesanti. » (*Notes manuscrites*, fol. 200.)

sous le protectorat de l'Angleterre, protectorat préférable sans doute à la domination turque; mais notre jeune observateur put constater déjà combien ces grands colonisateurs sont peu habiles à faire goûter les bienfaits de leur civilisation. Il se détourna un peu de son chemin pour visiter Ithaque. Il vit « le château d'Ulysse », la fontaine Aréthuse, et à côté la pierre du Corbeau, où Eumée reconnut son maître :

Πὰρ κόρακος πέτρῃ ἐπί τε κρήνῃ Ἀρεθουσῆς.

« On ne pouvait, dit-il, mieux préciser l'endroit »; et sans crainte de faire sourire ceux qui agitaient alors la question homérique : « C'est en voyageant dans la Grèce, ajoute-t-il, que l'on reconnaît partout l'exactitude d'Homère, même dans les détails les plus minutieux, et qu'on doit être convaincu que si ce grand poète fut aveugle, ce ne put être que dans un âge avancé[1]. » (P. 342.)

Revenu en France par l'Italie[2], il ne pouvait rester indifférent à ce

[1] D'Ithaque, voulant aller à Naples, il fit voile pour Ancône afin d'éviter les brigands en Calabre, — et c'est sur la route de Rome à Naples qu'il en fit la rencontre : « Si je ne fus pas attaqué, dit-il, j'attribue ce bonheur à ce que j'étais seul dans une calèche avec un prêtre dont ils savent que le bagage ne vaut pas grand'chose, et mon costume de voyage n'était pas fait pour tenter leur cupidité. » (Fol. 271.) — Si l'on imprimait la suite de son voyage, on y trouverait de curieux détails sur l'Italie comme sur la Grèce. Il n'en a rien voulu faire. Nous l'imiterons.

[2] On aurait pu craindre qu'attaché à l'ambassade de Constantinople, Ambroise Didot ne continuât sa carrière dans la diplomatie. Son père, dans une lettre pressante, le mit en garde contre cette tentation : « Non jamais, lui dit-il, jamais tu ne renonceras à la typographie, puisque c'est à elle que notre famille doit une considération qu'il faut non seulement maintenir, mais accroître, en n'oubliant jamais que la considération attachée à un art diminue dès l'instant qu'il ne fait plus de progrès. Je vois avec plaisir que tu désires, à ton retour, t'occuper de la gravure des caractères orientaux. Nous n'examinerons pas si ce travail doit nous être avantageux sous le rapport du commerce, il suffit sans doute qu'il puisse te faire honneur sous le rapport de l'art, et continuer à augmenter ton goût pour l'étude des langues savantes. » Et plus loin : « Toi-même, tu te souviendras un jour que, lorsque tu travaillais auprès de ton père, les écrits d'Homère, de Sophocle, de Théocrite, de Virgile, d'Horace, disputaient la place à nos burins et à nos travaux commencés; tu te rappelleras, non sans quelques douloureux souvenirs, qu'en récitant les vers

IMPRIMERIE NATIONALE.

mouvement national dont il avait vu les symptômes et qu'il appelait de ses vœux : et toutefois il ne se dissimulait pas combien la Grèce y était mal préparée[1]; les Hellènes qui aspiraient le plus vivement à l'indépendance de leur patrie, les Coray, les Mourouzi, les Mavrocordato, le sentaient bien aussi et ne songeaient qu'à régénérer, avant tout, leurs compatriotes par l'instruction publique.

La Grèce n'attendit pas jusque-là; et ce fut pour ses plus ardents amis une surprise, mêlée de crainte. Coray trouvait que l'insurrection arrivait trente ans trop tôt. Mais ceux qui étaient sur les lieux ne pouvaient pas se soumettre aux calculs d'une telle politique. Trente ans! c'était ajourner l'affranchissement à la génération suivante. Cela était bon en théorie; ceux qui souffraient du joug ne pouvaient avoir qu'une pensée : le secouer à tout prix[2].

La Grèce n'aurait pu soutenir seule le poids de la puissance des Turcs, fort grande encore alors. Mais la chrétienté, qui avait fait les Croisades et qui depuis avait eu si longtemps à lutter pour contenir les nouveaux maîtres de Constantinople aux portes de l'Occident, serait-elle insensible à l'extermination de ce petit peuple? Le cri d'une race qui avait légué sa civilisation à l'Europe pouvait-il ne pas être entendu? Si les mêmes jalousies qui avaient plus d'une fois favorisé les progrès de l'Empire ottoman arrêtaient encore les résolutions des cabinets, les peuples devaient céder à un mouvement plus généreux. M. A. Firmin-Didot, qui venait de visiter les populations opprimées, qui avait partagé leur impatience du joug et les aspirations de leur jeunesse, se mit à la tête de cette agitation européenne. L'appel qu'il fit, en trois pages,

divins d'Homère, soit dans le morceau de Priam aux pieds d'Achille, soit dans les adieux d'Hector et d'Andromaque, ou de Sophocle dans ceux d'Ajax à son jeune fils, des larmes d'attendrissement tombaient quelquefois sur ces types, qui, depuis, nous ont fait quelque honneur.» *Famille Firmin Didot*, p. 11.)

[1] Il en accuse le despotisme des Turcs, il en accuse aussi «l'injustice de l'Europe qui, dans sa coupable indifférence, l'avait laissée succomber sous la férocité des Scythes et maintenue si longtemps dans une sclavage, opprobre du monde civilisé».

[2] Voir la lettre de Coray, citée par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, dans la *Revue bleue*, p. 52.

pour une *souscription française* en faveur des Grecs, en donna le signal : « Qu'ont fait, y disait-il, les Mahométans depuis la conquête pour qu'on oubliât que l'abus de la force est le seul droit qu'ils aient acquis sur ces heureuses contrées? La cause des Grecs est celle de l'humanité, des lettres, du christianisme et de la liberté : c'est la cause de la civilisation contre la barbarie. » Il rappelait ces paroles de Fénelon qui, ayant eu la pensée de se consacrer aux missions du Levant, évoquait l'image d'une Grèce libre :

> La Grèce entière s'ouvre à moi, le sultan effrayé recule; déjà le Péloponèse respire en liberté et l'Église de Corinthe va refleurir, la voix de l'Apôtre s'y fera encore entendre; je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité.

Et cet esprit, le doux auteur de *Télémaque* ne le retrouvait-il pas déjà lorsqu'il ajoutait :

> Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts qui la regardent comme leur patrie?

L'heure en était venue, et il ne s'agissait plus de mission pacifique : le glaive était tiré; il fallait soutenir les combattants. Un comité se forma, qui réunit les noms les plus éminents des lettres françaises et de la politique : Chateaubriand, Choiseul, Dalberg, Benjamin Delessert, Fitz-James, Harcourt, Alexandre de Lameth, Alexandre de la Borde, La Rochefoucault-Liancourt, Lasteyrie, Saint-Aulaire, Sébastiani, baron de Staël, Villemain. Ambroise Firmin-Didot y figurait comme secrétaire[1], et il en fut un des membres les plus actifs : la preuve en est dans des lettres qu'il a gardées, lettres des philhellènes

[1] Burnouf le père le prenait comme intermédiaire auprès de Coray, afin d'obtenir des lettres de recommandation pour des jeunes gens qui voulaient mettre leurs bras aux services de la Grèce. (1er mai 1826. *Correspondance inédite* de M. Didot.)

ses collègues, lettres aussi de plusieurs des chefs de l'insurrection, de Démétrius Ypsilantis, de Canaris, etc. [1]. Des secours purent être ainsi assurés aux populations qui luttaient contre des masses écrasantes avec une énergie redoublée même par les revers; ils leur donnèrent les moyens de se relever, de rester debout jusqu'au moment où l'alliance de la France, de l'Angleterre et de la Russie consacra, ne disons plus l'insurrection, mais la résurrection de la Grèce par la victoire de Navarin (20 octobre 1827).

C'est au cours de cette lutte, en 1826, que M. Didot avait publié ses *Notes d'un voyage fait dans le Levant* [2]. Dans une lettre demeurée

[1] Le duc d'Harcourt lui écrivait le 13 septembre 1825 :

« Mon cher collègue,

« Vous êtes bien aimable d'avoir pensé à moi, je vous remercie extrêmement de votre souvenir et de votre obligeance. Tout ce qui a rapport à la cause des Grecs m'intéresse, comme vous, et nous trouverons en nous-mêmes notre récompense d'avoir écouté le cri de l'humanité; mais je vois avec peine, par la tournure que prennent les affaires, que nous aurons bien de la peine, dans tout ceci, à obtenir des résultats qui aient quelque valeur et qui puissent honorer notre pays. C'était là notre principal but; mais on a trop de désavantage quand non seulement on n'est point aidé par le gouvernement, mais qu'il cherche à vous contrecarrer, et les moyens ne lui manquent guère. Nous manquons une belle occasion. L'Angleterre en profite, c'est tout simple; dans notre pays livré aux petites intrigues, à l'égoïsme et à l'individualité, on n'a guère le temps d'aller faire de l'honneur pour son pays à mille lieues de Paris. Il faut convenir cependant que les malheureux Grecs parlent bien autant au cœur et à l'imagination que les noirs de Saint-Domingue, qui vivaient bien tranquillement de leurs rentes et n'étaient égorgés par personne. Il faut gémir des idées mesquines qui nous régissent, et attendre mieux.

« J'espère, mon cher collègue, vous revoir à la fin de ce mois, ce sera un vrai plaisir pour moi; je vous remercierai moi-même de votre amabilité, et vous renouvellerai l'assurance de tous mes sentiments les plus distingués.

« Harcourt.

« Ce 13 septembre. »

(*Correspondance inédite* de M. Didot.)

[2] Ambroise Didot avait contribué autrement que par son appel au public et par sa souscription particulière au succès de la lutte. Il y avait, dès avant le commencement des hostilités, associé en quelque sorte la maison de son père, en fournissant aux Grecs les armes puissantes que la presse peut mettre au service d'une grande cause. A son passage par Chios, il avait recueilli des amis de Coray le vœu d'établir une imprimerie dans cette île, et il y avait fait envoyer tout un matériel, une collection

inédite, M. Villemain, son collègue au comité grec, en a fait ressortir tout le mérite littéraire [1]. Mais ce livre n'était pas seulement une œuvre de littérature; c'était, si réduite qu'en fût la publication, un acte de

complète de caractères grecs. Il n'avait pas fait moins pour Cydonie. Un des élèves du collège vint en France, et, admis dans les ateliers de son ancien camarade, il y apprit la gravure des poinçons, la fonte des caractères et tous les détails de l'art de composer et d'imprimer. Cydonie n'en profita guère, il est vrai : le jeune Cydonien n'était rentré dans sa patrie que pour voir les rigueurs de la répression s'étendre aux villes du littoral asiatique. Mais, échappé au massacre, il se rendit dans le Péloponèse, où il mit sa presse au service du gouvernement insurrectionnel, pour imprimer les bulletins de la guerre, et quand arriva, en 1824, la nouvelle imprimerie mise par la maison Didot à la disposition de la Grèce, il eut l'honneur de la faire servir à imprimer le premier journal du peuple affranchi, *L'Ami de la Loi*, Ὁ Φίλος τοῦ Νόμου. Établie d'abord à Hydra, cette imprimerie fut transférée ensuite à Nauplie. (Marquis de Queux de Saint-Hilaire, p. 22, et *Revue bleue*, p. 53.) Ce ne furent pas les seuls services rendus par les Didot à la Grèce. Typographes et matériel, même la grande imprimerie fondée en 1830 à Athènes, y sont venus de leur maison. (*Corresp. inédite* de M. Didot.)

[1] « Mon cher ami,

« Si j'avais des yeux, j'aurais passé la nuit à lire vos charmantes notes; mais il m'a fallu attendre jusqu'à ce matin pour avoir les yeux d'un autre. J'ai écouté avec un extrême plaisir les deux cents premières pages, et je vous laisse en Égypte où je vous reprendrai bientôt avec l'espérance de revenir avec vous en Grèce. Rien n'est plus naturel, plus animé que vos récits trop rapides. J'avais toujours souhaité de lire un voyage écrit dans ces beaux pays par un jeune lettré qui eût de l'esprit et de l'enthousiasme. Vous m'avez donné ce plaisir. Votre course dans la Troade, votre coup d'œil sur les environs de Constantinople, votre journée sur le mont Olympe, tout cela est rempli de grâce et d'intérêt. J'ai écouté curieusement les funérailles du prince Mouroussi; mais j'aurais voulu savoir si l'on y prononçait un myriologue, si l'on posait du colliva (?) sur le cercueil, etc. Ne craignez pas les détails, car vous contez à merveille. Ce que vous dites sur la religion mahométane, qui est beaucoup moins brute que la nation turque, est très juste et très piquant. Votre visite à l'imprimerie du Patriarche et à l'imprimerie turque m'a fort intéressé. J'en dis autant de votre visite au Grand Seigneur. Enfin, tout me plaît, par le fond, par la forme, et je ne sais par quel tour vif et vrai qui ne s'apprend pas. Vous avez été trop modeste de faire le livre si court, et de n'y pas mettre votre nom. Je vous finirai demain; et j'entrevois avec plaisir que vous parlerez de Rhodes, de Chios. Je vous remercie mille fois du présent et surtout de l'ouvrage.

« Agréez mon attachement.

« Villemain.

« Paris, le 16 février 1827. »

propagande. Casimir Périer, qui en avait reçu de M. Didot un exemplaire, ne s'y trompait pas; il lui écrivait :

Cette narration de votre séjour dans une contrée sur laquelle tous les regards ainsi que tous les vœux se portent en ce moment ne peut qu'ajouter encore à l'intérêt que la nation grecque inspire et favoriser conséquemment le succès de sa cause sacrée[1].

Là ne se borna pas la sollicitude d'Ambroise Firmin-Didot pour la résurrection de la Grèce. Après le comité institué pour l'affranchir, il avait songé à fonder une société pour l'aider à reprendre sa place dans la civilisation moderne, en répandant chez elle les connaissances accumulées en Europe durant les siècles où elle gémissait sous le joug des Turcs[2]; et dans toutes les crises qu'elle eut à traverser par la suite, il lui donna des marques du plus vif intérêt. Après l'assassinat du président Capodistrias (9 octobre 1831), le comité avait rédigé pour le gouvernement français une note (on y peut soupçonner la main de son secrétaire) où il montrait l'urgence de mettre un terme à l'anarchie en tirant enfin la Grèce du provisoire qui la tuait[3]. La Grèce eut

[1] *Correspondance inédite* de M. A. Firmin-Didot.

[2] Je lis dans le brouillon d'une note qui se trouve parmi les papiers de M. A. Firmin-Didot :

« Un comité composé d'une partie des actionnaires sera chargé de la direction de l'entreprise. Il désignera les ouvrages à traduire, en prenant l'avis d'un homme de lettres grec, bien informé de l'état et des besoins intellectuels de son pays. Ce comité fixera aussi le taux des honoraires pour les ouvrages faits ou à faire.

« Il sera établi une librairie à Napoli de Romanie et une autre à Corfou. Ces librairies seront fournies de livres grecs, français, latins, etc.

« On invitera dans le prospectus les Grecs instruits à envoyer leurs ouvrages à la Société. Tous ceux qui ont quelque travail achevé et qui sont empêchés, par le défaut d'argent, de le publier, s'empresseront de le céder à la Société. Nul doute que l'existence d'une pareille Société excitera à l'émulation et ranimera l'activité des Grecs instruits, dans quelque partie de l'Europe qu'ils se trouvent. »

[3] « Projet de note à remettre au ministère, d'après la décision prise par le comité grec dans la séance du jeudi 5 janvier 1832. » — Après l'assassinat de Capodistrias, le comité grec, pour retenir aux Hellènes les sympathies qui pouvaient leur échapper, s'efforça d'établir, par la publication de divers documents (*Documents officiels sur l'état présent de la Grèce*), que

alors son roi et son gouvernement plus ou moins constitutionnel. Trente ans plus tard, après l'insurrection du 23 octobre 1862 qui amena la retraite du roi Othon, M. Didot, craignant le conflit des puissances protectrices dans la désignation de son successeur, eût volontiers conseillé aux Hellènes de les mettre d'accord en se mettant en république :

Pourquoi, écrivait-il de Sorel, le 3 décembre 1862, à M. Platys, la Grèce ne songerait-elle pas à se gouverner par elle-même, en se constituant, comme la Suisse, en États fédératifs avec un président élu tous les cinq ans, et même tous les dix ans et pouvant être réélu? On obtiendrait par là une partie des avantages du principe monarchique, puisque le chef pourrait se perpétuer au pouvoir du moment où sa conduite aurait mérité l'assentiment de la nation à l'expiration de son mandat.

La configuration du sol de la Grèce, divisé en plusieurs parties par des montagnes, semble indiquer cette forme de gouvernement, conforme à ses anciens et glorieux souvenirs. Dans un pays pauvre, et qui le sera longtemps encore, une monarchie avec une cour et tout ce qui s'ensuit est, comme me le disait mon vénérable maître et ami Coray, peu de jours avant sa mort, *βαρυδάπανον πράγμα* (chose lourdement coûteuse). Il vaut mieux employer ce luxe à doter des écoles et des universités, à faciliter les communications, encourager le commerce, l'agriculture et la navigation, et faire refleurir les lettres, les sciences et les beaux-arts. C'est par là surtout que la Grèce reprendra son rang parmi les nations et obtiendra les sympathies. Elle a fait voir que le courage et l'amour de la patrie, qui lui ont fait exécuter de si grands prodiges en 1825 et lui ont mérité alors l'admiration de l'Europe, vivent toujours chez elle; il lui faut montrer qu'il peut en être de même pour cette autre partie de la gloire de ses ancêtres[1].

Mais notre confrère oublie un peu les rivalités permanentes

ce crime avait été un acte de vengeance purement personnelle, et que la nation n'y avait participé en rien. M. Eynard était le plus ardent à défendre la mémoire de l'ancien président; plusieurs de ses lettres se trouvent dans les papiers de M. A. Firmin-Didot, qui était tout gagné à la même cause. C'est à M. Didot qu'est adressée aussi une lettre de jeunes Grecs, en résidence à Paris, qui protestent contre cette publication et défendent l'insurrection de Nauplie. Ils attachaient une importance extrême à ce que le nom de M. Didot ne figurât pas au bas d'une pièce qui la condamnait.

[1] Brouillon de lettre dans la *Correspondance inédite* de M. Ambroise Firmin Didot.

d'Athènes, de Sparte et de Thèbes, et le trop puissant voisin du nord (je parle du roi de Macédoine) qui intervint pour les pacifier[1].

A l'époque de la fondation du comité philhellénique, c'était Firmin Didot père qui était à la tête de la maison, et il était heureux d'avoir pour l'assister des fils qui promettaient de continuer si bien son œuvre : aussi se les était-il associés dès 1819. En 1827, quand il accepta de Nogent-le-Rotrou un mandat de député à la Chambre, il laissa la direction de la maison aux deux aînés, Ambroise et Hyacinthe. La librairie et l'imprimerie ne s'exerçant alors que par brevet, Ambroise eut le brevet de libraire, et Hyacinthe, celui d'imprimeur; mais tous deux étaient liés par une association à laquelle Frédéric, le troisième frère, prêtait son concours. Toute la grande industrie des livres se trouvait alors réunie dans leur vaste entreprise : librairie, imprimerie, stéréotypie, fabrication des papiers et des encres[2]. La mort de leur plus jeune frère, qui les secondait en dirigeant particulièrement la papeterie du Mesnil, mort suivie de près par celle de leur père (1836), faisait retomber sur eux une charge qu'ils allégèrent en cédant à la Société de fonderie générale de caractères leurs propres ateliers (1840) : cession douloureuse pour eux et qu'ils n'auraient pas

[1] Quant à l'histoire intérieure d'Athènes, elle lui suggère, dans les *Notes* de son voyage en Orient, des réflexions relevées par des comparaisons assez peu démocratiques :

« Les républiques paisibles des abeilles bourdonnent encore sur le Pentélique et l'Hymette, qu'elles habitent, soumises toujours aux mêmes lois; elles ont vu se succéder à Athènes toutes les formes de gouvernement qu'a pu inventer l'inconstance humaine. Trop heureux les Athéniens si, prenant pour modèles dans leur temps de gloire et de prospérité ces nombreux bataillons de grues et de cigognes, soumis toujours à des lois immuables et que j'ai vus, marchant dans le même ordre, se déployer encore sur les débris de la ville de Minerve, ils avaient pu se garantir de cette fureur d'innover qui, forçant ce peuple mobile à chercher un mieux imaginaire, l'a précipité de malheurs en malheurs dans le comble des infortunes, le despotisme d'un peuple barbare! » (*Notes manusc.*, fol. 218.)

[2] L'importance de la maison Didot n'a nulle part été mise plus en lumière que par le chef d'une grande maison de librairie, M. Jules Delalain, dans la notice que j'ai citée. En 1835 avait été fondée au Mesnil une imprimerie succursale de Paris, où les femmes remplissaient toutes les fonctions de typographes.

faite du vivant de leur père; car c'était un des fleurons de sa couronne qu'ils détachaient alors et déposaient sur son tombeau.

Notre confrère s'était fait lui-même des titres personnels, comme graveur, par la création de plusieurs types : l'un d'anglaise cursive, l'autre de caractères grecs destinés à une édition de Tyrtée, et quelques autres de diverses langues : grec, français, russe, etc.[1]. Mais cet abandon de la fonderie laissait un champ assez vaste encore à son activité et à celle de son frère[2]. Imprimeurs et libraires, que leur fallait-il de plus pour soutenir l'éclat de la maison?

Ils soutinrent en effet cet éclat par des publications de premier ordre : l'*Expédition scientifique des Français en Morée*, sous la direction de M. Blouet, architecte[3]; les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, par Champollion jeune[4]; le *Voyage dans l'Inde*, de Jacquemont[5]. Une œuvre dont Firmin Didot avait légué la pensée à ses fils et qu'Ambroise devait avoir surtout à cœur de réaliser, c'est la nouvelle édition du *Trésor de la langue grecque* d'Henri Estienne. Par là, l'helléniste philhellène payait largement son tribut à la Grèce, et il élevait un monument où s'inscrivaient, unis dans l'accomplissement d'une même œuvre, les deux grands noms de l'imprimerie française : les Estienne et les Didot. Le grand ouvrage publié par Henri Estienne n'était pas de ceux, en effet, qui peuvent s'achever du premier coup. Créé par la vaste érudition d'un de ces hommes qui commencèrent la publication des textes grecs aux temps modernes, il avait besoin de se rectifier et de se compléter, à mesure que les richesses de l'antiquité grecque furent mises au jour et que la science eut plus de loisir pour les exploiter. Ambroise Firmin-Didot, si helléniste qu'il fût d'ailleurs, n'avait pas eu, comme on le peut croire, la pensée de se livrer seul à ce travail. Il mit à contribution tous ceux qui, dans le monde savant,

[1] Werdet, *Étude bibliographique sur la famille de Didot*, p. 34.

[2] Librairie, imprimerie, fabrication de papiers mécaniques sans fin, sorte de fabrication inventée par un de leurs parents de la deuxième branche, Didot-Saint Léger, et par eux établie à Sorel et au Mesnil.

[3] *Antiquités*, 3 vol. in-fol., 1831-1835.

[4] 4 vol. in-4°, 1835-1845.

[5] 5 vol. in-4°, 1841-1844.

IMPRIMERIE NATIONALE.

avaient autorité en pareille matière, les Ast, les Boissonade, les Hase, les Jacobs, etc. L'ouvrage s'acheva de 1830 à 1865, sous la direction constante de M. Hase, avec la collaboration successive de MM. de Sinner et Fix pour le premier volume, et, pour les sept volumes suivants, de MM. Guillaume et Louis Dindorff.

Ce qu'il avait fait pour l'antiquité grecque, il le fit pour le moyen âge en donnant une édition nouvelle du *Glossaire* de Du Cange, grâce à la collaboration active du savant Henschel (*Glossaire latin* et *Glossaire français*), 1840-1850. En même temps il publiait la grande collection des auteurs grecs, avec traduction latine, sous la savante direction de M. Dubner; celle des classiques français, qui a provoqué, par une louable émulation, une autre publication plus considérable encore. Rappellerons-nous de plus les soixante-sept volumes de l'*Univers pittoresque,* qui comprennent, sous ce titre un peu mondain, plus d'une histoire fort érudite, comme *la Palestine,* de Munk; les trente volumes de l'*Encyclopédie moderne,* les quarante-six volumes de la *Biographie générale?* Titre inexact que MM. Didot eurent à subir par arrêt de justice : c'est *universelle* qu'il fallait dire, et qu'ils avaient dit; mais le tribunal y vit une concurrence à une autre biographie universelle en possession du nom. A ce compte, depuis Mézerai, il ne serait plus permis d'écrire un livre sous le titre d'*Histoire de France!* Le public a réformé l'arrêt des juges et fait droit à chacun, en disant : *Biographie Michaud, Biographie Didot.*

Au nombre des grandes publications de la maison Didot, il faut compter le *Dictionnaire de l'Académie française.* Les frères Didot en donnèrent en 1835 la sixième édition et en 1878 la septième et dernière. Ici, notre confrère n'eut point à exercer d'action personnelle comme sur ses autres grands dictionnaires, le *Thesaurus* d'Henri Estienne et le Du Cange : c'est l'œuvre de l'Académie; il n'y prêta que son office et sa vigilance d'imprimeur. Mais il ne pouvait pas voir passer sous ses yeux ce travail sans plus d'une réflexion, et les observations qu'il n'avait point qualité pour y joindre, il les voulut soumettre en son propre nom au public. C'est l'objet d'un livre qu'il a publié

sous ce titre : *Observations sur l'orthographe ou ortografie française, suivies d'un exposé historique des opinions et systèmes sur ce sujet depuis 1527 jusqu'à nos jours* (1867; 2e édition, 1868). Ce n'est pas une révolte contre l'Académie, c'est un appel à l'Académie : il lui dédie son livre. Il sent bien, il déclare, il proclame que rien ne se peut plus faire que par elle : imprimeurs, hommes de lettres, journalistes, tout le monde subit sa loi sans contester. Mais l'Académie a déjà modifié l'orthographe en bien des mots [1]. Beaucoup d'autres seraient à réformer encore (pourquoi, par exemple, écrire *ambitieux* par un *t* et *vicieux* par un *c*?). Ce ne serait que faire un pas de plus dans la voie où l'illustre compagnie a marché d'édition en édition : « Que d'efforts et de fatigues, dit l'auteur, quelques réformes pourraient encore épargner aux mères et aux professeurs, que de larmes à l'enfance, que de découragement aux populations rurales ! Tout ce qui peut économiser la peine et le temps perdus à écrire des lettres inutiles, à consulter sa mémoire souvent en défaut, profiterait à chacun. » Et il soutient aussi la cause de notre langue, lorsqu'il la veut rendre plus accessible aux étrangers : « Faciliter l'écriture et la lecture de la langue nationale, c'est contribuer à la répandre. » (P. 3-4.) — Un mandarin qui a fait, le mois dernier, à Paris une conférence sur la simplicité idéographique de la langue chinoise, y déclarait que pour lui et ses compatriotes le français était « un véritable casse-tête chinois [2] ».

Port-Royal avait cependant, dès 1660, trente-quatre ans avant la publication du *Dictionnaire de l'Académie*, posé les bases de l'accord de l'écriture et de la prononciation dans ces quatre règles :

[1] En 1740, « sur les 18,000 mots que comptait la première édition du Dictionnaire, près de 5,000 furent modifiés par ces changements ». (*Observations sur l'orthographe ou ortografie*, etc., p. 12.) « Sainte-Beuve, dit M. Didot, est, je crois, le seul qui exige de ses imprimeurs de rétablir l'accent grave aux mots terminés en *ège*. » Mais Sainte-Beuve était de l'Académie, il lui fit adopter sa réforme; et sa réforme, depuis la dernière édition du Dictionnaire, fait loi pour tous les imprimeurs.

[2] Le mandarin Ly-Chao Pée, secrétaire de la mission chinoise d'instruction publique en France, le jeudi 28 octobre 1886, à l'Institut Rudy. (*Journal des Débats* du 30 octobre 1886.)

1° Que toute figure marque quelque son, c'est-à-dire qu'on n'écrive rien qu'on ne prononce;

2° Que tout soit marqué par une figure, c'est-à-dire qu'on ne prononce rien qui ne soit écrit;

3° Que chaque figure ne marque qu'un son, ou simple ou double;

4° Qu'un même son ne soit point marqué par des figures différentes[1].

Quoi de plus logique et de plus clair? et comment ces règles ont-elles été si peu suivies? C'est que les langues ne se forment pas comme dans un moule, et la règle vient bien tard pour corriger les caprices de l'usage. Notre grammaire est le champ d'un perpétuel conflit entre le latin qui veut garder son empire et le français qui, tout en s'émancipant sur plus d'un point, est retenu aux liens de son origine, *origine nexus*, comme on disait des serfs. De là ces inconséquences, ces contradictions, ces équivoques, ces bizarreries, ces anomalies, ces superfluités que présente notre orthographe; de là ces difficultés qu'elle jette dans l'écriture, ces pièges qu'elle tend à la prononciation. M. Didot en dresse un tableau à divers compartiments et il réduit à un petit nombre de catégories les réformes qu'il réclame : régulariser l'orthographe étymologique des lettres doubles grecques; supprimer l'*h*, signe de l'esprit rude, et les lettres doubles qui ne se prononcent pas; remplacer l'*y* par l'*i* et l'*x* par l'*s* en certains cas; simplifier la forme des mots composés. Simplifier, c'est là son but, et toutefois, pour mieux guider la prononciation, il est amené à proposer, sinon de nouvelles lettres, au moins de nouvelles applications de la cédille et de l'accent : cédille sous les consonnes (*t*), accent sur les consonnes (*g*).

Il est loin d'ailleurs de souscrire aux systèmes absolus de ceux qui voudraient tout réduire à la rigoureuse expression du son dans les mots. S'il invoque l'autorité de Voltaire disant avec sa netteté merveilleuse : « L'écriture est la peinture de la voix; plus elle est ressemblante, meilleure elle est », il reconnaît que ce serait une véritable barbarie

[1] *Observations*, etc., p. 5.

que d'effacer toute trace étymologique de notre dictionnaire et de porter la phonographie jusqu'à représenter par la simple voyelle *o* les six mots *os, eau, au, haut, ô, oh!* Mais on ne peut pas se dissimuler que cette réforme, réclamée au profit des enfants, dérouterait singulièrement les pères; et quel désarroi même pour la génération nouvelle à la lecture des ouvrages antérieurs! Les soumettrait-on à la nouvelle orthographe? réimprimerait-on tous les livres? Ce serait trop de besogne pour les libraires. Mais non, M. Didot ne le demande pas. Il reconnaît que l'Académie est souveraine et n'attend pas d'elle un tel bouleversement dans son empire. Il voudrait qu'elle commençât par quelques petites réformes, et n'ôtât point tout espoir à ceux qui en voudraient davantage; qu'elle leur laissât la porte ouverte, entrebâillée : « Il suffirait, dit-il, ainsi qu'elle l'a fait quelquefois dans sa sixième édition, et conformément à l'avis de ses cahiers de 1694, d'ouvrir la voie à leur adoption future au moyen de la formule : *Quelques-uns écrivent. . .;* ou en se servant de cette autre locution : *On pourrait écrire. . .* Par cette simple indication, chacun ne se croirait pas irrévocablement enchaîné et pourrait tenter quelques modifications dans l'écriture et dans l'impression des livres. »

L'Académie a répondu par la préface de sa septième édition aux deux points touchés par M. A. Firmin-Didot : « On n'apprend pas, dit-elle, la prononciation par un dictionnaire, on ne l'y apprendrait que mal, quelque peine qu'on se donnât pour la représenter aux yeux. Les signes propres manquent ordinairement pour l'exprimer, et les signes qu'on inventerait pour les remplacer seraient le plus souvent trompeurs »; quant à l'orthographe, elle déclare qu'on n'en saurait faire une dépendance de la prononciation : « L'orthographe conserve toujours un caractère et une physionomie de famille qui rattachent les mots à leur origine et les rappellent à leur vrai sens. Une révolution d'orthographe serait toute une révolution littéraire, nos plus grands écrivains n'y survivraient pas. » Et elle s'appuie de l'autorité de Bossuet, qui, en deux mots, tranche la question. Ce n'est pas que notre confrère n'eût pu trouver, dans cette nouvelle édition du Diction-

naire, satisfaction sur quelques articles, doubles lettres grecques, lettres françaises redoublées, mots composés; mais quand on veut pousser plus loin l'Académie, qu'on lui rappelle son pouvoir, qu'on la presse d'ordonner, elle déclare qu'elle ne sait qu'obéir : « L'usage, dit-elle, fera la loi, l'usage qui tend toujours à simplifier, et auquel il faut céder, mais lentement et comme à regret : *suivre l'usage constant de ceux qui savent écrire,* telle est la règle que propose Bossuet, et c'est conformément à cette règle que l'orthographe s'est modifiée peu à peu dans les éditions successives du Dictionnaire. » (P. VIII.)

Les observations de M. Didot n'ont donc pas entraîné l'Académie à une révolution semblable à celle qu'opéra, en 1612, dans la langue italienne l'Académie de la Crusca. Il faut attendre que l'usage ait prononcé. Jusque-là nous ne cesserons pas de jouir de ces nombreuses exceptions qui font le plus bel ornement des grammaires françaises.

L'usage! Peut-on se soumettre à sa vieille et traînante routine « dans notre siècle de vapeur et d'électricité[1] »? Les *fonographes* ou *néographes,* comme ils s'appellent, ne l'ont pas pensé; et dès avant la septième édition du Dictionnaire de l'Académie, à la réception du livre de M. Didot, ils se mirent à l'ouvrage. Ils rédigèrent un projet des réformes à faire sans délai, sous ce titre : *Programe oficiel de la nouvèle ortografe adoptée en 1870 par le Comité santral de la Société néografique suisse et étrangère,* et ils le soumirent à M. Didot, en l'invitant à le revoir : le programme ainsi revu et patronné par l'imprimeur ordinaire de l'Académie française, on se chargeait de le répandre, avec l'espoir de le faire adopter du public. Ce programme allait bien au delà des observations qu'il avait soumises à l'Académie; et notre confrère, dans une brochure écrite, cette fois, selon l'*ortografie* qu'il aurait voulu faire adopter, déclina la mission dont on prétendait l'investir : « Elle passerait, dit-il, de beaucoup mes intancions, mon pouvoir et ma posicion eccepcionèle d'imprimeur de l'Académie fran-

[1] *Rapport fait à la Société d'émulation de Roubaix.*

çaise[1]. » Il regrette le cercle vicieux où l'Académie semble vouloir se renfermer en déclarant *qu'elle devait se borner à constater l'usage*, quand c'est elle qui règle l'usage, puisque personne en France n'oserait contrevenir à ses lois; mais il estime sans doute qu'il n'en est point ainsi au dehors, car il ajoute : « C'est donc à la Suisse et à la Belgique, libres de se soustraire à ce joug auquel l'habitude nous a façonnés, de prandre l'iniciative, à l'exemple de la Hollande aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. » Et déjà il voyait l'insurrection s'organiser à l'étranger. Dans un rapport extrait des mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, on lit : « A la nouvelle du projet présenté par M. Didot, un grand nombre de comités se sont aussitôt formés en France, en Angleterre, en Suisse, en Prusse, en Hollande, en Belgique, en Italie, dans le but d'appuyer et d'étendre encore la réforme proposée. »

Ainsi l'invasion menaçait par toutes nos frontières. L'Académie allait être cernée. Anglais, Suisses, Prussiens, Hollandais, Belges, Italiens venaient lui imposer leur orthographe. Mais le péril était moindre qu'il ne semblait; car c'est ici qu'on pouvait dire : « La discorde est au camp d'Agramant. » Comment faire marcher d'accord tant de comités étrangers, même avec un comité *santral*, selon le titre qu'il se donnait et que l'on ne reconnaissait guère? L'insurrection n'est pas très gouvernable de sa nature. M. Didot en put faire l'expérience. Il a grand'peine à y mettre un peu de discipline. Dans cette brochure que l'on peut considérer comme le résumé pratique de ses *Observacions*, il rappelle aux principes, il pose des règles : mais ces règles nouvelles comportent encore tant d'*eccepcions* qu'en vérité on ne saurait faire un crime à l'Académie française de sa réserve[2].

[1] *Remarques sur la réforme de l'ortografie française adressées à M. Ed. Raoux, président du Comité central de la Société néografique suisse et étrangère.* (Paris, 1872.) Ces remarques avaient paru d'abord dans un plus petit livre intitulé : *Observacions d'Ambroise Firmin-Didot sur l'écrit intitulé :* Programe oficiel, etc. (Paris, 1871, 32 pages in-16.)

[2] Dès ce moment, la révolte intérieure de notre confrère contre la persistance de l'Académie sur certains mots ne se contient pas toujours : « *Abside*, écrit-il dans une note de son *Étude sur Jean Cousin*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres n'a pas eu à prendre parti dans ce débat; et c'est par d'autres livres marqués au coin de la plus saine érudition que M. Didot a pris place dans notre Compagnie. Je citerai en premier lieu son *Thucydide* avec traduction et notes, livre qui, dès son apparition en 1832, reçut les plus honorables suffrages : témoin deux lettres inédites de M. Thiers. L'historien de la Révolution française, au lendemain de la mort de Casimir Périer, à la veille de devenir ministre de l'intérieur, s'était jeté dans l'histoire ancienne et c'est le *Thucydide* de M. Didot qui l'avait mis en goût :

Je vous remercie de votre *Thucydide,* lui écrivait-il le vendredi 20 juillet 1832. J'en ai déjà lu quatre livres que je trouve parfaitement traduits avec beaucoup de simplicité et de correction.

Et après l'avoir achevé, il allait passer à Xénophon :

Je tiens toujours au *Xénophon;* vous m'annoncez une grande édition contenant trois textes, c'est beaucoup.

Un lui aurait suffi. M. Didot lui envoya le texte grec :

Mon cher Monsieur, lui répond M. Thiers, le mercredi suivant, me voici encore à vos trousses. Le *Xénophon* que vous m'avez envoyé n'a que les titres en latin, il est d'ailleurs tout grec, de sorte que je suis comme la cigogne mangeant dans un plat, je n'y puis atteindre. Je désirerais donc que vous eussiez la bonté de me procurer, ou par achat ou par prêt, la traduction de *Xénophon,* française ou latine au moins. Je vous renverrai le *Xénophon* grec et l'*Anacharsis* dont j'ai trouvé un vieil exemplaire dans ma bibliothèque, suffisant pour l'usage que j'en

(p. 101), *Abside* est un barbarisme que perpétue volontairement l'Académie française, bien qu'elle n'ignore ni la signification ni l'origine du mot. L'Académie des beaux-arts, dans son dictionnaire, et aussi ous les architectes, écrivent *apside* et non *abside*, mais, contrairement à leurs manuscrits et à leur volonté, les correcteurs d'imprimerie, conformément au Dictionnaire de l'Académie, s'obstinent à changer l'*ortografie* des auteurs. Il n'est aucun lexicographe, aucun imprimeur qui, forcé de se conformer servilement à l'usage imposé par l'Académie, ne regrette ce barbarisme. » — Disons que l'Académie, dans sa dernière édition, a montré la tolérance que réclamait d'elle, au moins, M. Didot, et a adopté sa formule : Abside, s. f. (Quelques-uns écrivent *Apside.*)

veux faire. J'enverrai demain jeudi mon domestique à Paris pour cet objet. Mille pardons de tant de peine. J'ai fini le *Thucydide*, dont je suis fort content [1].

La poésie des Grecs n'intéressait pas moins M. Didot que leur prose. On le peut voir dans sa *Notice sur Anacréon* (1864), où il effleure d'une main légère ce que l'on sait, ce que l'on a dit du poète, ce que l'on a retrouvé, ce que l'on a fait de son œuvre; étude heureusement inspirée par les souvenirs toujours présents de ces contrées qu'il avait visitées avec tant d'enthousiasme dans sa jeunesse : « C'est, dit-il, sous le climat enchanteur de l'Ionie, c'est dans ces îles fortunées placées entre l'Asie et la Grèce, où de nos jours encore la brise embaumée porte au loin sur les mers le parfum des orangers, que naquit la poésie lyrique. Mais, soumises aux mêmes lois de la fatalité que les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ces îles, que de loin je croyais voir s'élever du sein des flots comme des corbeilles de fleurs, ne m'ont offert, quand je les ai visitées, que des rivages devenus stériles sous la triste domination musulmane : les chants d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho, de Simonide, ces poètes lyriques que l'antiquité plaçait à côté d'Homère, ne s'y font plus entendre; à peine en reste-t-il un faible écho dans les fragments épars et mutilés [2]. » (P. 5.)

[1] Cette lettre est timbrée de Meulan, 25 juillet 1832. Notons que le titre du premier volume de *Thucydide* porte, comme les volumes suivants, la date de 1833, et que le livre n'est inscrit, au journal de la librairie, qu'en 1833. C'est probablement un exemplaire de bonnes feuilles que M. Didot aura envoyé à M. Thiers avant la mise en vente. C'était toujours le philhellène que l'on aimait à retrouver dans ses travaux. Benjamin Delessert, en remerciant M. Didot de l'envoi de son *Thucydide*, lui disait (23 décembre 1833) : « Cet ouvrage vous assurera une place distinguée parmi les amis des Grecs. Vous y avez toutes sortes de droits : car vous avez fait tous vos efforts pour faire vivre les vivants et actuellement vous faites revivre les morts. » (*Correspondance inédite* de M. Didot.)

[2] M. Villemain, à qui sans doute il aimait à communiquer de pareils morceaux, se plaisait aussi à trouver un auditoire dans ses salons pour quelques lectures. C'est ainsi que, répondant à une invitation de M. Didot, il lui dit :

« Mon cher ami,

« Je vous prie de m'excuser; mes filles devant sortir de leur couvent vendredi matin pour une fête, il me sera impossible de les quitter et d'être chez vous avant

IMPRIMERIE NATIONALE.

Au nombre des titres de M. Didot, il faut compter encore l'*Avis de l'éditeur sur le Corpus inscriptionum latinarum*, grande publication dont M. Villemain avait conçu ou accueilli la pensée et que diverses causes ont laissé tomber dans le domaine de l'Allemagne; un *Discours sur Joinville*, l'historien de saint Louis, dont il donna une édition et publia plus tard le texte définitif par les soins de notre confrère M. Natalis de Wailly. En outre, dans cette *Biographie* qu'il ne put pas appeler *universelle*, et qui aurait dû alors prendre le nom de *Biographie des anciens et des modernes* (elle comprend même des contemporains), il inséra lui-même plusieurs articles sur les grands imprimeurs : *Gutenberg*, les *Alde*, les *Estienne;* les Estienne surtout auxquels les Didot se sentaient unis comme par des liens de famille [1]. Il s'étend particulièrement sur les deux grands noms de la dynastie, Robert et Henri Estienne (Robert II et Henri II) : Robert Estienne fuyant à Genève pour échapper aux rigueurs de la Sorbonne; Henri Estienne revenant à Paris pour se soustraire aux poursuites du Conseil de Genève. On le poursuivait pour avoir imprimé sans autorisation, quoi? la Bible, le Nouveau Testament, quelques commentaires sur les prophètes? Non; mais les épigrammes de l'anthologie grecque, les fastes consulaires de Sigonius. Ce qui prouve qu'il y avait à Genève autant d'intolérance qu'ailleurs et un peu plus d'hypocrisie.

Parmi ces opuscules, il en est un où il montra, sur un sujet qui était bien de sa compétence, toute la sûreté et la sobriété de son éru-

9 heures. Mme Didot m'approuvera; et pour lire d'une voix claire quelques essais de traduction du grand lyrique grec, il vaut mieux n'avoir pas bu chez vous des vins de Syracuse ou de Chypre. Ne dérangez donc rien, je vous prie. Si vous avez invité quatre ou cinq têtes respectables (et il n'en faut pas plus pour entendre ma *modeste étude*, qui ne peut être admise que chez Alde Manuce, Henry Estienne ou vous), j'arriverai exactement, après avoir conduit mes enfants, à 9 heures.

« Si cela, au contraire, ne s'accorde pas avec votre première idée, ou si vos convives vous ont manqué, étant pris par les fêtes J. M. *ô hymen, hymenæe*, nous conviendrons d'un autre jour.

« Mille affectueux compliments.

« A. Villemain.

« Ce mardi (... 1859). »

[1] Un Henri Estienne, descendant direct des Estienne, travaille encore dans l'imprimerie Didot.

dition : c'est sa *Lettre à M. Egger sur la fabrication et le prix du papier dans l'antiquité* (1856).

Une inscription d'Athènes contenant l'inventaire des dépenses faites pour la construction de l'Érechtheion, au temps de Périclès (407 avant J.-C.), mentionnait, avec deux tablettes de bois destinées à établir les comptes au prix de 1 drachme (90 centimes), deux feuilles de papier employées à les transcrire et estimées 1 drachme 2 oboles (1 fr. 20), soit quatre fois plus qu'aujourd'hui. M. Egger signala le fait à M. Didot et lui demanda ce qu'il pensait de ce haut prix d'un objet qui semblait de si mince importance. M. Didot, ainsi mis en demeure, reprit en quelques mots la question des matières qui servaient à l'écriture chez les anciens et notamment du papyrus[1]. Il ne quitte pas d'ailleurs son sujet sans jeter un coup d'œil sur les révolutions qu'il subit aux temps postérieurs : papier de coton; papier de Damas qui fit concurrence au papyrus sous la domination des Arabes; papier de chanvre et de lin qui, à partir du XII^e^ siècle, supprima l'un et l'autre; papier de chiffon travaillé de main d'homme; papier sans fin produit par les machines : « Au moyen des seules machines de nos papeteries de Sorel et du Mesnil, dit-il, nous pourrions facilement, en moins d'une année, envelopper d'une feuille de près de 2 mètres de large la circonférence du globe. »

Si nous avions spécialement à parler de M. Didot comme imprimeur et comme libraire, nous aurions à mentionner encore plusieurs autres séries de livres, et, par exemple, une série de livres illustrés, avec ce caractère que l'illustration même est une œuvre d'érudition, qu'elle reproduit les échantillons de l'art du temps, et qu'au lieu de distraire du sujet le lecteur, elle l'y retient et l'y fait entrer davantage, comme le Joinville et le Villehardouin de M. N. de Wailly et d'autres

[1] Il fait voir les facilités qu'eut de bonne heure Athènes à le tirer d'Égypte, l'extension que la culture de la plante, si rare aujourd'hui, et la fabrication du papier avaient prise dans ce pays, au temps des Romains, et signale la détresse où Rome se trouva un jour sous Tibère, le papier venant à manquer : on dut nommer une commission de sénateurs pour en faire la répartition au public.

qui se rattachent au moyen âge ou à la Renaissance, ou même à des temps plus récents [1].

Une chose dut entraîner M. A. Firmin-Didot dans cette voie, c'est qu'il était lui-même amateur de beaux livres et de belles gravures et s'était formé ainsi, lui libraire, une bibliothèque qui pouvait le disputer en richesse à celles des collectionneurs les plus opulents. C'est là qu'il aimait à recueillir les fruits de son industrie commerciale : placement intelligent entre tous, quand il est fait par un connaisseur habile; capital dont on jouit sans l'épuiser, que les hasards des spéculations n'atteignent pas et qui laisse aux familles des trésors accumulés. Mais ce n'est pas seulement la fortune des familles : « On ne se rend pas assez compte, dit M. Didot à propos d'Alde Manuce, des services immenses rendus à la civilisation par les bibliophiles éclairés dont la passion, incomprise du vulgaire, a sauvé et sauve encore tant de travaux littéraires et artistiques du passé [2]. »

Ces richesses, d'ailleurs, M. Didot n'en jouissait point en égoïste. Son plaisir, au contraire, était de les montrer aux amateurs capables de les apprécier; il ne les refusait à aucune des expositions, dût-il s'en priver pendant plusieurs mois pour les placer sous les yeux du public. Mais ce n'est pas là qu'il fallait les voir, c'était chez lui, dans la compagnie de l'homme qui en savait si bien les mérites et communiquait aux autres l'enthousiasme dont il était animé. Parmi ces livres, nommons en première ligne le *Missel de Juvénal des Ursins*, manuscrit qui, dès le temps du premier possesseur, avait déjà une valeur telle que le prélat [3], en le léguant à son successeur, y mettait pour condition des charges dont un simple particulier aurait pu difficilement s'acquitter.

[1] Ajoutons le *Manuel de librairie* de Brunet, et un livre dont la valeur dépasse tout ce qu'on a jamais pu imaginer en fait de propriété littéraire (on l'a pu savoir quand il a été recédé à une société en commandite), l'*Almanach Didot-Bottin*.

[2] *Alde Manuce*, p. 50.

[3] Fils de Juvénal des Ursins, prévôt de Paris; ancien archevêque de Reims, patriarche d'Antioche et administrateur de Poitiers, évêque de Fréjus et finalement prieur de Notre-Dame-des-Champs à Paris.

« Ce manuscrit grand in-folio, dont la splendeur nous étonne, dit M. Didot, et qui est l'un des plus beaux monuments de l'art français au milieu du XV^e^ siècle, peut être considéré comme une encyclopédie des monuments, des costumes, des meubles, des armes et des instruments de toutes espèces de son époque. » On n'y comptait pas moins de cent quarante grandes miniatures d'une exécution large, quoique d'une grande finesse, présentant ce caractère de naïveté et de simplicité, sans exagération, qui constitue le style français. C'est par ses manuscrits *illustrés,* dit M. Didot, que la France peut revendiquer en peinture la priorité sur la Flandre même et sur l'Italie : « Jusqu'au commencement du XV^e^ siècle, continue-t-il, c'est dans les livres que fut renfermé l'art de la peinture en France. Ces immenses missels ouverts sur les lutrins dans nos églises et ces grands livres liturgiques où l'or et les couleurs les plus éclatantes brillaient aux yeux de tous étaient les musées publics d'alors. Dans les familles, les livres d'heures remplaçaient nos galeries de tableaux. C'est ce qui explique le luxe déployé dans l'innombrable quantité de livres à miniatures auxquels les familles consacraient des sommes considérables. C'était en effet un beau luxe que ces *musées* portatifs que chacun, selon sa fortune, cherchait à embellir. »

Mais, entre tous les livres, il n'hésite pas à donner le premier rang à son missel : « Ce missel de Juvénal des Ursins révèle l'histoire intime d'une époque entière. Depuis la peinture la plus large jusqu'aux peintures les plus microscopiques, tous les genres s'y trouvent réunis et les couleurs y brillent d'un éclat si vif que quatre siècles n'ont pu l'altérer. »

Au nombre de ces petits tableaux, il y en avait de superbes comme celui de la *Fête de tous les Saints,* « d'un fini tellement précieux, dit notre confrère, qu'il semble que Van Eyck ou, postérieurement à l'époque de notre manuscrit, Memeling aurait pu seul l'exécuter »; d'autres d'un grand style, comme la *Pentecôte,* tableau de maître qui devance son époque et qui réunit toutes les conditions de l'art; d'autres aussi, comme l'*Ascension de la Vierge,* d'une si pure et si gracieuse composi-

tion qu'Eugène Delacroix le jugeait digne de Raphaël; et l'auteur inconnu de ce chef-d'œuvre vivait en un temps où était né à peine le maître de Raphaël, le Pérugin ! Toutes ces pièces étaient, même individuellement, d'un tel prix que lorsque le livre fut adjugé à M. Didot, l'expert commis à la vente en témoigna sa joie, car il avait craint qu'une bande noire ne l'achetât pour le *dépecer* et le vendre en détail; « en sorte, dit l'heureux acquéreur, qu'un lucre aussi considérable que honteux eût été réalisé par les Vandales qui n'auraient pas craint de commettre un tel sacrilège. » — Hélas ! que n'ont-ils commis ce sacrilège et qu'il nous faut regretter ces Vandales ! Comme au nombre des plus curieuses miniatures, le manuscrit contenait une représentation de la place de Grève et de la *Maison aux Piliers,* ancien et vénérable siège de la municipalité parisienne, M. Didot, qui était du conseil municipal (en un temps où le suffrage universel n'y nommait pas), le céda à la ville de Paris pour le prix qu'il lui avait coûté (1861) : généreuse, mais néfaste inspiration ! L'inestimable manuscrit, déposé à l'Hôtel de Ville, y périt dans l'incendie de la Commune.

C'est en 1872 seulement que M. A. Firmin-Didot fut élu membre de notre Académie, preuve bien sensible qu'il ne courait pas après les honneurs. Cet honneur-là lui fut précieux. Il n'était pas heureux seulement d'entrer dans la compagnie d'hommes qu'il pouvait appeler ses collaborateurs; il était fier de voir ce grand art de l'imprimerie si intimement lié à la cause des belles-lettres et associé aux œuvres de l'érudition par les travaux personnels des Estienne (disons aussi des Didot), il était fier de le voir introduit par lui-même à l'Institut, et d'y occuper, lui imprimeur, un fauteuil auprès de ceux où siégeaient encore MM. Egger et Naudet, où siégeaient naguère les Boissonade, les Burnouf, les Hase, les Victor Le Clerc[1]. Son idéal eût été d'achever

[1] Un banquet lui fut offert à cette occasion, le 20 mars 1873, par plus de cent membres du Cercle de la librairie, sur la proposition de M. J.-B. Baillière. Dans sa réponse aux toasts qui lui furent portés, il rappelle que la librairie et l'imprimerie étaient jadis reliées à l'Université, et il se plaît à y rattacher le titre de membre de

alors une Histoire de l'imprimerie qu'il méditait depuis longtemps. Il y avait préludé par un essai sur la *typographie* que publia l'*Encyclopédie moderne,* par ses articles sur les plus fameux imprimeurs et par divers essais partiels sur les choses de son art [1]. Il s'y était préparé pendant plus d'un demi-siècle en réunissant tant de livres rares, de gravures et d'estampes; et lorsqu'il ne pouvait plus guère espérer d'y mettre la dernière main, il y travaillait encore en publiant de savantes monographies dans cet ordre d'études. Il avait fait paraître en 1863 un *Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois,* art que Pline a connu peut-être et qui paraît avoir été employé dans les livres de Varron [2]. M. Didot en décrit les procédés, composition, dessin et intaille, et il en retrace le progrès dans les diverses écoles : en Allemagne, en Hollande et en Flandre, en Italie, en France, notamment à Paris et à Lyon. A Paris, il avait trouvé Jean Cousin, orfèvre, peintre, sculpteur, architecte, géomètre, auteur de livres de science et d'art, le *Michel-Ange français* comme on l'a surnommé pour certains rapports avec le grand peintre de la chapelle Sixtine; et pourtant le grand artiste passa presque inconnu, ou du moins sans éclat, auprès de ses illustres émules, Germain Pilon, Jean Goujon, Bernard de Palissy. M. Didot lui a consacré tout un livre où il veut rétablir les traits à demi effacés de sa biographie et surtout reconstituer, autant que possible, l'ensemble de son œuvre, œuvre considérable : en sculpture, le tombeau de l'amiral Chabot qui est au Louvre, le tombeau de Jacques de Brezé qui est dans la cathédrale de Rouen; en peinture, le Jugement dernier, toile qui rappelle sur une échelle bien réduite, il est vrai (1 m. 20 sur 1 m. 40), la grande page de Michel-Ange; dans l'art des verriers, de splendides vitraux, malheureusement détruits pour la plupart ou mutilés; et des minia-

l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont la typographie, dit-il, a, pour la première fois, le droit de s'enorgueillir. Il n'oublie pas non plus la réforme de l'orthographe, et il invite ses confrères à peser sur les résolutions de l'Académie.

[1] Voir l'énumération de ces écrits à leur date dans la *Notice bibliographique* ci-après.

[2] Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 11.

tures, des dessins, des gravures sur bois ou sur cuivre, vignettes de livres imprimés, etc.[1]. Mais la plupart de ces œuvres ne portent pas le nom de Jean Cousin et il faut qu'à la tradition se joigne l'autorité d'un connaisseur habile comme M. Didot pour l'y inscrire[2].

C'est dans cette même pensée de solidarité entre l'imprimerie et la gravure, et pour rendre un pieux hommage à l'art français, qu'il publia, l'année même de sa mort, *Les Drevet* (*Pierre, Pierre-Imbert et Claude*), catalogue raisonné de leurs œuvres, précédé d'une introduction (Paris, 1876). Il y faut joindre un autre livre : *Les graveurs de portraits en France*, catalogue de sa propre collection, précédé d'une introduction où il passe rapidement en revue les principaux auteurs de portraits en Italie, en Allemagne, en Hollande, mais avec une prédilection marquée pour la France. L'excellence de l'art chez le graveur qui, ne disposant pas de la palette du peintre, « réduit à tirer tous ses effets de la combinaison savante du noir et du blanc », sait produire des chefs-d'œuvre, et l'intérêt du portrait au point de vue des études morales et de l'histoire, voilà ce qui a passionné M. Didot pour ce genre de monuments, dont le prix s'accroît par leur réunion même. Cet amour du collectionneur pour la grande famille de ses portraits se traduit, dans le catalogue où il les rassemble, par les détails où il se complaît à les décrire, catalogue rédigé pour lui et ses amis et qui n'a été livré au public qu'après sa mort[3].

[1] M. Didot en a donné de magnifiques échantillons dans une grande publication qui fait le complément de son étude : « *Recueil des œuvres choisies de Jean Cousin* (peinture, sculpture, vitraux, miniature, gravure à l'eau-forte et sur bois) reproduites en fac-similé par MM. Adam et St. Pilinski, Aug. Racinet, Lemaire, Durand et Dujardin (quarante planches dont quatre en couleurs) et publiées avec une introduction par Ambroise Firmin-Didot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Paris, 1873, in-8°). »

[2] Même son chef-d'œuvre comme sculpteur, le tombeau de l'amiral Chabot, a été rapporté à un autre (maître Ponce), mais cette attribution n'a jamais prévalu. A cette étude sont jointes deux notices sur *Jean Leclerc* et *Pierre Woeiriot*.

[3] Paris, 1875-1877. — Sur la précieuse bibliothèque et les collections de M. A. Firmin-Didot, aujourd'hui en partie dispersées, il faut se reporter aux catalogues qui en ont été publiés par les soins de sa famille et de M. Paulowski, avec introductions de M. Paulin Paris pour les li-

Le principal ouvrage de ces dernières années où il était devenu notre confrère, c'est un livre où il retrouvait la Grèce, l'objet de ses premières études, *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise :* Alde Manuce, le grand imprimeur qui mit le premier au jour les chefs-d'œuvre de la Grèce, les théâtres d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane; qui fonda, pour concourir à son œuvre, l'Académie des philhellènes, et qui, par le choix du petit format dans ses éditions, sut si bien trouver le moyen de propager la connaissance de la langue grecque, « la seule entre toutes les langues, conservée vivante pendant trois mille ans ». « De nos jours, elle se rapproche de plus en plus de ce qu'elle fut autrefois, et qui sait, ajoute-t-il avec son enthousiasme toujours jeune, si elle n'est pas destinée à servir de base à une langue universelle? » C'est un terme où l'on ne paraît guère s'acheminer en France, aujourd'hui.

M. Didot met toute son âme dans ce livre où il retrace l'introduction et les progrès de l'hellénisme en Occident : il suit d'année en année le labeur incessant du grand imprimeur, qui a tant contribué à le répandre. Nulle part ailleurs on ne voit mieux son amour pour cette belle littérature qui a été le principe et qui est restée le modèle de toute littérature chez les peuples modernes. Mais dans ses premiers écrits il était tout à l'espoir de l'affranchissement de la Grèce par la France; ici, dès les premiers mots, on sent qu'il est sous le poids d'autres pensées; qu'il veut chercher dans ce travail l'oubli des maux dont il a souffert avec la patrie : « L'étude de la vie intellectuelle des nations dans leurs phases successives, dit-il, est toujours plus consolante que le récit de leurs destinées politiques[1]. »

vres, de MM. Charles Blanc et Georges Duplessis pour les estampes. Voir aussi les *Manuscrits de M. Didot acquis pour la Bibliothèque nationale,* par M. L. Delisle.

[1] M. Didot avait donné un premier aperçu de son travail sur Alde Manuce dans la *Revue de France,* janvier 1875, sous le titre : *La renaissance de l'hellénisme et Alde Manuce* (tirage à part, 38 pages in 8°). C'est au fond l'introduction de son livre, qui parut presque en même temps. M. A. Quantin, alors prote de l'imprimerie de M. J. Claye, en a rendu compte dans un rapport lu à l'assemblée générale de la Société des protes de Paris, le 4 avril 1875 (tirage à part, 25 pages in-8°).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Les séances de notre Académie lui offraient aussi une distraction dont il témoignait qu'il sentait tout le prix. Malheureusement son grand âge ne pouvait pas nous laisser l'espérance de le voir longtemps parmi nous. Depuis quelques années, les deux frères s'étaient associé leurs deux fils : M. Alfred, fils d'Ambroise, et M. Paul, fils d'Hyacinthe (1855). En 1868, Hyacinthe Didot s'était retiré, suivi en 1875 par son fils. Ambroise resta jusqu'à la fin, ayant à ses côtés son fils Alfred et lui préparant un auxiliaire dans un de ses parents, M. Magimel, petit-neveu de sa propre mère[1]. Il était donc toujours à la tête de sa maison quand la mort l'atteignit le 22 février 1876. Deux heures avant de mourir, ayant rempli ses devoirs religieux et près d'entrer en agonie, les yeux éteints déjà, il traçait encore au crayon, sur une feuille de papier, ces mots : « Prendre *Fuite en Égypte, Transsubstantiation* Martin Schoen, pour mettre. . . » Il voulait dire de prendre dans sa bibliothèque ces deux gravures de Martin Schoen pour les reproduire dans la *Vie de la Sainte Vierge,* qu'il publiait alors : dernier acte de l'imprimeur et du chrétien.

Il n'est personne dans notre Compagnie, et l'on peut dire dans l'Institut tout entier, qui n'ait connu M. Ambroise Firmin-Didot et n'ait gardé le souvenir de cette douce et aimable figure que les ans avaient pu fatiguer, sans lui rien ôter de son charme et de son expression sympathique, car c'était bien le reflet de son âme. Simple dans sa vie privée, malgré sa grande fortune, bon pour ses ouvriers, pour ses nombreux auxiliaires, serviable à tous, affable à tous, il gardait dans ses rapports avec le monde savant, où il avait sa place, une modestie qui n'enlevait rien à son mérite. Dénué de toute ambition, il connut pourtant les distinctions et les honneurs : c'eût été en diminuer le prix que de ne pas l'en revêtir; c'eût été nuire à la chose publique, car plusieurs avaient des charges dont nul n'était mieux en mesure de s'acquitter[2]. Il avait été l'un des fondateurs de l'Association des études

[1] Denise Magimel, nièce de Magimel, échevin de Paris.

[2] C'est ainsi qu'on le vit tour à tour membre de la Chambre de commerce (1827), du Conseil des manufactures, du Conseil général de la Seine sous la seconde

grecques : la Grèce, l'objet de sa première passion, lui était toujours chère; et elle le payait bien de retour. En 1839, quand il rendit visite, avec sa femme, à cette terre dont il avait été un si chaud défenseur, il y reçut un accueil enthousiaste; plus tard, une rue d'Athènes reçut son nom, et, quand il mourut, le ministre de Grèce regarda comme un honneur et comme un devoir d'assister à ses funérailles. Notre Compagnie avait la bonne fortune d'y être représentée par notre doyen actuel, M. N. de Wailly, qui, dans un langage ému, retraçant à grands traits les mérites du savant, les services de l'éditeur, les titres même du collectionneur éclairé dont la sollicitude ne travaille pas seulement pour soi-même, nous montra, au-dessus de tout cela, l'éminente qualité de notre confrère : cette bonté, reflet de la charité divine, qui fait trouver grâce devant Dieu, et demeure, après tout, le meilleur titre de recommandation parmi les hommes. Le nom du savant éditeur est assuré de vivre, transmis à la postérité par les ouvrages de choix sortis de sa maison. Son image, sous ces traits où s'unissait à la bonté la sérénité d'une heureuse vieillesse, restera toujours gravée au fond de nos cœurs.

BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS
DE M. AMBROISE FIRMIN-DIDOT.

Notes d'un voyage dans le Levant en 1816 et 1817. Paris, 1826.

Réponse aux questions soumises par MM. les membres de la Chambre du commerce et du Conseil des manufactures sur la situation de la librairie, de l'imprimerie et de la fonderie des caractères. Mars 1831.

Histoire de la guerre du Péloponèse, par Thucydide; traduction française par M. Ambroisé Firmin-Didot, avec des observations par MM. de Brussy et A. Firmin-Didot. Paris, 1833, 4 vol. in-8°. — Nouvelle édition, 1862, 3 vol. in-8°.

République et sous l'Empire; président de la Chambre des imprimeurs, du Cercle de la librairie, président honoraire de la Société des correcteurs; membre du jury des Expositions universelles de Londres (1851) et de Paris (1855) où il obtint la médaille d'or. Chevalier de la Légion d'honneur en 1825, il fut promu au grade d'officier à la suite de cette dernière Exposition.

Discours prononcé par M. A. Firmin-Didot, membre de la Chambre du commerce, le 13 janvier 1836, à la séance des Conseils du commerce, de l'agriculture et des manufactures, sur la *Question des primes de librairie.* Paris, 1836.

Notes sur la propriété littéraire et sur la répression des contrefaçons faites à l'étranger. Paris, 1836.

Avis de l'éditeur sur la publication du Corpus inscriptionum latinarum, extrait du procès-verbal de la séance du 10 juillet 1843 de la Commission d'épigraphie. Paris, 1843, in-8°.

Essai sur la typographie, extrait du tome XXVI de l'*Encyclopédie moderne.* Paris, 1851.

L'Imprimerie, la Librairie et la Papeterie à l'Exposition universelle de Londres en 1851. Rapport fait au nom du XVII[e] jury. Paris, Imprimerie impériale, 1854.

Discours pour la réception du Lord Maire à Boulogne. Paris, 1855.

Du droit d'octroi sur le papier. Considérations présentées par M. A. Firmin-Didot au Comité du Conseil municipal dans la séance du 25 janvier 1855 relativement à la demande faite par M. le Préfet de la Seine au Conseil municipal dans son mémoire du 12 janvier 1855. Paris, 1855.

Sur le prix du papier dans l'antiquité. Lettre de M. Egger à M. A. Firmin-Didot et réponse de M. A. Firmin-Didot. Extrait de la *Revue contemporaine.* Paris, 1857.

Les Alde, les Estienne, Gutenberg, dans la *Nouvelle biographie générale.* (Il y en a des tirages à part.) Paris, 1858 et suiv.

Examen comparatif des notices composées par des auteurs dont les écrits sont tombés dans le domaine public et qui sont incriminées comme étant copiées textuellement. Paris, 27 pages in-4°.

Missel de Jacques Juvénal des Ursins, cédé à la ville de Paris le 3 mai 1861 par Ambroise Firmin-Didot, membre du Conseil municipal de Paris, etc. Paris, 1861, 56 pages in-8°.

Observations présentées à la Commission de la propriété littéraire et artistique. Paris, 1861, 16 pages in-8°.

Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois, pour faire suite aux Costumes anciens et modernes de César Vecellio. Paris, 1863, 1 vol. in-8°.

Notice sur Anacréon. Paris, 1864, 62 pages in-8°.

Discours prononcé sur la tombe de A. Noël des Vergers, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 9 janvier 1867. Paris, 1867.

Observations sur l'orthographe ou ortografie française, suivies d'un exposé historique des opinions et systèmes sur ce sujet depuis 1527 jusqu'à nos jours. Paris, 1867, in-8°; une deuxième édition en 1868.

Essai sur l'orthographe des mots composés. Paris, 1867, 29 pages in-8°. (Extrait de l'ouvrage précédent.)

Propositions soumises à la Commission du dictionnaire de l'Académie française. 16 pages in-8°.

Les Avantures de Télémaque, livre I[er] (spécimen des changements *ortographiques* proposés). 29 pages in-8°.

Discours prononcé à la distribution solennelle des prix du Collège municipal Rollin, par M. Ambroise Firmin-Didot, membre du Conseil municipal du département de la Seine, président. Paris, 1868.

Société des correcteurs. Discours de M. A. Firmin-Didot, président honoraire. Paris, 1868, 23 pages in-8°.

Études sur la vie et les travaux de Jean, sire de Joinville, première partie accompagnée d'une notice sur les manuscrits de Joinville par M. Paulin Paris, membre de l'Institut. Paris, 1870, in-8°.

Credo de Joinville, fac-similé d'un manuscrit unique, précédé d'une dissertation par M. Ambroise Firmin-Didot et suivi d'une traduction en français moderne par le chevalier Artaud de Montor (deuxième partie des Études sur Joinville). Paris, 1870, in-8°.

Des Apocalypses figurées, manuscrites et xylographiques, deuxième appendice au catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. Paris, 1870, 79 pages grand in-8°. (Cette curieuse dissertation d'exégèse biblique est de M. Ambroise Firmin-Didot.)

Remarques sur la réforme de l'ortografie française adressées à M. Ed. Raoux, président du Comité central de la Société néografique suisse et étrangère. Réponse au programe oficiel du Comité central. Paris, tipografie d'Ambroise Firmin-Didot, 1872, 68 pages in-8°. — Il avait publié une première fois des *Observations* sur ce programme en 1871. Paris, 32 pages in-16.

Étude sur Jean Cousin, suivie de notices sur J. Leclerc et Pierre Woeiriot, ornée d'un portrait inédit de J. Cousin, etc. Paris, 1872, in-8°.

Recueil des œuvres choisies de Jean Cousin (peinture, sculpture, vitraux, miniatures, gravures à l'eau-forte et sur bois, reproduites en fac-similé, avec une introduction). 1 vol. in-fol.

Alde Manuce et l'hellénisme à Venise. Paris, 1875, 1 vol. in-8°.

La renaissance de l'hellénisme et Alde Manuce, extrait de la *Revue de France*. Paris, 1875, 38 pages in-8°.

Les Drevet (*Pierre, Pierre-Imbert et Claude*). Catalogue raisonné de leur œuvre, précédé d'une introduction. Paris, 1876, in-8°.

Les graveurs de portraits en France. Catalogue raisonné de la collection des portraits de l'École française appartenant à A. Firmin-Didot, précédé d'une introduction, ouvrage posthume. Paris, 1875-1877, 2 vol. in-8°.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. ÉDOUARD-RENÉ LEFEBVRE-LABOULAYE,

MEMBRE ORDINAIRE

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

Lue dans la séance publique annuelle du 18 novembre 1887.

L'an dernier, j'ai fait devant vous l'éloge d'un grand imprimeur, Ambroise Firmin-Didot. Cette année, je vous parlerai d'un « fondeur en caractères » : telle est, en effet, la qualité que prend, sur le titre de son premier ouvrage, notre confrère Édouard Laboulaye. Et il en pouvait justifier. Non qu'il fût né d'une famille industrielle dont il aurait d'abord suivi la carrière : son grand-père était notaire et, de plus, secrétaire du roi sous Louis XVI, office qui conférait la noblesse et lui permit de joindre au nom roturier de Lefebvre le nom de Laboulaye. Son père, qui perdit ses biens à la Révolution, devint chef de l'administration des droits réunis, puis un des régisseurs de l'octroi de Paris. Lui-même fit avec succès des études classiques et passa du collège Louis-le-Grand à l'École de droit, où il prit les grades qui le devaient conduire au Palais. Mais son frère, ancien élève de l'École polytechnique, ayant acheté une fonderie en caractères, il s'associa à l'entreprise, sans renoncer pourtant à ses études juridiques, et il en donna la preuve. En 1837, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ayant mis au concours l'*Histoire de la propriété foncière en Occident*, il concourut et son mémoire fut couronné.

Grande fut la surprise de l'Académie, quand, le pli qui portait la devise étant décacheté, on y lut, avec le nom de l'auteur, sa qualité : *Fondeur en caractères.* Fondeur en caractères, et si versé dans l'ancien droit ! On dit que l'un des membres les plus vénérables de la Commission du prix, voulant avoir le mot de cette énigme, se rendit de sa personne à l'adresse indiquée et y demanda M. Laboulaye. On le lui désigne; il l'aborde : « Vous êtes M. Laboulaye? — Oui, Monsieur. — Fondeur en caractères? — Oui, Monsieur. — Souffrez que je vous embrasse ! » Et il le serra dans ses bras. — « A quoi dois-je cet honneur ! — N'êtes-vous pas l'auteur d'un mémoire que l'Académie des inscriptions vient de couronner? — C'est mon frère. »

Voilà la légende. La vérité est que M. Pardessus, désireux de connaître l'auteur du mémoire, chargea son petit-fils, étudiant en droit, de l'aller voir et de l'inviter à dîner. Ce fut l'origine d'une liaison qui, commencée sous le patronage de l'éminent académicien entre le jeune lauréat et le jeune étudiant, se continua dans tout le cours de leur carrière, au Collège de France, à l'Institut et au Sénat.

M. Laboulaye eut bientôt l'occasion de se faire connaître d'une autre compagnie. L'Académie des sciences morales et politiques avait proposé la question suivante : *Tracer l'histoire du droit de succession des femmes dans l'ordre civil et dans l'ordre politique chez les différents peuples de l'Europe au moyen âge.* M. Laboulaye, en 1842, partagea le prix avec deux autres concurrents. L'année suivante, l'Académie des inscriptions ayant mis au concours une étude sur les *lois criminelles des Romains concernant la responsabilité des magistrats*, ce fut lui qui l'emporta.

Chacun de ces mémoires est devenu un livre où l'on retrouve le même esprit critique, la même méthode, la même érudition. L'auteur ne se borne pas à recueillir et à commenter les textes; il prend son sujet de plus haut; il a conçu de l'histoire du droit une large idée. Pour lui, le droit n'est pas seulement le résultat des lois faites par les hommes, ni la loi naturelle à laquelle nous devons tous obéir. Le droit n'est ni un arbitraire ni un absolu. C'est la raison humaine en tant

qu'elle gouverne tous les peuples, avec des applications appropriées à l'état physique des pays, au genre de vie, à la religion, aux mœurs des habitants. « Le droit, en un mot, dit-il, est le *criterium* de la civilisation, et l'histoire du droit, l'histoire la plus certaine du développement social. » En cela, il est disciple de Montesquieu; et il avait trouvé en Allemagne, dans la descendance des familles françaises réfugiées, un autre maître dont il voulut répandre les enseignements, en montrant leurs applications à l'histoire, Frédéric-Charles de Savigny. C'est dans cette pensée qu'il lui a consacré, de son vivant même, une biographie, à une époque où l'on pouvait se faire d'autres rêves sur les rapports de l'Allemagne et de la France : « En essayant, disait-il, de faire mieux connaître à la France les doctrines de l'école historique, j'ai cru faire un nouveau pas vers le but constant de nos travaux, je veux dire l'union scientifique de la France et de l'Allemagne, prélude d'une autre alliance que j'appelle de tous mes vœux[1]. »

Toutes les tendances de sa doctrine se manifestent dans l'introduction du premier de ses trois ouvrages : l'*Histoire du droit de propriété foncière en Occident*. A son avis, l'histoire est aux jurisconsultes, et il regrette qu'en France elle soit restée trop souvent abandonnée à des écrivains qui ont manqué de cette nécessaire préparation. L'étude du droit doit révéler la fraternité des nations et diriger leurs destinées : « Maintenant, dit-il, que les révolutions et de longues guerres ont jeté les rois et les peuples en de mutuelles défiances, c'est à la science à dissiper ces fausses et dangereuses lueurs, à la science de réunir, par la communauté des sentiments et des idées, l'Europe entière, France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, toutes nations sorties de même souche, qui pensent et qui veulent de même. » Et quelle est celle de toutes ces nations qui lui inspire le plus de sympathie? Citons encore ses paroles, car rien ne montre mieux combien la guerre, dont on a voulu faire la grande école des peuples, est propre à les jeter hors des voies où ils semblaient appelés à marcher de concert : « Faire

[1] *Essai sur la vie et les doctrines de Savigny* (1842), p. 5.

connaître à la France des nations trop méconnues, l'Allemagne par exemple, notre sœur, qui depuis si longtemps souffre, prie et pense comme nous, n'est-ce pas un noble but? Les peuples doivent-ils rester plus longtemps isolés, et ne doit-on pas s'aimer quand on pense de même[1]? »

Son second ouvrage intitulé : *Recherches sur la condition civile et politique des femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours* (1843), est l'exposition d'un sujet nouveau à l'appui d'une même thèse : « Étudier le développement de la civilisation européenne dans les institutions et les lois des différents peuples du continent; démontrer que, malgré les diversités apparentes de la surface, il y a au fond un courant commun d'idées, qui, avec une puissance et une rapidité toujours croissantes, entraîne tous les peuples d'Europe dans une même voie vers les mêmes destinées ». (P. x.) — Pendant qu'il écrivait ce livre, il avait été frappé dans ses plus intimes affections. En témoignage de ses profonds regrets, il le dédia à la mémoire de la femme qu'il venait de perdre, « la plus délicate des bienfaitrices, la plus sainte des amies », avec cette parole des Proverbes dont il put sentir une seconde fois toute la vérité : *Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum et hauriet jucunditatem a Domino* (XVIII, 22).

Le troisième ouvrage se renfermait dans un cercle plus étroit : *Essai sur les lois criminelles des Romains concernant la responsabilité des magistrats* (1845). Mais si le champ est plus circonscrit, l'appareil de l'érudition qu'il y applique est immense, et le sujet n'est point tellement spécial qu'en y pénétrant on ne puisse toucher au fond même de l'histoire d'un peuple de qui relève toute la civilisation du monde moderne.

L'année même où ce livre parut, M. Laboulaye était élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Fauriel (1845). Il était né le 18 février 1811, et n'avait donc alors que trente-quatre ans. Des récompenses académiques n'étaient pas les

[1] *Histoire du droit de propriété*, p. 55.

IMPRIMERIE NATIONALE.

seuls titres qu'il eût à cet honneur. Depuis 1839, il s'était fait connaître par diverses publications de droit ancien ou moderne[1]. Plus tard encore, à diverses reprises, il revint à des sujets d'antiquité; mais depuis 1845 il se tourna plus volontiers vers les questions d'un caractère plus actuel. C'est ainsi qu'en cette année même, à l'occasion des attaques dirigées contre les articles organiques du Concordat, il inséra dans la *Revue de législation*[2] un long morceau sur l'Église et l'État, où il défend ces articles au nom de l'indépendance même des deux puissances, écartant l'idée de la séparation qu'il adoptera plus tard, mais nous verrons à quelles conditions.

Les questions de cette sorte et des problèmes d'une solution plus urgente furent à l'ordre du jour lorsque éclata la révolution de 1848, et M. Laboulaye était en mesure de les aborder avec une entière compétence. Il n'avait pas, en effet, seulement étudié l'Allemagne, où il était allé en 1840 avec une mission de M. Cousin; il s'était occupé de l'Amérique. Il n'avait pas visité l'Amérique comme l'Allemagne, mais il était entré avec amour dans l'examen de sa constitution; et il y trouvait de précieux enseignements quand la révolution venait de remettre tout en question dans notre pays et que l'établissement de la République pouvait, par un retour au passé, nous entraîner à des imitations capables de nous égarer et de nous perdre.

M. Laboulaye ne fit point partie de l'Assemblée constituante en 1848 : il eût dédaigné de prendre, sur une liste de candidats, ce titre de « fondeur en caractères » qui l'aurait pu si bien servir alors; mais s'il n'avait point voix dans l'Assemblée, il avait d'autres moyens d'agir sur l'opinion publique. Il tenta de le faire par une brochure intitulée : *Considérations sur la Constitution.*

Les écrits politiques portent fatalement l'empreinte de leur temps :

[1] *Sur la loi romaine des Burgondes intitulée par Cujas « Papiniani liber responsorum »* (*Revue de législation et de jurisprudence*, t. X, 1839, p. 182). — *De l'enseignement et du noviciat administratif en Allemagne* (même Revue, t. XVIII, 1843). — *Testament de Dasumius* (même Revue, nouvelle série, t. II, 1845, p. 273).

[2] *Revue de législation et de jurisprudence*, nouvelle série, t. I, p. 449.

c'est ce qui centuple leur intérêt dans le présent et le diminue beaucoup pour la suite; mais ils peuvent faire époque dans la vie d'un homme, et c'est le cas ici.

Le général Cavaignac venait de vaincre l'insurrection de Juin : on l'avait nommé chef du pouvoir exécutif; c'était le sauveur du jour. M. Laboulaye s'adresse à lui, et sa pensée perce dès les premières lignes :

« Général, en remettant entre vos mains les destinées de la patrie, les événements vous ont fait une position comparable à celle de Washington. » — Il a vaincu, mais sa tâche n'est pas finie. — « Pour que l'histoire achève un parallèle si noblement commencé, il vous reste à fonder, avec nos législateurs, une constitution durable, une constitution vraiment libre, vraiment républicaine. Puissent en ce point vous servir également d'exemple et la sagesse et le sens exquis du héros des États-Unis! »

Notre confrère ne se trompait que sur un point, c'est que le général n'était pas un politique, encore bien moins un dictateur. C'est pourtant par lui qu'il veut ramener dans des voies meilleures l'Assemblée mal engagée :

« C'est à vous, général, placé par votre position au-dessus des partis, qu'il appartient de réfléchir sur la responsabilité que l'histoire fera peser sur votre tête, si, sous le nom de république, vous ne donnez à la patrie que le despotisme d'une assemblée sans contrepoids; à vous, de vous demander si, dans la position faite au pouvoir exécutif par la Constitution, vous pourrez demain régir la France avec cette indépendance d'action sans laquelle il n'y a pas de gouvernement. » — Un autre en fut chargé.

M. Laboulaye ne voulait pas prévoir ce résultat; il se plaçait en face de la Constitution telle qu'on la projetait, avec une assemblée unique et un pouvoir exécutif, nommé indépendamment de l'Assemblée et dépendant de l'Assemblée. Il ne considérait que le jeu régulier de cette double machine, et il prédisait les conflits : « Je défie, disait-il, tout homme de bonne foi de nier que, dans le projet Lamennais ou

dans le projet du comité, un conflit entre l'Assemblée et le Président ne puisse arriver dans un temps assez court (et je ne parle point du cas où un prétendant serait nommé à la présidence); je le défie également de me trouver dans toutes ces combinaisons le moyen d'empêcher l'explosion qui emportera la présidence ou la législature, car, dans cette crise fatale, tout dépendra d'un élément qu'on ne peut calculer, l'opinion[1]. »

M. Laboulaye ne fut pas plus de l'Assemblée législative en 1849 qu'il n'avait été de l'Assemblée constituante en 1848; mais en 1849, à défaut de la tribune, il eut une chaire : la chaire de législation comparée au Collège de France. Il y fut nommé, sur la présentation du Collège et de l'Académie des sciences morales et politiques, le 20 mars. Pour matière de son cours il prit, en 1850, le sujet qui lui paraissait être le plus actuel : « l'histoire de la Constitution des États-Unis d'Amérique[2] », et en 1851 : « l'histoire de la législation française pendant la Révolution ». L'Amérique et la France dans le travail de leur régénération, quel rapprochement pouvait avoir plus d'intérêt alors pour le public? Ses conseils n'avaient pas été suivis par l'Assemblée de 1848, et l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence rendait plus imminent le péril qu'il avait signalé. En 1851, il devenait clair que si la Constitution n'était pas revisée, elle allait courir les plus grands périls. Or la Constitution elle-même mettait à la revision des conditions presque irréalisables. M. Laboulaye, dans une nouvelle brochure, sous forme de *Lettre à un ami*, traite de la *revision de la Constitution*.

Notre confrère, passé maître en apologue, débute ainsi :

« Dans un vieux livre, dont le nom m'échappe, je me souviens d'avoir lu le conte d'une fille qu'on allait marier. La mère l'avait promise, le père l'avait donnée, la famille fêtait une union désirée, tout était réglé, arrêté, conclu. Quand vint le tour du prêtre de demander, selon l'usage, à la fiancée si elle acceptait le mari qu'on lui proposait :

[1] Voir *Considérations sur la Constitution*, p. 70.

[2] En 1850, il publia dans la *Revue de législation* (nouvelle série, t. I, p. 225) une des leçons de ce cours : *Locke, législateur de la Caroline*.

« Homme de bien, dit-elle, vous êtes le premier qui pensiez à me faire « cette question », et elle refusa[1]. »

En d'autres termes, la nation est souveraine et on ne peut la lier, ni la tenir liée, contre son gré, à aucune forme de gouvernement. Notre confrère plaide, sinon en nullité de mariage, ou en divorce, tout au moins (ce qui est peut-être moins légal) en revision des stipulations du contrat. On est en 1851, et, en 1852, Président et Assemblée doivent être renouvelés : il n'y a pas de temps à perdre, si l'on ne veut s'exposer à une rupture. Il n'espère plus un Washington, mais il s'adresse à l'opinion publique et réclame une solution immédiate, je veux dire une assemblée de revision pour faire une constitution nouvelle; constitution qui ne sera valable qu'après avoir reçu l'approbation du pays. C'est le premier appel au plébiscite.

Les onze *Lettres à un ami* sont un traité complet de la question, et elles touchent à un point d'histoire contemporaine assez intéressant pour mériter une courte analyse.

M. Laboulaye établit qu'il est nécessaire de reviser la Constitution. La France ne peut vivre sous un gouvernement qu'elle n'a pas demandé : elle a besoin de sécurité et elle n'en a pas. La Constitution de 1848 a reproduit, en les aggravant, les défauts de la Constitution de 1791. L'auteur est impitoyable pour cette œuvre des constituants de 1848, dont il avait signalé les vices avant qu'on l'eût achevée. « L'histoire dira, s'écrie-t-il, qu'elle a compromis pour longtemps la République et la liberté. » — La Constitution doit être revisée, et elle peut l'être; mais on a mis à cette revision des conditions qui, en fait, la rendent impossible. L'article 111, en effet, exige que le vœu émis par l'Assemblée, dans la dernière année d'une législature, ne soit converti en résolution définitive qu'après trois délibérations consécutives, prises chacune à un mois d'intervalle et aux trois quarts des suffrages exprimés, le nombre des votants devant être de 500 au moins sur 750. M. Laboulaye prétend que cet article n'est pas impératif, qu'il n'est

[1] *La revision de la Constitution*, p. 5.

que de conseil, et il veut l'établir rationnellement en remontant aux principes.

« Qu'est-ce qu'une constitution? Quel est le mandat et le pouvoir des constituants? Cette dernière question, dit-il, dont l'Amérique a si bien senti la gravité, nous n'y avons jamais réfléchi et cette négligence a causé plus d'une erreur funeste dans la Révolution. » La Constitution, selon lui, n'est pas une loi qui puisse assujettir la nation malgré elle, et les constituants n'ont pas reçu des pouvoirs illimités. Le peuple est souverain et ne saurait se lier, quand même il le voudrait. « Si l'article 111 est autre chose qu'un avis, c'est un vain mot »; à le prendre à la lettre, il serait la violation de la souveraineté du peuple, il mettrait la majorité même sous le joug de la minorité. Et notre confrère démolit, sans trop de peine, tout l'échafaudage du fâcheux article.

Débarrassé de ces entraves, il procède donc tout à son aise au règlement du mode de revision. S'inspirant de l'Amérique et ne dédaignant pas d'ailleurs ce qu'il trouve de bon chez nous, il dégage du milieu des articles de la Constitution de l'an III ces trois points essentiels : le maintien des pouvoirs ordinaires, une assemblée constituante, sans autre mandat que la revision, et la ratification du pays. Il réclame pour l'Assemblée de revision le pouvoir constituant tout entier : « Il n'est pas à craindre, dit-il, qu'elle aille trop loin, quand la nation qui surveille a le dernier mot. » Car il croit à l'efficacité et à la sincérité du plébiscite; et il compte sur les lumières de l'Assemblée : « En février 1848, dit-il, on nous a imposé la République par une usurpation flagrante de la souveraineté, et au mois de mai l'Assemblée l'a adoptée comme une trêve nécessaire. République ou monarchie sont des formes politiques que la nation, pour qui elles sont faites, a toujours droit de discuter. »

Sa conclusion est donc la revision immédiate de la Constitution selon le plan qu'il a tracé. Tout ce qu'on lui oppose est à ses yeux pur « sophisme constitutionnel » qui doit céder à cet axiome : *La nation est souveraine; elle a donc le droit de toucher à sa constitution, quand et*

comme il lui plaît, car gouvernements et constitutions sont faits pour elle et uniquement pour elle. Dès qu'elle en souffre, elle a le droit d'en changer. (P. 91.)

Mais, oserai-je dire, comment exercera-t-elle ce droit? Il y avait deux pouvoirs directement intéressés dans ce projet de revision immédiate; le Président de la République et l'Assemblée : le Président de la République nommé en 1848 pour quatre ans et l'Assemblée, en 1849, pour trois ans, ayant ainsi de part et d'autre une année encore de durée. Supposons que l'un des deux refuse d'y renoncer, que faire? Comment provoquer l'expression du vœu de la nation? Si cela devait s'accomplir par tout moyen, nonobstant l'article constitutionnel, l'Assemblée pouvait donc dire : « Le Président est une gène, supprimons-le, » et le Président : « L'Assemblée est un obstacle, chassons-la. » On a dit, sans le prouver, que l'Assemblée avait eu cette pensée à l'égard du Président. Le Président, le fait n'est que trop certain, la réalisa à l'égard de l'Assemblée; et alors il consulta la nation et la nation répondit par sept millions et demi de suffrages. Qu'y avait-il à dire avec le système de M. Laboulaye? Rien; « la volonté nationale est toujours légale », avait-il dit (p. 43). Et beaucoup s'inclinèrent.

M. Laboulaye ne s'inclina point, et il montra que chez lui il y avait une chose qui l'emportait sur l'esprit de système, c'est l'amour de la liberté. Il s'attacha plus que jamais à la liberté et en fit l'objet de ses études. Dans sa chaire, il continua en 1852 ce qu'il faisait en 1851 : « l'histoire de la législation française durant la Révolution »; mais en 1853 il se retourna vers l'antiquité[1]. Hors de sa chaire, il prenait sou-

[1] De 1853 à 1857, il fit l'histoire du gouvernement et de la législation des Romains; de 1858 à 1861, l'histoire du droit français depuis les origines. En 1862, il s'interrompit pour exposer l'histoire de la Constitution fédérale des États-Unis : la guerre de la Sécession (1861) le ramenait à des études qu'il eût voulu faire servir au raffermissement de l'Union chez les Américains. De 1866 à 1870, il commenta *l'Esprit des lois :* il a donné quelque chose de ce commentaire dans une nouvelle édition de Montesquieu qu'il a annotée (1875-1879). Ces leçons vont être publiées, avec une préface de M. R. Dareste qui en appréciera, comme il le sait faire, l'esprit et la haute valeur.

vent texte des livres qui paraissaient en France ou à l'étranger pour traiter de sujets divers, mais toujours dans le même esprit. La période de l'Empire est l'époque la plus féconde de sa vie d'écrivain : brochures, articles de revues et de journaux se succèdent presque de mois en mois et plusieurs au moins par année. Il les réunit à plus d'une reprise. Le premier volume qu'il en publia en 1856 est dédié à Saint-Marc-Girardin : « Dans la dernière déroute de la liberté, lui dit-il, quand la presse a été abandonnée et maudite par ceux qui s'en étaient le plus servis, n'est-ce pas vous qui m'avez admis à l'honneur de soutenir la retraite? N'est-ce pas grâce à vous que je suis entré dans le Journal ou plutôt dans la famille des *Débats?* N'est-ce pas à l'ombre de votre nom qu'on m'y a reçu comme un vieil ami? Enfin n'est-ce pas vous qui nous montrez tous les jours comment on reste fidèle aux convictions de sa jeunesse et comment, sans fiel et sans haine pour ceux mêmes qui nous ont laissés, on attend avec confiance que le temps perce les nuages et déchire les illusions? »

Ce volume porte le titre d'*Études contemporaines sur l'Allemagne et les pays slaves.* Des articles de journaux écrits sous l'impression des événements du jour ont des vues d'avenir qui parfois se réalisent et le plus souvent se dissipent. Ce qui séduit aujourd'hui le lecteur n'est plus demain que déception. Le livre commence par le *premier partage de la Pologne.* « Notre siècle, dit-il, qu'on accuse souvent, a du moins cet honneur qu'aujourd'hui un pareil attentat n'est plus possible. » (P. v.) Moins de dix ans après (1864) avait lieu la guerre des duchés et, nonobstant les protestations impuissantes de la France, la spoliation du Danemark avec la participation de l'Autriche, préliminaires des événements qui amenèrent la Prusse à Sadowa et à Sedan. Viennent ensuite : *Georgei et Kossuth ou la Hongrie en 1848,* réhabilitation de Georgei, trop facilement sacrifié à son émule; — *l'Albanie,* pays singulier au point de vue de la religion et de la race : ni Slaves, ni Grecs; catholiques, orthodoxes et musulmans; — *les Serbes,* dont l'héroïque et poétique histoire charme et fascine l'auteur, au point qu'il y croit voir le peuple destiné plus qu'aucun autre à restaurer l'empire de la race

slave et la chrétienté sur les rivages de l'Adriatique et du Bosphore. N'oublions pas que nous sommes en 1853, 1854 et 1855, et qu'en France alors on ne voyait de péril que du côté des Russes. Bien rares étaient ceux qui, au début de la guerre de Crimée, redoutaient les conséquences de ce premier démenti donné à la parole : *L'Empire, c'est la paix!*

Parmi les questions de politique étrangère, il en est une qu'on hésite à qualifier ainsi à l'égard de M. Laboulaye : c'est celle de l'Amérique, son pays d'affection et comme sa seconde patrie. J'ai dit qu'il lui avait consacré ses premières leçons au Collège de France. En 1852, à propos de l'ouvrage de Bancroft sur l'*Histoire de la révolution d'Amérique,* il avait publié *La France en Amérique,* tableau de la grande situation que nous avions occupée dans le nouveau monde et que nous avons perdue par les fautes successives de l'ancienne monarchie, de la République et de l'Empire. Nous avions donc quitté la place. Mais il y avait des enseignements à tirer de ces colonies anglaises, devenues, avec notre concours, les États-Unis : et M. Laboulaye, qui se faisait, par ses études de droit constitutionnel, leur historien, publia en 1855 les leçons dont elles avaient été l'objet dans son cours[1]. Il y montre la différence de leur révolution avec la nôtre. La philosophie du XVIII^e^ siècle n'a rien à y voir. Ce n'est pas la liberté en théorie, ce sont des libertés pratiques, liberté de l'Église, liberté de l'école; des libertés cimentées sous la présidence d'un homme qui n'a pas voulu être dictateur. Une liberté manquait pourtant à ce faisceau : la première de toutes, la liberté de l'homme, la liberté des noirs. Loin qu'elle fût établie par la loi, c'est le droit du maître qui avait été mis sous la sauvegarde de la Constitution, comme chose sacrée : mais un jour vint que cette liberté s'imposa, et elle mit en question l'Union elle-même dans la guerre la plus acharnée du siècle : la guerre de la Sécession.

Cette guerre semblait donner un démenti au jugement que M. La-

[1] *Histoire politique des États-Unis*, t. I, *les Colonies.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

boulaye avait porté sur la solidité de la Constitution américaine. L'esclavage, qu'on y avait enfermé, faisait, par son explosion, sauter l'édifice. M. Laboulaye, du reste, ne s'était pas fait illusion sur le péril de ce cas réservé; et, la guerre éclatant, il l'accepta, avec toutes ses conséquences. Il lui parut légitime qu'on prît les armes pour la liberté des noirs; il lui parut politique aussi qu'on ne les posât pas avant que l'Union fût rétablie avec la liberté de tous : c'est l'objet de deux articles qu'il publia en 1862, à trois mois d'intervalle : *Les États-Unis et la France : devons-nous intervenir?* (août 1862). *Pourquoi le Nord ne peut accepter la séparation* (novembre 1862).

Le Nord n'accepta pas la séparation, et l'Union fut rétablie par sa victoire. M. Laboulaye en triomphe : « Quelque chose me disait, écrit-il dans son *Histoire de la révolution des États-Unis*, que Dieu n'abandonnerait pas un peuple qui combattait pour affranchir quatre millions d'hommes[1]. » Il a toute confiance dans l'avenir de l'Union sortie de cette épreuve; il prend l'occasion de le dire dans une préface au livre de M. Astié : *Histoire de la république des États-Unis depuis l'établissement des premières colonies jusqu'à l'élection du président Lincoln* (1865) : « Grand peuple, aussi hardi sur les champs de bataille que fécond en ressources... l'Europe n'aura plus le monopole de la puissance ni de la civilisation. » Et en réfléchissant aux origines de cette grandeur, il fait un triste retour sur nous-mêmes : « En Amérique, la liberté est sortie de la religion; c'est pour cela qu'elle a résisté à tous les orages, tandis qu'en France, la liberté, fille de la révolte, s'est presque toujours perdue par ses excès. En Amérique, elle crée les institutions; chez nous, elle les détruit. »

Après la publication de son volume sur la politique étrangère, M. Laboulaye en fit paraître un autre où il traitait plus spécialement de la liberté, mais sur un terrain où elle rencontrait alors moins d'entraves : *La liberté religieuse* (1858)[2]. Quelques années après

[1] *Histoire des États-Unis*, t. II : *Histoire de la Révolution*, cours de 1863 et 1864, publié en 1866.

[2] *Bunsen et S. Hippolyte* (1852); *Channing et sa doctrine* (1852); *L'Immaculée Conception*, question de dogme qu'il aborde

(1862), il publia sous le titre d'*Études morales et politiques* un nouveau recueil, qu'il dédia cette fois à M. de Sacy. Ce lui est une occasion de renouveler sa profession de foi politique et religieuse : « Depuis dix ans, dit-il dans sa lettre dédicatoire, enrôlé sous votre drapeau, je suis resté fidèle à notre mot d'ordre : *Évangile et liberté.* Plus j'avance dans la vie, plus cette devise me console et me soutient; plus j'essaye de faire partager notre commun espoir à ceux qui m'écoutent. » Et dans sa préface, rappelant ses deux précédents recueils : « Plus que jamais, je crois au Dieu personnel, au Dieu consolateur. Plus que jamais, je crois que ce monde ne peut se passer ni de religion ni de liberté. S'il y a dans ce volume un caractère qui puisse le distinguer des autres, c'est peut-être que j'y ai mis plus de moi-même, que j'y ai dit avec plus d'abandon combien l'expérience et la vie me ramènent chaque jour à l'Évangile et au Christ. Tous les systèmes qui chassent Dieu du monde et du cœur de l'homme me paraissent aussi faux en philosophie qu'en politique; ce sont des doctrines de désespoir que je repousse de toutes les forces de mon âme, comme l'erreur et le danger de notre temps. »

Dans ces différents morceaux datés de 1850 à 1861, ce sont bien en effet, comme il le dit, les mêmes idées, les mêmes espérances qu'il exprime. L'Amérique y tient encore une large place [1]. La religion

au moment où elle allait être posée dans le grand concile de notre siècle (1854); puis *M^me^ de Gasparin ou les corporations monastiques au sein du protestantisme* (1855); *Fabiola* (même année); *Stahl et Bunsen, ou la liberté religieuse en Allemagne* (1856); *La liberté de conscience de M. Jules Simon* (1857), et plusieurs autres articles insérés, comme les précédents, au *Journal des Débats*. En 1854, il avait publié les *Œuvres sociales* de W.-E. Channing, traduites de l'anglais, en les faisant précéder d'un *Essai sur la vie et les doctrines de Channing* et d'une *Introduction*. Il avait inséré, en 1858, dans la *Revue du droit français et étranger* (t. IV, p. 477), un article sur les *Libertés de l'Église gallicane*. Il y montre qu'elles se réduisent à bien peu de chose.

[1] *L'Amérique et la Révolution*, discours prononcé le 8 décembre 1850 au Collège de France. — *L'éducation en Amérique* (octobre 1853). — *Les États-Unis*, à propos de *The homes of the New World* (mai 1854). — *L'esclavage aux États-Unis* (août 1855). — *La guerre civile aux États-Unis*, au sujet du livre de M. de Gasparin intitulé : *Un grand peuple qui se relève par la guerre.*

et la politique occupent le reste[1]. L'année suivante (1863), encouragé par le succès, il publiait un nouveau volume où il reproduisait quelques essais antérieurs[2] : mais le morceau principal est celui qui donne son titre au livre : *L'État et ses limites* (1860). Il suit la question dans l'histoire, il oppose l'État chez les anciens à l'État chez les modernes : chez les anciens où la cité domine, chez les modernes, où l'homme, l'individu revendique de plus en plus sa part. Nos révolutions ont-elles rendu cette part à l'individu? Loin de là. C'est l'influence de Rousseau qui domina la Révolution. Pour les constituants comme pour Rousseau, la liberté c'est la souveraineté populaire. Des deux principes de la Convention, *Égalité, Liberté,* l'égalité resta; la liberté ne fut autre chose que despotisme, despotisme d'une assemblée sous la République, d'un homme sous l'Empire, jusqu'à la Restauration où elle reparut, mais uniquement sous la forme de liberté

[1] Une *Biographie d'Alexis de Tocqueville* (1859), nouveau gage d'attachement donné à l'Amérique, mais qui était aussi une première attaque dirigée contre cette centralisation que « l'Europe nous envie », selon le langage officiel. — *L'instruction publique et le suffrage universel,* où l'on s'étonne de lire : « La question de l'éducation publique est de date récente dans l'histoire. Avant la Réforme, on ne voit pas qu'on s'en soit occupé. » (P. 203.) Et les écoles des cathédrales, les collèges, les universités, etc.? M. Laboulaye, du reste, ne laisse pas que d'en parler ailleurs. — *Du droit de pétition* suivant la Constitution de 1852 : vif encouragement en faveur des pétitions adressées au Sénat, qui avait le droit d'annuler les actes inconstitutionnels. — *La question financière* (1861); à propos de la lettre du 12 novembre 1861, par laquelle l'Empereur renonçait au pouvoir d'ouvrir, dans l'intervalle des sessions, des crédits supplémentaires et extraordinaires, ce budget à côté du budget, qu'il est plus facile de condamner que de supprimer.

[2] *De la personnalité divine* (*Essai de philosophie religieuse,* par E. Saisset; février 1860). — *De la dévotion* (*Bibliothèque spirituelle,* par M. de Sacy; juin 1860). — *M^lle de la Vallière* (*Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* par la duchesse de la Vallière; janvier 1861). — *Le rationalisme chrétien* (*Le rationalisme devant la raison,* par l'abbé de Cassan-Floyrac; octobre 1860). — *Les moines d'Occident,* par M. de Montalembert (décembre 1860). — *Philippe II* (*Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies,* par J. Lothrop Motley; avril 1859). — *Les horizons prochains* (mai 1859). — *Les lettres d'Everard,* publiées par Lanfrey (septembre 1860). — *La loterie* (*Del giuoco del lotto,* etc.; avril 1854). — *La manie des livres,* à propos d'un catalogue (catalogue de Libri; septembre 1859).

politique. « L'État, dit M. Laboulaye, composé du roi et des chambres, fut toujours l'État absolu; on ne donna pas ces libertés particulières qui passent dans les mœurs et défient les révolutions »; et la Révolution de 1830, tout en étendant la liberté des élections, de la tribune et de la presse, resta dans les mêmes errements : « Ce qui nous a perdus, ajoute-t-il, c'est toujours la fausse notion de l'État. Nous aussi, nous avons confondu la souveraineté électorale et parlementaire avec la liberté. » (P. 43.)

Quant à la Révolution de 1848, M. Laboulaye l'a déjà jugée ailleurs : « La Révolution de 1848, dit-il, montra combien notre génération est étrangère aux idées libérales. Sous la Restauration, on avait défendu les vrais principes. Benjamin Constant, M^me^ de Staël, J.-B. Say et son école avaient le sentiment de la liberté; le régime impérial leur avait ouvert les yeux. En 1848, après trente-trois ans de gouvernement constitutionnel, on reculait jusqu'aux plus fatales erreurs de la Révolution. » (P. 45.) Ce n'est pas la Constitution de 1852 qui pouvait répondre à son idéal! Il se tourne donc plus que jamais vers les États-Unis, dont il cite les exemples[1], s'appuyant, pour la théorie, des principaux publicistes étrangers ou nationaux. Avec MM. de Humboldt, Mill, Eœtvœs au dehors, avec MM. de Tocqueville et Jules Simon en France, il établit les limites de l'État, réclamant pour l'individu tout ce que l'individu peut faire sans dommage pour l'État, et ce qu'il fait mieux que l'État. Il veut un pouvoir fort, « c'est la garantie de l'indépendance et de la liberté »; un pouvoir ayant l'armée, la marine, la diplomatie, les finances, la législation, la justice, l'administration et la police suprême, sous le contrôle des représentants du pays; mais il veut pour le citoyen toutes les libertés qui ont trait à la conscience, à la pensée, à l'activité individuelle : les principes de 1789, ce que toutes nos constitutions nous ont promis et qu'aucune ne nous a donné[2].

[1] Voir son cours de 1863 et 1864 : *Histoire des États-Unis*, t. II et III (1866).

[2] *L'État et ses limites*, p. 96. M. Laboulaye a développé les mêmes idées avec la nouveauté qu'il savait toujours donner aux formes de sa pensée dans deux autres écrits : *La liberté antique et la liberté moderne* (janvier 1863), même recueil, p. 103-137;

Sa publication la plus importante sur ce sujet est un petit livre intitulé : *Le parti libéral, son programme, son avenir,* livre qui, de 1863 à 1868, n'eut pas moins de sept éditions. Le parti libéral ayant fait avec éclat son entrée dans la Chambre aux élections de Paris, en 1863[1], il eut la pensée hardie de faire entrer le libéralisme dans la Constitution : le libéralisme dans la Constitution de 1852! il eût été plus simple d'en faire une autre; plus aisé en théorie, mais non pas en pratique. Or Daunou avait dit : « La meilleure constitution est celle qu'on a, pourvu qu'on s'en serve », et M. Laboulaye confesse qu'il est de l'avis du « sage Daunou ». Il y avait d'ailleurs, dans la Constitution de 1852, si fermée qu'elle fût, quelques fissures : « les principes de 89 », et cette déclaration « qu'une constitution étant l'œuvre du temps, on ne saurait laisser une trop large voie aux améliorations ». C'est par là qu'il espérait y faire pénétrer ses idées, et il l'annonce dans la préface de sa première édition. Or ses prétentions ne sont pas peu de chose : « Il faut, dit-il, à chaque citoyen la pleine jouissance de ses droits : séparation de l'Église et de l'État[2], pleine liberté d'enseigne-

et Introduction au *Cours de politique constitutionnelle ou Collection des ouvrages publiés sur le gouvernement représentatif,* par Benjamin Constant (1861) : « Une demi-vérité, une demi-liberté, dit-il dans cet écrit, c'est une alliance contre nature avec le mensonge et avec la force; alliance qui cache une haine sourde entre deux ennemis irréconciliables. Union de l'Église et de l'État, enseignement réglé par l'État, industrie protégée par l'État, élections dirigées par l'État, presse défendue par l'État contre ses propres excès, autant d'erreurs qui n'enfantent que la discorde. Tout au contraire, séparez l'Église et l'État, les querelles religieuses, qui depuis quinze siècles troublent le monde, s'apaisent comme par enchantement; qui a entendu parler de question religieuse aux ÉtatsUnis? Donnez la liberté d'enseignement comme en Belgique et aux États-Unis, vous en finissez du même coup avec l'inquiétude du clergé et l'oppression de la pensée. Établissez la libre concurrence, vous voilà débarrassé de la lourde responsabilité qui vous écrase en temps de crise ou de pénurie. » (P. XLVII).

[1] Toute la députation de Paris était de l'opposition.

[2] Il y met une condition : la pleine jouissance des droits civils pour l'Église : « L'Église sera donc propriétaire ? Oui, sans doute. Nulle association ne peut subsister si elle n'a ses propres ressources. On ne voit pas pourquoi l'Église n'aurait pas autant de droit qu'une compagnie de chemin de fer. » Il fait pourtant quelques réserves sur la propriété territoriale, mais point sur la propriété mobilière. (P. 53.)

ment[1], éducation gratuite, écoles à profusion, liberté d'association et de réunion, libertés municipales et départementales, entière liberté industrielle et commerciale, enfin, et au-dessus de tout, la presse indépendante et à bon marché. » Avec cela, la liberté politique ne pouvait manquer de suivre.

La politique n'offrant guère alors de satisfaction à ses idées et à ses vœux, M. Laboulaye chercha des diversions ailleurs. Je ne parle pas de notre Compagnie, dont il n'avait jamais déserté les travaux. Il dirigeait, en collaboration d'abord avec M. Pardessus, son introducteur dans l'Académie, la publication d'un de nos plus sérieux recueils[2]; il prenait part, avec toute la netteté de son esprit et la facilité de sa parole, à nos discussions, et il intervint personnellement, par un écrit, dans l'examen de monuments récemment découverts qui intéressaient vivement l'histoire de l'administration romaine : *Les Tables de bronze de Malaga*[3]. Il s'occupait de droit aussi et il fit plusieurs publications qui portent la marque du jurisconsulte et de l'érudit[4]. Mais son vif esprit ne savait pas s'emprisonner dans le cercle de ces travaux. L'ima-

[1] Droit pour tous de fonder des écoles : « En France, dit-il, il y a en outre une raison religieuse qui me paraît considérable. L'Église catholique, c'est-à-dire une communion à laquelle appartient la grande majorité des Français, se plaint que l'enseignement officiel des lettres et des sciences est dirigé contre la révélation. Elle demande à enseigner à sa façon la philosophie, l'histoire, la philologie, la géologie, la médecine. Que ces plaintes soient ou non fondées, il n'importe ! Le droit me paraît incontestable. » (P. 69.)

[2] *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, par M. de Bréquigny; continuée par MM. Pardessus et Laboulaye, t. VI, VII et VIII, 1850, 1863 et 1876.

[3] Les doutes qu'il émettait sur leur authenticité n'ont pas prévalu.

[4] *Études sur la propriété littéraire en France et en Angleterre* (1858). — *La propriété littéraire au XVIII^e siècle, recueil de pièces et de documents publié par le comité de l'Association pour la défense de la propriété littéraire et artistique*, avec Introduction signée L. Laboulaye et G. Guiffrey (1859). — *Institution au droit français*, par Claude Fleury, ouvrage posthume de l'abbé Fleury, avec préface (1858). — *Le grand coutumier de France* (1 vol. in-8°), publié en collaboration avec M. R. Dareste (1868). En 1870, il fit une introduction à la nouvelle série de la *Revue de législation ancienne et moderne, française et étrangère*, qu'il publiait avec M. Dareste et d'autres collaborateurs.

gination fut toujours sa compagne favorite, et il aimait à s'y livrer, non dans les études d'histoire et de droit où d'autres lui ont trop souvent fait bien de la place, mais hors de là, comme pour s'émanciper.

C'est ainsi qu'il publia, en 1859, *Abdallah ou le trèfle à quatre feuilles*, conte arabe qu'il dédia à son confrère M. Caussin de Perceval. Il le lui donnait comme la traduction d'un original inconnu : « Et si vous devinez, ajoutait-il, l'auteur de ces rêveries, ce qui ne vous sera pas difficile, gardez-moi un secret que personne ne vous demandera »; secret facile à deviner en effet et qu'on n'avait pas besoin de demander à M. Caussin de Perceval. Si toute l'action et le décor donnaient l'illusion d'une source orientale, l'esprit du conte et sa conclusion décelaient trop bien la pensée d'un chrétien.

Passant d'Orient en Occident, nous trouvons en 1862 *Paris en Amérique*[1], par le docteur René Lefebvre, Parisien : demi-pseudonyme que l'on n'a pas de peine à rectifier. Le docteur reçoit d'un spirite une pilule qui le transporte en Amérique. Il connaissait bien le pays à l'avance, ou l'opium du spirite avait une bien grande vertu; car ce rêve est le tableau exact des mœurs américaines. Tout est devenu américain autour du docteur; sa famille est une famille d'Yankees, de méthodistes, son serviteur un nègre. Lui-même, sous un nom nouveau, se trouve successivement dans toutes les positions de la vie américaine, ne retenant que ses préjugés de Parisien. C'est tout le contraire à son réveil; il est devenu Américain au milieu de sa famille étonnée de ses lubies. Comment? On ne se contenterait pas des libertés que l'État décrète? On en demanderait qu'il ne donne pas? Fausses libertés! une liberté religieuse qui profiterait aux calotins, une liberté d'association qui servirait aux capucins, une liberté d'éducation qui livrerait nos enfants aux jésuites, une liberté départementale qui reconstituerait le fédéralisme provincial! A de telles exigences, sur l'avis motivé de l'avocat Reynard et du docteur Olybrius, on le juge

[1] Publié d'abord dans la *Revue nationale*, revue qu'il venait de fonder avec le libraire Charpentier.

fou, et on l'enferme dans une maison de fous. Mais lui, en voyant comme on porte aux nues l'avocat Reynard, inventeur du système de l'unité, nouveau système de centralisation qui remet tous les pouvoirs à un seul homme, « organe de la souveraineté populaire, démocratie personnifiée »; en voyant comme on exalte le docteur Olybrius qui a fait de l'esprit une névrose, du génie une gastrite chronique, de la folie une gastrite aiguë, il s'applaudit d'être dans cet asile, laissant Paris à de plus fous que lui. Il s'en tient à son rêve : « C'est la nouvelle Jérusalem, la cité de l'avenir[1]. . . »

Dans cette série d'ouvrages doivent se ranger les Nouvelles que M. Laboulaye publia en 1858 sous le titre de *Souvenirs d'un voyageur: Marina, Le Jasmin de Figline, Le Château de Vie, Le Rêve de Jodocus, Don Ottavio*, charmantes nouvelles, où il joint à l'art du conteur la sensibilité la plus exquise, et qui eussent été plus vantées sans doute, s'il avait été du métier. Il faut y ranger encore ses *Contes noirs et blancs*[2], ses *Contes bleus*. Enfant, nous dit-il, il a aimé les contes; il en fait pour ses petits-enfants, et c'est à eux qu'il les dédie. Le conte est quelquefois pour l'enfant, la moralité pour la mère; et la leçon peut s'adresser à d'autres encore. Ce que notre confrère dit à sa petite-fille, âgée de deux ans, dans sa dédidace : « Toi aussi, si Dieu te prête vie, l'expé-

[1] « Là, continue-t-il, tout est changé; les derniers vestiges de l'État païen ont disparu; l'individu commande, il est roi. Respecté de tous, comme il les respecte, il est seul maître de ses actions, seul responsable de sa vie, il n'a rien à craindre que des lois. L'Église a reconquis l'indépendance évangélique. . . L'Évangile est la charte de la liberté. Répandue à pleines mains, l'éducation ouvre les cœurs à la vérité... La province a repris son antique vigueur; l'amour de la petite patrie double, en le fortifiant, l'amour de la grande. La commune a rompu les liens qui l'enchaînent; elle vit, elle agit; elle appelle et retient ses enfants auprès d'elle... La presse est libre; chacun dit ce qu'il pense et pense ce qu'il dit. Renfermé dans ses limites, l'État n'est plus qu'un bienfait. Au dehors il est l'épée du pays, au dedans il est la loi, rien de moins, rien de plus. » (*Paris en Amérique*, p. 444.)

[2] Cinq contes en un seul feuilleton du *Journal des Débats* (1er janvier 1858): *Contes noirs*, traduits librement d'un missionnaire d'Afrique, le R. Koelle, *African native literature, or proverbs, tales and fables in the Kanuri or Bornou language*, Londres, in-8°; *Contes blancs*, traduits de Scheicher, *Littauische Sprichwörte*, etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

rience t'apprendra que ce qu'il y a de plus vrai et de plus doux dans la vie, ce n'est pas ce qu'on voit, mais ce qu'on rêve »; cette pensée mélancolique lui revient plus d'une fois dans ces pages : « Plus j'ai connu les hommes, plus je me suis aperçu qu'il n'y a de vrai que leurs rêves et de raisonnable que leurs folies[1]. »

Ces contes, faits pour amuser, sont mêlés de réflexions touchantes. Ainsi, dans *Les Trois Citrons,* au départ d'un fils, il est dit du père :

« Il cacha sa tête dans ses mains et se mit à pleurer, non pas comme un enfant, mais comme un père : larmes d'enfant, c'est la pluie d'été, de grosses gouttes qui ne mouillent guère; larmes d'un père, c'est la pluie d'automne, elle tombe lentement et ne sèche pas. »

Cette réflexion peut s'appliquer à lui-même, à propos de ses *Nouveaux contes bleus,* publiés en 1868, avec une dédicace en vers à son petit-fils Édouard de Laboulaye, mort à Cannes, le 25 août 1867, à l'âge de quatre ans :

La mort a dissipé mon rêve,
Et c'est en pleurant que j'achève
Ce recueil fait pour t'amuser!

Ici l'introduction trahit l'homme qui sait remonter aux origines et peut suivre le conte sous ses formes diverses dans ses émigrations d'Orient en Occident. Il revient sur ce côté du sujet dans un nouveau

[1] « Des contes de fées! continue-t-il. Ce qui fait le charme des fées, ce n'est point l'or et l'argent qu'elles sèment partout, c'est la baguette magique qui met l'ordre sur la terre et qui, du même coup, anéantit ces deux ennemis de toute la vie, l'espace et le temps. Qu'importe que Grisélidis souffre quinze ans de l'exil, de l'abandon! L'épreuve finie, elle sera jeune, aimable comme au premier jour. Hommes sérieux, laissez-nous donc oublier quelquefois cette vie que vous nous rendez si triste... Quand on peut être le khalife de Bagdad à ses heures, on voit de haut les ambitions du jour... Quant à moi, une seule profession m'aurait souri peut-être : c'est la diplomatie. J'aurais voulu rechercher par toute l'Europe cette robe couleur du temps que Peau-d'âne a laissée à la cour, mais dont les hommes politiques, à ce qu'on assure, ont gardé des morceaux. » (Est-ce pour cela qu'il a fait un des siens diplomate?) « . . . Tout le reste m'est indifférent. L'expérience m'apprend tous les jours que le monde ne vaut pas l'empire de la fantaisie. »

volume intitulé : *Contes allemands du temps passé, extraits des recueils des frères Grimm,* etc., et il déclare que, pour lui, le vrai savant sera l'homme qui saura faire « la géographie et la chronologie des contes de fées[1] ».

Citons encore, pour finir, un conte qui, cette fois, sent d'une lieue la politique : *Le prince Caniche*[2]. Nous sommes en 1867; le gouvernement a déjà beaucoup perdu de son prestige et les ministres au moins peuvent être touchés. En présentant au public ce grave sujet, notre confrère se revêt de tous ses titres : « Membre de l'Institut, professeur de législation comparée au Collège de France, auteur de *Paris en Amérique* » : cela dit pour ceux qui ne l'auraient pas reconnu sous le nom du docteur. Le prince Caniche, de son nom Jacinthe, destiné à régner sur la grande nation des Gobemouches, a été doué par deux fées à son baptême : l'une lui a donné l'esprit, la force, la beauté; l'autre (et ce n'est pas celle qui lui est le moins favorable), la faculté d'être, à un moment donné et selon qu'elle le voudra, changé en chien caniche. L'esprit, la force, la beauté l'exposent aux plus grands périls; caniche, il y échappe et apprend, à ses dépens, il est vrai, dans la rue, ce que prince il aurait ignoré à la cour. Plus tard, on pourra tenter de faire une clef de l'entourage du prince Caniche. Il a un premier ministre Touche-à-Tout, un autre, ancien avocat, très fort en « charabia parlementaire », qui se *solidarise* avec toute cause et plaide à volonté le pour et le contre, au grand ébahissement de l'Assemblée nationale des Gobemouches. Mais l'auteur a eu le bon goût de dérouter le lecteur trop curieux en brouillant les traits de ses personnages et de rester purement et simplement dans le domaine de la fantaisie.

Il avait pourtant voulu, vers ce temps-là, entrer au Corps législatif; il s'était présenté aux élections de 1863, où l'opposition remporta à

[1] « Si jamais il paraît sur la terre un vrai savant, c'est-à-dire un homme qui, au lieu de ramasser de vieilles pierres et d'étiqueter de vieux ossements, ait la sainte ambition d'écrire l'histoire de l'esprit humain et des idées qui tour à tour ont entraîné les générations, un des premiers sujets qui l'occupera sera nécessairement la géographie et la chronologie des contes de fées. »

[2] *Revue nationale,* 2e série, t. II.

Paris un complet triomphe; mais il avait retiré sa candidature dans les derniers jours et la trace n'en est restée que dans une circulaire aux électeurs de la première circonscription de la Seine[1]; il se présenta en 1866 contre le candidat officiel à Strasbourg, et fut battu : défaite honorable; et les libéraux de Strasbourg lui donnèrent un gage de leur bon souvenir pour la courageuse campagne qu'il avait menée à leur tête. Mais, une tribune lui manquant, il en avait trouvé une autre. L'Empire avait rétabli le droit de réunion. Quelques entraves qu'il y eût encore à l'exercice de ce droit, M. Laboulaye croyait qu'on ne pouvait mieux faire que d'en user, et il en usa[2], tant comme orateur que comme président là où d'autres prenaient la parole. Il a publié un très intéressant recueil où il donne, avec leurs dates, les discours qu'il avait prononcés, soit à la séance générale de la Société Franklin, soit aux *meetings* tenus pour venir en aide aux affranchis d'Amérique ou provoquer l'affranchissement des noirs dans les pays où l'esclavage durait encore; soit aux distributions des prix de l'institution Bertrand à Versailles, qu'il avait prise sous son patronage, et c'est une des choses les plus honorables de sa carrière[3]; soit enfin pour travailler, avec M. Frédéric Passy, au désarmement universel dans la réunion tenue par les Amis de la Paix, en 1869, si près de l'année terrible!

[1] « Ma devise, disait-il, est Démocratie et liberté », et il expliquait ce qu'il entendait par là : le règne de la loi substitué à celui de l'administration. « Je demande, ajoutait-il, la liberté pour chacun et pour tous : liberté de l'individu, de l'Église, de l'école, de la commune, du département, et au premier rang je veux la liberté de la presse. » Cette pièce, qui existe en placard, ne se trouve pas dans le *Journal des Débats*, qui, à l'occasion des élections de 1863, en enregistre beaucoup d'autres. Une note du journal (15 mai 1863) se borne à dire : « Nous apprenons que M. Éd. Laboulaye, dès qu'il a connu la candidature de M. Thiers, s'est désisté de la sienne entre les mains de MM. Dufaure et Mortimer-Ternaux. » Mais M. Thiers était candidat et fut élu dans la deuxième circonscription. Du reste, M. Éd. Laboulaye s'était désisté dans la première circonscription aussi bien que dans la seconde, comme le prouve le tableau du scrutin.

[2] « Le premier devoir d'un citoyen, disait-il, est de demander la liberté quand il ne l'a pas; le second, d'en user quand il l'a. » (*Discours populaires*, 1869, p. 294.)

[3] Voir la conférence de M. Frédéric Passy, à la Société du travail, sur M. Laboulaye (Paris, 1884), p. 48-51.

Il venait de tenter une nouvelle candidature au Corps législatif. Il avait échoué, en 1866, à Strasbourg comme candidat de l'opposition ; il échoua, en 1869, à Versailles, parce qu'on le croyait rallié à l'Empire. Avait-il changé de parti ? En aucune sorte : personne ne fut plus constant dans sa ligne de conduite, plus ferme et plus désintéressé dans ses convictions. Ce qu'il voulait, c'était la liberté. Il l'avait réclamée par ses leçons, par ses conférences, par ses écrits depuis le commencement de l'Empire; il n'avait pas cru devoir la refuser quand l'Empire, avec le ministère Ollivier, promettait de devenir libéral. Il estima qu'il le fallait encourager dans cette voie, et c'est pourquoi il écrivit sa lettre en faveur du plébiscite. Qui eût pu dire que cette ère nouvelle, inaugurée sous de pareils auspices, dût aboutir à la guerre et à l'invasion ?

La chute de l'Empire ouvrit à M. Laboulaye l'accès des assemblées qui lui avait été fermé jusque-là : non pas aux premières élections (on était trop près du plébiscite), mais aux élections complémentaires de juillet 1871, après la Commune, quand la leçon de ce grand désastre avait ramené la population parisienne à des choix modérés.

Il y avait pour M. Laboulaye un rôle important à remplir dans l'Assemblée. On était de nouveau en République, et l'on avait tout à la fois la France à relever, une constitution à faire, des libertés à établir. Notre confrère n'avait qu'à reprendre, de par son droit de législateur, le plan qu'il avait tracé jadis et que l'assemblée de 1848 avait eu le grand tort de ne pas suivre. Déjà, à la veille d'être élu, il avait discuté dans la *Revue des Deux Mondes* (1^er^ juin) la question des deux Chambres. Mais personne à Versailles ne voulait autre chose que les deux Chambres. L'Assemblée nationale, assemblée unique, avait trop bien conscience des périls de l'entraînement dans une Chambre souveraine pour introduire une assemblée de cette sorte dans un régime définitif et régulier. Une fois élu, et tandis que les représentants du pays, allant au plus pressé, pourvoyaient aux choses d'une nécessité immédiate (le rétablissement de l'ordre dans Paris, la libération du territoire, la réorganisation de l'armée, des finances), il pensait

à la Constitution, et, suivant son système de s'adresser d'abord à l'opinion publique, il exposa, dans des *Lettres politiques,* son *Esquisse d'une Constitution républicaine.* L'Assemblée allait alors comme en pleine mer, sans ligne tracée et presque sans boussole, ayant, il est vrai, un bon pilote à qui M. Laboulaye ne ménage pas les témoignages de sa confiance : « L'Assemblée est dans l'ombre; la France ne connaît, ne voit et n'aime que M. Thiers », et il évoque le souvenir d'Athènes sous Périclès (p. 7). Mais la popularité est chose inconstante. On ne peut abandonner le navire à un vent si peu sûr. Il fallait une constitution : c'était l'avis de tous, et après avoir défini la situation des partis, posé les principes, passé en revue les exemples des temps et des pays voisins : constitutions de France si éphémères, constitution d'Amérique toujours debout, il expose à son tour son projet; et il le donne à la fin de sa brochure, tout rédigé en soixante-quatorze articles.

Nul n'était donc plus désigné que lui pour prendre part aux délibérations de l'Assemblée en cette matière : aussi fut-il nommé un des premiers, le premier après M. Dufaure, dans la Commission de trente membres, chargée de préparer la Constitution. Sa science des législations comparées et l'expérience qu'il avait acquise dans l'étude assidue et, pour ainsi dire, dans le commerce familier de la République des États-Unis donnaient une valeur considérable à ses idées. Néanmoins il ne les put faire admettre dans la Commission dont il était membre; et devant l'Assemblée son contre-projet ne réussit pas davantage. Cela étant, il n'hésita point à se rallier à un autre amendement qui avait encore au moins à ses yeux un mérite cher à l'école historique : c'était d'être fidèle à la tradition; non pas à la tradition républicaine qui n'a mené qu'au despotisme et à la guerre, mais à la tradition nationale qui veut un pouvoir fort sous le contrôle du pays, à la tradition du régime qui, de 1815 à 1848, a su donner à la France la paix avec la liberté. C'est, il est vrai, ce que d'autres lui reprochent. On s'était loué autrefois d'avoir la monarchie entourée d'institutions républicaines; on se plaint aujourd'hui d'avoir la République entourée d'institutions monarchiques, et ce n'est pas sans quelque fondement;

mais le jour où on les supprimera, je doute que la République s'en trouve mieux.

Dans les autres commissions importantes où M. Laboulaye avait sa place, il se montra ce que promettait son passé : défenseur absolu des idées libérales, sans rien sacrifier aux passions du moment; il citait cette parole de Burke, l'éloquent orateur : « J'ai toujours défendu la liberté des autres ». « C'est, disait-il, la devise du vrai libéral. Demander la liberté pour soi et la refuser aux autres, c'est la définition du despotisme[1]. » Il n'hésitait pas, sur ce chapitre, à se séparer même de son parti; et il en donna la preuve dans la Commission chargée d'élaborer la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur[2]. Président de la Commission après la mort de Saint-Marc Girardin (1874), et de plus rapporteur, il y demanda la liberté et l'égalité pour tous. Il voulait qu'aux mêmes conditions de capacité les Universités fussent toutes sur le même pied, disposant de leurs programmes et conférant les grades à leur manière. C'est tout au plus si, devant l'Assemblée, un ministre qui passait pourtant, non sans quelque raison, pour plus *clérical*, mais qui était plus universitaire, put maintenir la collation des grades par l'État, réservant aux Facultés de l'État leur ancienne juridiction, juridiction absolue sur leurs propres élèves, facultative sur les autres, et créant à côté, pour ceux-ci, un jury spécial où les professeurs libres avaient place, mais où la prépondérance était assurée à l'État, en sorte que c'était toujours un jury d'État.

M. Laboulaye jouit de la plus grande considération dans l'Assemblée de 1871, comme ensuite dans le Sénat où il entra, un des premiers, au titre de sénateur inamovible. Il était des commissions les plus importantes, et elles le chargeaient le plus souvent de leurs rapports[3]. Il

[1] Séance du 4 décembre 1874. (*Annales de l'Assemblée nationale*, t. XXXV, p. 49.)

[2] Commission nommée le 11 décembre 1871. Elle eut alors pour président M. Saint-Marc Girardin, pour secrétaire M. Desjardins, et comptait pour membres, dans l'ordre des bureaux, MM. Pascal Duprat, Wallon, Bidard, Delorme, de Guiraud, Scheurer-Kestner, Adnet, Bardoux, Desbassyns de Richemont, Robert de Massy, Laboulaye, Henry Fournier, Jules Ferry.

[3] A l'Assemblée nationale : rapport sur la loi de la liberté de l'enseignement supérieur, cité plus haut; rapport sur la pro-

avait une autorité fondée sur la confiance que l'on avait dans l'étendue de ses connaissances, la droiture de ses intentions, la sûreté de son jugement; et sans prétendre aux effets de l'éloquence qui échauffe les esprits et les entraîne, il avait une lucidité de parole qui répandait la lumière dans les débats, avec un accent de sincérité et un air de bonhomie qui portaient la persuasion dans l'auditoire, sur tous les bancs, au moins, où l'esprit de parti ne rendait pas sourd aux bonnes raisons. On se demande comment, avec ces éminentes qualités, M. Laboulaye n'a pas été ministre de l'instruction publique et des cultes, au temps où ses amis disposaient du pouvoir. C'est que, sous la présidence de M. Thiers, la place était prise, et bien prise, et plus tard, les présidents du conseil craignaient peut-être d'être gênés par un collègue qui, sans avoir rien d'impérieux dans le caractère, avec les formes les plus aimables et les plus douces, était inébranlable dans ses convictions. Or, on les connaissait. Avec M. Laboulaye, on pouvait s'attendre à voir défiler, à la suite de la liberté de l'enseignement, reprise non pour la limiter mais pour l'étendre, la liberté religieuse, la liberté d'association, la liberté municipale, etc.: la liberté religieuse allant jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État; mais en même temps la liberté d'association allant jusqu'à la reconnaissance des congrégations religieuses, aux mêmes conditions que toute autre, avec tous les droits civils. Il n'entendait rien aux subtilités des casuistes d'une nouvelle école qui distinguent entre associations et associations. Et toutefois, disons-le, n'y avait-il pas dans sa confiance quelque témérité? En demandant que l'Église fût séparée de l'État, avec le droit de posséder comme condition de son indépendance, pouvait-il répondre qu'au premier jour l'État ne remît la main sur ces nouveaux biens du clergé, en vertu de son haut domaine, *quia nominor leo?* Comment en

position Changarnier, relativement à la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac Mahon (15 novembre 1873); rapport sur le projet de loi organisant les pouvoirs publics (7 juin 1875). Au Sénat: rapport sur la proposition Peyrat portant qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles: il s'agissait du retour de l'Assemblée à Paris, et il y était contraire (29 mars 1879), etc.

être assuré, quand aujourd'hui des communautés religieuses, reconnues d'utilité publique et n'ayant rien que, par l'apport volontaire de leurs membres, les fruits de leur enseignement ou quelques libéralités soumises au veto de l'État, se voient menacées d'en être dépouillées, ni plus ni moins qu'à la Révolution les anciens ordres monastiques?

M. Laboulaye, au Sénat, eut surtout à défendre les lois libérales de la dernière assemblée, contre les lois nouvelles qui les dénaturaient : loi sur le Conseil supérieur de l'instruction publique, loi sur l'enseignement supérieur, et le fameux article 7. Il publia en outre, en 1880, sur ces matières, une brochure où, redressant les faits historiques mal présentés et rétorquant les raisonnements mal établis, il signale, avec autant de modération dans le langage que de force dans l'argumentation, les funestes effets d'une politique étrangement inspirée qui, sous prétexte d'unité nationale, devait diviser la nation en deux camps et susciter au nouveau régime un ennemi dont il n'avait pas besoin.

Devenu sénateur, M. Laboulaye était remonté dans sa chaire au Collège de France[1], où il reprit un vieux sujet toujours nouveau, la politique d'Aristote, et il se rendait volontiers aussi aux réunions publiques où il ne cessait pas d'être recherché. On fit paraître après sa mort un nouveau recueil de ses discours, de ses causeries, si je puis dire; car il était moins discoureur que conteur aimable : une anecdote bien amenée, un exemple heureusement choisi tenaient la meilleure place dans son exposition. On y retrouve, traités avec un charme qui n'avait fait que s'accroître, suivant le progrès des ans, tous les sujets qui lui étaient familiers : *l'honneur à l'école, dans la famille et dans le monde, les bienfaits de l'instruction et de l'éducation, le travail, la famille, la pa-*

[1] M. Laboulaye avait été nommé administrateur du Collège de France en 1873, et son mandat lui fut successivement renouvelé sur la présentation unanime de ses collègues en 1876 et 1879. Il prononça, en cette qualité, un discours aux funérailles de M. Liouville (1882). Chevalier de la Légion d'honneur en date du 24 avril 1845, il fut promu au grade d'officier le 7 février 1878.

IMPRIMERIE NATIONALE.

trie, les avantages de l'association, l'union franco-américaine, à propos du monument destiné à rappeler l'alliance centenaire des deux peuples. Toujours l'Amérique! (Il l'admirait plus qu'un Américain peut-être, ne l'ayant pas vue de ses yeux.) Lui-même se rit tout le premier de cette prédilection qui l'y ramenait sans cesse. « Il y a quelque temps (disait-il un jour, en commençant une conférence), je présidais une réunion et l'un des auditeurs dit à son voisin qui me l'a rapporté : « Voici M. Laboulaye qui se lève, il va nous parler de l'Amérique tout « le temps[1] ». Il était tout le contraire de son Parisien en Amérique : c'était un Américain dans Paris. Américain par l'amour et la pratique de la liberté; et il affectait volontiers quelque chose de l'Américain dans sa tenue, dans son costume; mais toujours Parisien par sa bonne humeur, son commerce aimable, sa vivacité dans la discussion, son agilité à la riposte et cette fine pointe d'ironie qui ne laisse aucun venin dans la piqûre et fait sourire sans blesser jamais.

J'ai dit que ce volume fut publié après sa mort. En 1882, il avait presque cessé de paraître à l'Institut et au Sénat. Le 9 février, il monta encore à la tribune pour soutenir la proposition de loi de M. Batbie, relative à la garantie des droits des citoyens : liberté individuelle, inviolabilité du domicile (à la suite des *décrets* du 29 mars 1880 et des applications qu'on en faisait). La Commission repoussait la prise en considération du projet, alléguant que ce serait la confusion des pouvoirs. « On nous propose, dit-il, de subordonner la justice à l'administration. Est-ce là ce qu'on entend par la séparation des pouvoirs? » Et comme il trouvait peu de faveur même auprès de ses amis : « Si l'école libérale a donné sa démission, ajouta-t-il, je n'ai rien à dire. Seulement il me sera permis de rappeler, un peu ambitieusement peut-être, ce vers d'un poète que nous sommes heureux de posséder dans cette enceinte et de dire avec lui :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

Ce fut son dernier discours au Sénat et à peu près son dernier acte

[1] *Discours populaires* (1869), n° XI, *Horace Mann*, p. 205.

de présence. Des palpitations de cœur lui rendaient pénible de monter à la salle des séances au Luxembourg comme à l'Institut; mais on pouvait toujours l'aller voir. Son accueil n'avait pas cessé d'être aussi affable, son esprit aussi net, sa conversation aussi variée, aussi pleine d'agrément. Et c'était toujours le libéral impénitent que l'on avait vu sur la brèche sous tous les régimes; indulgent pour les hommes, inflexible sur les principes; assistant avec sérénité aux évolutions de l'opinion vulgaire, qui le croyait changeant, parce qu'il restait à la même place quand le monde politique tournait autour de lui; résigné à tout, mais ne restant indifférent à rien; attristé du présent, confiant dans l'avenir. Malgré cette vitalité d'intelligence, quelques indices avaient pourtant causé de l'inquiétude à sa famille, à sa femme si dévouée, à ses fils, à ses amis. On commençait à se rassurer, quand, dans une crise subite, le mal dont il souffrait l'emporta sans douleur (25 mai 1883). Sa dernière pensée a dû être à Dieu : toute sa doctrine, toute sa vie le fait croire. S'il avait pu, en ce moment suprême, jeter un dernier cri où se résuma son dernier vœu, c'eût été pour les siens la parole qui termine la nouvelle d'*Ottavio : Das Leben ist Liebe, Vivre c'est aimer,* et pour la France le mot qu'un interlocuteur de dialogue lui reprochait de répéter depuis le commencement de sa carrière : *Viva la libertà !*

Aucun discours ne fut prononcé à ses funérailles. Notre confrère était de ces chrétiens qui veulent autre chose que des éloges au bord d'une tombe. Mais de dignes hommages lui furent rendus dans les lieux où sa voix s'était fait entendre si souvent : au Collège de France, du haut de la chaire qu'il avait occupée, à la Société Franklin, à la Société de législation comparée, à la Société du travail, au Sénat[1]. L'Institut, où il a siégé près de quarante ans, avait bien le droit de lui rendre aussi ce dernier devoir. Si, en m'acquittant de cette tâche difficile, j'avais pu fidèlement mettre en lumière l'esprit qui inspira ses

[1] Au Collège de France, M. Flach qui lui succéda; à la Société de législation comparée, M. Bardoux; à la Société du travail, M. Frédéric Passy; au Sénat, M. Calmon.

écrits et ses actes, j'oserais me croire avoué par lui-même, car il aimait par-dessus tout la vérité.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES OUVRAGES DE M. ÉDOUARD LABOULAYE[1].

D. Justiniani Institutionum libri IV, avec une courte préface où l'auteur annonce qu'il a reproduit le texte de Schrader. 1839.

La loi romaine des Burgondes, intitulée par Cujas Papiniani liber responsorum (*Revue de législation et de jurisprudence*, t. X, p. 182). 1839.

Histoire du droit de propriété foncière en Occident, mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-8°. 1839.

De l'enseignement du droit en France et des réformes dont il a besoin, 70 pages in-8°. 1839.

Des impositions de la Gaule dans les derniers temps de l'Empire romain, par le chevalier Ch. Bondi di Vesme, traduit de l'italien avec une introduction et des notes du traducteur. 1840.

Études sur les coutumes du moyen âge. Philippe de Beaumanoir (*Revue de législation*, t. XI, p. 433). 1840.

Études sur l'ancien droit français. Le songe du verger (*Ibid.*, t. XIII, p. 5). 1841.

Histoire de la procédure civile chez les Romains, par Ferdinand Walter, professeur à l'Université de Bonn, traduit de l'allemand, avec préface, in-8°. 1841.

Essai sur la vie et les doctrines de Fr.-Ch. de Savigny, 77 pages in-8°. 1842.

Recherches sur la condition civile et politique des femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours, mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, 1 vol. in-8°. 1843.

Du droit agraire chez les Romains (*Revue de législation*, t. XVII, p. 558). 1843.

Des causes générales de la décadence romaine (*Ibid.*, t. XVIII, p. 513). 1843.

Rapport de M. le duc de Broglie sur le projet de loi relatif à l'instruction secondaire (Compte rendu, *Ibid.*, t. XIX, p. 661). 1844.

Lettre à M. Ledru-Rollin au sujet de la brochure intitulée: *Influence de l'École française sur le droit au XIX^e^ siècle* (*Ibid.*, t. XXI, p. 534). 1844.

Essai sur les lois criminelles des Romains concernant la responsabilité des magistrats, mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1 vol. in-8°. 1845.

Polyptyque de l'abbé Irminon, publié par M. B. Guérard (Compte rendu, *Revue de législation*, t. XXII, p. 47). 1845.

[1] Cette liste est extraite d'une notice biographique encore inédite où M. E. de Rozière a énuméré tous les ouvrages ou articles de M. Laboulaye, en signalant les époques et les modes divers de leur publication.

Réponse à une lettre de M. Ledru-Rollin (*Revue de législation*, t. XXII, p. 155). 1845.

De l'Église catholique et de l'État, à l'occasion des attaques dirigées contre les articles organiques du Concordat de 1801 (*Ibid.*, p. 449, et tirage à part). 1845.

Le testament de Dasumius (*Ibid.*, t. XXIII, p. 273, et tirage à part). 1845.

Quelques réflexions sur l'enseignement du droit en France (*Ibid.*, t. XXIV, p. 289, et tirage à part). 1845.

Coutumes locales du bailliage d'Amiens, publiées par M. Bouthors (*Ibid.*, p. 539). 1845.

Lettre à M. Valette, professeur à l'École de droit de Paris (*Ibid.*, t. XXV, p. 205). 1846.

Institutes coutumières d'Antoine Loisel, ... avec les notes d'Eusèbe de Laurière, nouvelle édition par MM. Dupin et Éd. Laboulaye. 1846.

Précis de l'histoire des institutions de l'Europe occidentale au moyen âge; notice des manuscrits concernant la législation au moyen âge, par M. Taillar (*Revue de législation*, t. XXV, p. 493). 1846.

Glossaire de l'ancien droit français. Paris, 1846, 1 vol. in-12.

De l'admission dans les services publics (*Revue de législation*, t. XXV, p. 257). 1846.

Des lois agraires chez les Romains, par M. A. Macé (*Ibid.*, t. XXVI, p. 385, et t. XXVII, p. 5). 1846.

La chaire d'histoire du droit et le concours (*Ibid.*, t. XXVIII, p. 120). 1847.

Examen du projet de loi sur l'enseignement du droit (*Ibid.*, t. XXVIII, p. 280). 1847.

Essai sur l'histoire du droit français au moyen âge, par M. Ch. Giraud (article composé en 1847 et publié seulement après la mort de l'auteur en 1883, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, t. VIII, p. 586).

Sur la création d'une école d'administration au Collège de France (*Revue de législation*, t. XXXI, p. 400). 1848.

Considérations sur la Constitution (*Ibid.*, t. XXXIII, p. 238, et édition in-18). 1848.

Cours d'histoire générale et philosophique des législations comparées. Discours d'ouverture (*Ibid.*, t. XXXV, p. 5). 1849.

De la Constitution américaine et de l'utilité de son étude (4 décembre 1849. *Ibid.*, t. XXXVI, p. 321, et tirage à part).

Locke, législateur de la Caroline, 31 pages in-8°. 1850.

Cours de législations comparées. De l'étude des institutions révolutionnaires (*Revue de législation*, t. XXXIX, p. 321). 1850.

La revision de la Constitution. Lettres à un ami, 128 pages in-8°. 1851.

De la propriété littéraire en Angleterre (*Revue de législation*, t. XLIII, p. 129, et t. XLIV, p. 289). 1852.

Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers État, par Augustin Thierry (*Journal des Débats*, 26 mai et 4 juin 1853).

Jean-Marie Pardessus (*Ibid.*, 13 juillet 1853).

Note de quelques ordonnances, adressée à l'Académie des inscriptions, 16 pages in-8°. 1853.

Œuvres sociales de W.-E. Channing, traduites de l'anglais, précédées d'un *Essai sur la vie et les doctrines de Channing* et d'une introduction, 1 vol. in-18. 1854.

Contes populaires de la Servie (*Journal des Débats*, 30 décembre 1854).

Œuvres de W.-E. Channing. De l'esclavage, précédé d'une préface et d'une étude sur l'esclavage aux États-Unis. In-18. 1855.

De la méthode historique en jurisprudence et de son avenir (*Revue historique de droit français et étranger*, t. I, p. 1). 1855.

Discours prononcé aux funérailles de M. le baron Barchou de Penhoen (Actes de l'Institut, n° 11, in-4°). 1er août 1855.

Les tables de bronze de Malaga (*Revue historique de droit français et étranger*, t. I, p. 529, et tirage à part). 1855.

Histoire politique des États-Unis, depuis les premiers essais de colonisation jusqu'à l'adoption de la Constitution fédérale (1620-1789); t. I, *Histoire des colonies* (recueil des leçons faites au Collège de France en 1849). In-8°. 1855.

Sur les derniers travaux pratiques des jurisconsultes grecs (*Revue historique*, etc., t. II, p. 71). 1856.

Discours prononcé aux funérailles de M. Augustin Thierry (Actes de l'Institut, n° 15, in-4°). 24 mai 1856.

Discours d'ouverture prononcé à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (*Ibid.*, n° 9, p. 21). 1856.

Études contemporaines sur l'Allemagne et les pays slaves (recueil de divers morceaux publiés dans les années antérieures). 1 vol. in-18. 1856.

Mémoire à consulter et consultation pour les héritiers Pescatore. In-4°. 1856.

Inscriptions romaines de l'Algérie, recueillies et publiées par M. L. Renier. Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle, par M. Ed. Le Blant (*Journal des Débats*, 24 novembre 1857).

Institution au droit français, ouvrage inédit de l'abbé Fleury, publié avec un avertissement. 2 vol. in-8°. 1858.

Libertés de l'Église gallicane (*Revue historique*, etc., t. IV, p. 477). 1858.

La liberté religieuse, 1 vol. in-18 (recueil d'articles déjà publiés). 1858.

Études sur la propriété littéraire en France et en Angleterre, 1 vol. in-8°. 1858.

Souvenirs d'un voyageur, recueil de nouvelles. 1 vol. in-18 (il y en a eu cinq éditions). 1858.

Abdallah ou le trèfle à quatre feuilles, conte arabe. 1 vol. in-18 (il y en a eu neuf éditions). 1859.

Privileges des étudiants de Paris au XIVe siècle (*Revue historique*, t. VI, p. 472). 1860.

Cours de politique constitutionnelle (Benjamin Constant), avec une introduction et des notes. 2 vol. in-8°. 1861.

Études morales et politiques, 1 vol. in-8° (recueil d'articles déjà publiés; cinq éditions). 1862.

L'État et ses limites, suivis d'essais politiques (recueil de plusieurs articles). 1 vol. in-8°. 1863.

La liberté antique et la liberté moderne (*Revue nationale*, t. XII, p. 162, et tirage à part). 1863.

Le parti libéral, son programme et son avenir. 1 vol. in-18, et *Revue nationale*, t. XIV, p. 5, 197 et 389 (huit éditions). 1863.

Paris en Amérique, par le docteur René Lefebvre, Parisien, etc., 1 vol. in-18 (trente-quatre éditions). 1863.

Contes bleus (neuf éditions en divers formats). 1864.

Les chansons populaires des peuples slaves, conférence publiée dans la *Revue nationale*, t. XVI, p. 201. 1864.

L'élection du président aux États-Unis (*Ibid.*, t. XVIII, p. 413). 1864.

L'affranchissement des esclaves aux États-Unis (*Journal des Débats*, 20 juillet 1865).

Histoire de Jules César (*Revue nationale*, t. XX, p. 381). 1865.

Abraham Lincoln (*Ibid.*, t. XXI, p. 5). 1865.

Histoire de la république des États-Unis depuis l'établissement des premières colonies jusqu'à l'élection du président Lincoln, par Astié, précédée d'une préface par Éd. Laboulaye. In-8°. 1865.

Le Bouddhisme, par Vassilief, traduit du russe par M. Lacomme, avec un discours préliminaire par Éd. Laboulaye. In-8°. 1865.

Histoire des États-Unis; t. II, *Histoire de la Révolution;* t. III, *Histoire de la Constitution* (recueil des leçons faites au Collège de France en 1862 et en 1864). 1866.

Mémoires de Benjamin Franklin, écrits par lui-même, traduits de l'anglais et annotés par Éd. Laboulaye. In-8°. 1866.

Correspondance de Benjamin Franklin, traduite de l'anglais et annotée. In-8°. 1866.

Consultation pour S. A. Marie-Caroline de Bade, duchesse d'Hamilton, en faveur de M. le duc de Châtellerault, son fils mineur (contre le marquis d'Abercorn). In-4°. 1866.

Benjamin Constant et les Cent Jours (*Revue nationale*, t. XXV, p. 383, et t. XXVI, p. 53, 161, 404). 1866.

Channing. Le christianisme libéral, précédé d'une introduction. 1866.

Les Sept Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, oratorio pour le vendredi saint. In-4°. 1867.

Essais de morale et d'économie politique de Benjamin Franklin, traduits de l'anglais et annotés. In-8°. 1867.

Les deux politiques (*Revue nationale*, 2e série, t. I, p. 1). 1867.

Abolition de l'esclavage (*Ibid.*, p. 49). 1867.

De l'égalité des suffrages (*Ibid.*, p. 145). 1867.

Le prince Caniche (*Ibid.*, 2e série, t. II, in-8°, 1867). Ce conte, un des plus populaires de l'auteur, a eu neuf éditions.

Le grand coutumier de France, nouvelle édition, par MM. Éd. Laboulaye et R. Dareste. In-8°. 1868.

Nouveaux contes bleus (trois éditions). 1868.

Adresse aux électeurs de la première circonscription de Seine-et-Oise (élections au Corps législatif). 1869.

De la médecine militaire en France et aux États-Unis (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1869).

Contes allemands du temps passé, traduits par Félix Franck et D. Alsleben, et précédés d'une introduction. 1 vol. grand in-8°. 1869.

Discours populaires, 1 vol. in-18. 1869.

Introduction à la Revue de législation ancienne et moderne, en tête du premier volume de cette revue. 1870.

Lettre à un électeur de la commune de Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise) (sur la question de savoir s'il faut voter pour ou contre le plébiscite). In-4°. 1870.

Lettre au comité plébiscitaire de Rueil (affiche). 1870.

Divers articles sur les questions du jour (*Journal des Débats*, 26 et 31 juillet, 13, 16, 17 et 24 août, 3 septembre 1870, en première page).

La République constitutionnelle, mai 1871. In-18.

La question des deux Chambres (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1871).

Du pouvoir constituant (*Ibid.*, 15 octobre 1871).

Sur le projet de loi relatif au cautionnement des journaux et sur la liberté de la presse (*Journal des Débats*, 15 juin 1871).

Lettre à M. Jules Grévy, président de l'Assemblée nationale, par M. Léonide Guichard, précédée d'une *Lettre* de M. Éd. Laboulaye (21 novembre 1871). In-18.

La jeunesse de la guerre (*Almanach de la paix pour l'année bissextile 1872*, in-18).

Lettres politiques. Esquisse d'une constitution républicaine, suivie d'un projet de constitution. Brochure in-8°. 1872.

Questions constitutionnelles, 1 vol. in-18. 1872.

Rapport fait à l'Assemblée nationale au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. le comte Jaubert relative à la liberté de l'enseignement supérieur; in-4° (1873); et plusieurs autres rapports publiés dans les recueils de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

L'Église et l'État en Amérique (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1873).

Mann (Horace). De l'importance de l'éducation dans une république, traduit de l'anglais, avec extraits de la vie de Mann. 1 vol. in-8°. 1873.

Discours prononcé aux funérailles de M. Élie de Beaumont. 25 septembre 1874 (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LXXIX, p. 722).

Jos. Cooper. Un continent perdu ou l'esclavage en Afrique, préface. 1875.

Discours prononcé aux funérailles de M. Michelet. 18 mai 1876 (Actes de l'Institut, n° 22, p. 11, in-4°. 1876).

Discours prononcé à la distribution des prix de l'École Monge. 31 juillet 1876.

Léon Wolowski (*Journal des Débats*, 11 octobre 1876).

Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France, t. VI, VII et VIII, 1850, 1863, 1876. In-fol.

Histoire de Montesquieu, par M. Louis Vian, préface. 1877.

Louis de Loménie (*Journal des Débats*, 1er mai 1878).

Discours prononcé aux funérailles de M. de Slane, membre de l'Académie des inscriptions. 6 août 1878 (Actes de l'Institut, n° 9, in-4°).

Discours prononcé à la séance de l'Académie des inscriptions à l'occasion de la mort de

M. Naudet, 16 août 1878; *de M. Garcin de Tassy*, 6 septembre 1878 (Actes de l'Institut, nos 10 et 11, in-4°).

Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique des cinq Académies, 25 octobre 1878; *de la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions*, 6 décembre 1878 (*Ibid.*, n° 1, in-4°).

Œuvres complètes de Montesquieu, avec les variantes des premières éditions, un choix des meilleurs commentaires et des notes nouvelles, par Éd. Laboulaye. 7 vol. in-8°. 1875-1879.

La liberté d'enseignement et les projets de loi de M. Jules Ferry, br. in-8°. 1880.

Discours prononcé aux funérailles de M. Liouville, 11 septembre 1882 (Actes de l'Institut, n° 22, p. 5, in-4°).

Les axiomes du droit français, par Catherinot (*Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, t. VII, p. 41). 1883.

Derniers Contes bleus, publication posthume. 1884.

Derniers discours populaires, publication posthume, comprenant des discours prononcés de 1870 à 1881. In-18. 1886.

Il y faut joindre beaucoup d'autres comptes rendus d'ouvrages, articles biographiques ou bibliographiques, articles du jour, contes de Noël ou d'étrennes, qui ont paru dans la *Revue de législation et de jurisprudence*, la *Revue nationale*, la *Revue historique de droit français et étranger*, le *Journal des Débats*.

Les leçons de M. Laboulaye au Collège de France, qui étaient inédites, ont été publiées, avec une introduction de M. Rodolphe Dareste, en 1888.

IMPRIMERIE NATIONALE

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. JOSEPH-NATALIS DE WAILLY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

Lue dans la séance publique annuelle du 23 novembre 1888.

L'Académie me pardonnera d'ajourner encore l'éloge de plusieurs des membres qu'elle regrette, pour lui parler, sans tarder davantage, du doyen cher et vénéré que nous avons perdu. M. Natalis de Wailly occupait, non pas seulement par son ancienneté, mais par son dévouement à la Compagnie et sa participation à nos travaux, une place si considérable parmi nous qu'on ne saurait être blâmé de devancer l'ordre des temps pour vous retracer son image. Puissé-je, en essayant de la reproduire, ne pas trop affaiblir la vive impression qu'elle a laissée dans vos cœurs!

Joseph-Noël ou Natalis de Wailly naquit à Mézières le 10 mai 1805. Il était d'une ancienne famille d'Amiens, et son nom en indique sans doute la première origine. Noël-François de Wailly, son grand-père, littérateur de mérite, qui publia, entre autres ouvrages, une grammaire française et un vocabulaire français, très estimés au siècle dernier, fut, en novembre 1795, l'un des membres de la troisième classe de l'Institut (*Littérature et Beaux-Arts*). Son père, Noël-François-Henry de Wailly, était, quand il se maria, le 12 floréal an XII (1er mai 1804), secrétaire du général Andréossy, et, quand il mourut, le 28 mars 1816, contrôleur principal des contributions indirectes dans le dépar-

tement des Ardennes. Le jeune Natalis se trouvait alors au collège Henri IV, où son oncle Étienne-Augustin de Wailly remplissait les fonctions de proviseur, où ses cousins Barthélemy-Alfred, Gustave et Jules ont obtenu de si brillants succès. Lui-même, après de solides études dans ce collège et à Sainte-Barbe-Rollin, fit son droit et fut reçu licencié le 1er août 1827[1]. Il n'avait pourtant aucun goût pour les carrières où mène la science du Code et du Digeste, et ses premiers écrits n'indiquaient pas non plus la voie qu'il devait suivre en littérature ou en politique; il débuta sous la Restauration par des articles *Variétés* dans *le National*, puis dans *le Globe*. C'est là qu'il connut Daunou, et en 1830, quand Daunou fut placé à la tête des Archives, il y fut appelé comme chef de la section administrative et domaniale.

Cette entrée aux Archives détermina sa vocation.

Si haut que l'on remonte dans la vie de M. N. de Wailly, on le trouve toujours ce que nous l'avons connu, l'homme du devoir. Il voulait avant tout se rendre bien compte de ce qui relevait de ses attributions. Il trouvait aux Archives, non pas seulement les papiers administratifs des derniers siècles, mais les chartes du moyen âge. Il les fallait lire, il en fallait déchiffrer l'écriture, distinguer les formules, déterminer les dates, et il fit dans cette science assez de progrès pour être capable de l'enseigner aux autres. Ce fut sur l'invitation de M. Guizot qu'il composa et publia en 1838 ses *Éléments de paléographie*[2], exposé complet de toutes les notions indispensables à la lecture et à l'intelligence des chartes, sans omettre leur principal appendice, les sceaux, dont il a dit l'origine et l'emploi, les formes et la matière[3] :

[1] Renseignements fournis par M. Bergounhioux, neveu de M. de Wailly, à M. Georges Édon, professeur au lycée Henri IV, qui les a reproduits dans une intéressante notice. M. Bergounhioux a fait réimprimer les discours prononcés aux funérailles de Noël-François de Wailly, son bisaïeul. — Avec la notice de M. Édon, il faut lire celle de M. Paul Meyer dans la *Romania* (janvier 1887), et le discours prononcé par M. Gaston Paris, non sur la tombe de M. de Wailly (il l'avait interdit), mais à l'Académie, dans la séance qui suivit ses funérailles.

[2] Paris, 1838, 2 vol. grand in-4°.

[3] Il a résumé ces notions dans une *No-*

science nouvelle qui n'était pas dénommée encore, et qui devait être portée beaucoup plus loin, mais dont il posa les bases et qu'il sut appliquer lui-même dans plusieurs écrits.

Ses *Éléments de paléographie* avaient suffi pour marquer sa place parmi les savants et le faire élire, en 1841, membre de notre Académie. C'est à ce titre que j'ai à parler de lui et c'est dans l'ordre des études de notre Compagnie que j'aurai à suivre ses travaux; mais on ne peut négliger ce qu'il a fait de considérable dans les fonctions qu'il a remplies, et ce sont d'ailleurs encore des services rendus, non pas seulement à l'administration, mais à la science.

Le séjour de M. N. de Wailly aux Archives nationales a été marqué par deux séries de mesures d'une importance exceptionnelle. Aux documents administratifs de l'ancienne France s'étaient ajoutés ceux qu'avait produits depuis la Révolution le travail du Ministère de l'intérieur et des grands services qui en ont été successivement détachés. Ils étaient arrivés aux Archives par des versements irréguliers, et cette masse énorme de pièces était empilée pêle-mêle, sans la moindre idée de classement. M. N. de Wailly voulut débrouiller ce chaos. Il se fit un cadre de classement provisoire dont les divisions répondaient, autant que possible, aux différents organes des administrations d'où provenaient ces papiers. Puis il ouvrit lui-même ces cartons, ces liasses, reconnut la nature des pièces qu'ils contenaient et les distribua en tas distincts, selon les divisions du cadre qu'il avait adopté. Ce cadre pouvait alors devenir définitif. M. de Wailly, revenant sur chacune des divisions qu'il y avait faites, mit un ordre approximatif dans les pièces qu'il y avait rangées. Il consacra plusieurs années à ce travail fastidieux, qu'il dut reprendre plusieurs fois en sous-œuvre; et c'est ainsi qu'il constitua la série F, *Administration générale de la France*, série comprenant plus de cinquante mille articles, et où les administrateurs,

tice sur les sceaux, que l'on trouve au tome IV (1840) de l'*Annuaire historique*, publié par la Société de l'Histoire de France, et il a fait paraître en outre dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1842-1843), t. IV, p. 476, une *Notice sur une collection des sceaux des rois et reines de France*.

les économistes, les historiens peuvent, depuis un demi-siècle, se livrer à leurs recherches sans risquer de s'y perdre.

La seconde œuvre importante de M. de Wailly aux Archives est relative aux sceaux du moyen âge. Il avait, nous l'avons dit, posé et développé dans ses *Éléments de paléographie* les règles de critique à suivre pour leur étude. Il fournit les moyens d'examiner et de comparer ces curieux petits monuments, en décidant l'administration des Archives à créer une collection de moulages. M. N. de Wailly en fait honneur à M. Letronne : associons-le au mérite de l'éminent garde général et des successeurs de M. Letronne, qui ont continué et étendu après lui cette opération si utile à plusieurs titres. Cette mesure, en effet, ne livre pas seulement aux archéologues les exemplaires exacts des pièces qui font l'objet de leur étude, elle en assure la conservation; car la matière est fragile, et la libéralité même avec laquelle on communique les chartes, munies de sceaux, au public peut hâter la destruction totale ou partielle de ces précieux accessoires.

M. N. de Wailly avait passé en 1852 de la section administrative à la section historique, d'où l'Empire expulsait Michelet. Ce n'est pas lui, on peut le croire, qui avait sollicité ce changement, et deux ans plus tard, ayant peu à se louer de la nouvelle direction des Archives, il accepta volontiers d'aller à la Bibliothèque impériale remplacer son fidèle ami, notre vénérable maître M. Guérard, dans les fonctions de conservateur du département des manuscrits. Il y resta pendant seize ans, faisant respecter et aimer tout à la fois son autorité par une fermeté et une bienveillance également appréciées de ses subordonnés et du public; et ici, que puis-je faire de mieux que de reproduire textuellement cette courte note de celui qui fut son collaborateur, puis son successeur, et toujours le plus cher de ses amis :

« Il doit être surtout loué, me dit M. Léopold Delisle, pour avoir énergiquement combattu et fait échouer des projets qui auraient désorganisé les collections du département des manuscrits[1], en apportant,

[1] Voir, pour l'éclaircissement de cet article, la brochure intitulée : *La Bibliothèque nationale et les Archives de l'Empire*, Paris, 1863.

avec des richesses nouvelles, un nouvel élément de trouble dans les collections des Archives nationales;

« Pour avoir tenu la main, comme avaient commencé à le faire ses prédécesseurs, MM. Hauréau et Guérard, à ce que tous les articles du département des manuscrits fussent régulièrement cotés et portés sur des inventaires;

« Pour avoir, de ses propres mains, soumis à un rangement uniforme et régulier les 25,700 volumes du fonds français;

« Pour avoir mis à la libre disposition des travailleurs les instruments de recherche, réservés jusqu'alors à peu près exclusivement aux fonctionnaires de l'établissement. »

La carrière administrative de M. de Wailly suffirait pour faire connaître tout l'homme : application scrupuleuse au devoir, netteté et justesse dans les vues, fermeté dans l'exécution. Ce sont ces mêmes qualités que l'on rencontre dans ses travaux d'érudit.

A peine entré dans l'Académie, on l'associa à un des labeurs les plus considérables de la Compagnie, à la publication des *Historiens de France*, continuation de l'œuvre des Bénédictins qui veut un zèle et un dévouement de Bénédictin. Il en publia le tome XXI avec M. Guigniaut, qui ne réclama jamais que le soin de relire après lui les épreuves (1855), le tome XXII avec M. L. Delisle (1865), le tome XXIII avec MM. L. Delisle et Jourdain (1876). Il imprima à cette grande publication un caractère nouveau. Il avait compris que les chroniques, surtout à partir du XIII^e^ siècle, ne suffisent point pour nous renseigner sur la chronologie des événements, sur la personne des acteurs, sur le jeu des institutions. Depuis longtemps des critiques, pour contrôler, compléter et rectifier les récits des annalistes et des biographes, avaient eu recours aux lettres et aux chartes; M. de Wailly crut qu'il était nécessaire d'introduire les documents de ce genre dans le corps du *Recueil*. La décision qu'il fit prendre par l'Académie à cet égard fut donc un acte d'une grande portée, et l'on en peut juger aujourd'hui que l'on a les volumes entre les mains. Les comptes du XIII^e^ siècle qu'il a publiés, notamment les tablettes de saint Louis, de

Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, offrent les renseignements les plus précieux aux historiens; ils serviront d'exemple aux éditeurs. Ajoutons que M. de Wailly, qui ne négligeait rien, dressa lui-même la table du tome XXI sur un plan excellent qui a été suivi pour les autres.

Les trois volumes auxquels M. de Wailly a mis son nom sont consacrés à la période comprise entre l'avènement de saint Louis et la mort du dernier fils de Philippe le Bel. Notre confrère se trouvait ainsi amené à l'histoire du XIII^e^ siècle, l'apogée du moyen âge. Il en voulut éclaircir les points les plus obscurs : c'était son devoir d'éditeur et ce fut l'objet des dissertations qu'il publia, soit comme appendice aux *Historiens de France,* soit comme traités particuliers dans la collection de nos *Mémoires* ou dans celle des *Notices et extraits des manuscrits.* Notons dans les *Historiens de France* la dissertation *sur les dépenses et les recettes de saint Louis,* insérée au tome XXI, et la préface du tome XXII; dans nos Mémoires, plusieurs études critiques sur les textes destinés aux *Historiens de France :* Geoffroy de Beaulieu, etc.[1]. Ajoutons un mémoire sur un opuscule anonyme, écrit sous Philippe le Bel par un avocat du roi, qui commence par des vœux pour la paix perpétuelle et continue d'une façon plus pratique en exposant une nouvelle tactique pour abattre les ennemis du royaume et une recette pour abréger les procès[2].

Les travaux de M. de Wailly sur les historiens de cette période ne le détournaient pas de ses premières études. Après avoir réuni les

[1] *Examen critique de la Vie de saint Louis par Geoffroy de Beaulieu* (1844); il en établit l'authenticité; — *Notice sur une chronique anonyme du XIII^e^ siècle* (même année); — *Notice sur Guillaume Guiart* (1846), chronique sur Philippe le Bel de plus de 11,000 vers; — *Examen de quelques questions relatives à l'origine des chroniques de Saint-Denys.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XV, 2^e^ partie, p. 403; t. XVII, 1^re^ partie, p. 479; — *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. V, p. 205; 2^e^ série, t. I, p. 389; t. III, p. 1.)

[2] Mémoire sur un opuscule anonyme intitulé : *Summaria, brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abbreviationis guerrarum ac litium regni Francorum* (1847). (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII, 2^e^ partie, p. 435.)

notions générales de la paléographie pour l'instruction des autres, il en fit lui-même l'application dans des recherches originales. Tel est, pour la paléographie proprement dite, son mémoire *sur des fragments de papyrus écrits en latin et déposés au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, au Musée du Louvre et au Musée des antiquités de Leyde*[1] : fragments appartenant à des rescrits impériaux et relatifs à la rescision d'une vente, à la restitution d'un salaire, etc. Tel est encore, pour la diplomatique, son petit mémoire *sur les dates des lettres de Clément V*. Jusqu'à lui, on avait fait commencer les années de Clément V du jour de son élection au trône pontifical. M. de Wailly prouva, par des rapprochements indiscutables, qu'il les fallait prendre du jour de son couronnement; et par là il n'a pas seulement rétabli la chronologie des actes de ce pontife, il a conduit à d'autres rectifications de même sorte : on a depuis reconnu, en effet, que d'autres papes, comme Clément V, ont compté les années de leur pontificat du jour de leur intronisation.

M. de Wailly ne se bornait pas à la critique des textes qu'il publait; il savait en user pour initier ceux qui devaient y recourir après lui aux solutions des points les moins éclaircis : témoin son *Mémoire sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes* (1848). L'abbé Lebeuf, qui avait fait un savant travail sur les tablettes de cire et en avait montré l'usage dans les comptes jusqu'au XVIII^e^ siècle, avait laissé de côté ces dernières, comme indéchiffrables, et les croyait de Philippe le Hardi ou de Philippe le Bel[2]. M. N. de Wailly les a suffisamment déchiffrées pour établir qu'elles sont du règne de saint Louis[3]. Ce mémoire fut suivi de deux autres de même nature : en 1855, *Recherches sur le système monétaire de saint Louis*, et en 1856, *Mémoire sur les variations de la livre tournois depuis le règne de saint Louis jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale*, avec six tableaux qui permettent de

[1] Lu le 11 et le 18 mars 1842. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XV, . 399.)

[2] *Ibid.*, 1^re^ série, t. XX, p. 247.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 2^e^ série, t. XVIII, 2^e^ partie, p. 536; et addition à ce mémoire (1851), *ibid.*, t. XIX, 1^re^ partie, p. 489.

résoudre les questions si délicates de la valeur intrinsèque des monnaies à toute époque intermédiaire[1]. C'est une œuvre capitale. Jusque-là les économistes et les historiens n'avaient pour se guider dans ces évaluations si difficiles, si nécessaires, que les tables données par Leblanc dans son *Traité historique des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent* (Paris, 1690); mais ce livre, indépendamment des inexactitudes que l'on y pouvait relever, s'arrêtant à 1690, avait le grave inconvénient aujourd'hui de laisser presque deux siècles en dehors de ses tableaux. On sentait le besoin d'un ouvrage fait sur des textes mieux vérifiés et plus complets, qui s'étendît jusqu'à l'époque présente; et toutefois les plus entreprenants pouvaient reculer devant un travail qui exigeait plus d'une condition : car il fallait, pour le faire avec autorité, un homme qui réunît à la connaissance du moyen âge la pratique du calcul. M. de Wailly s'y dévoua. Il connaissait le moyen âge; s'il ne s'était senti suffisamment préparé pour le reste, il se serait fait mathématicien, tant il apportait de scrupule dans l'accomplissement des tâches qu'il s'imposait.

Tout en se livrant à ces calculs minutieux et à ces discussions arides, M. de Wailly ne dédaignait pas de reprendre une question qui était du domaine commun de l'histoire, une question anciennement déjà résolue, mais contestée par de grandes autorités et qu'il croyait bon de mettre définitivement hors de doute : celle *de la date et du lieu de la naissance de saint Louis*. Il établit, contrairement à Du Cange et à Labbe, mais conformément à l'opinion de Tillemont, que la date de la naissance est le 25 avril 1214 et non 1215, et il confirma, nonobstant des controverses du dernier siècle, la tradition historique qui en a fixé le lieu à Poissy[2].

Des trois grands rois du XIII^e^ siècle, celui qui devait avoir les préférences de M. de Wailly, c'était saint Louis, et l'historien qui devait l'attirer le plus, le principal historien de saint Louis, le sire de Join-

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, 2^e^ partie, p. 114 et 177. — [2] 1865. *Ibid.*, t. XXVI, 1^re^ partie, p. 173.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ville. Notre confrère n'avait pas à le publier dans le *Recueil des Historiens de France*, la chose était faite au tome XX; mais il le pouvait mettre, par une édition plus maniable, à la portée du plus grand nombre. C'est ce qu'il fit en 1865 par une version publiée chez Hachette. Il pouvait faire mieux encore : c'était de réunir le texte à la traduction, car le texte seul eût trouvé difficilement des lecteurs dans le public. Le texte et la traduction en regard furent ainsi donnés dans l'édition qui parut chez Hadrien Leclère deux ans après (1867). Mais le texte qui nous est resté n'est pas du temps de Joinville : il date d'une cinquantaine d'années après sa mort, et les copistes l'ont altéré en le rapprochant de la langue qu'ils parlaient eux-mêmes. Cinquante ans, c'est beaucoup dans le mouvement de transformation du langage à une époque où rien ne le fixait. M. de Wailly résolut de donner un texte qui, moins conforme aux manuscrits, eût le mérite de se rapprocher plus de l'original.

C'est ici que l'on doit surtout admirer le dévouement de M. de Wailly à la science. La philologie, en matière de langue française, n'existait pour ainsi dire pas, quand il était entré dans la carrière de l'érudition : elle était née quand on fit, vers le milieu de ce siècle, des recherches plus approfondies sur les monuments de notre ancienne littérature; elle grandit sous ses yeux par les travaux de jeunes savants, qui sont devenus ses confrères. Lorsqu'il commença à s'occuper de vieux français, ses anciens élèves pouvaient devenir ses maîtres dans une étude qu'il n'avait pas eu besoin de pratiquer jusque-là : il ne craignit pas d'aller, pour ainsi dire, à leur école. Arrivé au seuil de la vieillesse, il se fit étudiant. Grâce à la justesse de son esprit, à la rectitude de sa méthode, à la sagesse, à la circonspection de ses procédés et à sa ferme volonté de savoir, il en vint au point de mettre la main à l'œuvre avec l'assurance que ce qu'il tentait, il saurait l'accomplir.

Pour nous donner une *Histoire de saint Louis* aussi rapprochée que possible de l'original, il fallait retrouver la langue de Joinville. Il la chercha en faisant d'abord un *Recueil des chartes originales en langue*

vulgaire tirées de sa chancellerie (1867)[1]. Avec ces documents, dont il avait pu grossir le nombre grâce aux obligeantes communications de M. de Fleury et de notre confrère actuel, M. Paul Meyer, il put se faire une idée générale de la langue qui se parlait au temps et au pays de Joinville et que Joinville, par conséquent, avait dû parler, et il en fit l'objet d'un mémoire qu'il lut devant notre Académie. Faire connaître l'orthographe de cette langue dans ses rapports avec la grammaire et la prononciation, malgré les altérations qu'elle a dû subir sous la plume des copistes, voilà ce qu'il se proposait. Il le fit en prenant pour cadre : 1° les parties du discours, les temps des verbes, etc.; 2° les sons divers des voyelles et des consonnes[2]; et il se composa un vocabulaire auquel chacun pouvait recourir, comme lui, pour rectifier l'orthographe des manuscrits (1868).

C'est alors qu'il publia pour la Société de l'Histoire de France l'*Histoire de saint Louis, texte ramené à l'orthographe des chartes du sire de Joinville* (1868)[3], et c'est le texte qu'il reproduisit, en y joignant une traduction, dans la splendide édition de la maison Didot (1874)[4] :

[1] *Bibl. de l'École des chartes*, 6e série, t. III, p. 537. Il publia en outre, en 1870, une *Charte originale de Joinville du 27 juillet 1264*, qu'il n'avait pas connue à l'époque de la précédente publication. (*Bibl. de l'École des chartes*, t. XXXI, p. 133.)

[2] Il résumait les résultats de son travail dans cette conclusion : « Lorsque j'ai entrepris ce mémoire, je n'ai pas eu la prétention de découvrir des théories nouvelles, mais j'ai pensé que, tout en m'appuyant sur des règles déjà connues, je pourrais y rattacher des observations qui ne seraient pas inutiles à l'étude de nos anciens dialectes. Il m'a paru en outre qu'il était toujours bon de constater, avec précision, jusqu'à quel point ces règles ont été observées dans un temps et dans un lieu déterminés. Si je n'ai pas atteint ce but, j'espère du moins m'être préparé à rétablir, par des corrections certaines ou probables, plusieurs caractères essentiels de la langue de Joinville et, pour ainsi dire, les traits les plus saillants de la physionomie qu'elle avait dans le manuscrit original. Je ne me dissimule pas qu'une telle tentative peut soulever plus d'une objection; mais j'ai la confiance qu'on me tiendra compte de la méthode qui a dirigé ces recherches et du soin que j'y ai apporté. » (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXVI, 2e partie, p. 328.)

[3] *Histoire de saint Louis, par Jean, sire de Joinville*, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, texte ramené à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Paris, Renouard (1868).

[4] JEAN, SIRE DE JOINVILLE, *Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X*, texte original accompagné d'une traduction. Paris, F.-Didot, 1874, gr. in-8° illustré.

publication où le problème n'était pas résolu en tout point, il était le premier à le reconnaître et il en témoigna publiquement dans sa lettre à notre confrère M. Gaston Paris, juge si compétent en cette matière[1], mais qui n'en réunit pas moins les suffrages des savants les plus autorisés[2], car on ne pouvait que louer sa méthode et constater les résultats qu'il avait déjà obtenus. Il avait bien mérité de l'école française en montrant les services que la philologie, parvenue au point où nos savant l'ont fait arriver, peut rendre à la littérature historique.

Avec Joinville et avant Joinville, notre langue avait compté un grand historien au moyen âge, l'historien de la quatrième croisade et de la conquête de Constantinople, Geoffroy de Ville-Hardouin. M. de Wailly, s'étant acquitté de tous ses devoirs envers l'historien de saint Louis, ne pouvait négliger son illustre prédécesseur. Il voulut donc publier un texte meilleur de Ville-Hardouin. Mais pouvait-on remonter aussi au texte original? Ici le genre de documents dont il s'était servi pour retrouver la langue de Joinville lui faisait défaut. Point de chartes de la chancellerie de Ville-Hardouin où l'on pût voir comment on parlait ou comme on écrivait dans sa maison. On n'avait donc, pour constituer le texte, que la comparaison des principaux manuscrits : c'est le travail que M. de Wailly entreprit et dont il offrit au public les prémices dans sa *Notice sur six manuscrits de la Bibliothèque nationale contenant le texte de Geoffroy de Ville-Hardouin* (1872)[3]. Puis il publia chez Didot sa grande édition de Ville-Hardouin[4].

[1] *Romania*, t. III, p. 486-493.

[2] Voir, entre autres, l'article de M. Boucherie : *Étude critique sur l'ouvrage de M. de Wailly intitulé « Mémoire sur la langue de Joinville »*, Angoulême, 1870 (extrait du *Bulletin de la Société archéologique de la Charente*, 4ᵉ série, t. VI, 2ᵉ partie, p. 385).

[3] *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, 2ᵉ partie, p. 1. Ce volume n'a été publié qu'en 1876.

[4] *La conquête de Constantinople, par* Geoffroy de Ville-Hardouin, *avec la continuation de* Henri de Valenciennes, texte original, accompagné d'une traduction. Paris, Firmin-Didot, 1872. — Il ajouta en 1874 à son travail des *Éclaircissements* que l'on trouve dans l'édition suivante : I. Sur la chronique d'Ernoul; II. Sur la chronique de Robert de Clary; III. Sur les incidents de la croisade; IV. Sur la valeur intrinsèque des monnaies; V. Des armes défensives; VI. Des armes offensives et des engins; VII. Du vêtement; VIII. Langue et grammaire de Ville-Hardouin;

M. de Wailly avait été amené aux études philologiques par des scrupules d'éditeur sur le vrai texte de nos deux grands historiens, Ville-Hardouin et Joinville. Il était devenu philologue par amour de l'histoire, il le resta par amour de la langue.

C'est ainsi qu'il se plut à recueillir des chartes du XIII^e^ siècle ou à comparer des manuscrits de chroniques en langue vulgaire, pour y étudier la grammaire et l'orthographe du siècle de saint Louis[1]; mais il revenait toujours plus volontiers à Joinville. En 1872, il publiait un mémoire sur *Joinville et les Enseignements de saint Louis à son fils*[2]; en 1874, sur le *Romant ou chronique en langue vulgaire dont Joinville a reproduit plusieurs passages*[3]. On y peut joindre un petit mémoire sur un fait qui se rapporte encore à l'histoire de saint Louis : *Récit du XIII^e^ siècle sur la translation faite en 1239 et en 1242 des saintes reliques de la Passion*[4]. Il s'agit d'un texte découvert par notre regretté confrère M. Miller, et dont notre confrère M. Riant, avec sa grande sagacité, sa divination d'érudit, avait soupçonné l'existence: c'est quelque chose, moins l'importance scientifique assurément, comme la découverte de Neptune sur les calculs de Le Verrier.

M. de Wailly ne se contentait pas de nous donner par ses notices

IX. Langue de Henri de Valenciennes; X. Extraits textuels des manuscrits.

[1] *Recueil des chartes en langue vulgaire provenant de la collégiale de Saint-Pierre d'Aire en Artois* (1870), et l'année suivante (1871) des *Observations grammaticales* sur le texte de ces chartes. (*Bibl. de l'École des chartes*, t. XXXI, p. 261; t. XXXII, p. 291.) Les chartes furent données en appendice à la suite du mémoire, quand il fut imprimé dans le recueil des *Mémoires de l'Académie*, t. XXVIII, 1^re^ partie, p. 135. — En 1876, une *Notice sur six manuscrits contenant l'ouvrage anonyme publié par M. Louis Paris sous le titre de « Chronique de Rains »*, suivie d'*Observations sur la langue de Reims au XIII^e^ siècle.* (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, 2^e^ partie, p. 289: et *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXVIII, 2^e^ partie, p. 287.) — En 1881, deux travaux de même genre : *Notice sur les actes en langue vulgaire du XIII^e^ siècle contenus dans la collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale.* (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVIII, 2^e^ partie, p. 1.) — *Observations grammaticales sur les actes des amans (notaires, amannenses) de Metz qui sont dans la collection de Lorraine.* (*Mém. de l'Acad. des insc.*, t. XXX, 1^re^ partie, p. 303.)

[2] *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXVIII, 1^re^ partie, p. 263.

[3] *Ibid.*, 2^e^ partie, p. 179.

[4] 1878. *Bibl. de l'Ecole des chartes*, t. XXXIX, p. 401.

et ses mémoires des modèles de critique. Il s'intéressait aux travaux des autres et prenait la part la plus active et la plus fructueuse à nos discussions. Longtemps avant qu'il fût notre doyen, sa voix faisait autorité parmi nous en matière de règlement ou de coutume. Il fut deux fois président de notre Compagnie : la première fois, en 1852. L'usage n'était pas encore établi que le président fît une allocution en ouvrant notre séance publique; mais il dut, à ce titre, prendre la parole aux funérailles des deux secrétaires perpétuels qu'à un mois d'intervalle l'Académie avait perdus, MM. Walckenaer et Eugène Burnouf[1]; l'un mourant plein de jours, sa tâche bien achevée; l'autre, enlevé dans la maturité de l'âge et l'éclat du talent, quinze jours après que l'Académie, comme pour le rattacher plus étroitement à elle et le retenir à la vie, l'avait élevé à cette place qu'il aurait pu occuper encore aujourd'hui.

L'année 1876, où M. de Wailly fut président pour la seconde fois, ne lui épargna pas davantage ce devoir douloureux. En deux mois, janvier et février, nous perdions quatre de nos plus éminents confrères : MM. Mohl, le marquis de la Grange, Ambroise Firmin-Didot et Guigniaut. Dans notre séance publique, au début de son discours, il rappelait d'une voix émue ces grands coups que la mort avait portés dans notre Compagnie, et en quelques pages il retraçait avec tant de vérité les traits les plus saisissants de leur figure qu'on les croyait revoir encore sur nos bancs[2]. C'est le même hommage qu'il rendit à deux autres de nos confrères qu'il pouvait si bien faire connaître, les connaissant si bien : M. Letronne, sous lequel il avait fait aux

[1] 29 avril et 30 mai 1852. *Recueil de l'Institut*, t. XXII, n° 13.

[2] *Recueil de l'Institut*, 1876, t. XLVI, n° 17. On retrouvera dans le même recueil les discours qu'il prononça sur la tombe de M. Didot (26 février 1876) et sur celle de M. Guigniaut (14 mars). Pour M. Mohl, le discours fut prononcé le 7 janvier par M. A. Maury, président non remplacé encore de l'année qui venait de s'écouler, et M. le marquis de la Grange ne fut pas enterré à Paris. Dans l'intervalle de ses deux présidences, M. de Wailly, en qualité de conservateur de la Bibliothèque, avait rendu ce dernier devoir à son collègue et confrère M. Hase, au lieu et place du directeur absent, le 24 mars 1864. (*Ibid.*, t. XXXIV, n° 9, p. 11.)

Archives les choses capitales que nous avons dites[1], et M. Guérard, qu'il avait remplacé à la Bibliothèque dans la conservation des manuscrits[2].

L'activité de M. de Wailly ne pouvait pas se renfermer dans les limites de l'Académie. L'administration, qui avait su apprécier ses grands services aux Archives nationales, ne manqua pas de réclamer aussi son concours dans l'organisation des archives de nos départements. M. de Wailly fut appelé par le Ministre de l'intérieur, le comte Duchâtel, au sein de la Commission chargée de ce travail, et il fit admettre un principe qui, de l'aveu de tous les juges compétents, a été le salut de ces dépôts : le principe de l'intégrité des fonds. On ne comprend plus guère aujourd'hui qu'il ait pu être mis en question; mais en 1841, quand M. de Wailly le fit prévaloir, l'expérience n'en avait pas démontré les avantages, et les traditions suivies à l'hôtel Soubise y étaient tout à fait contraires. Il y avait donc double mérite à le faire adopter.

Un autre établissement où M. de Wailly portait de tout cœur sa sollicitude, c'est l'École des chartes. Il était de l'École par ses travaux, par ses goûts, par ses affections. L'École, qui n'avait pu l'avoir pour élève, l'aima toujours comme un maître. Même avant d'entrer au conseil de perfectionnement, il y exerça la plus grande et la plus salutaire influence sur les doctrines à enseigner comme sur les méthodes à suivre. Entré dans le conseil, dont il devint le président après la mort de M. Hase, il y introduisit pour les examens des procédés d'une si parfaite justesse que les décisions du jury ne peuvent être et, de fait, n'ont jamais été critiquées. L'École des chartes s'honora toujours des travaux de M. de Wailly comme d'un des siens. Elle leur ouvrit son bulletin et lui-même aimait à lui en donner la primeur. La plupart des mémoires qu'il lut devant l'Académie parurent, de l'assentiment de la Compagnie, dans ce bulletin avant de prendre leur place dans notre collection.

[1] *Revue archéologique*, 1848, t. V, p. 619. — [2] *Notice sur M. Daunou par M. B. Guérard*, suivie d'une *Notice sur M. Guérard par M. N. de Wailly*. Paris, Dumont, 1855.

M. de Wailly fut aussi membre du Comité des travaux historiques et de la Société de l'Histoire de France. Là aussi, il a toujours usé d'une autorité que l'on ne contestait pas, pour faire accepter les solutions les plus pratiques, et prévenir des agrandissements ou des déviations de plans qui eussent compromis le succès des plus louables entreprises. Notre confrère M. L. Delisle, qui eût fait mieux que moi cet éloge et qui du moins ne m'a pas refusé son concours, m'a signalé ce fait. Le jour où il s'agit de recueillir en un vaste répertoire la nomenclature des lieux de la France, il combattit le projet de réunir en une seule série alphabétique les noms du territoire tout entier et fit adopter l'idée de diviser le travail en autant de volumes que la France compte de départements. La division de la France en départements est chose factice sans doute ; mais au bout d'un siècle traversé par tant de révolutions on peut croire qu'elle sera durable. Si le premier système avait prévalu, on aurait amassé pendant des années des matériaux qui n'auraient pu être mis en œuvre et qui seraient indéfiniment demeurés stériles. Grâce à la division du travail proposée par M. de Wailly, nous possédons aujourd'hui, pour une vingtaine de départements, des dictionnaires qui, en présentant par un relevé comparatif les formes anciennes et les formes modernes d'une multitude de noms de lieu, apportent un grand secours aux travaux d'histoire et de philologie.

Un moment vint pourtant où notre confrère voulut se dégager de tous ces liens, hors celui qui l'unissait à nous. La vieillesse s'avançait ; elle le laissait intact et d'esprit et de corps ; mais il en voyait le terme et il voulait se recueillir. Il se retira donc de tous les comités, même de nos commissions ; il se retira du conseil de perfectionnement de l'École des chartes, il donna sa démission de conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale. A l'École des chartes, il était sûr que la présidence qu'il abandonnait passerait en bonnes mains. Il n'avait pas moins de sollicitude pour la succession qu'il laissait à la Bibliothèque ; or il quittait la Bibliothèque au mois de septembre 1870, en pleine révolution, lorsqu'il y avait tant de candidats inattendus pour les places vacantes et même pour les places occupées ; et cependant il

se retirait avec confiance, et sa confiance ne fut pas trompée. M. Jules Simon était Ministre de l'instruction publique. M. Léopold Delisle devint, en attendant mieux, conservateur du département des manuscrits.

M. N. de Wailly avait été cruellement éprouvé dans sa vie domestique. Il avait de bonne heure perdu sa femme et l'enfant qu'elle venait de lui donner (1834). Ce grand deuil laissa dans son âme une empreinte qui se lisait sur sa physionomie dans le recueillement, et toutefois s'effaçait dans le commerce du monde. Il ne parlait à personne du malheur qui l'avait frappé, il ne disait rien qui pût en rappeler le souvenir. Mais dans un coin de sa bibliothèque on pouvait remarquer, auprès de ses livres, un petit cadre qui renfermait l'image d'une tombe; et quand il nous arrivait d'accompagner avec lui les restes mortels d'un confrère au Père-Lachaise, nous nous apercevions, après la cérémonie, qu'il ne revenait pas avec nous. « Les grandes douleurs sont muettes. » On en pouvait trouver chez lui un exemple, et une autre cause lui avait donné la force d'ensevelir en soi sa douleur. Il avait auprès de lui sa mère et reportait sur elle toutes ses affections; il la voulait heureuse. Comment l'eût-elle été, si elle l'avait vu plongé dans la tristesse? Il avait donc su triompher de sa peine. Il n'avait rien changé aux habitudes d'une vie que sa mère partageait. Il était allé habiter avec elle dans une maison de Passy, où elle pouvait jouir d'un jardin. Il y attirait les personnes qu'elle aimait à voir, et lui-même rendait ces réunions charmantes par l'agrément de sa conversation qui avait je ne sais quoi de vif et de piquant, sans que personne eût jamais à en souffrir. Tel se montrait-il dans ses relations avec ses confrères. Il aimait à rendre de bons offices à tous; il y mettait une cordialité et une bonne grâce qui en doublaient le prix. Et que dire de son intimité, de son dévouement, de son affection pour ses amis? Avec quelle sollicitude il les visitait, malades ou infirmes, apportant avec sa bonne humeur dans leur intérieur attristé les distractions de la vie du dehors; et dans les maisons où il trouvait des enfants, comme il aimait à s'en voir entouré, avec quelle bonhomie il se mêlait à leurs jeux, partageant

IMPRIMERIE NATIONALE.

nos joies de famille, sans laisser soupçonner qu'elles lui rappelassent à lui-même un bonheur évanoui pour toujours !

Quand il perdit sa mère (janvier 1871), il commença à se retirer de plus en plus du monde, se préparant à rejoindre les êtres qu'il avait tant aimés. C'est vers ce temps qu'il se démit de tous ses titres officiels; mais en renonçant aux fonctions publiques et aux travaux des comités littéraires, il était loin de n'avoir voulu que le repos. Il voyait près de lui, à Passy, cette grande école professionnelle des Frères qu'il couvrait de son patronage tout officieux; il y avait là les écoles d'enfants et toutes les œuvres de la paroisse. Il visitait les pauvres, les malades : eux seuls pourraient dire les soulagements qu'il assurait à leur misère, les consolations qu'il apportait à leurs souffrances. Il était, dans les actes de bienfaisance, d'une prodigalité qui s'ignorait elle-même. Les communautés auxquelles il s'intéressait se faisaient scrupule de lui dire leurs besoins, trop assurées qu'il y voudrait pourvoir, au risque de se gêner lui-même. Pour les écoles, il y trouva plus à faire qu'il n'aurait pu le croire en 1871, lorsque la République, dont il ne pensa jamais beaucoup de bien — (il prenait un malin plaisir à me le dire) — lorsque la République passa aux mains des hommes qui avaient pris pour maxime : *Le cléricalisme, c'est l'ennemi.* M. de Wailly ne se méprit jamais sur le sens du mot, et il craignit que cet amour de la liberté, qui faisait bannir des écoles tout enseignement religieux, ne menât droit à l'athéisme. Or il croyait que la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, aujourd'hui comme toujours, et la sauvegarde des sociétés. Il se donna donc tout entier à l'établissement et au soutien des écoles libres. Président du comité de Passy, il en était, non pas le trésorier, mais le receveur général, un receveur (chose rare) qui savait tirer de sa caisse plus qu'on n'y avait mis. Avec lui point de déficit. Quand les besoins allaient croissant, les ressources s'élevaient toujours au niveau de la dépense. Il ne réclamait qu'une chose : c'est qu'on ne lui demandât point la liste de ses souscripteurs, ou comment il s'y prenait pour arriver à ce résultat miraculeux. Les écoles ne méconnaissaient cependant point la main bienfaisante qui les

aidait à vivre ; et c'est pourquoi, au jour de ses funérailles, ces troupes d'enfants, petits garçons et petites filles, lui firent un cortège, que sa rigueur à bannir, par acte de dernière volonté, toute pompe de cette suprême cérémonie n'avait pu en éloigner ; car, s'il avait interdit les discours, il n'avait pas refusé les prières, et ces enfants priaient pour lui.

En 1884, nous avions bien pu craindre que ce dernier jour ne fût venu. Un érésipèle mit pendant plus d'un mois sa vie en danger ; chaque semaine, l'Académie recevait avec anxiété les plus récentes nouvelles de sa maladie, et ses amis n'attendaient pas jusque-là pour les aller prendre. Il en revint ; il reparut parmi nous aussi entier que nous l'avions vu avant cette rude épreuve. C'est que son œuvre n'était point encore terminée et qu'une chose manquait au couronnement de ses travaux. Il s'occupait de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il voulait faire de ce livre presque sacré une édition qui le rendît tel que son auteur l'avait composé ; mais pour cela il fallait remonter aux plus anciens manuscrits, les comparer, les ranger par familles, et par cette voie remonter, s'il était possible, à la source même. C'était un long travail, plus long assurément qu'aucun de ceux qu'il avait entrepris jusque-là. En attendant, laissant les variantes du texte, il en voulut faire une version qui fût à la portée de tout le monde. Comme il cherchait le bien et non l'honneur de mettre son nom à la traduction d'un livre dont l'humble auteur avait su rester inconnu, il s'aida d'une ancienne traduction, n'hésitant point à la prendre préférablement à la sienne quand il la jugeait meilleure ; mais son travail alla plus loin. L'*Imitation* est un livre à méditer. Afin de soutenir le lecteur dans la méditation, il accompagna chacun des chapitres d'une réflexion sur un des articles dont il se compose. Pour le quatrième livre, qui traite du divin mystère dans un dialogue intime entre le Maître bien-aimé et le Disciple fidèle, il reproduit pieusement des prières tirées des Pères, des Saints ou des Docteurs. Pour les autres, il y joint des réflexions qui sont de lui, avec une courte prière qui en est comme le fruit naturel ; et rien ne montre mieux à quel degré de perfection chrétienne, c'est-à-dire

de foi, de charité, d'humilité, notre savant confrère était arrivé en se pénétrant ainsi de la substance des livres saints.

Citons seulement cette réflexion sur la mort qu'il avait vue de si près et qu'il attendait, en chrétien, à son heure :

« *Bienheureux qui a toujours l'heure de sa mort devant les yeux et qui se prépare chaque jour à mourir* (I, XXIII, 2). Ce n'est pas la mort subite qui est le plus à redouter, c'est la mort imprévue. L'une est un accident contre lequel la prudence ne peut rien ; il atteint ceux-là même qui cherchent le plus à l'éviter. L'autre est un danger qui ne menace que les imprudents, et auquel on est toujours libre d'échapper. N'essayons donc pas de fuir la mort subite, mais fuyons le péché afin d'être toujours prêts à bien mourir. Fuyons le péché dans le présent, mais retournons aussi dans le passé pour y retrouver la trace de nos anciennes fautes, et ne nous lassons pas d'en évoquer le souvenir. N'attendons pas la dernière heure pour faire cette longue revue dans l'amertume de notre âme ; c'est une besogne qu'on a besoin de recommencer souvent pour la bien faire. C'est ainsi que la pensée de la mort, entretenue dans notre âme, nous aide à purifier le passé par le repentir, à sanctifier le présent par les bonnes œuvres, et à nous fortifier pour le dernier combat. »

C'est quand il eut achevé ce livre qu'il fut emporté après quelques jours de maladie (4 décembre 1886)[1] : nous n'en pouvions prévoir l'issue si prompte. Il y était tout préparé.

Il laissait après lui une mémoire digne d'envie. Son caractère franc et ouvert, son esprit bienveillant, son humeur toujours égale, et volontiers enjouée, faisaient qu'on s'attachait de plus en plus à lui, à mesure qu'on le connaissait davantage. Il n'y eut jamais amitié plus solide, plus éclairée, plus sincère et plus sûre. Ses travaux resteront comme des modèles et comme des instruments d'étude, en même temps, pour ceux qui s'occuperont du moyen âge. Qui voudra lire Joinville ou Ville-Hardouin, dans leur forme la plus pure, fera usage du texte

[1] Chevalier de la Légion d'honneur, le 10 mars 1839 ; officier le 14 août 1868.

et connaîtra le nom de M. de Wailly. Ces deux éditions en perpétueront le souvenir tant que dureront nos deux grands historiens; mais son dernier petit livre, par les réflexions où il a mis toute son âme, sera son meilleur titre à la seule immortalité qui ait fait l'objet de ses vœux.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES OUVRAGES

DE M. NATALIS DE WAILLY.

1838. *Éléments de paléographie*, 2 vol. grand in-4°.

1840. *Notice sur les sceaux*, insérée au tome IV de l'*Annuaire historique* publié par la Société de l'Histoire de France.

Notice sur M. Daunou. Paris, in-4° de 4 pages. Extrait du *Journal des Savants*, 1840, p. 436-440. A été réimprimé en tête du *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Daunou* (Paris, Techener, 1841), p. I-VIII. Le tirage à part in-4° est indiqué dans la *France littéraire* de Quérard.

1841. *Libellus aurarius sive tabulæ ceratæ et antiquissimæ et unicæ Romanæ... quas... edidit Jo. Ferd. Massmann...* Compte rendu. (*Journal des Savants*, 1841, p. 555.)

1843. *Notice sur une collection de sceaux des rois et reines de France.* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. IV, p. 476.)

Mémoire sur des fragments de papyrus écrits en latin et déposés au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, au Musée du Louvre et au Musée des antiquités de Leyde, avec fac-similé. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XV, 1re partie, p. 399.)

1845. *Examen critique de la Vie de saint Louis par Geoffroy de Beaulieu.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XV, 2e partie, p. 403, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. V, p. 205.)

Notice sur une chronique anonyme du XIIIe siècle. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. I, p. 389.)

Polyptyque de l'abbé Irminon... par B. Guérard. Compte rendu. (*Journal des Savants*, 1845, p. 117, 423 et 563.)

....? *Recherches sur la véritable date de quelques bulles de Clément V.* (Réimprimé en 1851 dans le *Dictionnaire de statistique religieuse*, col. 81-86, t. IX de la *Nouvelle Encyclopédie théologique.*)

1846. *Notice sur Guillaume Guiart.* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 2 série, t. III, p. 1.)

Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denys. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVII, 1re partie, p. 379.)

1847. *Mémoire sur un opuscule anonyme intitulé:* Summaria, brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abbreviationis guerrarum et litium regni Francorum. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII, 2e partie, p. 435, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. III, p. 273.)

1849. *Notice sur M. Letronne.* (*Revue archéologique*, t. V, p. 619.)

Mémoire sur Geffroi de Paris. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII, 2e partie, p. 495.)

Mémoire sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII, 2e partie, p. 586.)

1851. *Addition au Mémoire sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIX, 1re partie, p. 489, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, t. I, p. 393.)

1852. *Discours prononcé aux funérailles de M. Walckenaer.* (*Recueil de l'Institut*, t. XXII.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Eugène Burnouf. (*Ibid.*)

1853. *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Rémi de Reims... par B. Guérard.* Compte rendu. (*Journal des Savants*, 1853, p. 430.)

1855. *Recueil des Historiens de France*, t. XXI; t. XXII (1865); t. XXIII (1876); publiés au nom de l'Académie des inscriptions, avec la collaboration de MM. Guigniaut, Léopold Delisle et Jourdain.

Dissertation sur les dépenses et les recettes ordinaires de saint Louis. (Tome XXI des *Historiens de France*, p. LIII.)

Notice sur M. Daunou par M. B. Guérard, suivie d'une *Notice sur M. Guérard par M. N. de Wailly.* (Paris, 1 vol. in-8°.)

1857. *Recherches sur le système monétaire de saint Louis.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, 2e partie, p. 114.)

Mémoire sur les variations de la livre tournois, depuis le règne de saint Louis jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale. (*Loco cit.*, p. 177.)

1863. *La Bibliothèque impériale et les Archives de l'empire. Réponse au rapport de M. Ravaisson.* (Paris, 1 vol. in-8°.)

1864. *Discours prononcé aux funérailles de M. Hase.* (*Recueil de l'Institut*, t. XXXIV.)

1866. *Mémoire sur la date et le lieu de naissance de saint Louis.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVI, 1re partie, p. 173, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, t. II, p. 105. — La seconde édition est de 1867.)

Histoire de saint Louis, par le sire de Joinville. (Éd. Hachette.)

1867. *Œuvres de Jean, sire de Joinville*, texte et traduction. (Hadrien Leclère.)

Recueil des chartes originales de Joinville en langue vulgaire. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, t. III, p. 557.)

1868. *Mémoire sur la langue de Joinville*, avec les *Chartes originales de Joinville en langue vulgaire, 1239-1315.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVI, 2e partie, p. 189, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, t. IV, p. 329.)

Histoire de saint Louis, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, texte ramené à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. (Renouard, 1 vol. in-8°.)

1870. *Charte originale de Joinville du 27 juillet 1264.* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXI, p. 133.)

Recueil de chartes en langue vulgaire, provenant de la collégiale de Saint-Pierre d'Aire en Artois. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXI, p. 261.)

1872. *Observations grammaticales sur des chartes françaises d'Aire en Artois.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII, 1re partie, p. 135, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXII, p. 291. — La seconde édition est de 1874.)

Mémoire sur Joinville et les Enseignements de saint Louis. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII, 1re partie, p. 263.)

Notice sur six manuscrits de la Bibliothèque nationale, contenant le texte de Geoffroy de Ville-Hardouin. (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, 2e partie, p. 289.)

La conquête de Constantinople, par Geoffroy de Ville-Hardouin, avec la continuation de Henri de Valenciennes, texte original accompagné d'une traduction. (Paris, Didot, grand in-8°.)

Ville-Hardouin et Joinville (Paris, Didot, in-4°), lu dans la séance publique de l'Académie des inscriptions.

1874. *Jean, sire de Joinville, Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X*, texte original accompagné d'une traduction. (Paris, Firmin-Didot, 1874, grand in-8° illustré.)

La conquête de Constantinople, de Ville-Hardouin. Éclaircissements.

Mémoire sur le Romant ou chronique en langue vulgaire dont Joinville a reproduit plusieurs passages. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII, 2e partie, p. 169.)

Lettre à M. Gaston Paris sur le texte de Joinville. (*Romania*, t. III, p. 487.)

1876. *Discours prononcé aux funérailles de M. Ambroise Firmin-Didot.* (*Recueil de l'Institut*, t. XLVI.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Guigniaut. (*Ibid.*)

Notice sur six manuscrits contenant l'ouvrage anonyme publié par M. Louis Paris sous le titre de « Chronique de Rains », suivie d'*Observations sur la langue de Reims au XIIIe siècle.* (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, 2e partie, p. 289.)

Observations sur la langue de Reims au XIIIe siècle. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII, 2e partie, p. 287.)

Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle, publiés pour la Société de l'Histoire de France par M. Natalis de Wailly. (Paris, Renouard, in-8°.)

1878. *Récit du XIIIe siècle sur la translation faite en 1239 et en 1241 des saintes reliques de la Passion.* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIX, p. 481.)

Notices sur les actes en langue vulgaire du XIIIe siècle contenus dans la collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale. (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVIII, 2e partie, p. 1.)

1879. *Notice sur un livre d'heures donné par l'impératrice Marie-Louise à la duchesse de Montebello.* (*Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions.*)

1880. *Conversion d'une jeune Russe incrédule.* (Extrait des *Annales de la Congrégation de la Mission*, 13 pages in-8°.)

Observations grammaticales sur les actes des amans de Metz qui sont dans la collection de Lorraine. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXX, 1re partie, p. 303.)

1883. *Addition au mémoire sur la langue de Joinville.* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIV.)

....? *Berthe de Mornay, fille de la Charité, sa vie et ses écrits*, précédés d'une préface par M. Natalis de Wailly. (Paris, imprimerie Merckel, in-8°.)

1885. *Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle, augmentée d'une table alphabétique des matières et de réflexions inédites pour chacun des chapitres, ou de prières sur l'Eucharistie, empruntées à de saints personnages. (Angers, 1 vol. in-12.)

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. ÉMILE EGGER,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Lue dans la séance publique annuelle du 22 novembre 1889.

Messieurs,

La mort, depuis notre dernière séance publique, a frappé de coups redoublés notre Compagnie. Elle nous a enlevé, parmi nos associés étrangers, M. Amari, le savant historien, si cordialement attaché à la France, et M. le baron de Witte, l'éminent archéologue, qui par son assiduité à nos séances était devenu comme un des nôtres; parmi nos membres ordinaires, M. Riant, qui a enrichi de tant de textes, par lui découverts, l'histoire de l'Orient latin; parmi nos membres libres, M. Charles Nisard, ce lettré curieux et habile, et, dans ces derniers jours, le général Faidherbe, l'illustre soldat qui avait su, dans son gouvernement du Sénégal, associer les travaux de l'érudit à la vie active du commandant; qui, rappelé en France, à la voix de la patrie envahie, nous donna un jour de joie et d'espérance au milieu de nos revers, et qui, dans les loisirs d'une vie usée par tant de fatigues, trouvait encore la force de reprendre et compléter ses anciennes études par un livre sur les langues, sur les races, sur le passé, sur l'avenir de la grande colonie africaine dont il avait été le gouverneur.

Notre président vient de leur rendre un plus digne hommage que je ne saurais le tenter à cette heure. Parmi les membres dont l'éloge reste à faire, un de ceux dont la perte a été le plus sentie est assuré-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment notre confrère Émile Egger. Depuis la mort de MM. Boissonade, Hase, Victor Le Clerc, Naudet et Guigniaut, il tenait le premier rang dans l'ordre des études de langues et de littératures grecques et latines. Il avait invariablement sa place dans nos commissions les plus importantes; et qui d'entre nous fut plus assidu à nos séances, plus mêlé à nos discussions, plus habile à les éclairer par des observations toujours nettes et précises, placées à propos? Tous ces mérites et bien d'autres encore ont déjà été signalés dans les discours prononcés sur sa tombe[1], dans la leçon que son successeur à la Sorbonne, notre confrère aujourd'hui, a consacrée, en prenant sa place, à sa mémoire[2], dans plusieurs notices où des collègues de sociétés savantes et d'anciens élèves ont reproduit leurs souvenirs, avec l'accent d'un cœur ému[3]. Il était bien juste qu'un semblable hommage lui fût rendu au sein de notre Compagnie, et j'ai moi-même plus d'une raison de l'entreprendre. Nous avons pour ainsi dire toujours marché, parallèlement l'un et l'autre, dans la même carrière. Nous étions de la même génération d'écoliers. Nous faisions ensemble, dans le même temps, les mêmes classes, lui dans un collège de Paris, moi dans un collège de province. Nous aurions été de la même promotion à l'École normale, si les raisons les plus dignes de respect n'avaient fait qu'il ne s'y présentât

[1] Discours prononcés par MM. Desjardins, président de l'Académie; Himly, doyen de la Faculté des lettres; Hauréau, au nom du *Journal des Savants;* Jourdain, président de l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France;* Saripolos, au nom de la colonie hellénique.

[2] *Emile Egger,* leçon d'ouverture du cours d'éloquence grecque par Alfred Croiset (7 décembre 1885).

[3] Il faut placer en première ligne la *Notice sur Émile Egger, sa vie et ses travaux,* par Anatole Bailly, professeur au lycée d'Orléans, membre du Conseil académique de Paris, notice faite sur les documents communiqués par la famille et à laquelle je renverrai plus d'une fois. On y trouve, sous le titre d'appendice littéraire et bibliographique, un échantillon de la correspondance de notre confrère, et différentes pièces françaises, latines ou grecques qui remontent jusqu'à l'époque de ses premiers concours; puis la *Notice* lue par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire devant l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France;* la *Notice biographique* de M. Eug. Chatel, membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

point; mais nous étions ensemble reçus licenciés en 1832, agrégés en 1834; attachés, au sortir de nos deux agrégations particulières, en des emplois fort modestes, à deux collèges de Paris, l'un à Saint-Louis, l'autre à Louis-le-Grand; puis, à la suite d'un prix obtenu par l'un à l'Académie des inscriptions, par l'autre à l'Académie des sciences morales, chargés de conférences à l'École normale (1838-1839); agrégés des Facultés (1840) et attachés à la Faculté des lettres de Paris, où il me devança comme suppléant et où le hasard des événements fit seul que je le devançai comme titulaire; enfin, membres de cette Académie, où nous eûmes l'honneur d'entrer à peu d'années d'intervalle, nous tendant la main l'un à l'autre (1850-1854). Mais alors quels titres il s'était faits dans le monde savant et quelles épreuves il avait traversées!

Émile Egger naquit à Paris le 18 juillet 1813. Son nom indique une origine allemande. Sa famille, en effet, était originaire d'un lieu nommé Strassburg, à peu de distance de Klagenfurt, en Carinthie; mais son grand-père, Maximilien Egger, s'établit en France, à Orléans, où il se maria à une jeune fille du pays. Un des six enfants nés de ce mariage, Gaston-Maximilien, se fixa en 1797 à Paris et il eut six enfants aussi, dont quatre ne dépassèrent pas les limites de l'enfance : les deux autres étaient notre confrère et sa sœur Anne-Ida, plus âgée que lui de quatre ans. Gaston-Maximilien Egger avait commencé au collège d'Orléans des études que la Révolution interrompit. A Paris, il ouvrit un atelier de tapissier, où il aurait pu faire fortune par son habileté et son goût d'artiste dans le dessin des meubles et des tentures; mais il avait le génie de l'invention : il avait inventé des tentes mobiles qui figurèrent à l'Exposition industrielle de 1827 (notre confrère se plaisait à rappeler qu'écolier alors, il suppléait son père, les jours de congé, pour en expliquer le mécanisme aux visiteurs dans la cour du Louvre); il inventa un moteur à vent, des appareils orthopédiques, dont il fit tous les frais, et il trouva des exploitants qui en tirèrent tout le profit. Il était ruiné, quand il mourut le 30 avril 1830, laissant une veuve et ses deux enfants.

Ce fut l'époque critique de la vie d'Émile Egger. Sa sœur, élève de Redouté, pouvait subvenir un peu à la vie de la famille, en peignant des fleurs et en donnant quelques leçons de dessin; mais lui, élève de rhétorique, qu'allait-il faire? Il fut un instant question de le mettre dans un atelier, jusqu'à ce qu'il pût reprendre l'état de son père, avec l'espoir de retrouver sa clientèle. Mais l'industrie avait bien peu réussi à la maison, et le jeune Egger avait eu au collège Saint-Louis, au concours même, des succès qui lui ouvraient une autre carrière. Une femme dont les biographies de notre confrère ont justement gardé le nom, car c'est elle qui décida de son avenir, Mme Duverdy, fit résoudre qu'il achèverait ses études, et le 1er août, à dix-huit ans, il les couronnait par le baccalauréat.

C'est alors qu'il aurait pu entrer à l'École normale et y disputer les premiers rangs. Mais l'École, qui admettait gratuitement ses élèves, ne leur offrait pas, pour le moment, d'autres ressources, et le jeune Egger voulait partager avec sa sœur le soin de soutenir sa mère. Il se résigna donc à poursuivre ses études tout seul, se partageant entre les cours qu'il suivait et les répétitions qu'il donnait, durant l'année classique dans quelques pensions, pendant les vacances dans quelques familles. Et ses études n'y perdirent rien, puisque, dès l'année suivante, il était licencié, et l'année d'après docteur avec deux thèses, dont le doyen, Victor Le Clerc, avait pu dire : « Enfin, voilà des thèses qui nous apprennent quelque chose! » allusion sans doute à quelques thèses médiocres soutenues antérieurement, mais non pas à tout le passé; car, l'année précédente, trois élèves de troisième année de l'École normale, Hamel, Barry et Monin, avaient présenté des thèses qui avaient fait quelque sensation : Hamel sur les *Œuvres d'Hésiode*, Barry sur la *Légende de Robin Hood*, et Monin sur le *Roman de Roncevaux*, qu'il fut le premier à exhumer des manuscrits.

En 1834, Émile Egger était reçu le premier à l'agrégation des lettres, prenant ainsi le pas sur les élèves de l'École des mêmes études et du même temps; le troisième était notre ancien et regretté confrère Thomas-Henri Martin. M. Villemain, président du concours, avait été

frappé de l'érudition dont plusieurs de ses compositions portaient l'empreinte, par exemple une pièce de vers latins, le *Songe d'Ennius*, où le candidat, au risque de paraître moins virgilien dans la coupe de l'hémistiche et dans le choix des mots, avait su refléter quelque chose des archaïsmes du vieux poète. Le président du concours, qui était en même temps vice-président du Conseil royal de l'Université, lui offrit la chaire de rhétorique de Rouen, la première après la rhétorique de Paris et de Versailles; mais le jeune agrégé avait toujours les mêmes raisons de rester à Paris. Il fut donc heureux de rentrer au collège Saint-Louis comme agrégé volant (c'était le titre); ce fut seulement trois ans après qu'il fut chargé de la rhétorique supplémentaire, puis d'une division de seconde au même collège et l'année suivante, au collège Charlemagne, avec un traitement d'un peu moins de 2,000 francs.

On comprend qu'avec des charges de famille il ait eu besoin de suppléer à la modicité des allocations universitaires par des leçons et par des travaux. Les leçons ne ralentirent point chez lui les travaux, même ceux qui donnent moins de profit que d'honneur. C'est ainsi qu'il publia en 1837 une édition plus complète de Longin, et le traité de Varron *De lingua latina,* d'après l'édition de Leipzig; en 1838, une nouvelle recension des fragments de Verrius Flaccus, avec un fragment de Sextius Pompeius Flaccus. En même temps il suivait les leçons des deux maîtres dont il devait plus tard continuer les traditions : Boissonade au Collège de France, Hase à l'École des langues orientales vivantes : le grec sous sa double forme, ancienne et moderne; et il abordait les travaux de l'Institut. L'Académie des inscriptions avait mis au concours en 1837 l'*Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*. Ce fut le mémoire d'Egger qui remporta le prix en 1839; et le public savant put ratifier la décision de l'Académie, quand le mémoire parut en un volume de près de cinq cents pages en 1844. Pendant le cours de ce travail, il s'était cassé le bras; le mémoire ne put être achevé que par l'aide de sa sœur qui tint la plume. Elle put donc jouir doublement de son succès, mais ce ne fut point pour longtemps : elle mourut au commencement

de l'année suivante (22 janvier 1840), laissant un vide bien douloureux dans la maison; au moins pouvait-elle se dire que le sort de sa mère et l'avenir de son frère étaient désormais assurés.

Dès 1839, à la suite du prix remporté par Émile Egger à l'Académie des inscriptions, il avait été chargé par M. Cousin de la conférence de grammaire à l'École normale. Ce cumul lui procurait environ 3,000 francs de revenus : car l'École normale donnait alors 1,000 à 1,500 francs aux chargés de cours et 3,000 francs aux titulaires.

Avant d'arriver au titre, en 1843, il avait dû subir une nouvelle épreuve et celle-là au moins allait le faire entrer dans l'enseignement qu'il était destiné à rendre si fécond. En 1840, M. Cousin avait voulu signaler son ministère en instituant le concours d'agrégation des Facultés. Les jeunes docteurs devaient s'y présenter. Émile Egger y était tout particulièrement appelé par la position qu'il occupait à l'École normale. Ce concours est resté fameux par l'éclat que lui donnèrent trois des concurrents de la section des lettres, Ozanam, Egger et Berger. L'éloquence d'Ozanam, l'érudition d'Egger, servie par une élégante facilité de parole, le savoir solide et imperturbable de Berger semblaient, jusqu'à la fin, balancer les chances des concurrents; mais, à la dernière épreuve, Ozanam, qui n'avait point le fonds d'études classiques des deux autres, put se croire perdu, quand le sort lui assigna comme sujet de leçon à préparer en vingt-quatre heures : l'*Histoire des scholiastes grecs et latins*. C'était un sujet fait pour ses rivaux et qui, tombant entre ses mains, pouvait les servir d'une autre manière. Comment et par quelle aide s'en est-il tiré ? Lui-même l'a raconté dans une lettre à un ami :

« Ceci, lui disait-il, semblait une méchanceté du sort, et l'on savait si bien que je n'étais nullement au courant de ces spécialités philologiques que la lecture du billet fut accueillie par un rire général de malice. . . Je me croyais perdu, et, bien qu'un de mes rivaux, M. Egger, avec beaucoup de générosité, m'eût fait passer d'excellents livres, cependant, après une nuit de veilles et une journée d'angoisses, j'arrivai plus mort que vif au moment de prendre la parole. Bref, votre ami

parla sur ces scholiastes pendant sept quarts d'heure avec une assurance, une liberté, dont il s'étonnait lui-même; il parvint à intéresser, à émouvoir même, à captiver non pas seulement ses juges, mais l'auditoire, et se retira avec tous les honneurs de la guerre, ayant mis les rieurs de son côté. »

Ainsi, dans une épreuve qui devait décider de l'issue du concours, c'est Egger qui tendait la main à son rival et prévenait sa chute. Rien ne fait plus honneur à son désintéressement, rien ne prouve mieux comme il recherchait le bien en toute chose, fût-ce aux dépens de sa propre fortune. Il courait le risque d'être battu, mais comme on allait bien parler des scholiastes! La première place fut en effet décernée à Ozanam, la seconde à Egger, la troisième à Berger. Ozanam entra dès lors dans la Faculté des lettres de Paris, et très heureusement Egger avec lui. La suppléance de la chaire de littérature étrangère que notre confrère avait déclinée, deux ans auparavant, ne se sentant point suffisamment initié aux langues de nos voisins, échut à Ozanam sur la proposition de Fauriel; mais la suppléance de la chaire de grec se trouvant vacante par la retraite de David (fils du grand peintre) qui remplaçait Boissonade, Egger y fut appelé. C'est le point initial d'un enseignement qu'il continua comme suppléant d'abord, puis comme titulaire, pendant plus de quarante ans.

Il entrait dans la carrière de l'enseignement sous le patronage du président du concours, Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des lettres. Il y trouvait aussi l'appui d'un autre professeur de la Faculté, président du concours de sa première agrégation, M. Villemain, successeur de M. Cousin au Ministère de l'instruction publique, et toujours passionné pour la littérature ancienne, bien qu'ayant acquis sa renommée dans la chaire d'éloquence française. Ce fut lui qui, se rappelant la pièce de vers sur le songe d'Ennius, suggéra à notre confrère l'idée de mettre au jour un choix de morceaux de l'ancienne langue latine : *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ*, publication originale dont plusieurs textes auraient pu être établis d'après des leçons meilleures, mais qui n'en avait pas moins le mérite d'appeler l'attention

sur cette langue primordiale, trop négligée des humanistes. M. Villemain avait parlé à Egger d'un autre projet; mais, cette fois, c'était lui seul qui pouvait le mener à bonne fin, comme ministre. Il s'agissait de faire un recueil d'épigraphie latine, sur le modèle du *Corpus inscriptionum græcarum* publié en Allemagne sous les auspices de Bœckh. Une commission fut nommée par lui, qui réunissait les noms les plus considérables dans la science de l'histoire ou du droit des anciens Romains : Burnouf le père, Le Clerc, Hase, Naudet, Patin, Letronne, Dureau de la Malle, Giraud (10 juillet 1843). Egger, si jeune encore, en était le secrétaire, et un mois ne s'était pas écoulé (3 août) qu'il fit un rapport où le plan et les grandes divisions de l'ouvrage étaient tracés. Personne ne nous faisait concurrence. Borghesi, en Italie, Mommsen, en Allemagne, offraient leur collaboration. Mais M. Villemain sortit du ministère, et l'entreprise, qui n'avait pas reçu un commencement d'exécution, fut abandonnée. C'est ainsi qu'elle échut à l'Académie de Berlin qui l'achève aujourd'hui.

Egger se trouva dès lors exclusivement ramené aux études grecques qui faisaient l'objet de son enseignement. Il avait donné une physionomie nouvelle à sa chaire. Boissonade, qui joignait à la connaissance la plus sûre de la langue un goût exquis, se bornait, au Collège de France (car il avait les deux chaires de grec), à prendre une tragédie d'Eschyle, de Sophocle ou d'Euripide et à glisser dans le texte, en forme de commentaires, ses aperçus littéraires, toujours si fins, mais toujours si discrets. A la Sorbonne, son ancien suppléant se contentait de l'explication. Émile Egger pensa que la littérature grecque pouvait bien être traitée, comme la prose et la poésie latine dans les chaires de MM. Victor Le Clerc et Patin. A côté de sa leçon d'explication, il eut sa leçon littéraire où il développait, soit le système des poèmes homériques, soit l'histoire de la tragédie, de la comédie ou de l'éloquence. C'est ce qu'on appela la grande et la petite leçon; car la petite leçon n'est pas née avec les conférences établies depuis dans les Facultés, et il serait regrettable que, sous l'influence de cette institution si utile, elle fît oublier, comme cela arrive, dit-on, en quelques

Facultés de province, la grande leçon. Dans tous les cas, on peut être assuré que, quel que soit le vent qui souffle au ministère, on trouvera toujours, à la Sorbonne, des professeurs résolus à ne pas laisser perdre les glorieuses traditions des Villemain, des Guizot et des Cousin, des Saint-Marc Girardin, des Ozanam, des Jules Simon et des Caro.

Émile Egger ne s'emprisonna jamais dans l'étude littérale des textes. Grande ou petite leçon, son esprit curieux et pénétrant y tenait l'auditeur en éveil, en appelant à son aide deux sciences qui jettent la plus vive lumière sur l'antiquité : l'épigraphie et l'archéologie. Peut-on parler des poèmes homériques, ou du théâtre grec, sans rien dire des vases peints, où les personnages mis en scène par les poètes sont figurés? C'est ce qui fit que son enseignement fut si fécond et qu'il suscita non seulement tant d'hellénistes excellents, mais aussi tant d'archéologues ou d'épigraphistes.

Je n'essayerai point de résumer les quarante années de cet enseignement à la Sorbonne. La matière serait trop abondante et, à d'autres égards, elle ferait défaut : car si le savant professeur parlait sur un programme déterminé et sur un fond richement accru par le travail, il parlait sous l'inspiration du moment. Avec sa prodigieuse facilité d'improvisation, sa pensée eût trouvé des entraves dans une forme trop arrêtée d'avance. Mais il y a quelques leçons, des leçons d'ouverture, qu'il a voulu lire; il y en a bien d'autres qu'il a rédigées plus tard et données à divers recueils, ou recueillies lui-même, avec d'autres travaux, en deux volumes[1]; enfin il y a deux cours qu'il a publiés intégralement : le cours de 1840 à 1841 qui a inauguré son enseignement dans la chaire de Boissonade[2] et le cours de 1867 à 1868, professé dans la pleine maturité de son talent, sur *l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française*[3].

[1] *Mémoires de littérature ancienne* (Paris, Aug. Durand, 1862); — *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* (1863).

[2] *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs.* Il y a joint la *Politique d'Aristote* et des *Extraits de ses problèmes* (Paris, 1849, et 2e édition, 1886).

[3] Il l'a fait paraître l'année suivante

IMPRIMERIE NATIONALE.

On pourrait se demander pourquoi, ayant enseigné pendant plus de quarante ans, presque un demi-siècle, la littérature grecque, et pénétré à fond, comme on peut le croire, toutes les parties d'un si vaste sujet, il n'en a pas écrit une histoire générale. On le lui a demandé à lui-même, en le pressant de le faire. Il s'y est refusé, s'excusant sur le grand nombre de ses obligations, mais disant aussi « que les vérités banales et les lieux communs tiennent nécessairement une grande place dans un ouvrage d'ensemble. Or, ajoutait-il, sans méconnaître l'utilité des lieux communs (loin de là, je la défendrais si elle était méconnue), j'avoue qu'ils m'attirent peu. Surtout en dehors de l'enseignement public, je préfère l'étude des questions nouvelles. Choisir un sujet étroit, mais peu connu, l'explorer dans tous les sens, avec toute la pénétration dont on est capable, me paraît déjà un bon emploi de la critique[1] ». Ce serait la condamnation de l'histoire. On a pu lui répondre qu'il y avait plus d'une manière d'être neuf sur des sujets déjà traités[2]; et lui-même avait trop d'expérience pour ne pas le savoir. Aussi son excuse n'avait-elle rien d'absolu : « Dans tous les cas, continuait-il, on m'accordera sans peine que ce genre de travail aura été pour moi une préparation efficace à l'œuvre autrement difficile d'une histoire générale de la littérature grecque, si, comme je l'espère, il m'est permis un jour de l'entreprendre. » Il devait persévérer dans cette voie, tant qu'il verrait quelque chose à découvrir. Mais il entrevoyait toujours quelque chose à découvrir. Il y usa sa vie.

La première publication originale qu'il fit après ses deux thèses, c'est le mémoire qui lui avait valu un prix de notre Académie : *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste* (1844). Un peu après eut lieu un événement considérable dans sa vie. Ayant procuré à sa mère une situation indépendante, grâce aux libéralités d'un

sous le titre de : *L'hellénisme en France* (Paris, Didier, 2 vol. in-8°, 1869). Nous aurons à revenir, dans la suite de la présente notice, sur cet ouvrage plein de détails curieux.

[1] *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, préface, p. x.

[2] Alfred Croiset, *Émile Egger*, p. 9. — Notre jeune confrère, avec son frère, est en train d'en fournir la démonstration.

ami qui l'avait pris pour héritier, il songea à son propre bonheur et l'assura en épousant la fille d'un ingénieux et fin helléniste, qui fut l'un de nos plus aimables confrères, M. Dehèque. Elle fut la joie et l'honneur de sa maison, la compagne de sa vie laborieuse, sa consolation et son aide dans les épreuves qui en marquèrent la fin; et c'est elle qui, après sa mort, a fait le plus pour sa mémoire, en rédigeant avec une si parfaite diligence et un soin si pieux la bibliographie de ses travaux, c'est-à-dire la meilleure de ses notices biographiques; car ses travaux, c'est bien sa vie, et cette notice est la source où quiconque voudra parler de lui viendra puiser[1].

C'est un peu après qu'Émile Egger publiait son *Histoire de la critique chez les Grecs*, qui est son cours de début à la Sorbonne, puis ses *Notions élémentaires de grammaire comparée*, petit livre qui supposait de bien vastes études et introduisait dans nos lycées les éléments d'une science dont les preuves étaient faites et le domaine déjà fort étendu. Ayant doté nos établissements de ce livre d'école, qui fut traduit en plusieurs langues et qui, en 1880 déjà, ne comptait pas moins de huit éditions, Egger, revenant aux anciens, donna la mesure de son érudition en cette matière dans un travail sur le grammairien grec Apollonius Dyscole, un érudit d'un assez mauvais caractère, comme son surnom l'indique et comme le prouve l'aigreur de ses attaques de savant à savant. Les fragments étendus qui en sont restés ont permis à notre confrère de reconstituer son œuvre et de l'agrandir en publiant un *Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (1854). Il s'y proposait de faire connaître, par un remarquable exemple, les travaux de ces hommes qui furent les grands fondateurs de la grammaire philosophique en Occident. « Or, dit-il, Apollonius, le seul d'entre eux dont il soit resté de longs écrits, est, au jugement des anciens, le plus habile des philologues qui aient traité de l'analyse du langage. » Et pour traiter de la philosophie de la parole, il ne savait qu'une langue : le grec.

[1] On trouvera cette précieuse bibliographie à la suite de la notice de M. Bailly. Je n'aurais pu que l'abréger ici; je n'ai pas su m'y résoudre.

Par cet ouvrage, Émile Egger avait marqué sa place parmi les maîtres qui cultivaient alors ces études dans notre Académie, les Hase, les Naudet, les Le Clerc. Il fut élu au fauteuil laissé vacant par un savant éminent d'un autre ordre, M. Guérard (26 avril 1854).

Désormais il se partagea entre la Sorbonne et l'Institut, et ses principaux travaux enrichirent les recueils de notre Académie [1]. Plus d'une fois il fut appelé à en donner lecture, soit dans nos séances publiques, soit dans les séances trimestrielles de l'Institut; on le désignait volontiers, et plus souvent peut-être qu'aucun autre, pour cet office et cet honneur, parce qu'on le savait toujours prêt et qu'on était sûr qu'il intéresserait toujours. L'Académie avait confié à notre regretté confrère Brunet de Presle la publication des *Papyrus grecs d'Égypte,* dont Letronne avait été chargé. Quand Egger fut de notre Compagnie, il y fut associé sur la demande de Brunet de Presle lui-même, son ami. Il accepta avec le même empressement de faire, plusieurs années de suite, après M. Guigniaut, le rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes, cette pépinière d'archéologues et d'épigraphistes qui lui était si chère à ce double titre. Il fut, depuis 1865 jusqu'à la fin, annuellement, élu membre de la Commission des travaux littéraires, où ses avis étaient si appréciés. En 1860, il devint membre de la Commission des inscriptions et médailles, cette petite académie qui jadis rédigeait les inscriptions des monuments et les légendes des médailles du grand roi, et qui ne serait pas moins utile encore, si l'on savait en faire plus d'usage, aujourd'hui que l'on érige tant de statues, tant de bustes, tant de plaques, sans avoir plus de grands hommes ou

[1] *Mémoire sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes* (1855); — *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte et qui portent des inscriptions grecques* (1856); — *Mémoire historique sur les traités publics dans l'antiquité depuis les temps héroïques de la Grèce jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne* (1856); — *Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les idiomes néo-latins* (1860); — *Mémoire sur quelques nouveaux fragments de l'orateur Hypéride* (1866); — *Sur les historiens officiels et les panégyriques des princes dans l'antiquité grecque* (1870); — *Sur les* OEconomica *d'Aristote et de Théophraste* (1879). — Je donne les dates des premières lectures devant l'Académie.

de grandes choses à célébrer. Mais enfin il y a des circonstances où elle n'est pas oubliée, où l'on a recours à son savoir-faire : chacun des membres apporte alors son contingent sur le sujet proposé; et si l'on faisait le dépouillement de notre Registre, on verrait que notre habile épigraphiste, de l'aveu de ses collègues, remportait bien souvent le prix.

A l'Institut, d'ailleurs, il ne se renfermait pas seulement dans notre Compagnie. Par l'antiquité, il touchait à une foule de questions qui intéressaient aussi les autres Académies. Il y allait faire volontiers des lectures qui n'étaient pas accueillies avec moins d'empressement, même à l'Académie des sciences; et les savants à leur tour venaient aussi à lui, car les savants avaient parfois besoin de son aide. La science crée des catégories, elle découvre des choses qu'il faut nommer. Or, on ne fait scientifiquement des noms nouveaux qu'avec le grec. Les arts industriels, à cet égard, rivalisent avec les sciences naturelles; et notre confrère recevait à ce sujet de nombreuses visites. Disons qu'il les recevait volontiers. Il aurait pu tenir bureau de consultations, consultations gratuites où il se serait cru volontiers l'obligé : car il souffrait de voir, en bien des cas, l'admirable instrument que la langue grecque nous offre pour cette fabrication de mots, bien maladroitement employé. Il ne suffit pas, en effet, de juxtaposer deux racines pour en faire un nom composé; il y a des règles pour cette composition; faute de les suivre, on fait des mots qui disent tout le contraire de ce que l'on veut dire. On ne dit pas indifféremment, par exemple, Théophile ou Philothée.

La science d'Egger se répandait donc libéralement hors de notre Académie et même de l'Institut. Auprès de l'Institut, le *Journal des Savants* est le lieu où sa critique se trouvait le plus à l'aise. A partir de 1848, bien qu'étranger encore au journal, il y avait fait admettre plusieurs articles. Nommé auteur en 1872, il remplit largement les obligations que ce titre lui imposait et, sous forme de comptes rendus d'ouvrages récemment publiés, il enrichit le journal d'une foule d'aperçus nouveaux que sa profonde érudition se trouvait toujours en

mesure d'ajouter aux produits du savoir des autres; il y a d'ailleurs dans l'ensemble de ces articles une vue générale sur la critique moderne en matière de littérature et d'antiquités grecques et romaines qui ne perd rien à s'étendre sur tant d'objets divers.

J'ai dit pourquoi notre confrère refusait, ou, du moins, différait d'entreprendre une histoire de la littérature grecque. Il évitait les sentiers battus; il aimait et respectait les vieilles vérités, mais il était plus volontiers à la recherche des vérités nouvelles. Aussi avait-on l'assurance de rencontrer toujours quelque chose de neuf dans ce qu'il offrait au public, et les plus érudits eux-mêmes y trouvaient leur profit. Il s'adressait du reste avec une certaine complaisance aux gens du monde et se faisait fort de les attirer aux choses d'érudition par le piquant de ses aperçus. *Les Grecs ont-ils connu la profession d'avocat?* Voilà un sujet qui devait éveiller la curiosité, en un temps où les avocats ont une si grande part à la direction des affaires. Sans qu'il se fût jamais (fort heureusement pour la science) mêlé aux choses de la politique, il ne dédaignait pas de prendre, dans les événements du jour, occasion de quelque travail instructif. Un des faits les plus considérables du dernier Empire, un grand succès qui devait avoir un si fatal revers, le Congrès de Paris (1855), lui suggéra l'idée d'une fort intéressante étude historique *Sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.* Il en fit lecture dans la séance annuelle de notre Académie, le 8 août 1856, et la publia un peu plus tard avec plus d'étendue : ce discours était devenu un livre (1861)[1].

Le premier mémoire qu'il donna à notre recueil était *Sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes*[2]; et un peu plus tard il publiait encore des *Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et les idiomes néo-latins* (1864)[3]. C'est un signe que l'étude des langues anciennes ne l'avait pas désintéressé de notre langue; bien au contraire, et il en donna une preuve plus

[1] Une seconde édition en a paru en 1866. — [2] *Mémoires de l'Académie des inscriptions* t. XXI, 1re partie (1857), p. 39. — [3] *Ibid.*, t. XXIV, 2e partie (1864), p. 279.

concluante encore dans sa chaire de grec à la Sorbonne, quand il y consacra toute une année à exposer l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française.

C'est ce cours de 1867 à 1868 qu'il publia intégralement, comme nous l'avons indiqué, sous le titre de : *L'hellénisme en France*. Le savant professeur possédait trop bien son sujet pour se laisser entraîner à le surfaire. Une colonie de Phocéens a fondé Marseille. Des apôtres de race hellénique, saint Pothin, saint Irénée, furent les premiers évêques de l'Église de Lyon. Les villes de Marseille et de Lyon seront-elles des foyers d'hellénisme dans la Gaule ? Non, c'est surtout par les écoles des Romains que la Gaule connut la Grèce, et l'invasion barbare ensevelit bientôt ce qui pouvait rester de cet enseignement : ce qu'on sut de la Grèce à la cour de Charlemagne lui venait de l'Irlande où les barbares n'avaient point pénétré. On jugera facilement par là du peu de part qu'aura le grec à la formation de la langue vulgaire, dérivée du latin : la langue romane, tant la langue d'oïl que la langue d'oc, en fait de mots grecs, n'aura que du grec latinisé; et nos premiers poèmes chevaleresques ne s'inspireront pas davantage de l'*Iliade*.

Nous sommes ici au temps des croisades. Le passage des Francs à Constantinople, la conquête de Constantinople par les Latins vont-ils relever l'hellénisme en France? Non encore. Mais voici l'empire des Francs détruit, voici un autre ennemi qui se montre aux portes de Constantinople, qui l'environne de sa domination, qui s'en empare. Cet événement si considérable dans les rapports des États de l'Europe aura son contre-coup dans le développement de la civilisation. Les relations qui s'étaient formées en vue de sauver Constantinople ne seront pas rompues par sa chute, au contraire. L'émigration des Grecs va féconder le sol de l'Occident. Les œuvres originales de l'antiquité grecque sont apportées en manuscrits. L'imprimerie qui vient de naître travaille à les répandre; c'est l'époque de la Renaissance : l'hellénisme refleurit et triomphe, et notre confrère a bien le droit de proposer à nos hommages les grands Français qui, à la suite des Alde, ont aidé

à cette rénovation par la publication et l'interprétation des textes grecs, Robert et Henri Estienne, sans oublier nos grands érudits du XVI^e^ siècle, les Scaliger, les Casaubon, les Saumaise. Dans quelle mesure et de quelle manière notre littérature s'est-elle ressentie de cette résurrection des chefs-d'œuvre de la Grèce? C'est ce qu'enseigne notre confrère par une suite de leçons qui du XVI^e^ siècle nous mènent au XVII^e^ et jusqu'à la fin du XVIII^e^ : leçons où il montre autant de sagacité dans les jugements que de variété dans l'érudition. Tous ceux qui aiment notre littérature, et qui veulent l'étudier dans ses rapports avec l'antiquité grecque, ne sauraient prendre un guide plus exact, plus attachant et plus sûr.

J'ai dit l'œuvre considérable d'Émile Egger dans l'enseignement. Mais son rôle de professeur ne se bornait pas aux leçons publiques. Lorsqu'il n'était encore que suppléant à la Sorbonne, avant qu'il eût à y siéger comme juge dans les examens, il faisait chez lui des conférences préparatoires à la licence et il y compta des étudiants qui sont devenus des maîtres : je puis nommer notre confrère M. Renan. Il professait d'une autre manière, en faisant, à l'École des Carmes, subir des examens aux élèves ecclésiastiques qui se préparaient aux mêmes épreuves; car, à l'exemple de notre vénéré doyen Victor Le Clerc, et à la différence de beaucoup d'autres, il témoignait une bienveillante sollicitude pour le développement des études littéraires dans le clergé. Il était d'ailleurs toujours à l'École normale et, tout en y professant la grammaire, il y suscita les vocations les plus heureuses, non seulement pour cette science fondamentale qu'il avait su agrandir et élever aux considérations philosophiques, mais pour l'épigraphie et l'archéologie : témoin plusieurs de ses anciens élèves qui sont devenus nos confrères, MM. Bréal, Perrot, Heuzey, Foucart, Benoît. Et quand, devenu professeur titulaire à la Sorbonne, il eut quitté l'École, quand il eut à faire et non plus seulement à former des licenciés, il conserva l'habitude de recevoir chez lui, le dimanche matin, ceux qui, universitaires ou non, étaient heureux d'entendre sa parole familière. C'était comme un enseignement socratique où se pressaient les jeunes maîtres,

particulièrement ceux qui se destinaient à l'enseignement supérieur. De cette libre école sont sorties bien des thèses dont il suggérait l'idée première et suivait l'élaboration avec un intérêt soutenu, amendant le plan, indiquant les sources à explorer, donnant ses avis et prêtant ses livres avec une égale libéralité. Il n'y a pas un professeur de la Faculté à qui aient été dédiées un plus grand nombre de thèses, et c'était justice; car il n'y en a pas un, je le dis sans craindre de provoquer la contradiction ni d'éveiller la susceptibilité d'aucun de nos anciens collègues, qui se soit plus prodigué, depuis notre maître Victor Le Clerc, dans cette œuvre difficile du doctorat.

Par ses petites leçons à la Sorbonne et par ses conférences privées, Émile Egger avait préludé, en quelque sorte, à cette institution des conférences qui, dans toutes les Facultés, aujourd'hui, sont devenues comme les séminaires de l'enseignement public. Il prit aussi une grande part à un autre genre d'enseignement qui a passé dans l'Université, je veux parler de l'enseignement des jeunes filles. Mais ceux qui ont créé à Paris cette institution n'avaient pas la prétention d'en faire des lycées : on n'enlevait pas la jeune fille à sa mère. C'étaient des cours publics où la mère amenait sa fille et où il y avait, pour l'une comme pour l'autre, un enseignement élevé au niveau de l'enseignement universitaire par des professeurs de l'Université. Émile Egger a montré comment la science la plus haute peut se mettre, sans s'abaisser, à la portée de cet auditoire nouveau, à force de simplicité, de clarté, de tact et de délicatesse. On en peut juger par les allocutions qu'il a prononcées, comme président de l'Association, à l'ouverture des cours pour les années 1875, 1876, 1877 et 1878-1879, discours recueillis, avec beaucoup d'autres morceaux divers, dans un des derniers volumes qu'il ait publiés, sous ce titre : *La tradition et les réformes dans l'enseignement universitaire*[1].

Cet enseignement des jeunes filles, inauguré, à titre privé, en 1867, sous le ministère de M. Duruy qui lui prêta une salle de la Sorbonne,

[1] Paris, Masson, 1883, 1 vol. in-8°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

nous a fait dépasser la fatale année 1870. Les cours qui s'étaient rouverts encore, malgré le siège, avaient dû se fermer dans les premiers jours de janvier. Le bombardement avait commencé et un de nos collègues, félicitant l'auditoire de sa constance, lui appliquait les vers d'Horace :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ,

quand le fracas d'un obus éclatant dans la cour (*si fractus illabatur orbis*) dispersa tout le monde et fit renoncer à pousser plus loin l'épreuve. Émile Egger, demeuré avec la plupart d'entre nous à Paris, se partagea dès lors entre les séances de notre Académie et les devoirs de la garde nationale. Il se fit inscrire parmi les vétérans, faisant le pénible service de la rue aux portes des boucheries; on respirait plus à l'aise aux remparts! Et le vendredi, il venait à l'Institut, que le feu de l'ennemi n'atteignait pas; puis il rentrait dans la région des obus et s'installait tranquillement à son bureau.

Avec son érudition, ses charges s'étaient accrues dans l'Université et au dehors. Il fut, en 1871, président du concours d'agrégation de grammaire, et il présida assez longtemps pour imprimer à ce concours, et par suite à l'enseignement qui en sortait, ce caractère large et compréhensif qu'il avait donné aux théories grammaticales par ses leçons et par ses livres. Il entra en 1873 au Conseil supérieur de l'instruction publique par le choix de notre Académie, et ce mandat lui fut renouvelé en 1880, malgré lui-même, quand ses infirmités lui devenaient une excuse.

Le gouvernement de la France, à toute époque, ne lui ménagea point les distinctions qu'appelait son mérite. Chevalier de la Légion d'honneur sous Louis-Philippe (1845), il fut promu au grade d'officier sous l'Empire (1866), et sous la République actuelle à la dignité de commandeur (1879); les gouvernements étrangers ne laissèrent pas de témoigner combien, dans toutes les parties du monde savant, on reconnaissait les services qu'il avait rendus à la science : officier de

l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare (1866) et de l'ordre de Léopold (1872), il était commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce (1876) et de la Rose du Brésil (1873). En quelque lieu, pour ainsi dire, qu'il allât, à Athènes, à Constantinople, à Bucarest, à Turin, à Rome, à Bruxelles, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, il avait droit de siéger aux Académies, soit à titre de correspondant, soit même à titre d'associé étranger. Je ne parle pas de la France, où un grand nombre de sociétés savantes se faisaient honneur de le compter parmi leurs membres [1].

[1] Voici la liste chronologique de ces distinctions dressée non par lui, mais par une main qui avait le droit d'en être fière :

Légion d'honneur : chevalier, 27 avril 1845; officier, 13 août 1866; commandeur, 27 juillet 1879.

Sauveur de Grèce : chevalier, 13 juin 1856; officier, 20 avril 1867; commandeur, 18 novembre 1876.

La Rose du Brésil : commandeur, 31 mars 1873.

Ordre de Léopold : officier, 16 août 1872.

Saints-Maurice-et-Lazare : chevalier, 1er février 1866; officier, 4 octobre 1866.

Académies diverses.

27 novembre 1846 : Membre associé correspondant de l'Académie royale de Caen.

7 janvier 1856 : Membre correspondant de la Société des antiquaires de Normandie.

5 mai 1858 : Membre résidant de la Société des antiquaires de France.

16 février 1861 : Membre correspondant de la Société archéologique d'Athènes.

14 décembre 1861 : Membre honoraire de la Société archéologique de l'Orléanais.

7 janvier 1863 : Membre non résidant de l'Académie de Dijon.

13 juillet 1863 : Membre du Syllogue littéraire grec de Constantinople.

18 février 1864 : Associé correspondant de l'Académie royale des sciences de Turin.

9 décembre 1864 : Membre ordinaire de l'Institut archéologique de Rome.

21 décembre 1866 : Membre correspondant de l'Académie d'Aix.

11 avril 1867 : Membre de l'Académie royale des sciences de Berlin.

12 juillet 1867 : Membre correspondant de la Société havraise d'études diverses.

10 mai 1869 : Associé de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres).

2 juin 1871 : Membre titulaire de la Société des antiquaires de Normandie.

6 mai 1872 : Membre honoraire de la Société académique roumaine à Bucarest.

12 mars 1873 : Membre correspondant de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.

13 juin 1873 : Associé correspondant de l'Académie d'Amiens.

29 juin 1873 : Associé étranger de l'Académie royale des sciences de Turin.

18 septembre 1874 : Membre de l'École évangélique de Smyrne.

Honneur oblige. Il ne refusait pas lui-même son concours partout où il était réclamé; il avait, en 1848, pris part aux examens de l'École d'administration; il accepta de même d'être membre de la Commission des publications gratuites, fonctions délicates où, sans rebuter les jeunes savants, il faut ménager les intérêts de la science, en donnant une application utile aux charges que l'État s'impose pour l'encourager.

Depuis longtemps il collaborait à un grand nombre de recueils périodiques. Accueilli avec empressement par les revues ou les journaux les plus accrédités, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue archéologique*, la *Revue de l'instruction publique*, le *Correspondant*, et surtout les *Débats*, il aidait volontiers par ses articles et par son nom au succès des publications nouvelles, dignes de son patronage : le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, l'*Encyclopédie du XIX^e^ siècle*, la *Nouvelle Biographie universelle*, la *Revue contemporaine*, la *Revue européenne*, l'*Athenæum français*, etc.[1]. Cette collaboration, commencée aux premiers temps de sa carrière, se continua presque jusqu'à la fin.

Dans ses dernières années, sa vue s'affaiblissait, usée progressivement par le travail, et ni les soins les plus empressés, ni le traitement surveillé avec tant de sollicitude par un gendre, qui était l'un des maîtres dans l'art de guérir, ne purent prévenir la conclusion fatale. Cette infirmité, la plus redoutable pour tout le monde, la plus douloureuse pour un homme qui a vécu par les livres et pour les livres, n'abattit point son courage; elle ne fit que modifier ses procédés pour

24 septembre 1875 : Membre correspondant et honoraire de la Société dunkerquoise.

1876 : Membre honoraire de la Société d'agriculture, sciences, belles lettres et arts d'Orléans.

15 mai 1876 : Membre correspondant de l'Académie d'Amiens.

28 août 1876 : Membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Lisbonne.

29 décembre 1876 : Associé de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

1879 : Membre honoraire de la Société d'enseignement professionnel du département du Rhône.

23 février 1883 : Correspondant de la Société historique et ethnologique de Grèce à Athènes.

[1] Voir la *Bibliographie* déjà citée, à la suite de la notice de M. A. Bailly, p. 171.

apprendre et pour enseigner. Il continua de monter dans sa chaire. Il avait un tel trésor dans sa mémoire, il avait des notes si régulièrement classées, qu'avec un peu d'aide il pouvait préparer ses leçons, leur garder même, grâce aux lectures qu'il se faisait faire par un secrétaire, leur caractère de nouveauté, en sorte que l'auditoire qui l'entourait n'avait point à souffrir de ce qui était si pénible pour lui-même. Il n'avait pas davantage renoncé à ses travaux. Bien qu'élevé du rang d'auteur à celui d'assistant au *Journal des Savants* (1879), il ne laissait pas de payer à la rédaction un tribut qui n'était plus exigible. Il donnait encore des articles aux *Débats*, et faisait des communications à l'Académie[1]. Dans cette période même, il publia le petit livre qui suppose le plus de lectures, l'*Histoire du livre depuis ses origines jusqu'à nos jours*, ouvrage imprimé, il est vrai, dès 1878, en onze chapitres, dans le *Magasin d'éducation et de récréation*, mais remanié et augmenté alors par un prodige de mémoire. Rien ne peut donner une idée plus complète de ce qu'il y avait de sérieux et d'attrayant tout à la fois dans son érudition, j'allais dire dans sa conversation : car ce livre, avec sa trame solide et ses charmantes broderies, est comme une conversation en plusieurs journées. C'est le livre le moins didactique et le plus instructif en même temps, s'il m'est permis d'opposer ainsi deux mots qui semblent se traduire. On peut le recommander à tout lecteur : avec certaines choses que l'on sait, on y trouve bien des choses que l'on croyait savoir, et plus encore que l'on ne savait pas.

A part cette infirmité si cruelle, mais adoucie pour lui par le redoublement d'affection de ceux qui l'entouraient, notre confrère avait une santé qui pouvait donner l'espoir de voir se prolonger une vie toujours

[1] Le *Journal des Débats* publia dans ces derniers temps deux articles de lui qui étaient deux hommages funèbres, l'un à Adrien de Longpérier, l'autre à Albert Dumont (11 et 13 août 1884). Un article intitulé : *Une belle découverte dans l'île de Crète*, ne précéda sa mort que de quelques jours (20 août 1885). A l'Institut, une dernière lecture (c'était aussi un hommage funèbre !) fut faite après sa mort, en son nom, par notre confrère M. Bréal, dans la séance publique des cinq Académies : c'était le morceau qui résumait les conclusions de l'*Histoire de la critique chez les Grecs*, dont une deuxième édition allait paraître.

si fructueusement occupée. Avec ses deux fils qui avaient si bien répondu à ses soins et qui tenaient très honorablement leur place dans l'Université, on voyait se grouper autour de lui ses petits-enfants, enfants de sa fille, dont les heureuses dispositions ne lui donnaient pas moins de promesses. Quelle joie pour un père qui avait tant fait en vue de l'éducation ! Mais il avait eu de bonne heure le pressentiment d'une mort imprévue. Il l'avait consigné pour lui-même dans un pli tenu secret, à une époque où des douleurs aiguës, persistantes, lui avaient fait croire à une maladie de cœur : en 1856, quand, marié, père de famille, professeur en titre à la Sorbonne et membre de l'Institut, il se voyait, jeune encore, au comble du bonheur et de ce qui est pour un savant la fortune. Ces paroles ont été citées déjà et je ne saurais mieux faire que de les reproduire ici :

« J'ai le pressentiment d'une mort subite... Ce pressentiment m'afflige sans me troubler... Ma vie est en ce moment si heureuse que je dois la quitter avec regret; la tâche d'ailleurs que j'ai à y remplir est loin d'être achevée, et j'ai toujours tenu à la vie plus encore pour ses devoirs que pour ses plaisirs. Mais je veux me défendre de toute faiblesse. Si je suis frappé subitement, que ma chère femme, que mes chers enfants, que tous mes amis sachent que l'âme du moins n'aura pas été surprise, qu'elle est depuis longtemps clairvoyante et résignée. La Providence a ses secrets où je me confie sans murmure... Les épreuves ne m'ont pas manqué; puis-je être sûr de les avoir traversées sans erreur et sans fautes ? Mais la volonté du bien, une volonté constante, me fait espérer que Dieu me jugera avec indulgence, et que, s'il reste ici-bas quelque souvenir de moi, ce sera pour tous les miens un titre acquis à l'estime des honnêtes gens. »

Mais ce n'était pas seulement dans ce souvenir des honnêtes gens qu'il comptait se survivre. En avril 1857 il écrivait : « Quel triste spectacle que celui de ce monde avec l'instabilité de nos fortunes et la brièveté de notre vie, si l'âme ne trouvait pas un appui hors d'elle-même et au-dessus d'elle-même... *Sursum corda*. Non, ces misères de la vie ne peuvent être une fin. Elles commencent au contraire

quelque chose qu'elles n'achèvent pas. Les liens sacrés et doux qui m'attachent à ma famille, à mes amis, à mes élèves, ne peuvent être rompus sans retour par la mort. Il y a entre l'autre monde et celui-ci une communion des âmes où je m'attache avec ardeur. Dieu est, donc il est juste, et j'ai besoin de sa justice, non tant pour moi que peut-être il a comblé déjà, que pour ces milliers d'autres âmes plus éprouvées et plus malheureuses que la mienne[1]. »

Cette ferme croyance à l'immortalité, cette confiance en un Dieu juste et bon, c'est là ce qui le soutenait devant les appréhensions de la mort, et ce qui resta la règle de sa vie, lorsque, sans doute, le cours paisible des années eut dissipé ces ombres. Et pourtant son pressentiment n'avait pas été vain. Bien des morts l'avaient affligé dans les dernières années, morts de contemporains, comme Brunet de Presles, Michel Chasles, morts de plus jeunes aussi, d'anciens élèves, l'abbé Thenon, Albert Dumont. Rien n'indiquait pourtant que son heure fût venue à lui-même. Il était allé en famille passer les vacances à Royat : tout lui promettait ce bien-être que l'on éprouve à laisser les travaux et les soins de la vie de tous les jours pour se reposer au milieu des siens, quand un matin, après une journée paisible, cette terrible maladie de cœur, qui depuis près de trente ans n'était plus, pour ainsi dire, qu'un mauvais rêve, le réveilla. Il appela : il aurait pu appeler une heure plus tôt, s'il n'avait craint d'alarmer sa famille. M. Lereboullet était là : ses soins adoucirent la souffrance. Le malade se leva, désira prendre du repos dans son fauteuil. On pouvait croire le péril conjuré. Pour lui laisser plus de calme, on se retira dans la chambre voisine : mais peu après un long et bruyant soupir donna l'éveil; on le trouva renversé sur le fauteuil; un quart d'heure après il était mort[2].

Le coup qui frappa si durement tous les siens n'atteignit pas moins cette famille plus nombreuse qu'il s'était faite dans le monde savant : tant de sociétés de confrères, tant de générations de disciples ! L'im-

[1] A. Bailly, *Notice sur Émile Egger*, p. 128, 129. — [2] 30 août 1885.

pression en fut d'autant plus vive qu'on y était moins préparé. On l'avait quitté en pleine vie, ne suspendant ses travaux qu'avec la pensée de les reprendre plus activement au retour, et l'on apprenait qu'on ne le reverrait plus. On put voir quels profonds regrets il laissait, à l'empressement de ses amis, accourant des lieux où le temps des vacances les avait dispersés, pour faire cortège à ses funérailles. On le vit dans les hommages qui lui furent adressés au nom des corps dont il avait été l'honneur, au nom même de ce peuple hellénique dont il avait si bien mérité par ses enseignements publics et privés; et l'empereur du Brésil, notre auguste confrère, qui avait été aussi son auditeur, nous envoya, de par delà les mers, le témoignage du deuil qu'il partageait avec nous. Vanter sa science et son érudition, signaler les services qu'il avait rendus pendant une si longue carrière, c'était un lieu commun qu'on aurait pu rédiger à l'avance, comme tant d'articles nécrologiques qui sont tout préparés dans l'officine des journaux. Mais ce qui fait l'originalité de ces éloges sur un même sujet, c'est l'émotion qui les anime; ce qui est le trait dominant de ces derniers adieux, c'est le souvenir de son dévouement sans égal pour tous ceux qui s'étaient groupés autour de lui, qui faisaient son école; c'est l'accent de la reconnaissance, c'est, si je puis le dire, le ressentiment de sa bonté.

Notre Académie est la compagnie qu'il affectionnait le plus, qu'il a le plus honorée, et personne ne l'oubliera parmi nous. Comment d'ailleurs s'occuper des matières où il était passé maître, sans se rappeler la manière dont il prenait part à nos débats, l'étendue de son érudition, la sûreté de ses jugements, la lucidité de sa critique, son aménité, sa courtoisie; comment le faire, sans invoquer, en bien des cas, son autorité? Il avait donc bien le droit d'en recevoir le témoignage public dans cette enceinte. C'est l'hommage que ses confrères, par ma voix, rendent à sa mémoire; c'est l'adieu qu'adresse à un ami l'un des plus anciens compagnons d'études à qui il ait été donné de lui survivre.

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Mémoires de l'Académie. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXXI, 1re et 2e partie; XXXII, 1re et 2e partie; XXXIII, 1re et 2e partie; XXXIV, 1re partie, et XXXV, 1re partie; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume.. 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents..... 7 fr. 50

À la 1re partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend..... 7 fr. 50

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires..... 15 fr.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IX, 1re et 2e partie.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV et V, 1re et 2e partie; tome VI, 1re et 2e partie.

À partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXVI; XXVII, 1er fascicule de la 1re partie et 2e partie; XXVIII, 1re et 2e partie; XXIX, 1re et 2e partie; XXXI, 1re et 2e partie; XXXII, 1re et 2e partie; XXXIII, 1re et 2e partie; XXXIV, 1re partie.

À partir du tome XIV, chaque tome est divisé en deux parties; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la littérature orientale. Prix des tomes XI, XII, XIII et de chaque partie des tomes suivants..... 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend.. 45 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec atlas in-fol. de 17 planches de fac-similés, se vend..... 20 fr.

Diplomata, chartæ, epistolæ, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume.... 30 fr.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (l'ouvrage est terminé). Prix du volume..... 30 fr.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tomes I à XX épuisés; XXI à XXIII, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

Recueil des historiens des croisades :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.
Historiens occidentaux. Tome I en 2 parties, in-fol..... 45 fr.
——— Tomes II, III et IV. Prix du volume..... 30 fr.
——— Tome V, 1re partie. Prix du demi-volume... 15 fr.
Historiens arabes. Tomes I et III, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.
——— Tome II, 1re et 2e partie, in-fol. Prix du demi-volume..... 22 fr. 50
Historiens arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.
Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

Histoire littéraire de la France. Tomes XI à XXX (tomes XIV, XVI, XVII, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV épuisés), in-4°. Prix du volume..... 21 fr.

Gallia christiana. Tome XVI, in-fol. Prix du volume..... 37 fr. 50

Œuvres de Borghesi. Tomes VII et VIII. Prix du volume..... 20 fr.
——— Tome IX, 1re et 2e partie. Prix du demi-volume.. 12 fr.

Corpus inscriptionum semiticarum.
1re partie, tome I, fasc. I et II. Prix du fasc... 25 fr.
Idem, tome I, fasc. III et IV. Prix du fasc... 37 fr. 50
Idem, tome II, fasc. I. Prix du faciscule..... 25 fr
2e partie, tome I, fasc. I. Prix du fascicule.. 50 fr.
4e partie, tome I, fasc. I. Prix du fascicule. 37 fr. 50
Idem, tome I, fasc. II. Prix du fascicule..... 25 fr.

EN PRÉPARATION :

Mémoires de l'Académie. Tome XXXIV, 2e partie.

Une 3e partie du tome XXXIII contiendra la table des tomes XXIII à XXXIII.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie. Tome X, 1re série, 1re partie.

Notices et Extraits des manuscrits. Tome XXVII (1re partie, 2e fascicule); tome XXX, 1re et 2e partie (table des tomes XVI à XXIX); tome XXXIV, 2e partie.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tome XXIV.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES : *Historiens occidentaux*. Tome V, 2e partie.
——— *Historiens orientaux*, tome IV.
——— *Historiens arméniens*. Tome II.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM, 1re partie, tome II, fasc. II.
——— 2e partie, tome I, fasc. II.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. Tome XXXI.

ŒUVRES DE BORGHESI. Tome X.

CIRCULATE AS MONOGRAPH

AS 162 P318 t.35 ptie.1
Académie des inscriptions & belles-lettres, Paris
Mémoires de l'Institut national de France

PLEASE DO NOT REMOVE SLIPS FROM THIS POCKET

CIRCULATE AS MONOGRAPH
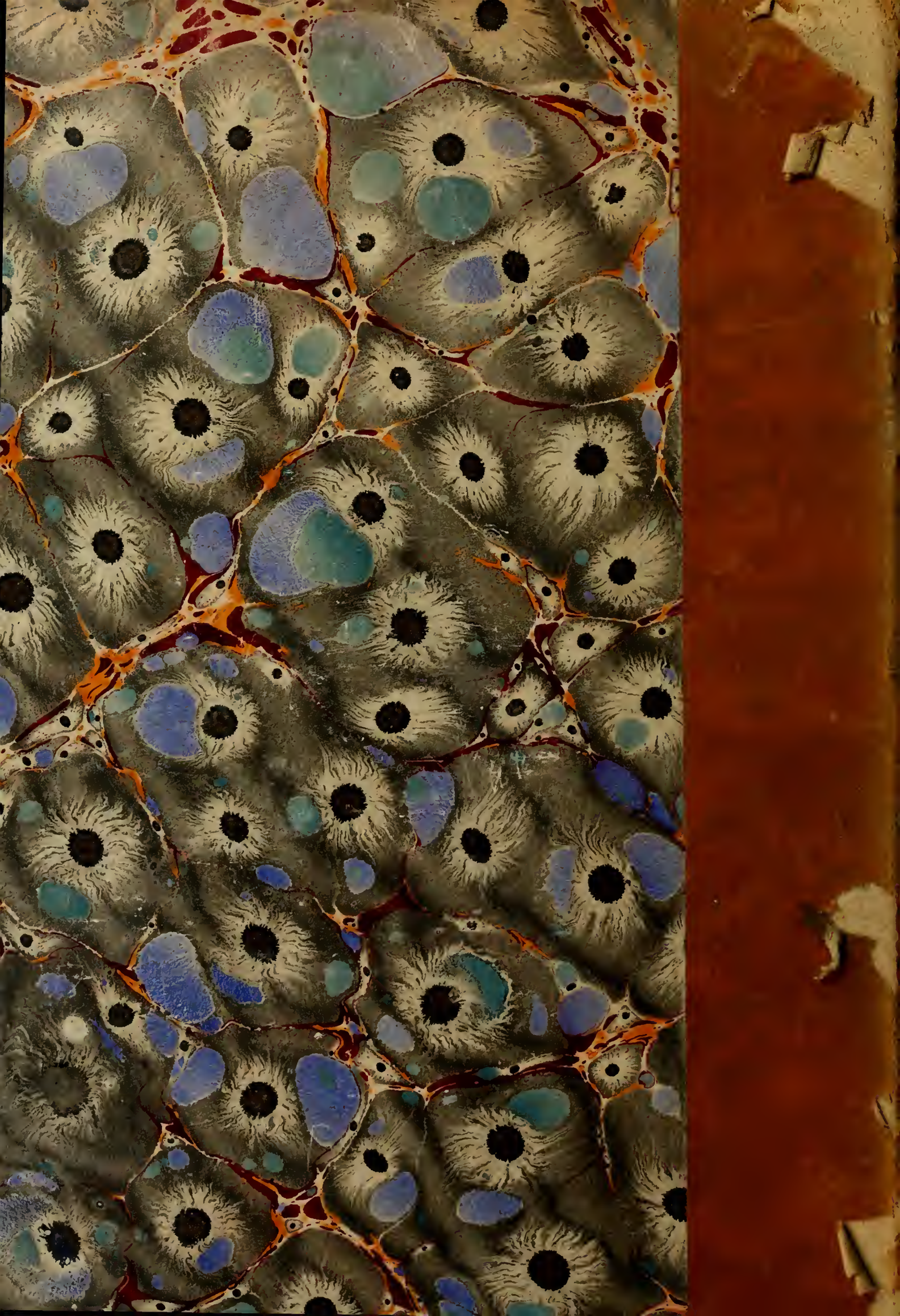
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY